

Université Lumière Lyon 2
Faculté des Langues

Mention Lexicologie et Terminologie
Multilingues ; Traduction

Thèse pour obtenir le grade de Docteur
de l'Université Lyon Lumière 2
intitulée

***« Les verbes à complément attributif
en français et en arabe et leurs traductions »***

Présentée par :
Hanadi AL YAFI

Sous la direction de M. Joseph DICHY
Présentée et soutenue publiquement le 21 octobre 2011

Composition du jury :

M. Joseph DICHY, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2
Mme Loubana MOUCHAWEH, Professeur des universités, Université de Damas
M. Xavier LELUBRE, Professeur des universités, Université Stendhal Grenoble 3
M. Mohamed HASSOUN, Professeur des universités, Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي هَدَانَا لِهَذَا وَمَا كُنَّا لِنَشْكُرَهُ لَوْلَا دَعْوَةُ خَالِدِ بْنِ
أَبِي عَدْسٍ وَمَا شَاءَ اللَّهُ مَا لَنَا لَبَدٌ فِى الْيَمِّ وَكَانَ صِرَاطِنَا هَذَا نَجْمًا يَهْدِى
الْبَلِيغِينَ

Remerciements

À l'issue de ce travail, je tiens à remercier Monsieur Joseph Dichy d'avoir accepté de diriger ma thèse et de m'avoir patiemment guidée tout au long de ces années.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail.

Un remerciement particulier à Iham Alburaki, Françoise Diebold et Laurent Lagarde qui ont en grande partie contribué à la relecture de cette thèse.

Un grand merci à mes parents, mes frères, Mahdi, Firas, Talal, Wael et mes sœurs, Nour, Hind et Elisa, pour leur soutien constant tout au long de mon doctorat.

Je remercie également mes amies Mayss Bajbouj-Kinjawi, Sandra Farah, Thakaa Muttib et Salma Nashawati, qui m'ont accompagnée et encouragée. Merci également à Manaf Abbas, Salem Abbu, Ahmad Haji Safar et à leur famille pour leur amitié et leur soutien.

Abréviations

A/ att. / X	attribut	COD	complément d'objet direct
C	complément	COI	complément d'objet indirect
AS	attribut du sujet	CA	complément attributif
AO	attribut de l'objet	V	verbe
Préf.	forme préfixée	Suf.	forme suffixée
Pr	présent	Imp.	imparfait
Pc	passé composé	Pqp	plus que parfait
Subj	subjonctif	Fut	futur
Ppr	participe présent	Ppé	participe passé
CAO	construction à attribut de l'objet	S	Sujet
GN	groupe nominal	GP	groupe prépositionnel
NP	phrase nominale	O	objet
GV	groupe verbal	Ex.	exemple
Trad	traduction	Tc	traduction corpus
Cor. (A/B)	le Coran (numéro de la sourate / numéro du verset)	Trad. Blachère	traduction de Régis Blachère des versets coraniques

Table des matières

Table des matières	5
Système de transcription	6
Introduction	7
Première partie	11
L'attribut	12
1. L'attribut du sujet	15
2. L'attribut du complément d'objet	22
Les verbes à compléments attributifs	75
Introduction.....	76
1. Les caractérisations des verbes attributifs.....	77
2. Une typologie des verbes suivis d'un complément attributif	79
3. Construction de la phrase	94
4. Construction directe ou indirecte	97
5. Certains verbes relevés dans le corpus et leurs traductions	102
Deuxième partie	108
Les verbes à complément(s) attributif(s) en arabe	109
Introduction.....	111
1. L'attribution.....	111
2. La phrase nominale et la notion de temps.....	112
3. La négation de la phrase nominale	114
4. L'adjonction de verbes « à complément attributif » à une phrase nominale	115
5. Les verbes à complément(s) attributif(s) en arabe.....	116
6. Les classes du verbe à complément attributif	118
7. La syntaxe particulière des verbes qui ont un <i>support d'attribution</i> et un <i>attribut</i>	120
8. Les verbes à complément(s) attributif(s)	120
9. <i>Kāna</i> et ses analogues	124
10. <i>Kāda</i> et ses analogues.....	152
11. Les verbes à deux compléments	160
12. Les onze verbes étudiés dans les dictionnaires monolingues et bilingues.....	177
Troisième partie	224
L'analyse détaillée du verbe <i>kāna</i> dans le texte coranique et sa traduction	225
Introduction.....	226
1. Les spécificités du verbe <i>kāna</i>	227
2. La traduction dans le corpus coranique.....	229
3. La négation dans la phrase avec <i>kāna</i>	248
4. L'analyse de la préposition après un verbe attributif (cas de <i>kāna</i>)	260
Conclusion	288
Bibliographie	293
Glossaire des termes utilisés	304
Annexes	308

Système de transcription

Transcription <i>Thames</i>	Alphabet arabe	Voyelles brèves		Voyelles longues	
'	ء	a	ـَ	ā	ا
b	بـ	u	ـُ	ū	و
t	تـ	i	ـِ	ī	يـ
ṭ	طـ				
ḡ	جـ				
ḥ	حـ				
ḫ	خـ				
d	دـ				
ḏ	ذـ				
r	رـ				
z	زـ				
s	سـ				
š	شـ				
ṣ	صـ				
ḍ	ضـ				
ṭ	طـ				
ẓ	ظـ				
c	عـ				
ḡ	غـ				
f	فـ				
q	قـ				
k	كـ				
l	لـ				
m	مـ				
n	نـ				
h	هـ				
w	وـ				
y	يـ				

Introduction

Dans toute théorie traductologique, les étapes d'analyse traitent généralement de l'unité lexicale (le mot), de la phrase, du paragraphe et de la fin du texte. Prenons l'exemple de la traduction interprétative qui explique que quatre segments doivent être étudiés : le mot, le contexte verbal, le contexte situationnel et le contexte communicatif. Le petit élément que constitue le mot doit donc toujours marquer le début de l'analyse.

L'objectif de cette étude est de présenter et de décrire le comportement syntaxique et sémantique des verbes à compléments attributifs en français et en arabe (caractéristiques, classements, traduction, ...) et d'étudier ces verbes dans la perspective de l'analyse du sens des mots et de leur contexte en vue de leurs traductions données dans les dictionnaires monolingues et bilingues et dans les corpus, à savoir, relever les structures et illustrer le rôle du contexte dans la traduction. L'étude analyse l'arabe et le français de manière séparée afin de vérifier si les deux langues présentent des points communs, voire de dégager des invariants linguistiques. S'interroger sur la construction de ces verbes dans chaque langue s'avère donc essentiel. Chaque langue impose son propre classement lexical et sa propre organisation des unités sémantiques. Pour décider de la validité des données, nous avons dû revenir aux textes des grammairiens dont les analyses sont souvent très précises. Nous nous appuyons sur l'avis des auteurs ayant étudié ce genre de verbes français, notamment Guimier et Olsson. Nous essaierons par ailleurs, dans la dernière partie d'analyser les constructions contenant les verbes à compléments attributifs en arabe.

La problématique de notre travail de recherche se résume en deux axes :

1) le manque des équivalents des termes linguistiques arabes en français est dû à la pénurie des références et d'analyses modernes de l'arabe, particulièrement sur les verbes objet de notre étude. Le vide terminologique implique un effort de création terminologique. Vu la diversité des positions théoriques dans ce domaine, les auteurs n'ont pas cherché une uniformité qui serait artificielle et de surcroît source de confusion. La solution à cette lacune ne peut pas être trouvée dans les dictionnaires car « les sources non terminologiques » ne parviennent pas à compenser la faiblesse.

2) le travail sur corpus :

Les deux corpus arabe- français :

- 1- le roman moderne *Al-Ḥibā'* « la tente » de Mirāl Taḥawī et la traduction faite par Siham Djafer¹ de 178 239 mots.
- 2- Le Coran et la traduction de Blachère (1980)

Le corpus français-arabe : le roman de Voltaire et la traduction de ce roman faite par Abu Taïeb Ben Rejeb.

Le problème du premier corpus arabe-français est la fréquence insuffisante des verbes étudiés, et celle du second corpus est de choisir une traduction reconnue par les linguistes de sens du texte coranique.

Le corpus contemporain, le roman de Mirāl Taḥawī, (notre corpus initial) n'était pas exhaustif car il ne permet pas d'approfondir l'étude de ces verbes ; le pourcentage d'utilisation de ces verbes y est très faible. Le deuxième corpus, le texte coranique, couvre quant à lui tous les cas possibles concernant les verbes à compléments attributifs et englobe presque tous les verbes étudiés (sauf « sāra » dont le pourcentage d'occurrence est nul) ; il contient aussi plusieurs cas où une classification s'impose afin de faciliter la traduction. La traduction des versets que nous adoptons est celle de Blachère.

La connotation religieuse dominant l'interprétation du sens influence bien sûr le choix des équivalents utilisés dans la traduction puisqu'il existe certains versets dont le sens prête à diverses interprétations. Le texte peut être lu de plusieurs manières et « l'impossible dilemme² » de la traduction est toujours présent. Cette multiple lecture due à des interprétations différentes n'est pas traitée dans la présente étude.

Celle-ci aborde un des domaines de la traduction d'une manière qui n'est pas exhaustive mais tente de comprendre le schéma utilisé par le traducteur.

Les questions posées dans cette étude ont été les suivantes : Est-il possible de dresser une liste fermée des verbes à compléments attributifs ? Y a-t-il un équivalent parfait pour un verbe à complément attributif en arabe ou en français, chacune de ces deux langues ayant ses propres groupes ? Est-ce que les dictionnaires monolingues et bilingues sont les seules sources pour la traduction, et quels sont leurs défauts ? Est-ce que les dictionnaires monolingues donnent tous les mêmes informations et dans le même ordre d'importance ? Est-ce qu'un dictionnaire monolingue est mieux placé pour aider le traducteur qu'un

¹ Que je remercie vivement de m'envoyer la version numérique du roman traduit.

² cf. Frédéric Boyer « L'impossible dilemme de la traduction des textes sacrés ».

dictionnaire bilingue ? Est-ce que la construction syntaxique aide à préciser une construction sémantique fiable, compréhensible et cohérente ? Le rôle du contexte linguistique et extralinguistique est-il crucial dans l'opération traduisante ? Faut-il uniquement une ressemblance entre des structures syntaxiques et sémantiques pour dire que les mêmes phénomènes syntaxiques existent dans les deux langues dont les systèmes langagiers sont distincts ?

Nous répondrons à ces questions en comparant les exemples et les règles données dans les ouvrages grammaticaux afin de relever le nombre de structures non-mentionnées dans les ouvrages de grammaire mais présentes dans la totalité du corpus. Nous étudierons la traduction de chaque exemple relevé.

La présente thèse s'organise en trois parties. Les deux premières sont descriptives, théoriques et s'intéressent à la syntaxe. La troisième partie est pratique et analytique et se penche sur le verbe *kāna*, qui est l'un des principaux verbes à complément attributif en arabe.

La première partie traite de la question de l'attribut et des verbes à compléments attributifs en français. La diversité des formes et des fonctions d'attributs est exposée dans la première partie, elle-même composée de deux chapitres ; le premier présente la question de l'attribut du sujet et du complément d'objet et les problèmes causés par cet attribut et le second, les verbes qui prennent un attribut dans leur schéma.

Le premier chapitre comporte trois sections : les deux premières traitent respectivement de l'attribut du sujet et de l'attribut du complément d'objet. Dans la troisième, nous tentons de faire la synthèse du chapitre. L'attribut est divisé en deux types selon le support d'attribution (sujet ou objet), chaque type d'attribut ayant ses caractéristiques et ses verbes « de liaisons » qui lient cet attribut à son support d'attribution. La description de la variété des attributs et l'inventaire des contraintes sémantiques ou syntaxiques permettent de classer les verbes étudiés selon une typologie et un modèle structural en fonction des structures syntaxiques qu'ils peuvent avoir. Nous étudions les verbes à compléments attributifs en analysant les constructions de la phrase qui les contiennent. La construction peut être directe ou indirecte, en fonction de leur attribut. Cette partie se termine par une étude de certains de ces verbes dans le corpus et leurs traductions.

La deuxième partie offre une description de la syntaxe des verbes à compléments attributifs en arabe. Elle dresse un bref aperçu de la notion d'attribution et explique l'esquisse de la phrase nominale et la notion de temps dans la phrase nominale arabe. La négation de la phrase nominale se présente comme une éventualité à étudier dans la construction de la phrase nominale arabe suivie par une explication du fait d'introduire ces phrases par les verbes à complément(s) attributif(s). La liste des verbes à compléments attributifs, les classes et la syntaxe particulière des verbes à compléments attributifs (*kāna*, *kāda* et leurs analogues et les verbes à deux compléments) seront donc traités dans cette partie.

Cette partie se termine par un aperçu lexicographique concernant les onze verbes étudiés dans six dictionnaires monolingues et bilingues.

Nous essayons de cerner le rôle de quelques dictionnaires dans la traduction en analysant la définition, l'organisation, les avantages, les inconvénients (informations insuffisantes ou manquantes dues au néologisme ou à la polysémie, contexte trop précis, exemples contradictoires sans explication), les types (monolingue et bilingue) et les formats (petit et grand format)). Cette partie se termine par un aperçu de la relation entre les dictionnaires, la linguistique et la traduction des verbes étudiés selon les dictionnaires monolingues et bilingues et selon le corpus.

La troisième partie est uniquement consacrée au verbe *kāna*³, à ses occurrences dans le texte coranique et à sa traduction. L'analyse de ses spécificités suffit pour en mesurer l'importance. Cette partie aborde les caractéristiques de ce verbe, la traduction du texte coranique et les notions à traduire (états, modalités, différentes significations que *kāna* ajoute à la phrase, test de suppression, virtualité ou actualisation d'état et informations dans les structures de *kāna*). La négation est encore une fois étudiée (essentiellement dans les phrases contenant *kāna*). Enfin, nous élucidons la signification de ce verbe quand il est suivi de prépositions (la traduction des exemples tirés du texte coranique est celle de Blachère).

³ En fonction de son importance dans la langue arabe d'une part et son utilité dans la traduction du côté français de l'autre.

Première partie

L'attribut

Plan du chapitre I

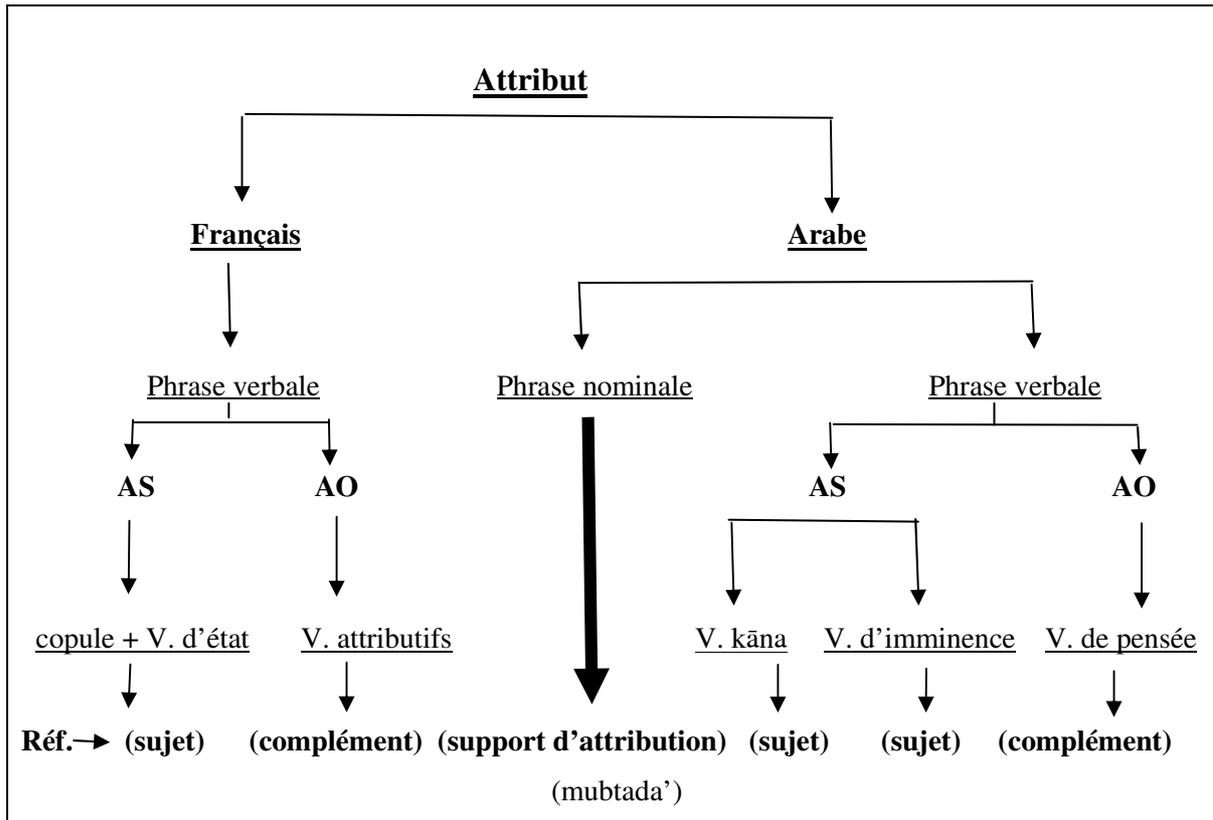
1. L'attribut du sujet en français et en arabe
2. L'attribut du complément d'objet :
 - 2.1- Objet de l'attribut : définition, nature, implicite ou explicite (en français et en arabe)
 - 2.2- Point de ressemblance entre attribut et objet
 - 2.3- Attribut du complément d'objet : en français et en arabe
 - 2.3.1- Vers une définition unifiée
 - 2.3.2- Nature grammaticale
 - 2.3.3- Types d'attribut : caractéristique ou résultat
 - 2.3.4- Autres types d'attribut : complément attributif ou modifieur attributif
 - 2.3.5- Place de l'attribut par rapport à l'objet
 - 2.3.6- Ambiguïté en français et en arabe
 - 2.3.7- Accord de l'attribut
 - 2.3.8- Attribut locatif
 - 2.3.9- Attribut relatif
 - 2.3.10- Attribut indirect
 - 2.3.10-1. Problèmes rencontrés avec l'attribut indirect
 - 2.3.11- Choix de l'attribut
 - 2.3.12- Relations (verbe- complément- attribut) dans la construction à attribut de l'objet
 - 2.4. Récapitulatif des données du chapitre

Le présent chapitre se présente comme une introduction générale de l'attribut, et a pour objectif de se familiariser avec les spécificités par lesquelles ce phénomène se manifeste en français et en arabe. Avant de traiter la question dans les deux langues, il convient de présenter les problèmes que pose la question de l'attribut. Trouver une définition exhaustive de l'attribut est une question sur laquelle de nombreux auteurs se sont penchés. Se pose aussi la question de sa nature grammaticale et des plusieurs catégories d'attributs. Nous comparerons les attributs en français et ceux en arabe en associant les exemples dans les deux langues et montrerons les différents niveaux d'abstraction entre ces deux langues dans les exemples sources (origines) et cibles (traduits). Les deux types principaux de l'attribut (selon la catégorie grammaticale du référent auquel l'attribut s'attache, c'est-à-dire le sujet ou l'objet) font partie aussi des problèmes rencontrés. Nous présentons les différences entre l'attribut du sujet et l'attribut de l'objet dans les deux langues et référençons les verbes propres à chaque langue.

En guise d'introduction et pour faciliter la lecture du texte, nous proposons ci-dessous une synthèse sous forme de schéma où sont résumées les différentes catégories de l'attribut en français et en arabe (voir les deux premières sections).

Le schéma est divisé en deux parties : l'attribut en français à gauche et l'attribut en arabe à droite. La catégorie de l'attribut est plus facile à étudier en français qu'en arabe. En français, la phrase verbale est le seul contexte englobant les deux types de l'attribut (attribut du sujet et attribut de l'objet), alors qu'en arabe, le contexte peut être une phrase verbale ou une phrase nominale.

La dernière ligne en gras indique la fonction syntaxique du référent auquel s'attache l'attribut dans la phrase. Le sujet et le complément sont présents comme référent commun entre les deux langues. Le support d'attribution *mubtada'* différencie l'arabe du français.



Tableau⁴A- Schéma récapitulatif : AS (attribut du sujet), AO (attribut de l'objet), V (verbe), Réf. (référent) et Sujet (sujet syntaxique).

Ce premier chapitre comportera trois sections. La première section s'intéresse à l'attribut du sujet et la deuxième au complément d'objet ; la troisième section résume brièvement le chapitre.

⁴ La liste présentée dans le tableau 1 n'est pas exhaustive ; d'autres verbes peuvent être parfois inclus quand ils ont une acception attributive.

1. L'attribut du sujet

Une liste restreinte de verbes se construit normalement en français avec un attribut du sujet (A.S). Le verbe *être* en constitue le représentant par excellence. Cette liste comporte n'importe quel verbe d'état susceptible d'être substitué au verbe *être* (par exemple, *sembler, paraître, devenir, rester, demeurer*). Étant un support de la relation attributive dans la phrase, le verbe *être* indique simplement un « état ». Le contenu de ce support peut toutefois s'enrichir avec le verbe *devenir* qui indique un changement d'état et les verbes *demeurer* et *rester* qui montrent la permanence d'un état. Les verbes *sembler* et *paraître* expriment quant à eux la distance du locuteur vis-à-vis de la réalité de son énoncé et dénotent une apparence du sujet. Les verbes précédents (*être, devenir, paraître, sembler, rester, demeurer*) constituent un groupe de verbes « essentiellement » attributifs. D'autres verbes peuvent appartenir à la liste des verbes attributifs. Par exemple, le verbe « faire » fait partie du groupe des verbes « occasionnellement » attributifs quand il est employé dans un usage moderne : *ce chapeau fait démodé*. Citons aussi d'autres verbes comme *rentrer, sortir* et *naître*.

La différence entre les deux groupes de verbes s'exprime par le fait que l'attribut du sujet du deuxième groupe n'accepte pas la pronominalisation :

Pierre est en colère- Pierre l'est
*Il est rentré ivre à la maison- *Il l'est rentré*

La fonction de l'attribut du sujet est plutôt assumée par un mot de statut adjectival, mais il peut appartenir à d'autres catégories (Riegel et al. 1994/2007 : 235).

L'attribut du sujet peut être :

- un participe adjectivé : *Il est désespéré*
- un nom sans déterminant : *Il est ingénieur*
- un nom indéterminé : *Pierre est un voisin agréable*
- un pronom : *Lui, c'est lui ; moi, c'est moi (Lui, c'est qui)*
- une relative substantivale : *Le coupable n'était pas qui je croyais*
- un groupe prépositionnel : *Pierre est de bonne humeur/ le vieux monsieur est à bout de souffle/ il est sans complexes/ elle est dans l'embarras/Anne est en colère envers lui.*
- un adverbe : *Pierre est ainsi*
- une construction infinitive : *Souffler n'est pas jouer*

- une circonstancielle temporelle ou hypothétique : *L'inflation, c'est quand/si l'argent perd de sa valeur*

Syntaxiquement, la relation « verbe/attribut » peut être directe (avec les exemples 1 et 2) ou indirecte (présence d'une préposition) (voir exemples 3a et 4). Dans certains cas, le même verbe peut avoir un A.S. direct et indirect présentant une nuance sémantique (3a et 3b)

1. *Victor Hugo est un homme de littérature du XIX siècle*
2. *Les heures m'ont semblé longues*
3. a- *Jeanne passe pour intelligente*
b- *Il est passé capitaine* (dans le sens de « devenir » et « être promu à un certain grade)
4. *Ce canapé sert de lit*

Des verbes comme *venir, arriver, finir* et *terminer* s'ajoutent à la liste de verbes admettant un attribut du sujet. Frontier (1997 :170) précise que ces verbes peuvent accepter un attribut du sujet avec des contraintes sémantiques et syntaxiques.

Dans la phrase attributive, le sujet et l'attribut entretiennent une relation sémantique qui peut être une simple égalité (quand chacun ne comporte qu'un seul élément). On parle dans ce cas d'identification. Cette relation permet également de montrer qu'un même référent peut être désigné de deux manières différentes. La plupart des cas d'égalité permettent l'inversion du sujet de l'attribut. Une autre forme de relation entre le sujet et son attribut est l'inclusion.

Les règles d'accord de genre et de nombre entre l'attribut et le sujet sont normalement respectées, mais de nombreux cas ne reflètent pas cette concordance. Exemple : *les enfants gâtés sont une vraie plaie*.

Quand l'attribut du sujet est nominal, la règle de l'accord en genre n'est pas du tout respectée comme dans le cas adjectival. Exemple : *cette décision représente un progrès*.

L'attribut et son support verbal peuvent manifester une certaine autonomie et jouer le rôle d'un constituant à part entière quand il n'y a qu'un sujet syntaxique comme le montre l'exemple suivant : *être aviateur est son rêve*.

Dans la grammaire française traditionnelle, l'attribut dépend d'un sujet avec lequel il est en relation par l'intermédiaire d'un verbe copule. Le verbe « être » en est le parfait exemple. L'attribut indique la manière d'être du sujet ou le caractère de ce sujet ou bien l'inclusion entre l'attribut et le sujet. L'attribut du sujet sert à attribuer au sujet une qualité,

permanente ou occasionnelle et peut être un adjectif ou un nom (sens d'identification ou inclusion).

Le Goffic (1993) considère que si l'attribut du sujet nominal est précédé par un article indéfini (un), il marque, en plus d'attribuer la qualité d'attribution, la relation d'appartenance. Exemple : *ce livre est un dictionnaire*.

Le verbe « être » suivi par un complément indirect exprime une localisation temporelle (exemple 1) ou spatiale (ex.2) ou figurée (ex.3, 4).

1. *La réunion est à cinq heures* ⁵ الاجتماع في الساعة الخامسة
2. *Et pourquoi êtes-vous en Portugal ? / فلماذا أنت في البرتغال ؟ (TC⁶)*
3. *Les Russes ne firent aucune attention à l'état où nous étions* / ولم يُعبر الروس لحالنا (TC) أي التفاتة
4. *Pangloss était au milieu de sa phrase, quand le familier fit un signe de tête à son estafier* / وكان بنغلوس لم يكمل بعد جملته حين أوما المأمور برأسه لتابعه المسلح (TC)

Dans les exemples précédents tirés de notre corpus français *Candide*, la traduction arabe faite par Taïeb Ben Rejeb suit la phrase française. Cette traduction fait apparaître les différences suivantes :

- Dans la première phrase, le verbe *être* est suivi d'une préposition qui à son tour, est suivie d'un complément circonstanciel de temps. Ce verbe est traduit par une phrase nominale dont l'attribut est un syntagme prépositionnel comportant une préposition et un nom marqueur de temps.
- Dans la deuxième phrase, le verbe *être* suivi d'un groupe prépositionnel remplissant la fonction d'un complément circonstanciel de lieu est aussi traduit par une phrase nominale contenant un attribut en syntagme prépositionnel.
- Dans la troisième phrase, le verbe *être* (dans « l'état où nous étions ») n'est pas présent dans la traduction arabe. Le traducteur⁷ n'a accordé aucune importance au contexte dans lequel le verbe *être* est mentionné et l'a considéré comme une épithète. Le traducteur a aussi supprimé une proposition relative et n'a pas mentionné la notion de passé.
- La situation fictive dans l'expression gallicisme « être au milieu de sa phrase » est bien rendue en arabe par le verbe *'akmala = terminer* précédé par le verbe *kāna* exprimant la notion du passé (formulée en français par l'utilisation de l'imparfait)

⁵ C'est mon propre exemple.

⁶ Il s'agit de la traduction du roman *Candide* (désormais TC).

⁷ Taïeb Ben Rejeb a traduit *Candide* en 1998.

et la négation de (lam) suivie par le mot « ba^Cd= pas encore ». Le traducteur a choisi de remplacer la signification des mots français (au milieu) par (ne pas encore terminer). La phrase que le traducteur a traduite en arabe (w/ *kāna* (être au passé)/ Pangloss/ lam+ yukmil +ba^Cd (ne + terminer + encore)/ ġumlatahu (sa phrase)/ ħina...) donne en français : « Pangloss n'avait pas encore terminé sa phrase quand... ».

Les structures propres à l'arabe et traduites en français seront examinées au chapitre consacré à l'arabe.

Les verbes attributifs (être, faire, ...) indiquent le passage à un autre état (devenir, tomber), le fait de rester dans le même état (demeurer, rester) ou le fait d'être en apparence dans un état (paraître, sembler).

S'ajoute au verbe « être » une autre acception qui est celle de la signification de l'appartenance ou du renvoi à la source. L'exemple suivant constitue un cas d'appartenance ; l'équivalent en arabe ne contient pas qu'une phrase nominale et l'idée de l'appartenance est incluse dans la préposition (li) :

Il demanda de quel maître étaient les deux premiers. " Ils sont de Raphaël, dit le sénateur (TC)

فسأل لامي أستاذ من أساتيد الرّسم ذانك الأولان، فأجاب السيناتور بقوله : هما لرفائيل

Il s'agit de savoir si le verbe *être* peut avoir des acceptions autres que le verbe *kāna*. La réponse se trouve dans la traduction de « Candide ». Le traducteur utilise comme équivalent du verbe *être* des verbes comme *'aṣbaḥa* (exemple 1), *'aḍḥā* (exemple 2), *bāta* (exemple 3), *ṣāra* (exemple 4) ou *mā dāma* (exemple 5).

Le choix du traducteur suit l'interprétation de la phrase contenant le verbe *être*. Ce dernier peut être en concomitance, en postériorité ou en antériorité par rapport au verbe principal de la phrase. C'est ce que montrent les exemples suivants extraits de la traduction de « Candide » :

1. On me fit cette opération avec un très grand succès, et j'ai été musicien de la chapelle de Mme la princesse de Palestrine.

وقد أجريت عليّ تلك العمليّة بنجاح باهر، فأصبحت منشداً في جوق مصّلى السيّدة أميرة فلسطين

<p>2. <i>Quelques éclats de pierre avaient blessé Candide ; il était étendu dans la rue et couvert de débris</i> <i>وجرحت بعض الشظايا من الحجارة كنديد فأضحى ممدداً في الشارع وقد غطاه الركام</i></p> <p><i>Dès qu'il fut à Venise, il fit chercher Cacambo dans tous les cabarets, dans tous les cafés, chez toutes les filles de joie, et ne le trouva point</i> <i>وما إن أضحى في مدينة البندقية حتى أرسل في طلب ككمبو في سائر الخمارات وفي سائر المقاهي وعند سائر بنات الهوى فلم يعثر عليه البتة</i></p>
<p>3. <i>le vaisseau fut assailli de la plus horrible tempête à la vue du port de Lisbonne.</i> <i>وباتت السفينة عرضة لأعنف العواصف على مرأى البصر من ميناء لشبونة</i></p>
<p>4. <i>Candide, tout stupéfait, ne démêlait pas encore trop bien comment il était un héros</i> <i>وهو ما يزال مندهشا مما حصل، كيف صار بطلا</i></p>
<p>5. <i>on les respecte quand elles sont belles, et on les jette à la voirie quand elles sont mortes.</i> <i>نحترمهن ما دمن جميلات ونرمي بهن في مصب القمامة حين تمتن</i></p>

Pour illustrer la signification du changement formulée par le verbe (*être*) et son contexte, nous reprenons l'exemple (1) où l'équivalent arabe *'aṣḥaḥa* s'avère nécessaire pour exprimer un tel changement d'état.

Le verbe *être* change donc de signification selon le contexte. L'exemple (5) montre que le sens de l'état est stable sur une période déterminée car une condition est réalisée (on les respecte tant qu'elles sont en vie). Cette condition doit être exprimée en arabe et le verbe *mā dāma* est le plus approprié.

Dans le corpus, le verbe « être » est le plus souvent utilisé comme auxiliaire dans les formes passives :

<p><i>Comment Candide fut élevé dans un beau château, et comment il fut chassé d'icelui</i> <i>كيف نشأ كنديد في قصر رائع وكيف طرد منه</i></p>
<p><i>si je retourne en Portugal, j'y suis brûlé</i> <i>وإذا ما عدت إلى البرتغال فلا مناص من أن أحرق</i></p>

En dehors de ces utilisations passives, le verbe *être* est utilisé dans d'autres structures :

- Etre + nom : *c'est l'amour* *إنه الحب*
- Etre + préposition : *Avez-vous jamais été en France... ?* *هل سبق أن زرت فرنسا... ؟*
- Etre + verbe : *le reste de son arbre généalogique avait été perdu par l'injure du temps*
أما ما بقي من شجرته العائليّة فقد ضاع بفعل الزمن
- Etre + expression : *Il en sera ce qui pourra* *فليكن ما يكون*

ou à la forme impersonnelle (Il impersonnel + être) traduit avec/ sans la présence de *kāna*

<i>Il n'était pas facile d'aller à la Cayenne</i>	ولم يكن الذهاب إلى كيانا بالأمر اليسير
<i>il est impossible d'exprimer quelle en était la matière</i>	ومن المحال الوقوف على المادة التي عمل منها

Dans la traduction de Candide faite par Taïeb Ben Rejeb, l'équivalent de ce verbe prend une forme variable : une phrase verbale avec le verbe *kāna* (n°1 et n°6), une phrase nominale sans le verbe *kāna* (n°2) et le verbe *kāna* avec un verbe dérivé d'un nom suivant le verbe *être* en français (n°3, n°4 et n°5).

1. <i>ses palefreniers étaient ses piqueurs</i>	وكان سواس خيله طراد طرائده
2. <i>ce sont des ombres à un beau tableau</i>	وأنته ظلال في لوحة زيتية رائعة
3. " <i>Et où est le révérend père provincial ? dit Cacambo. – Il est à la parade après avoir dit sa messe, répondit le sergent</i>	قال ككمبو : وأين هو أب المقاطعة الموقر ؟ فأجاب العريف قائلاً: ذهب ليحضر استعراضا للعسكر بعد أن أدى صلاة القداس
4. <i>Le roi des Bulgares passe dans ce moment, s'informe du crime du patient ; et comme ce roi avait un grand génie, il comprit, par tout ce qu'il apprit de Candide, que c'était un jeune métaphysicien, fort ignorant des choses de ce monde</i>	وحصل أن مرّ في هذه الأونة ملك البلغار فسأل عن جنابة ذلك المحكوم عليه بالإعدام. وبما إن الملك كان يحظى بعبقريّة فذّة فقد أدرك بكل ما علم عن كنديد أنه قتي يشغل بالماورانيات، جاهل جهول بأمور الدنيا
5. <i>Les deux étrangers sont introduits au milieu de deux files de soldats ; le commandant était au bout</i>	وادخل الغريبان بين صفين من الجند في آخرهما كان يقف الرائد
6. <i>Candide écoutait attentivement, et croyait innocemment ; car il trouvait Mlle Cunégonde extrêmement belle, quoiqu'il ne prît jamais la hardiesse de le lui dire. Il concluait qu'après le bonheur d'être né baron de Thunder-ten-tronckh, le second degré de bonheur était d'être Mlle Cunégonde</i>	وكان كنديد يستمع إليه بانتباه ويصدق به بسذاجة إذ كان يجد الأنسة كونيكند فائقة الحسن بالرغم من أنه لم يجروء على أن يبوح لها بحكمه ذاك قط. وكان قد انتهى إلى أنه بعد السعادة المتمثلة في أنه ولد بارونا من تندر - تان - ترنخ، تكون المنزلة الثانية من السعادة متمثلة في أن يكون المرء الأنسة كونيكند نفسها

Plusieurs notifications sont à démontrer en analysant la traduction de l'un des exemples ci-dessus et numérotés (1-6) :

La phrase n°6 est la plus problématique des phrases données en exemple car deux verbes *être* sont présents dans la phrase de départ (français). L'imparfait du verbe *être* est normalement rendu par la forme suffixée de *kāna* mais dans cet exemple, la forme préfixée du verbe *kāna* dans la traduction arabe reflète la continuité de l'état : « avoir la beauté comme celle de Mlle Cunégonde incarne le bonheur ». La double utilisation de *kāna* à la

forme préfixée dans la même phrase était une image très proche de la signification du texte de départ.

La construction « être dans un état » a été traduite par un seul mot :

Les Russes ne firent aucune attention à l'état où nous étions ولم يُعر الروس لحالنا أي التفاتة

Dans ce dernier exemple, traduire « être dans un état » par une construction comprenant le verbe *kāna* est plutôt recommandé mais le traducteur a opté pour un seul mot *ḥālina* exprimant parfaitement la signification « notre état ».

La comparaison de la langue arabe et du français permet de constater que les attributs du sujet sont repérés sur deux niveaux de structures selon la nature du sujet :

- 1- Un sujet dans une phrase nominale composée de deux éléments nominaux *mubtada'* « support d'attribution » et *ḥabar* « attribut ».
- 2- Un sujet accompagné des verbes *kāna* et ses analogues, ainsi que les verbes d'imminence *'af'āl l-muqāraba* que nous allons étudier en détail plus loin.

2. L'attribut du complément d'objet

Avant d'étudier les verbes à complément attributif, il convient de se pencher sur l'objet (en français et en arabe) et l'attribut français/arabe. Afin de traiter la question de l'attribut, nous définissons sa nature (nom, pronom, adjectif, infinitif ou participe), la fonction du référent (attribut de l'objet ou du sujet), son accord et sa place par rapport au verbe et au complément, ainsi que le mode d'appartenance à l'attribut (liaison directe ou indirecte).

L'objet de l'attribut

Nous présentons ci-dessous l'objet pour mieux cibler les différents types de construction de la phrase et présenter l'ambiguïté entre l'objet et l'attribut.

L'objet : nature grammaticale possible

Nilsson-Ehle (1953 : 124) propose un classement selon la nature de l'objet. Ce classement est le plus exhaustif que d'autres classements proposés :

L'objet qu'un attribut décrit peut être :

1. un substantif : *rendre une chose facile, rendre un homme heureux*
2. un pronom personnel : *on le fit prisonnier*
3. un pronom réfléchi : *se faire prêtre, se croire perdu*
4. un pronom démonstratif : *vous appelez cela du café ?*
5. un pronom déterminatif : *on appelle traître celui qui trahit ; je trouve intéressant ce que vous dites*
6. un pronom relatif : *cet homme, que vous croyez innocent...*
7. un pronom interrogatif : *qui a-t-on élu président ?*
8. un pronom indéfini : *je voudrais pouvoir appeler quelqu'un mon ami*
9. un infinitif : *je crois nécessaire d'y insister*
10. une proposition complétive : *je trouve singulier qu'il soit absent*

Un verbe transitif peut avoir un objet direct appartenant à plusieurs catégories grammaticales (substantif, pronominal ou bien un relatif) (par exemple, le verbe *dire*). Le verbe *savoir* a un objet pronominal plutôt qu'un substantif comportant un attribut : *je le*

savais difficile (*je savais Pierre difficile*⁸). Le complément d'objet du verbe *sentir* est par contre plutôt pronominal. Exemple : *Je me sens fatigué*. Cependant, les cas où un substantif vient en complément existent toujours. Exemple : *Je sentais Bernadette inquiète*. *L'Essai de Grammaire de la Langue Française* (désormais EGLF) fait état de trois catégories grammaticales de l'objet : un substantif nominal, un pronom et un convalent (une proposition subordonnée).

Le Bidois (1966 : 221) considère que l'objet peut être tout simplement un pronom, un nom ou un nominal. Le pronom objet peut être personnel ou conjonctif.

Enfin, il y a « ayance réceptive » quand un objet est suivi d'un attribut. Nilsson-Ehle adopte cette dénomination quand il parle du complément d'objet direct qui pour saturer le verbe, doit être suivi d'un attribut. Il utilise la désignation « ayance pleine » pour parler d'un complément d'objet direct qui n'a pas besoin d'attribut pour arriver à son sens plein.

Notons que les catégories grammaticales de l'objet sont aussi variées en arabe qu'en français.

Natures différentes du complément d'objet direct (désormais COD) en arabe suivi par un complément attributif (désormais CA)

Le complément prend plusieurs formes en arabe : un groupe nominal, un groupe pronominal (joint ou caché), une proposition relative, une proposition conjonctive complétive ou une proposition verbale.

- COD nominal + CA nominal (cas N°1)
- COD nominal + CA pronominal (cas N°2)
- COD nominal + CA proposition relative (cas N°3)
- COD nominal + CA proposition verbale (cas N° 4)
- COD pronominal joint + CA nominal (cas N° 5)
- COD pronominal joint + CA pronominal séparé (cas N°6)
- COD pronominal + CA proposition relative (cas N° 7)
- COD pronominal + CA proposition verbale (cas N°8)
- COD pronominal + CA proposition nominale (cas N°9)
- COD pronominal démonstratif + CA nominal (cas N°10)

⁸ Il y a un doute sur la grammaticalité de cette phrase.

- COD pronominal relatif + CA nominal (cas N° 11)
- COD + CA = proposition introduite par 'anna (cas N°12)

Dans les phrases 13- 14, le verbe est un transitif à un seul complément dont la nature est propositionnelle verbale ou relative (voir classement ci-dessous).

Cas	I	II	Exemple
1.	COD nominal مفعول به مصرح	CA nominal مفعول إسنادي مصرح	(Cor. 17/ 29) <i>ولا تجعل يديك مغلولة إلى عنقك</i> <i>wa-lā taḡḡal yadaka maḡlūlatan 'ilā ʿunuqika</i> « Ne place point ta main fermée à ton cou (pour ne point donner) »
2.	COD nominal مفعول به مصرح	CA pronominal مفعول إسنادي ضمير منفصل	حسبت الكنز إياه <i>ḥasibtu al-kanza 'iyyāhu</i> « Je le croyais (être) le trésor »
3.	COD nominal مفعول به اسم مصرح	CA proposition relative مفعول إسنادي جملة صلة الموصول	حسبت فلانا من قتل <i>ḥasibtu fulānan man qutila</i> « J'ai cru que c'était X qui avait été tué »
4.	COD nominal مفعول به اسم مصرح	CA proposition verbale مفعول إسنادي جملة فعلية	يحسبون الأحزاب لم يذهبوا (Cor. 33 / 20) <i>yaḥsabūna al-'aḥzāba lam yaḏhabū</i> « (Ces gens) comptent qu les Factions ne sont pas parties »
5.	COD pronominal مفعول به ضمير متصل	CA nominal مفعول إسنادي مصرح	حسبتهم لؤلؤا منثورا (Cor. 76 / 19) <i>ḥasibtahum lu'lu'an manṭūra</i> « Tu les croirais perles détachées »
6.	COD pronominal مفعول به ضمير متصل	CA pronominal مفعول إسنادي ضمير منفصل	حسبته إياك / أعطيته إياك <i>ḥasibtuhu 'iyyāka/a ʿṭaytuhu 'iyyāka</i> « J'ai cru que c'était toi / je te l'avais donné »
7.	COD pronominal مفعول به ضمير متصل	CA proposition relative مفعول إسنادي جملة صلة الموصول	ظننتك من سرق الكنز <i>ẓanantuka man saraqā al-kanza</i> « J'ai cru que c'était toi qui avais volé le trésor »
8.	COD pronominal مفعول به ضمير متصل	CA proposition verbale مفعول إسنادي جملة فعلية	حسبتك لن تخرج <i>ḥasibtuka lan taḥruḡa</i> « J'ai cru que tu n'allais pas sortir »
9.	COD pronominal مفعول به ضمير متصل	CA proposition nominale الجملة الاسمية	ظننت زيدا أخته متزوجة <i>ẓanantu zaydan 'uḥtuhu mutazawīḡatun</i> « J'ai cru que la sœur de Zayd était mariée »
10.	COD démonstratif مفعول به اسم إشارة	CA nominal مفعول إسنادي مصرح	اجد هذا الامتحان سهلا <i>'aḡidu hādā al-'imtiḥān saḥlan</i> « Je trouve cet examen facile » (Cor. 2 / 126) رب اجعل هذا بلدا آمنا <i>rabbi 'iḡḡal hādā baladan 'āminan</i> « Seigneur !, fais de cette (ville) une ville

			sûre ! »
11.	CO proposition relative مفعول به جملة موصولة	CA nominal مفعول إسنادي مصرح	<p>انا جعلنا ما على الأرض زينة لها (Cor.18 / 7)</p> <p>'innā ǧaʿalnā mā ʿalā l-'arḍi zīnatan lahā</p> <p>« Nous avons fait de ce qui est sur la terre une parure pour elle »</p> <p>حسبت ما آل إليه أسوأ حالاته</p> <p>ḥasibtu mā 'āla 'ilayhi 'aswa'a ḥālātihī</p> <p>« J'ai cru qu'il était dans le pire des cas »</p>
12.	la proposition de la conjonction de ('an) prend la fonction du complément سدت مسد المفعولين جملة أن واسمها وخبرها		<p>فيحلفون له كما يحلفون لكم ويحسبون أنهم على شيء (Cor. 58 / 18)</p> <p>fa-yaḥlifūna lahu kamā yaḥlifūna lakum wa-yaḥsabūna 'annahum ʿalā šay'in</p> <p>« Ils Lui feront serment comme ils vous font serment, alors qu'ils croient être dans le vrai »</p>
13.	la proposition verbale a le rôle du complément سدت مسد المفعول الجملة الفعلية		<p>(Cor. 75 / 3) أيسب الانسان الن جمع عظامه</p> <p>'ayaḥsabu al-'insānu 'allan naǧmaʿa ǧiẓāmahu</p> <p>« L'homme, croit-il que Nous ne rassemblerons pas ses ossements ? »</p>
14.	la proposition du pronom relatif prend le rôle du complément سدت مسد المفعول جملة صلة الموصول		<p>(Cor. 43 / 12) وجعل لكم من الفلك والأنعام ما تركبون</p> <p>wa-ǧaʿala lakum mina al-fulki wal-'anʿāmi mā tarkabūna</p> <p>« (c'est) Lui qui ... vous a donné dans le vaisseau et dans les chameaux ('an'am) ce sur quoi monter »</p>

Tableau (1)- les différents types du complément avec les exemples (traduction des versets coraniques : Blachère 1980)

Objet implicite / explicite en français et en arabe

L'objet peut demeurer implicite et non projeté dans la structure (transitif- intransitif).

Exemple : *ce gouvernement rend malheureux*. Il peut aussi se réaliser explicitement.

Exemple : *il pianote la réponse sur son ordinateur* (sens figuré ou usage littéraire).

Un attribut de l'objet peut ne pas avoir d'objet exprimé, avoir un pronom relatif d'objet ou un objet pronom personnel réfléchi qui provoque l'ambiguïté entre un attribut du sujet et un attribut de l'objet. Cependant, le référent de l'objet absent peut être identifié grâce à l'énoncé et à son contexte.

Pour Nilsson-Ehle, l'objet peut parfois ne pas être exprimé. Exemple : *l'amour rend heureux* (EGLF III : 1969 : 173). Dans cette phrase, l'objet sous-entendu a un caractère indéterminé (l'homme en général), alors que dans *on dirait une ruine/ on dirait toi*, une personne ou une chose particulière figure dans le contexte.

Grevisse (2001 : 459) relève trois types d'objet :

1) l'objet est un pronom sans antécédent (un renvoi à la situation générale) (Exemple : *la trouver mauvaise*) ; 2) le pronom personnel objet direct peut être réfléchi⁹ (Exemple : *elle se croit intelligente*) ; 3) un attribut construit sans objet direct explicite. Grevisse explique que l'on trouve parfois des attributs construits sans objets directs explicites (Exemple : *...avec une persévérance et un courage qui laissent confondre*).

Le cas du verbe *dire* est particulier car il s'emploie au conditionnel (ou au subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel) et est accompagné d'une suite nominale directe qui ressemble à un attribut (mais sans objet direct). Exemple : *on dirait un fou*. Sur le modèle de *dire*, nous trouvons parfois des constructions semblables avec les verbes *jur*, *croire*, *penser*. Exemple : *à voir son visage de cire sous la haute coiffe blanche, on jurait une riche bourgeoise/ regarde-le, on croirait son père*. En dehors du conditionnel, ces constructions semblent très rares.

D'après Le Goffic (1993 : 277), l'objet peut parmi d'autres, être non exprimé. Il se tire alors du contexte (quelqu'un, des gens= actant non spécifié, inconnu et/ ou de peu d'intérêt). C'est ce que note aussi Blanche-Benveniste¹⁰ (1991) : « *l'ensemble de la construction participe dans la définition de la dénotation de l'objet direct, si bien que c'est le contexte qui détermine si la propriété peut fonctionner en tant qu'attribut....* ».

Les facteurs favorisant l'absence du complément avec un verbe transitif, sont nombreux.

Roderge (2002 : 4-5), citant Larjavaara, énumère huit facteurs différents :

- le complément est propositionnel
 - « *Monsieur le commissaire, vous me trouvez certainement très bavarde* ».
 - *il trouvait*¹¹
- le référent est non humain mais non spécifique
 - Shakespeare, je connais (l'œuvre)/ Shakespeare, je le connais (l'homme)*.
- il y a un pronom datif

⁹ Avec *vouloir*, la construction non réfléchie n'est pas discutée. *Se vouloir* avec un attribut est signalé dans quelques dictionnaires récents. Ordinairement, *se vouloir* concerne une qualité à laquelle on tend ou une apparence que l'on cherche à donner de soi. Le sujet peut être un nom de personne ou un nom de chose supposant un acteur humain. (sujet humain = ... *elle se voulait si différente de son père...*) (sujet non humain = *une institution qui se veut pacifiste*)

¹⁰ Cité par Guimier (1999 : 71).

¹¹ La réponse donnée par l'auteur ne nous semble pas correcte, nous proposons (je trouve en effet).

As-tu envoyé ton livre à Paul ? oui, je le lui ai envoyé/ *oui, je l'ai envoyé/ oui, je lui ai envoyé.

➤ le référent est de la troisième personne

... le psy reste un psy. Il écoute. Il désangoisse.

➤ désactualisation et utilisation du présent générique

L'être humain a toujours accumulé/ on voit bien que ce n'est pas lui qui lave.

➤ emphase sur le procès (négation, ça sujet, habituel)

Je m'étais bien juré de ne plus tuer avec lui/ ça canardait dans tout l'étalage/ mais tu assassines ! tu es une criminelle.

➤ enchaînement de verbes

Il tente de calmer les tensions. Il apaise, il panse, il laisse entendre.

➤ infinitif

Nous avons essayé, patiemment, de le convaincre.

L'opération d'omission est possible pour l'objet français. En arabe, il en va de même. ex. 'akala wa-šariba « il a mangé et bu ». Dans le contexte, cet objet reste aussi un référent indiquant la présence de ce complément. Dans l'exemple *hal ra'ayta 'aḥmad ? naCam ra'aytuḥu* « Est-ce que tu as vu Ahmad ?oui, je l'ai vu » la présence du complément dans la réponse est prévue et connue par rapport à l'indice mentionné dans la question, mais les grammairiens mentionnent également *naCam ra'aytu*.

L'ellipse du complément est justifiée, selon Ibn Hišām 'Al-'Anšārī (m. 761/1360) (1979 : 2/184) par :

- « Raison esthétique » ¹² وما ودعك ربك وما قلى (Cor. 93 : 3) *wa-mā waddaḳka rabbuka wa-mā qalā* « ton Seigneur ne t'a ni abandonné ni haï / trad. Blachère »

- « Raison sémantique » : le complément est très connu كتب الله لأغلبنا انا ورسلي (الكفار) (Cor. 58 :21) *kataba allāhu li-'aḡlibanna anā wa-rusulī* « Allah a écrit : « certes, Je vaincrai, Moi et mes Apôtres ! / trad. Blachère ».

¹² L'origine est « *wa-mā qalāka* »

La phrase est douteuse dans le cas où on ne respecte pas l'accord au féminin. Mais la tradition linguistique arabe médiévale, suivie en cela par les grammairiens modernes et les travaux linguistiques contemporains, préfèrent laisser *kāna* au masculin à cause de la séparation entre *kāna* et son support d'attribution puisque le groupe prépositionnel « attribut » s'intercale entre les deux.

Ressemblance entre un complément d'objet et un attribut

Comme le signalent Arrivé et al. (1986), l'attribut partage avec le complément d'objet « *des propriétés en nombre suffisant pour en faire un élément appartenant au syntagme verbal* ». Cette correspondance commune justifie l'ambiguïté entre les deux constituants de la phrase : le complément et l'attribut.

Arrivé et al. (1986) notent qu'un attribut et un complément d'objet ont des points communs :

- Ils se placent régulièrement après le verbe.
- Ils sont soumis à des phénomènes de pronominalisation :
 - Interrogatif : *tu fais tes devoirs/ que fais-tu ?- tu deviens un médecin/ que deviens-tu ?*
 - Relative (que) : *je vois un homme/l'homme que je vois- je suis le responsable/ le responsable que je suis*
 - Pronom partitif (en) : *j'ai un travail/ j'en ai- c'est du tabac/ c'en est*
 - Pronom (le) : *je verrai le maire/ je le verrai- je serai maire/ je le serai*

Trois divergences entre le complément et l'attribut ont été remarquées :

- Contrairement au complément, l'attribut peut être permuté.
- L'objet est déterminé, ce qui n'est pas le cas de l'attribut.
- Contrairement à l'attribut, le complément accepte l'ellipse : *Pierre chante/*Pierre est.*

L'attribut de l'objet (A.O.) en français

Vers une définition unifiée

Les grammairiens ne cessent de trouver des définitions à l'attribut en français, toutes aussi différentes les unes que les autres. Malgré toutes ces définitions, une idée essentielle demeure : l'attribut doit exprimer, par rapport au sujet ou à l'objet, une caractérisation propre, une identification, une qualification ou une classification (appartenance à une classe). La plupart du temps, l'attribut de l'objet doit se rapporter au complément d'objet direct d'un verbe transitif, alors que le complément d'objet indirect d'un verbe transitif ne sert absolument pas à former un attribut de l'objet. Nous classons ci-dessous les définitions que les dictionnaires donnent du mot *attribut* (le

dictionnaire de linguistique, le Robert et un dictionnaire de grammaire). Nous étudions ensuite les points communs entre les définitions données afin d'arriver à une définition globale.

Les définitions de l'attribut données par tous les ouvrages de grammaire et de linguistique peuvent être classées en trois catégories :

- a. La définition est simple et dans une seule direction (\rightarrow).
- b. La définition est bijective (\leftrightarrow).
- c. La définition est bijective mais complexe en même temps ([\leftrightarrow]).

La définition la plus simple du mot *attribut* est celle du dictionnaire général « Le Robert » (2004) : « *terme relié au sujet ou au complément d'objet par un verbe d'état* ». Cette définition va dans un seul sens, à savoir : « donner un adjectif à un mot par rapport à un autre ».

Pougeoise (1998 : 61) donne la même définition (\leftrightarrow) mais distingue d'emblée deux sortes d'attributs : l'attribut du sujet et l'attribut du complément d'objet. La définition du mot est laissée pour plus tard (selon le cas). Cet auteur ne donne pas de définition unissant les deux types d'attribut (avant de les distinguer).

La deuxième définition, qui est la plus fréquente, consiste à présenter un mot au travers de sa relation avec un deuxième mot [voir Dubois et al. dans le *Dictionnaire de linguistique* (2001 : 58)]. D'après ces auteurs, l'attribut est « *la manière d'être ou la qualité dont l'énoncé reconnaît l'appartenance à quelqu'un ou à quelque chose par le moyen d'un verbe exprimé ou sous-entendu* ». L'attribut peut être un attribut du sujet ou un attribut d'un complément d'objet direct quand dans le cas de l'attribut du sujet, il est placé après les verbes *être, sembler, paraître* (exemple *Il semble bon*) et après des verbes comme *devenir, appeler, avoir, choisir, connaître, consacrer, couronner, créer, croire, déclarer, dire, élire, estimer, faire, instituer, juger, nommer, ordonner, proclamer, rendre, réputer, saluer, savoir, trouver, vouloir* (pour l'attribut du complément). Exemple *je le juge coupable*. Ici, la fonction de l'attribut reste la même par rapport à son support : la qualité de nom/ attribut est rapportée au nom/ référent par l'intermédiaire d'un verbe.

Wagner et al. (1962 : 66) décrivent le substantif attribut qui se rapporte à un complément d'objet comme un premier choix. Ils ajoutent que l'adjectif, en fonction

d'attribut, fait partie d'une phrase où un jugement prédicatif est posé. L'adjectif évoque une qualité qu'on reconnaît appartenir à une personne, à une chose qu'on lui attribue.

Baylon et Fabre (1978 : 185) définissent quant à eux l'attribut de l'objet comme une fonction par laquelle « *on attribue une qualité ou une manière d'être à un substantif qui est complément d'objet du verbe principal* ».

Selon Riegel et al. (1994/2007 : 239), l'attribut du complément d'objet (a.c.o) se définit par une double propriété car 1) il ne fait pas partie du groupe nominal C.O.D et 2) il entretient avec le complément d'objet N1 le même rapport qu'un attribut du sujet avec le sujet dans la phrase N1- être- X. La phrase *il a trouvé ton projet irréaliste* établit donc entre l'objet et son attribut une relation paraphrasable par *ton projet est irréaliste*.

Pour Arrivé et al. (1986 : 83), les définitions traditionnelles de l'attribut se caractérisent généralement par la priorité qu'elles accordent à la relation qu'il entretient avec le sujet. Dans cette perspective, l'attribut indique la « manière d'être du sujet » avec un verbe appelé « verbe d'état » ou parfois « verbe attributif ». Ces auteurs précisent qu'il s'agit dans d'autres cas d'un attribut de l'objet et que « *lorsque la relation attributive s'établit non plus avec le sujet, mais avec l'objet du verbe de la phrase, on parle d'attribut du complément* » (1986 : 87).

La troisième définition est un schéma qui représente une relation entre deux mots dans une construction complexe. Prenons par exemple le cas de la construction à attribut de l'objet. La caractérisation de l'objet par son attribut est toujours le propos de l'énoncé et peut induire des effets de sens variés par rapport au reste de la phrase : état de l'objet dans une circonstance donnée, datation d'un événement ou état résultatif de l'objet à l'issue d'un procès.

Par ailleurs, Le Goffic (1993 : 287) remarque que l'analyse par attribut de l'objet suppose une configuration lexicale particulière (type de verbe introducteur, adjectif), ainsi que certaines conditions de détermination de l'objet (généralement avec un article défini, ou équivalent). Riegel cité dans Rémi-Giraud (1991) montre pour sa part que la structure attributive produit un effet de « *dissociation entre un objet de pensée et l'attribution d'une caractérisation à cet objet* ». Blanche-Benveniste (1991) considère que l'attribut est vu comme consubstantiel de sa base (sujet ou complément du verbe); une propriété morphologique (éventuel accord en genre et en nombre entre l'attribut et sa base) et un statut syntaxique privilégié pour le verbe qui l'introduit. Leeman (2001) donne une

« définition préalable » des constructions dites « prédicat de l'objet ¹³ » en disant qu'« elles ont en commun le fait d'être associées au complément d'objet dans le groupe verbal de telle sorte qu'elles ne forment pas avec ce complément d'objet un constituant, ce qui se repère au fait qu'elles restent en dehors de lui lors des tests de pronominalisation, relativisation, passivation ». Muller (2001) définit lui la construction attributive comme « une construction qui comporte simultanément un objet direct et un adjectif attributif ».

Wilmet (1997 : 518) est le seul à considérer que l'attribut de l'objet est une sorte d'apposition. Il indique à propos de la prédication seconde que l'attribut du complément d'objet est rassemblé avec d'autres notions de même nature que les « appositions », l'apposition pouvant être nominale, adjectivale, verbale ou sous-phrastique.

L'apposition nominale désigne des appositions directes à l'objet premier des verbes (*voir, croire, promouvoir, appeler*¹⁴, *élire, imaginer, juger, nommer, rendre, savoir, trouver,...*), des appositions indirectes pour les verbes (*aimer comme, prendre pour, traiter de*) et des verbes pronominaux (*se mettre à, se conduire en*).

L'apposition adjectivale (ainsi pour le cas du participe passé) : l'objectif est donner un caractère au référent *Pierre boit son café chaud/ Pierre a dix cravates rouges*.

L'apposition verbale désigne une apposition de l'infinitif *j'entends un bébé pleurer* ou du participe présent *j'ai rencontré Pierre sortant du cinéma*.

L'apposition sous-phrastique (les imbriqués avec *qui*) : c'est une attribution indirecte à lien pronominal, *j'entends un bébé qui pleure*.

Contrairement à Wilmet, Rooryck et Van Den Bussche (1988 : 69-85) constatent que la classe de l'attribut de l'objet ne risque guère d'être confondue avec l'apposition et que l'insertion de la virgule provoque les mêmes effets que la suppression de l'attribut du complément d'objet qui entraîne des modifications considérables au niveau du sens de la phrase. Rooryck et Van Den Bussche distinguent deux types d'attributs ; dans le premier, le complément d'objet direct et l'attribut forment une espèce de complétive réduite alors que dans le second, cette relation ne peut être rendue opérationnelle. Les verbes du type *rendre* et *nommer* n'ont pas cette relation avec la complétive.

¹³ Que Olsson nomme « complément prédicatif ».

¹⁴ Wilmet donne au verbe *appeler*, deux sortes d'interprétations : dénomination prédicative propre (*je m'appelle Socrate*) ou une dénomination prédicative commune (*j'appelle un chat UN CHAT*).

Ces différences ont toujours un axe principal : l'attribut est un mot qui associe quelque chose de nouveau à un autre mot et qui aura ainsi plus de dimension sémantique dans la phrase, et dans le contexte général.

L'attribut dans la phrase est un constituant informatif dont le rôle est de qualifier un autre élément de la phrase. Cet attribut a besoin d'un support d'attribution avec lequel il entretient une relation solide. Le support d'attribution varie en français entre le sujet et l'objet. Cette explication vaut aussi bien en arabe qu'en français. En français, la relation attributive est exprimée par les verbes attributifs (pour les attributs du sujet) et les verbes à complément attributif (pour l'attribut de l'objet). En arabe, les attributs du sujet se construisent avec les verbes du groupe (*kāna* et ses analogues) et les verbes d'imminence¹⁵, alors que les attributs de l'objet viennent avec les verbes de pensée (*ẓanna* et ses analogues).

La nature grammaticale de l'attribut de l'objet :

La fonction d'attribut du complément est la même lorsqu'elle est assumée par un adjectif ou par un équivalent. Malgré les restrictions sélectives de certains verbes, la nature de l'attribut fait preuve d'une variété catégorielle non négligeable. L'attribut peut être :

- I- Un adjectif ou un élément à valeur adjectivale (participe passé)
- II- Un substantif (ou un pronom)
- III- Une complétive (que)
- IV- Une relative
- V- Un infinitif (infinitif)
- VI- Un pronom réfléchi

Nilsson-Ehle (1941 : 45) examine le cas de *manger bien* et explique que les verbes qui expriment l'action de manger peuvent avoir des compléments indiquant la manière d'agir (*dîner rapidement ; manger gloutonnement*), mais aussi des compléments adverbiaux qui ne se rapportent qu'à la nourriture même. Le type d'adverbe le plus fréquent après des verbes à compléments attributifs est selon Nilsson-Ehle l'adverbe de quantité. Mais les adverbes qualificatifs y sont aussi représentés. *Dire, déjeuner, souper, dîner excellentement* ou *manger parfaitement* est parfaitement courant.

Nilsson-Ehle (1953 : 130) classe de l'attribut selon sa nature :

¹⁵ En général, les verbes de perception.

- 1- **l'attribut est un substantif** (*faire qn prisonnier*) **sans/avec article ou d'un pronom déterminatif** (*faire qn ministre, faire qn un ministre (son ministre, le ministre du roi)*)
- 2- **l'attribut est un nom propre** (*appeler qn Pierre*)
- 3- **l'attribut est un adjectif** (*rendre qn heureux*)
- 4- **l'attribut est un participe présent** (*je le crois mourant*)
- 5- **l'attribut est un participe passé** (*je le crois perdu*)
- 6- **l'attribut est un pronom personnel** (*on (l') aurait dit toi*)
- 7- **l'attribut est un adjectif ou pronom possessif**¹⁶ (*faire qn (le) sien*)
- 8- **l'attribut est un pronom déterminatif** (*il m'a fait celui que je suis*)
- 9- **l'attribut est un pronom relatif** (*elle est ce que Dieu l'a faite*)
- 10- **l'attribut est un pronom interrogatif** (*qui me croyez-vous ?*)
- 11- **l'attribut est un adjectif ou pronom indéfini** (*Dieu l'a fait tel*)
- 12- **l'attribut est adverbe de caractérisation** (*je la trouve très bien/ croire quelqu'un loin*)
- 13- **l'attribut est un complément de caractérisation introduit par une préposition** (*je le trouve d'humeur sévère ; je l'estime sans égal*)
- 14- **l'attribut est un infinitif** (*j'appelle cela travailler*)
- 15- **l'attribut de nature pronom démonstratif n'est pas exclu** (? ?¹⁷ *il l'a fait celui que vous voyez*)

Rooryck et Van Den Bussche (1988 : 69-85) se penchent brièvement sur la nature de l'attribut du complément d'objet qui, selon eux, n'est pas limité au groupe nominal et adjectif. Il peut être également un groupe prépositionnel et un complément absolu. Les verbes peuvent être complétés par des propositions relatives dites attributives.

Fournier (1998 :105) catégorise par contre les attributs de l'objet :

- 1- l'adjectif : *par là je me rendis **terrible** à mon rival* ou le participe passé : *je vous vois tout **ému***

¹⁶ Nilsson-Ehle (1953 :133) précise que ce cas demande une étude particulière. Il cite les verbes *faire, savoir, croire et sentir*. Il ajoute que dans les cas d'un tel attribut, l'objet est de préférence un pronom antéposé sinon on a affaire à une lourdeur que la juxtaposition de l'objet substantif et de l'attribut donne.

¹⁷ Phrase de grammaticalité douteuse, selon la convention.

- 2- l'adverbe de manière : *je suis ravi de vous trouver **debout** et de voir que vous vous portez mieux*
- 3- le groupe nominal, lui-même divisé en trois genres :
 - 3.1 GN à déterminant zéro : *ce qui est naturel aux animaux, nous l'appelons **misère** en l'homme*
 - 3.2 GN déterminé : *sa probité, sa bonne foi, sa modération le rendent **l'arbitre de tous les Etats qui environnent le sien***
 - 3.3 N propre : *Monsieur, n'est ce pas vous qui vous appelez **Sganarelle** ?*
- 4- le pronom : *cependant ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point **celui d'un autre***
- 5- la proposition relative : *voilà votre père **qui revient***¹⁸

D'après Le Goffic (1993 : 283), l'attribut est essentiellement un adjectif et un équivalent (dont l'adverbe de manière comme *bien, mal*), mais il peut être un participe en (-ant) ou un GN sans déterminant. Le déterminant peut aussi se rencontrer avec les superlatifs ex. *je rends qqn le plus heureux du monde.*

Guimier (1999 : 47) précise que « *les compléments attributifs de l'objet des verbes comme croire, estimer, juger, peuvent être de nature très diverse* ». Ils peuvent être :

Un adjectif	<i>Je te croyais jaloux</i>
Un participe passé	<i>Je savais la salle de musique du musée de l'Homme menacée et je proposais à tous nos amis de nous rejoindre dans notre combat de la garder</i>
Un syntagme prépositionnel locatif ou non	<i>Elle te croyait en bas On dit Paul sans scrupules Je ne te croyais pas sans savoir que ce travail est à finir pour demain</i>
Un syntagme nominal non-déterminé	<i>Les services des finances qui jugeaient pur gaspillage les 15 milliards de francs requis pour la liaison Rhône-Rhin</i>
Un syntagme adverbial	<i>Je vous croyais encore là bas</i>
Un syntagme nominal déterminé	<i>Il se croit très vite un paria de la lecture</i>
Ou les séquences à/ infinitif ou en train de / infinitif	<i>Je croyais ce travail à finir pour demain/ Je croyais la pluie en train de tomber</i>

Tableau (2)- les différentes catégories de l'attribut

¹⁸ Fournier cite Moignet (1976) qui considère (voici-voilà) comme un verbe formé sur l'impératif du verbe *voir*.

Peut-on classer toutes les sous-classes précédentes en deux catégories afin de simplifier le classement ?

- a- un statut simple : l'attribut peut être
 - 1- pro/nom
 - 2- adjectif/ppé/ppr
 - 3- autres : adverbes, infinitif
- b- un statut composé propositionnel : l'attribut peut être une proposition relative.

La réponse à cette question appartient au lecteur. Notre classement peut satisfaire celui qui souhaite une brève explication, alors que le classement de Nilsson-Ehle paraît le plus exhaustif de ceux que nous avons rencontrés.

En arabe, trois classes de catégories grammaticales de l'attribut (al-ḥabar) existent : mot unique avec l'exemple (a), quasi-propositionnel (circonstanciel/ prépositionnel) avec les exemples (c) et (d) et proposition verbale avec l'exemple (b).

- a- le froid était glacial كان البرد قارصا kāna l-bardu qāriṣān
- b- les vents continuent à souffler fortement ما تزال الرياح تعصف بشدة mā tazālu l-riyāḥu taʿṣifu bi-šidda
- c- les pans du vêtement¹⁹ étaient déchirés كانت أطراف الثوب ممزقة kānat 'aṭrāfu l-tawbi mumazzaqa
- d- il est devenu très triste أصبح في حزن شديد 'aṣbaḥa fī ḥuznin šadīdin
ton ami était chez nous كان صديقك عندنا kāna ṣadīquka ʿindanā

Types d'attributs : attribut du résultat ou attribut commun

Deux types d'attribut (attribut du sujet et attribut de l'objet) ont été relevés parmi toutes les définitions passées en revue. Ce classement semble fait par rapport au niveau de la fonction référentielle, mais d'un point de vue sémantique, l'attribut peut être soit un attribut de *résultat* soit un attribut de *caractéristique* (commun). Cette distinction est rarement prise en compte dans les différentes études mentionnées ci-dessus quand elle n'est pas complètement omise.

¹⁹ En arabe ancien, le mot الثوب veut dire *vêtement* mais en arabe actuel le mot signifie *la robe*.

L'attribut qui ne décrit pas l'état, le caractère, la qualification du mot auquel il se rapporte, indique le résultat d'une action modificatrice du verbe sur l'objet qui le fait entrer dans un autre état.

Plusieurs linguistes distinguent l'aspect caractéristique du résultatif. Nilsson-Ehle (1953) et Gross et Brunot (1953) distinguent deux types d'attributs : les résultatifs, et les non-résultatifs. Ils établissent un classement selon le sémantisme du verbe en s'appuyant sur la relation résultative ou non-résultative entre le verbe et le fait de l'attribution.

La signification caractéristique est d'abord relevée dans l'attribut du sujet. Exemple : *Jean est malade*. Le sens indiqué par l'attribut peut être bien sûr modulé par les éléments du contexte. C'est le cas de l'exemple : *D'avoir trop fumé, Jean est mort*.

Pour Buchard (2006 : 67-89), la structure à adjectif attribut du français n'est pas en soi résultative, en ce sens que l'adjectif attribut ne sert pas à évoquer un état en tant que résultat de l'action verbale. Elle s'appuie pour cela sur le fait qu'en français, les adjectifs attributs distinguent, le plus souvent, l'état du référent de l'argument interne concomitant au procès. Ils ne peuvent pas avoir une valeur d'état. Les adjectifs attributs ne peuvent donc avoir de valeur d'état résultant que si le verbe, par son sens lexical, marque un changement d'état comme dans *rendre* ou dans d'autres verbes suivis d'un élément attributif spécifiant l'état résultatif de leur objet à l'issue du procès dénoté. Exemple : *élire quelqu'un député, c'est faire qu'il soit député au moyen d'une élection*.

Des verbes comme *rendre* ont un sens lexical qui indique que « le référent du syntagme argument interne²⁰ » entre dans un nouvel état. Une valeur résultative ne peut être décelée que dans des occurrences où le verbe a perdu son sémantisme propre pour devenir une sorte de copule aspectualisée, marquant l'entrée dans un état. *Jean est devenu (un) médecin*.

Buchard précise que l'attribut est toujours attribut de l'argument interne d'un prédicat, à l'image de l'objet direct par rapport au verbe transitif. Cette contrainte syntaxique a un fondement sémantique : l'entité à laquelle nous attribuons un état sous la forme d'un adjectif attribut est fondamentalement un thème. Le constituant auquel se rapporte l'attribut doit donc être aussi associé à ce rôle sémantique. C'est le cas des sujets des verbes ou prédicats inaccusatifs, qui se rapprochent dans ce cas des objets directs des verbes transitifs qui autorisent un adjectif attribut portant sur leur objet.

²⁰ Buchard opte cette dénomination pour le complément auquel l'attribut réfère.

L'attribut indique donc l'un des deux états suivants : un état caractéristique ou un état résultatif. L'état caractéristique est « inné²¹ », alors que l'état résultatif est « acquis » et la conséquence d'un processus antérieur.

Ces états peuvent être durables et permanents ou provisoire. La détermination de cet aspect dépend du contexte dans le sens le plus général, linguistique, langagier et extralinguistique. Dans le contexte linguistique, la compréhension de la phrase peut être influencée par le lexique (verbe causatif, adverbe de temps, etc.). La présence d'un verbe causatif dans la phrase indique par exemple qu'il y a nécessairement une cause et un effet et qu'il y a une limite dans le temps car la durée est généralement caractérisée par les verbes. L'exemple *il s'est pris pour le roi* est l'expression d'un état qui est projeté dans le passé et qui est exprimé par le verbe conjugué au passé.

Le contexte extralinguistique intervient, si le contexte linguistique ne permet pas à définir le sens et si les limites sont déterminées ou indéterminées dans la phrase. Nos connaissances du monde déterminent aussi les limites.

Dans A- *cet enfant est hyperactif* /B- *je trouve Anne intelligente*, la manière d'être du référent (enfant (sujet)/ Anne (complément)) peut être durable (fixée) ou provisoire (changeante). Les indices contextuels dans le sens du lexique (temps présent du verbe) indiquent que leur état (*l'enfant hyperactif* et *Anne intelligente*) est une vérité générale et l'état est caractéristique. Cependant, les indices extralinguistiques peuvent changer l'interprétation des phrases A et B. Il serait possible de considérer l'état dans la première phrase comme état caractéristique parce qu'il s'agit d'un trouble du comportement de l'enfant.

Les indices extralinguistiques de la deuxième phrase (*je trouve Anne intelligente*) indiquent que l'état d'Anne (être intelligente) peut être caractéristique (Anne a la qualité « intelligente ») ou résultatif (je donne une qualité de plus à Anne d'être « intelligente »). Ce dernier cas fait référence à une situation où Anne se montre intelligente face à ce genre de problème. Le passé d'Anne peut nous indiquer que son intelligence est un fait et non un état passager.

Par contre, la phrase suivante *la terre est ronde* indique que l'attribut donne le caractère « ronde » à son référent (la terre) ; nos connaissances du monde nous orientent alors vers un état permanent et fixé.

²¹ L'état caractéristique inné et l'état résultatif acquis indiquent l'état d'un être humain et quant à un changement d'état d'un objet, nous pouvons utiliser l'état initial et l'état final.

Autres types d'attribut de l'objet

Comme pour l'attribut du sujet, Guimier (1999 : 27) distingue deux grands types d'attribut de l'objet : **le complément attributif** et **le modifieur attributif**.

Le complément attributif est un constituant distinct de l'objet direct. C'est un complément du verbe au même titre que l'objet direct. Le modifieur attributif a un statut de constituant accessoire.

Contrairement aux modifieurs attributifs, les compléments attributifs sont des compléments qui entretiennent avec le verbe un lien étroit. Un modifieur attributif de l'objet peut potentiellement apparaître à droite de n'importe quel verbe transitif, alors que seule une liste de verbes relativement fermée accepte un complément attributif.

Cette différence syntaxique est relayée par une différence interprétative importante. Dans un énoncé comportant un modifieur attributif, l'attribut exprime généralement l'état dans lequel se trouve l'objet où a lieu le procès.

La paraphrase standard des énoncés qui comporte un modifieur attributif est de type *N0 V N1 quand N1 être X*. Les constructions à attribut de l'objet de verbes comme *croire* peuvent être par contre paraphrasées avec une construction complétive à verbe copule de type *N0 V que N1 être X*. Les verbes causatifs admettent eux une paraphrase faisant appel au verbe *faire*. Pour le verbe *rendre*, cette paraphrase est de type *N0 a fait en sorte que N1 être X*.

Complément attributif	Modifieur attributif
Complément du verbe au même titre que l'objet direct	Statut de constituant accessoire
Sous-catégorisé par le verbe	Non-contrôlable par le verbe
Liste relativement fermée qui accepte un complément attributif	peut apparaître à droite de n'importe quel verbe transitif
Verbes causatifs (duratifs et inchoatifs) et verbes à montée de l'objet (verbes comme <i>croire</i> , et ceux comme <i>vouloir</i>)	Olsson distingue deux genres d'interprétation : résultative (<i>faire, créer, écrire, fabriquer, dessiner</i>) et sélective (<i>acheter, prendre, commander, choisir</i>)
Paraphrase avec V. Croire : type <i>N0 V que N1 être X</i> V. Causatifs : <i>N0 a fait en sorte que N1 être X</i>	Paraphrase avec N0 V N1 quand N1 être X
<i>Je croyais Marie honnête- je croyais que Marie était honnête</i> <i>اعتقدت ماري نزيهة- اعتقدت أن ماري نزيهة</i> <i>Paul a rendu Marie heureuse- Paul a fait en sorte que Marie soit heureuse</i> <i>جعل بول ماري سعيدة- تصرف بول بطريقة تجعل ماري سعيدة</i>	<i>Ils l'ont adopté jeune</i> <i>تبناه صغيرا</i> <i>Ils l'ont adopté quand il était jeune</i> <i>تبناه عندما كان صغيرا</i>

Tableau (3)- les différences entre un C. A. et un M. A.

Les modifieurs attributifs n'appartiennent pas à la valence du verbe et leur interprétation varie selon le verbe avec lequel ils sont construits.

Une opposition a été identifiée entre complément et modifieur. Pour Damourette et Pichon, l'« about dicéphale » désigne la séquence constituée d'un objet direct²² et d'un complément attributif baptisé « couvercle ». Le « greffon²³ » désigne lui les modifieurs attributifs (l'objet dans ce cas est nommé « une ayance pleine »). Chez Grevisse, seuls les compléments attributifs sont considérés comme attributs ; les modifieurs attributifs sont eux assimilés à des compléments adverbiaux. Le Goffic utilise les dénominations d'« attribut essentiel » et d'« attribut accessoire », alors que Riegel parle respectivement de « construction à double complémentation » et d'« attribut amalgamé ».

Nilsson-Ehle (1953 :107) appelle l'attribut de l'objet « un couvercle » qui peut être adjectival sans article, ou substantif avec article. Il précise que le couvercle adjectival peut être soit nominal (adjectif ou substantif), soit verbal (participe passé), soit pronominal (*je vous croyais autre*), soit convalent (une locution prépositionnelle) (*on soutenait l'ouvrage de lui ; une force qui la faisait sans inquiétude*).

Pour Nilsson-Ehle (1953:113), le rapport syntaxique entre le verbe et les deux autres compléments est le critère qui permet le mieux de distinguer les « attributs » du « greffon » (ou « apposition »). Il explique que la fonction de caractérisation peut toujours se déterminer par le genre du rapport qui existe entre le verbe et le fait de la caractérisation de l'objet. Il y a attribut de l'objet si ce rapport est complétif (proposition introduite par *que*) ou consécutif et « greffon » (apposition), si le rapport est temporel ou conditionnel.

Le bloc « *l'objet + l'attribut* » a pris plusieurs dénominations. Brunot (1953 : 626) ne donne aucune nomination à ce groupe et explique que l'objet du verbe est en réalité formé par l'ensemble des deux autres éléments.

Nilsson-Ehle cite Jespersen (1924 : 122) qui a créé l'appellation de « nexus objet » pour désigner ce type de complément double du verbe. Très proche de cette nomination, le « nexus régime » sert à désigner la construction contenant ce nexus : « *un des nexus les plus importants est celui qui est constitué par un régime et un complément prédicatif, ou*

²² Ils appellent « une ayance réceptive » le complément d'objet.

²³ L' EGLF a créé le mot de « greffon » pour désigner la fonction de l'élément de caractérisation. Ce qui distingue cette catégorie de la précédente, c'est le degré d'adhésion entre le complément en cause et le reste de la phrase. A l'opposé du « couvercle », qui est nécessaire pour compléter la proposition, le « greffon » est un complément accessoire ; le verbe et l'objet suffisent ici à eux seuls à rendre complète la proposition.... Dans le cas où on a un « greffon » (avoir connu qn tout petit), on a simplement la constatation accessoire d'une qualité qu'a l'objet au moment de l'action indiquée par le verbe.

mieux, celui qui se compose d'un sujet et d'un prédicat, et dont la fonction globale est celle d'un régime » (Høybye 1944). Blanche-Benveniste (1991) utilise elle la notion de « coalescence » qui équivaut à ce que Jespersen avait défini comme « nexus ».

EGLF parle d'« about dicéphale » pour désigner les deux mots après le verbe alors que pour Grevisse (2001), « le complément peut être un syntagme contenant un prédicat non verbal ». Ce dernier est appelé « nexus = nœud » (Jespersen 1924), et « about dicéphale » (Damourette et Pichon 1930). Ce syntagme est analysé le plus souvent en un complément d'objet accompagné d'un attribut.

Les différentes appellations de l'attribut du type I (X1) et celles de l'attribut du type II (X2) sont récapitulées dans le tableau suivant :

	X1	X2
Poul Høybye 1944	Complément prédicatif	Apposition prédicative
Hans Nilsson-Ehle 1953	Attribut est une partie du groupe du couvercle d'EGLF	Greffon
Gross²⁴	Accusatif prédicatif	Il n'admet pas
Damourette et Pichon EGLF 1930/1983	About dicéphale composé de (ayance réceptive + couvercle/ attribut)	Greffon (apposition)
Rooryck et Van Den Bussche (1988:73)	Attribut actant	Attribut circonstanciel ²⁵
Grevisse 1939- 1966- 2001	Attribut du complément d'objet	Complément accessoire
Le Goffic 1993	Attribut essentiel	Accessoire
Riegel	Construction à double complémentation	Attribut amalgamé
Olsson 1976	Complément attributif avec des verbes opérateurs	Modifieur attributif Avec des verbes non-opérateurs
Guimier	Complément attributif	Modifieur attributif
Blanche- Benveniste	Pas de dénomination	

Tableau (4)- les différentes dénominations de l'attribut

Les tests proposés par Gross (1968), Combettes (1975), Olsson (1976), Blanche-Benveniste (1991), Riegel (1991), Le Goffic (1993) et Guimier (1999) montrent les différences entre compléments et modifieurs attributifs. Ces différences sont indiquées dans le tableau suivant :

²⁴ Cité par Nilsson-Ehle (1953 :139).

²⁵ Qu'ils divisent en deux types : les attributs compléments du nœud actantiel et les attributs compléments propositionnels.

	Complément attributif de l'objet	Modifieur attributif de l'objet	Exemple original
Liberté catégorielle De l'attribut	+ / - selon le verbe ²⁶	* ²⁷	
Cliticisation de l'attribut par « le »	*	*	
Suppression de l'attribut sans incidence sur la grammaticalité de la phrase et le sens du verbe	* *Je croyais Marie ²⁸	+ Paul a mangé les aubergines	Je croyais Marie honnête Paul a mangé les aubergines crues
Extraction des compléments de l'attribut (par interrogation ou relativisation) et pronominalisation	+	*	Les aubergines, Paul les croyait farcies de chair à saucisse. Les aubergines, Paul les a mangées farcies de chair à saucisse
	De quel type de chair Paul les croyait-il farcies ? La chair à saucisse, dont Paul les croyait farcies, était avariée. Paul en croyait les aubergines farcies.	*de quel type de chair Paul les a-t-il mangé farcies ? *la chair à saucisse, dont Paul les a mangé farcies, était avariée *Paul en a mangé les aubergines farcies	
Permutation de l'objet direct et de l'attribut en cas d'objet direct long	+	*	Paul a bu le vin que son frère a ramené de vacances délicieux / Paul croyait délicieux le vin que son frère a ramené de vacances
	?? Paul croyait le vin que son frère a ramené de vacances délicieux / Paul croyait délicieux le vin que son frère a ramené de vacances	Paul a bu le vin que son frère a ramené de vacances délicieux / Paul a bu chambré / ? Paul a bu chambré le vin que son frère a ramené de vacances	
Questionnement de l'attribut au moyen de comment avec extraction	*	+ (comment Paul a-t-il bu ce vin ? il l'a bu chambré)	
	L'interrogation du complément attributif au moyen de comment est possible seulement s'il (l'adverbe) occupe la position de surface de l'attribut : Paul croyait ce vin comment ? * comment Paul croyait-il ce vin ? il le croyait délicieux *qu'est-ce que Paul croyait ce vin ? il le croyait délicieux Par contre, c'est possible si l'adverbe		

²⁶ Selon Guimier (1999 : 46-47), l'attribut peut être un **participe passé** (*Victor, que les juges estimaient protégé par Mr Egor...*) ou **SP** (*elle te croyait en bas*), **SN non déterminé** (*une poignée d'épiciers qui pouvaient s'estimer victimes d'une concurrence déloyale*), **S adverbial** (*je vous croyais là bas*) ou **SN déterminé** (*il se croit très vite un paria de la lecture*).

²⁷ Le paradigme des constituants susceptibles de fonctionner comme modifieurs attributifs de l'objet n'est pas aussi varié que celui des compléments attributifs. Il est limité à un **SAdj** (*il se boit très frais*) ou au **SP** (*on les a choisis sans défaut*) ou bien **Participe Passé** (*vous l'avez visité occupé ?*) ou bien **SN non déterminé** (*j'ai connu votre sœur petite fille*) pas de SAdv ni SN déterminé, ni Inf.

²⁸ La phrase est grammaticalement vraie mais l'interprétation est différente. Le verbe *croire* a ici le sens de (donner une crédibilité à Marie) et non pas d'attribuer un adjectif à son complément comme dans *Je croyais Marie pauvre*.

	occupe la position de l'attribut. <i>Paul croyait ce vin comment ?</i>		
Clivage de l'attribut	* <i>??²⁹ c'est délicieux que Paul croyait le vin</i>	+ <i>c'est crues que Paul a mangé les aubergines</i>	
Remplacement de l'attribut par la proforme « tel »	* <i>*délicieux, tel que Paul le croit, ce vin doit être savoureux</i>	+ <i>Chambré, tel que Paul l'a bu, ce vin devait être délicieux</i>	

Tableau (5)- les divergences entre un CA et un MA d'après Guimier

Insertion d' « être » devant l'attribut en cas de relativisation de l'objet direct	+ Si l'objet direct est extrait par relativisation, la copule être à l'infinitif peut s'insérer entre le verbe et le complément attributif <i>Ce vin, que Paul croyait être délicieux, est en fait imbuvable, *Paul croyait ce vin être délicieux</i> parce que sans relativisation, la présence de la copule est impossible	* <i>*ce vin, que Paul a bu être chambré, est délicieux</i>
Forme pronominale à sens passif ou Voix moyenne	* <i>*en général, le vin se croit délicieux</i> + Une phrase grammaticale qui s'interprète comme des constructions réfléchies et non des constructions moyennes <i>En général, Marie se croit honnête</i> Olsson montre que, sans l'attribut de l'objet, un verbe comme croire admet une forme pronominale à sens passif <i>une histoire pareille, ça ne se croit pas facilement</i>	+ <i>En général, le vin se boit chambré</i>

Tableau (6)- insertion du verbe être et forme pronominale selon Guimier

La place de l'attribut de l'objet par rapport à l'objet

L'attribut se place le plus souvent après son référent, mais l'inversion est fréquente. Contrairement à l'attribut du sujet³⁰, l'attribut du complément d'objet direct se trouve immédiatement après ou avant son support (sans que le verbe s'intercale entre eux).

Pour diverses raisons, syntaxiques ou affectives, l'attribut de l'objet se déplace par rapport au complément d'objet auquel il se rapporte, mais il est toujours situé après le verbe, sauf dans les exemples mentionnés par Le Bidois où l'attribut se place devant le verbe ; dans le premier cas, l'attribut est mis en tête de la phrase : *tout optimiste que tu le croies, il s'est toujours méfié du lendemain*, alors que dans le deuxième cas, il existe deux possibilités d'ordre en présence de l'attribut **tel** (S + O + V + A) et (A + S + O + V). Exemple : *Ça, c'était son avenir. Il le voulait tel, et tel il le construirait.*

²⁹ La phrase est grammaticalement douteuse.

³⁰ Larousse : « on remarquera toutefois que l'adjectif attribut du sujet se trouve parfois placé avant le verbe, pour des raisons d'expressivité ».

Deux possibilités se présentent :

➤ Déplacement en tête de la phrase sans que l'ordre des autres mots (sujet, verbe, objet) en soit modifié. (A.S.V.O). Comme tous les autres constituants de la phrase, l'attribut de l'objet peut être mis en relief en utilisant la formule présentative appelée aussi « clivage »; *c'est chaud que Jean boit son rhum*. Le clivage est couramment employé avec les modifieurs, mais il est rarement acceptable avec le complément attributif.

➤ Déplacement entre le verbe et l'objet : (S.V.A.O) cela est dû à deux raisons :

- l'attribut est obligatoirement juxtaposé au verbe (selon que le complément est toujours antéposé ou postposé au verbe). Plusieurs cas se présentent :

I- complément toujours antéposé au verbe

C'est le cas lorsqu'il s'agit d'un pronom :

- personnel
- relatif (conjonctif)
- interrogatif

II- complément toujours postposé au verbe

C'est le cas lorsqu'il s'agit :

- d'une proposition complétive complément d'objet direct
- d'un infinitif précédé de (de)

- La longueur de l'objet : quand l'objet est développé (notamment quand il s'agit d'une complétive), l'attribut se place aussitôt après le verbe, sauf s'il est assez court et est reporté en fin de phrase. L'objectif consiste ici à créer un effet stylistique spécial.

Pour Riegel et al. (1994/2007 : 239) :

*« L'attribut du complément d'objet, suit normalement le c.o.d, mais le précède lorsque ce dernier est relativement plus volumineux et en particulier lorsqu'il a la forme d'une complétive ou d'une construction infinitive : Il trouvait **très beau** qu'en République le fils d'un mécanicien pût, à coups de bourses, être agrégé/ j'appelle **discours de pouvoir** tout discours qui engendre la faute, et partant la culpabilité de celui qui le reçoit ».*

Les phrases résultant de l'extraction de l'élément X sont souvent nettement meilleures dans les constructions NP1 -V -NP2 -X à verbe non opérateur (Olsson 1976). La différence ne semble pourtant pas aussi radicale que le prétend Combettes (1975). Les phrases à verbes opérateurs *croire, trouver*, etc. sont rarement considérées comme réellement agrammaticales. Il est donc difficile de tirer des conclusions structurales à partir de cette

différence (Combettes 1975), d'autant plus que l'extraction paraît sensible à certains phénomènes sémantiques (Ruwet 1972).

Arrivé et al. (1986 : 87) précisent que dans le cas d'attribut du complément d'objet, l'objet et l'attribut se succèdent immédiatement, d'où la confusion possible entre épithète et attribut. La distinction à établir apparaît nettement dans les cas d'ambiguïté. Le déplacement de l'attribut avant le SN et les paraphrases de ce type de constructions permettent souvent de restaurer une copule.

Quand il y a un attribut de l'objet, l'ordre des mots dépend de la nature de l'attribut et plus encore, de la nature de l'objet auquel il se rapporte (Le Bidois 1966 : 221). Il est aussi fonction de facteurs rythmiques (comme la longueur relative de l'attribut et de l'objet) et du degré de cohésion qui existe entre le verbe et l'attribut ou entre le verbe et son objet. Le Bidois présente trois situations classées selon la nature de l'objet :

I- Quand l'objet est un pronom (personnel ou conjonctif), deux ordres sont possibles. L'attribut se place normalement après le verbe puisque les pronoms se placent normalement avant le verbe. *J'accepte que vous me trouviez invraisemblable/ Voussard ne risquait pas d'y gêner sa taille, qu'il garda maigre, sanglé d'une jaquette vernissée et d'un gilet jaune/ Or la princesse de Parme... n'aimait pas beaucoup Mme d'Epinay qu'elle trouvait laide, savait avare et croyait méchante*³¹.

II- Quand l'objet est un nom ou un nominal, deux ordres sont en occurrence. L'attribut se met après l'objet S + V + O + A ou entre le verbe et l'objet S + V + A + O.

L'ordre (S + V + O + A) se trouve généralement quand l'objet est plus court que l'attribut ou quand l'attribut et l'objet sont de même longueur. La présence de la postposition n'est pas problématique, si l'adjectif attribut est un comparatif et, à plus forte raison, s'il y a plusieurs attributs : *Je veux bien que l'insuffisance d'instruction et de culture leur rende certaines opérations mentales plus difficiles ou hasardeuses.*

Cet ordre s'impose quand l'attribut est suivi d'un membre comparatif développé : *Elle jugeait les faiblesses humaines moins graves que ce qui pouvait affaiblir le principe de l'autorité, nuire à l'orthodoxie, ...*

³¹ C'est une phrase où trois attributs d'objet sont amenés par trois verbes différents.

L'attribut substantif se place régulièrement après l'objet : *Il estimait la fortune une chose enviable*. C'est donc le cas quand l'attribut est développé : *Toutes les raisons qui rendaient notre mariage une chose mauvaise pour moi*.

L'ordre (S + V + A + O) L'attribut se place entre le verbe et l'attribut quand l'objet est plus développé que l'attribut et quand l'attribut forme souvent avec le verbe une unité sémantique pouvant s'exprimer par un seul verbe : *rendre beau (embellir), rendre content (contenter), tenir secret (cacher), trouver bizarre (s'étonner)*.

Aujourd'hui, la tendance naturelle est de rapprocher l'attribut pour en faire une sorte de locution ; c'est notamment le cas du verbe *trouver* : *trouver bon ; trouver mauvais*, même si l'usage peut intercaler l'objet : *Je trouve ces raisins bons*.

Les différents cas se présentent selon les caractères de l'objet :

Le nom objet n'est pas qualifié : *La malade gardait absolument intacte son intelligence*. Dans ce cas, l'adjectif attribut, quand postposé à l'objet (l'interversion de l'objet et de l'attribut), entraîne une modification psychologique. Ainsi, *Il a rendu sa femme malheureuse*, risquerait d'être interprété comme une épithète : *Je n'ai pas trouvé cette maison intéressante*.

Le nom objet est accompagné d'une épithète : Si l'épithète est postposée, l'adjectif attribut s'intercale normalement entre le verbe et l'objet et vise à éviter la juxtaposition fâcheuse de deux adjectifs de fonction différente : *Pour rendre heureuse cette amie pauvre*. S'il y a plusieurs épithètes, l'attribut se met nécessairement aussitôt après le verbe : *Il rendait sensible, évidente, l'aggravation régulière, ininterrompue,* Si l'épithète qualifiant l'objet est antéposée, la place de l'adjectif attribut redevient libre : *Elle mit des mules... qui rendaient délicieusement drôles ses petits pieds*.

L'objet est suivi d'un complément déterminatif ou circonstanciel. Dans ce cas, l'attribut, étant plus court que l'objet et ses dépendances, apparaît aussitôt après le verbe : *Comme il avait déclaré délicieux les premiers de ces chastes rendez-vous...* Cet ordre est le seul possible quand l'attribut est du même genre que le complément d'objet : *Il avait gardé intacte la chambre de sa compagne / je trouve cruelle et disgracieuse la manière de Lucienne*. Dans ces deux exemples, la postposition de l'attribut peut créer une équivoque. L'exemple suivant montre par contre que l'attribut, n'étant pas du même nombre que le

complément d'objet, peut être postposé sans le moindre problème : *Une seule mésange rendait sensible à Marie le silence de milliers d'oiseaux*. Cet ordre est le même quand l'objet est antécédent d'une proposition conjonctive (*de sorte que nous voyons toujours jeunes les gens que nous avons connus jeunes*= 2 A.O). Dans les constructions représentant plusieurs attributs et plusieurs objets, les attributs se placent généralement tout de suite après le verbe. Selon les cas, ils peuvent être réunis si chacun des attributs est applicable à chacun des objets : *Le surcroît de joie... me rendait plus désirables, plus dignes d'être explorés, la rue, la ville, le monde...* Ils peuvent être aussi accouplés avec les objets auxquels ils se rapportent respectivement : *Que si l'on trouve trop simples ses remèdes, insuffisante sa recette de bonheur, trop familière et trop domestique sa philosophie... il ne se décourage pas à si bon compte*. Prolongée à l'extrême, cette construction produit un effet comique : *Et le soleil... rendait attendrissantes les premières fleurettes, tout gaillards les garçons et toutes mollissantes les filles, moins grognons et prêcheurs les vieux.....*

III- Si l'objet est une subordonnée complétive ou un infinitif, l'antéposition de l'attribut est obligatoire. : *Trouveriez-vous mauvais qu'on protège les arts ?/ nous trouvions donc avantageux de nous installer*.

Fournier (1998 : 48) applique l'antéposition de l'attribut de l'objet pour les cas de *tel*³² et le cas de la mise en évidence, mais explique que « *la place normale de l'attribut est la postposition par rapport au verbe* » et « *l'antéposition de l'attribut devant un verbe (qui entraîne généralement la postposition du sujet) ne se trouve guère qu'avec un attribut anaphorique et thématique comme tel comme dans l'exemple suivant : Tel était l'état déplorable des catholiques anglais* ». En dehors de ce cas, ce schéma rare sur le plan stylistique (avec emphase de l'attribut) caractérise la poésie.

Fournier (1998 + page) s'est peu penché sur l'attribut de l'objet mais explique que « *l'objet (nominal) et l'attribut de l'objet sont normalement tous deux en position postverbale* ». Pour l'auteur, Malherbe condamne ainsi chez Desportes l'antéposition de l'attribut de l'objet par rapport au verbe : *Je vais trouver les yeux qui s'en me peuvent rendre / Et sa part immortelle que plus chère je tiens*. Fournier (1988) explique toutefois que « leur position l'un par rapport à l'autre est libre, avec les deux schémas possibles, V O A / V A O : *Je veux voir Rome libre/ elle appelle remords l'amour de la Patrie* ». Pour les cas

³² Le Bidois a étudié le cas de *tel* dans les constructions de l'attribut du sujet.

d'objet clitique, cet auteur se contente de dire que : « la position n'est contrainte qu'en cas d'objet clitique : « Vous la voulez sanglante, et la rendez douteuse » ».

Guimier (1999), Olsson (1976 : 12) et Riegel (1991 : 104) expliquent que l'objet direct se place préférentiellement derrière le complément attributif « surtout lorsque cet échange de positions permet d'éviter la chute de la phrase rythmique la plus courte ». Exemple : ?³³
Paul croyait le vin que son frère a ramené de vacances délicieux / Paul croyait délicieux le vin que son frère a ramené de vacances.

Les opérations d'extraction classiques sur la phrase : *Tu croyais Marie heureuse* sont les suivantes :

- 1- la pronominalisation : *Tu la croyais heureuse*
- 2- la réflexivation : *Tu te crois heureux.*
- 3- la relativisation : *Marie que tu croyais heureuse était en fait très déprimée.*
- 4- le clivage : *C'est Marie que tu croyais heureuse.*
- 5- le questionnement : *Je me demande qui tu croyais heureuse.*

Toutes les raisons précédentes nécessitant le changement de position de l'attribut français par rapport à son référent, concordent avec les quatre raisons justifiant la postposition de l'attribut arabe par rapport à son référent : Les exemples sont tirés du livre de Ġalāyyinī (1912/2003 : 358) et la traduction des versets coraniques de Blachère.

- 1- Quand le support d'attribution est précédé par un marqueur d'exception :
ما خالق إلا الله mā ḥāliq 'illā 'allāh « il n'y a qu'Allah comme créateur ».
- 2- Quand l'attribut est un syntagme prépositionnel ou circonstanciel et que le support d'attribution est indéterminé :
وعلى أبصارهم غشاوة wa-ʿalā 'abṣārihim ġiṣāwa (Cor.2 /7) « sur leurs yeux est un bandeau /trad. Blachère»
- 3- Quand l'attribut fait partie des mots placés toujours en tête de la phrase :
كيف حالك؟ kayfa ḥāluka « comment vas-tu ? »
- 4- Quand le support d'attribution comprend un pronom qui renvoie à l'attribut :
أم على قلوب أقفالها am ʿalā qulūbin 'aqfāluhā (Cor. 47 / 24)
« ou bien est-ce que sur des cœurs sont les verrous de ceux-ci/ trad. Blachère ».

³³ Il y a un doute sur l'acceptabilité de cet exemple.

L'ambiguïté de classification avec un attribut en français

Trois autres types d'ambiguïté ont été aussi identifiés dans les phrases attributives. Il y a ambiguïté de classification entre :

- 1- attribut essentiel/ accessoire
- 2- attribut/ épithète
- 3- attribut/ circonstant avec *comme*

1- Ambiguïté de classification entre un attribut essentiel et un attribut accessoire

Le Goffic (1993 : 364) explique qu'il y a ambiguïté entre attribut essentiel et attribut accessoire. L'exemple *Pierre a quitté Paul content* montre que l'absence de marques discriminantes (et de contexte différenciateur) peut entraîner des ambiguïtés ; il est en effet impossible de savoir si l'attribut se rapporte au sujet ou au complément. L'interprétation du deuxième « jeunes » dans *nous voyons toujours jeunes les gens que nous avons connus jeunes* pose aussi problème. C'était aussi le cas avec l'attribut du verbe *trouver* dans *je trouve cela bon* = au sens de *juger* = attribut essentiel / *je l'ai trouvé prêt à partir* = au sens de *découvrir* = attribut accessoire.

2- Ambiguïté entre un attribut et une épithète

L'objet et l'attribut adjectif placés à la suite peut entraîner une ambiguïté et une confusion entre épithète et attribut. Les linguistes de toute période font d'ailleurs état de ces problèmes [Nilsson-Ehle (1953), Blinkenberg (1969), Arrivé et al (1986), LeGoffic (1993), Fournier (1998), Riegel (1991), Olsson (1976) et Buchard(2006)]. Certains expliquent uniquement la notion générale d'ambiguïté sans donner des solutions permettant de la lever, alors que d'autres proposent des méthodes pour désambiguïser la phrase.

Cette ambiguïté, que Malherbe avait remarquée et déplorée chez Desportes : *Öbel Œil qui d'amour rend la majesté forte* et qui caractérise aussi le français actuel : *le magistrat a cru ce témoin digne de foi*, est liée à la structure fonctionnelle de l'énoncé et à la linéarisation des constituants. Nilsson-Ehle (1953 :128) explique à ce sujet :

La tendance peut être considérée comme une conséquence du fait que la combinaison verbe + objet subst. + caractérisation de l'objet devient souvent ambiguë.

Arrivé et al. (1986 : 87) rejoignent cette opinion :

Dans le cas où il y a un attribut du complément ; « objet et attribut se succèdent immédiatement, d'où la confusion possible entre épithète et attribut ».

L'ambiguïté épithète/attribut entraîne une double interprétation. Reprenons l'exemple de Le Goffic (1993 : 287) :

Un magistrat a cru ce témoin digne de foi

Cette phrase peut s'analyser et s'interpréter de deux façons : 1) *le magistrat a fait confiance à ce témoin digne de foi* (l'adjectif est une épithète du nom) et 2) *le magistrat a estimé que ce témoin était digne de foi* (l'adjectif est attribut de l'objet).

L'antéposition de l'adjectif (avant le déterminant du GN) signale sa fonction d'attribut (*Paul a trouvé bon ce vin = Paul a apprécié ce vin*) et sa postposition, sa position normale entre le déterminant et le nom (*Paul a trouvé ce vin bon*). Dans les deux cas, l'adjectif est attribut et est épithète dans : *Paul a trouvé ce bon vin = il a déniché cette bonne bouteille*.

La pronominalisation ou le clivage sont les plus à mêmes de lever l'ambiguïté.

L'ambiguïté peut disparaître si le contexte est plus étendu. Exemples :

Je suis allé à Vienne. Le contexte plus large permet de savoir s'il s'agit de la ville située en Autriche ou en France

Ce film raconte une légende indienne. L'ambiguïté entre la légende de l'Inde et celle d'Amérique peut être levée grâce au contexte élargi.

La pronominalisation permet aussi de lever l'ambiguïté. Buchard (2006), Olsson (1976) et Riegel (1981) expliquent que les phénomènes de pronominalisation et de focalisation permettent de faire facilement la distinction entre épithète et attribut.

Pour Riegel et al. (1994/2007 : 239), l'attribut du complément d'objet (AO) n'est pas un constituant interne du groupe nominal C.O.D, comme le serait un adjectif épithète immédiatement antéposable au nom qu'il qualifie et qui est compris dans la pronominalisation de l'ensemble du C.O.D. Ceci explique la double analyse de la phrase 1, ambiguë entre les lectures épithétique (a) et attributive (b) de l'adjectif *étrange* et entre les deux sens distincts du verbe *trouver* = découvrir -juger :

1- il a trouvé cette explication étrange

1a- il a trouvé (cette étrange explication) GN = il l'a trouvée

1b- il a trouvé étrange (cette explication) GN = il l'a trouvée étrange

Pour Olsson (1976 : 11) :

« Les phrases peuvent être désambiguïsées à l'aide de certaines transformations de mouvement s'appliquant à des NP, telles que placement d'enclitique, formation de relative, extraction, WH-fronting et passif qui toutes donnent des résultats différents, selon la fonction de l'adjectif »

Cet auteur donne les exemples suivants : *Il l'a trouvé/ il l'a trouvé intéressant ; le rhum chaud que Jean a bu/ le rhum, que Jean a bu chaud ; c'est ce livre intéressant qu'il a trouvé/ c'est ce livre qu'il a trouvé intéressant ; qui Paul a-t-il vu ?/ Qui Paul a-t-il vu nu ? ; le rhum chaud a été bu par Jean/ le rhum a été bu chaud par Jean.*

3- Ambiguïté entre un attribut et un circonstant :

Le Goffic (1993 : 287) remarque que dans le cas de « comme³⁴ », une ambiguïté peut exister entre la valeur d'attribut et la valeur de circonstant : *Marie croyait Paul comme les autres =*

Marie croyait que Paul était comme les autres = attribut de l'objet

Marie croyait Paul de même qu'elle croyait les autres = circonstant.

L'ambiguïté de classification en arabe

S'il existe, en français, une ambiguïté entre une épithète et un attribut, l'ambiguïté s'impose en arabe à un niveau plus large (syntaxique et sémantique).

L'analyse syntaxique ('iCrāb) qui indique la nature grammaticale des mots (nominatif/ accusatif/ génitif) est normalement utilisée en arabe pour lever l'ambiguïté, mais elle s'ajoute aussi aux facteurs qui entraînent une ambiguïté. La présence de plusieurs sortes de mots à l'accusatif qui suivent un autre nom amplifie le plus souvent l'ambiguïté en arabe. Le même type de distinction existe toujours entre deux sortes d'attribut et d'épithète, mais il y a plus d'options. L'arabe comporte plusieurs cas (1 à 10) où le verbe est suivi de deux mots (soit nominal, soit propositionnel) mis à l'accusatif.

L'analyse approfondie montre toutefois que le deuxième mot mis à l'accusatif n'est pas toujours un COD ou un complément attributif ; ce mot peut être un adjectif, un

³⁴ Il s'agit de l'attribut indirect dont on va parler ultérieurement.

complément spécifique, un complément d'état, un complément circonstanciel de lieu ou de temps, un substitutif, un complément absolu, un complément de cause ou un complément au génitif par une préposition supprimée.

Les différentes possibilités relevées seront présentées dans le tableau suivant (récapitulatif des cas où deux mots sont mis à l'accusatif après un verbe) :

Cas de constructions		حالات تركيبية	
Ambiguïté de cas où un verbe est suivi par deux mots mis à l'accusatif			
	Premier mot accusatif الكلمة المنصوبة الأولى	Deuxième mot mis à l'accusatif الكلمة المنصوبة الثانية	Exemple مثال
1.	COD مفعول به	Adjectif صفة (لا فرق بين الصفة والنعت في العربية)	<i>(Cor. 43/ 60) لَجَعَلْنَا مِنْكُمْ مَلَائِكَةً فِي الْأَرْضِ يَخْلُقُونَ (Cor. 43/ 60)</i> <i>La-ğa'alnā minkum malā'ikatan fī al-'arḏi yaḥlufun</i> « Nous mettrions des Anges issus de vous, vous succédant sur la terre »
2.	COD مفعول به	Épithète نعت	<i>(Cor. 4 /144) أَتُرِيدُونَ أَنْ تَجْعَلُوا اللَّهَ عَلَيْكُمْ سُلْطَانًا مُبِينًا (Cor. 4 /144)</i> <i>'aturīdūna 'an tağ'alū li-llāhi 'alaykum sultānan mubīna</i> « Voudriez-vous qu'ils donnent à Allah une probation évidente contre vous ? »
3.	COD مفعول به	Complément spécifique تميز ³⁵	<i>(Cor. 19/4) اشْتَعَلَ الرَّأْسُ شَيْبًا (Cor. 19/4)</i> <i>'ištā'ala al-ra'su šayban</i> « Ma tête s'est éclairée par la canitie » <i>ra'aytu 'aḥī 'akbara sinan</i> رأيت أخي أكبر سنا « J'ai vu que mon frère est plus âgé »
4.	COD مفعول به	Complément d'état حال	<i>عرفناه طفلاً - أكرمك بخيلاً</i> <i>ʿarafnahu ṭiflan- 'akrahuka baḥīlan</i> « on l'a connu enfant- je te déteste avare » <i>تري الجبال تحسبها جامدة وهي تمر مر السحاب (Cor. 27 /88)</i> <i>tarā al-ğibāla taḥsabuhā ġāmidatan wa-hiya tamurru marra al-saḥābi</i> « tu verras les montagnes que tu crois immobiles passer ainsi que font les nuages »
5.	COD مفعول به	Complément circonstanciel de lieu ou de temps – ظرف Adverbe	<i>اكتشفت وجودي أخيراً - رأيت من هناك - رأيت هناك</i> <i>'iktašafat wuğūdī 'aḥīran- ra'aytu man hunāk- ra'aytu hunāka</i> « Elle a finalement réalisé que j'étais là- j'ai vu qui était là bas- je l'ai vu là bas »
6.	COD	Substitutif	<i>عالج الطبيب المريض رأسه</i>

³⁵ Le complément spécification se distingue du complément d'objet par le fait qu'il est toujours indéterminé.

	مفعول به	البديل	<i>Ḥalaḡa al-ṭabību al-marīḏa ra'sahu</i> « Le médecin a soigné la tête du malade »
7.	COD مفعول به	Corroboré التوكيد	<i>ra'aytu al-raḡula nafsahu</i> رأيت الرجل نفسه « J'ai vu le même homme/ l'homme lui-même »
8.	COD مفعول به	Complément absolu مفعول مطلق	<i>Ḥāmalanī mu Ḥāmalata al-'umarā'i</i> « Il m'a traité (comme) un prince » عاملني معاملة الأمراء
9.	COD مفعول به	Complément de cause مفعول لأجله	<i>yaḡḤalūna 'aṣābiḤahum fī 'adānihim ḥadara al-mawti</i> (Cor. 2 / 19) يجعلون أصابعهم في آذانهم خبر الموت « (les gens) se mettent les doigts dans les oreilles, contre la foudre, par garde de la mort »
10.	COD مفعول به	Complément d'objet مفعول به ولكن أصله اسم مجرور بحرف جر محذوف	<i>laqqabūhu sayfa al-dawla</i> لقبوه سيف الدولة « Ils l'ont appelé Sayf ad-Dawla »

Tableau (7)- types du COD en arabe

Ressemblance et non ressemblance conduisant à une ambiguïté dans le classement des verbes :

Dans le cas de ressemblance syntaxique, nous avons une structure identique « *verbe suivi de deux mots accusatifs* ». Le verbe n'appartient cependant pas au groupe de verbes à complément attributif. La structure de ces phrases n'est pas identique à celle du verbe à complément attributif. Le verbe dans la phrase *سميته آدم / Je l'ai nommé Adam* n'est donc pas directement transitif mais transitif indirectement avec la préposition (bi). La préposition a été supprimée et pour alléger la structure. La structure originale est *سميته بآدم / Je l'ai nommé Adam* ; notons que la traduction reste la même.

Par ailleurs, l'ambiguïté s'impose avec des verbes non classés comme verbes à compléments attributifs. Ils agissent comme tels ils ont un complément et un complément attributif. Ces verbes constituent les annexes de la liste des verbes à compléments attributifs.

Ressemblance	Points de ressemblance	Explication	Verbe	Traduction de verbe	Exemple Traduction de l'exemple
Syntaxique	Suppression de la préposition initiale dans la structure	La préposition (min)	اختار - استغفر - حرم	Choisir, demander pardon, interdire à qqn de faire qqch	اخترتك وصيفة الشرف (أشيبنتي) 'iḥtartuki waṣṣifata al-šaraf Je t'ai choisie (comme) demoiselle d'honneur
		La préposition (ka)	اعتبر	Estimer	اعتبرتك أخي 'iḥtabartuka 'aḥī Je t'ai considéré (comme) mon frère
		La préposition (bi)	سمى- لقب - كنى - أمر - دعى - وصف - نعت-	Nommer, surnommer, appeler, enjoindre/ commander, nommer, qualifier, traiter,	سميته آدم Sammaytuhu 'ādam Je l'ai nommé Adam
Sémantique	Sens surchargé, tacite, implicite, sous-entendre, une autre acception, avoir un sens figuré	Avoir le sens de ḡaḥala	عين- انتحل- انتخاب- رشح - اقترح - خلق- سوى- بدل	désigner, usurper, élire, proposer, proposer, créer,	عينتك مديرا Ḥayyantuka mudīran Je t'ai désigné (comme) directeur
		Avoir le sens de ḡaḥala + hamza	أشهد	Faire témoigner	أشهدته العقد 'ašhadtuhu al-Ḥaqda Je lui fais témoigner au contrat
		Avoir le sens de kasā + hamza	ألبس	Faire habiller	ألبسته العباة 'albastuhu al-Ḥabā'a Je lui fais habiller la djellaba
		Avoir le sens de sa'ala	طلب - دعا	Demander, prier	طلبته باردا ṭalabtuhu bāridan Je l'ai demandé tout frais
		Avoir le sens de mana'a	سلب- حرم-	Dérober, défendre	سلب فلانا ماله Salaba fulānan mālahu X a volé son argent
		Avoir le sens de ḡanna	اعتقد- تخيل- قال ³⁶	Croire	اعتقدتك مسافرا 'iḤaqaṭuka musāfiran Je t'ai cru en voyage
		Avoir le sens de ṣayyara	ضرب- بنى- قطع- صنع	Devenir	ضرب الحديد سهما ḍaraba al-ḥadīda sahmān Il a transformé le fer en arc
		Avoir le sens de 'aḥṭā	سقى- ألقم- وهب- رزق-	Donner	سقاهم ربهما شرابا طهورا (Cor. 76/ 21)

³⁶ Wright (1996 : 47) mentionne le cas où le verbe قال qāla « dire » a le sens de ظن ḡanna « croire ». Ex. متى ماتā taqūlu 'annahu munṭaliqun ? « quand, crois-tu, il va partir ? »

					<p><i>saqāhum rabbuhum</i> <i>šarāban ṭuhuran</i> Leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure/trad. Blachère</p>
		Avoir le sens d' <i>Calima</i>	انظر- اسأل- أيقن- ألقى	Savoir, connaître	<p>انظرتك المسألة <i>'anẓartuka l-mas'alata</i> Je t'ai fait savoir la question</p>
----	Pas de point de ressemblance	On a plutôt un complément d'état au lieu d'un COD	أكل- شرب- فضّل- لبس- ترك- حفظ- عرف- جهل - تمنى- أراد- أحب- كره- وجد- كرم- بدو- أظهر- أعلن- أتخيل- خشى - تبنى- أتى - ضمن- سمع- ودع- قال	Manger, boire, préférer, habiller, laisser, conserver, savoir/ connaître, ignorer, souhaiter, vouloir, aimer, détester, trouver Honorer- démontrer- montrer- proclamer imaginer- craindre- Adopter- venir - garantir- entendre- laisser- dire	<p>أكلته نيئا <i>'akaltuhu nayi'an</i> Je l'ai mangé tout cru</p>

L'accord de l'attribut adjectif ou équivalent (participe passé)

L'adjectif attribut s'accorde en genre et en nombre avec le syntagme objet. Cet accord morphologique reflète le lien référentiel unissant les deux constituants, l'attribut exprimant une caractéristique du référent du syntagme nominal complément d'objet. Bien que cette propriété de l'adjectif attribut de l'objet le rapproche de l'adjectif épithète se rapportant à l'objet, son fonctionnement syntaxique montre qu'il est un constituant autonome. Cette dissociation syntaxique correspond à une division de la structure informationnelle : l'attribut véhicule un apport d'information ayant trait au complément d'objet.

Une transformation syntaxique exprimée par l'ordre des mots a une influence sur l'accord de l'attribut. Quand le complément n'est pas exprimé, l'adjectif s'accorde avec le complément implicite. Mais, certains linguistes laissent parfois l'adjectif attribut invariable. Grevisse (1993/2001 : 471) donne l'exemple de l'adjectif attribut *fort* quand celui-ci après les verbes *se faire de*, *se porter pour*. Cet adjectif reste invariable selon la tradition grammaticale : *elle se fait fort d'obtenir la signature de son mari/ ils se faisaient fort d'une chose qui ne dépendait pas d'eux*. Certains auteurs font varier *fort* en genre mais aussi en nombre : *je me fais forte d'avance de son acceptation / ils se font forts de pouvoir*.

La marque formelle d'accord en genre et en nombre exprime le rapport de prédication qui lie l'objet à l'attribut adjectival (Riegel 1974 : 239).

L'attribut est un « locatif » d'objet

Le Goffic (1993 : 265) ajoute que des groupes prépositionnels peuvent être « locatifs accessoires », parallèlement aux adjectifs attributs accessoires : *on l'a retrouvé à bout de forces, on l'a retrouvé en train de dormir, on les a choisis sans défaut.*

Le Goffic (1993 : 285) constate que le locatif de l'objet est parallèle à l'attribut de l'objet : le locatif de l'objet est traité ici à titre de « deuxième complément direct ». Son mode de rattachement à l'objet est direct en raison de ce parallélisme et malgré les apparences. La préposition n'intervient qu'à l'intérieur du complément, mais celui-ci, pris globalement, est mis avec l'objet dans une relation mot à mot qui n'est pas prépositionnelle. Nous pouvons avoir aussi un complément d'objet accompagné d'un complément adverbial essentiel, que Le Goffic appelle *locatif de l'objet*.

Il se rencontre avec les mêmes verbes de perception ou d'attitude propositionnelle que ceux qui admettent un attribut de l'objet comme *sentir, croire, trouver, dire, vouloir* et *laisser*.

Ex. *je crois Paul de bonne volonté* (valeur attributive).

On rencontre aussi des équivalents du GP (groupe prépositionnel direct) tels qu'un adverbe ou un GN sans préposition : *je te croyais encore en bas / Paul se croit lundi = Paul croit qu'il est lundi / Pour ma part, je croyais plutôt cette réunion un autre jour = j'imaginai plutôt que cette réunion serait un autre jour, c'est-à-dire je pensais qu'un autre jour conviendrait mieux.*

L'attribut est une relative

Le Goffic (1993 : 289) remarque que la relative est toujours introduite par *qui* (sujet), sauf avec *voilà* et *il y a*. Exemple : *il y a quelque chose dont je voudrais vous parler*. Les variations de relatifs possibles apparaissent dans cet exemple.

Furukawa (1996 : 45) constate que les relatives compléments d'un verbe de perception sont l'un des cas ayant le plus retenu l'attention des linguistes. Exemple : *J'ai vu Paul qui fumait*. Cet auteur ne voit pas dans cet exemple une relative restrictive, puisque cette relative ne peut avoir aucun rôle restrictif ou identificatoire sur le nom propre qu'est

le SN antécédent. D'ailleurs, cela peut être prouvé par le fait, largement connu, que l'antécédent fait l'objet de la pronominalisation, comme dans : *Je l'ai vu qui fumait.*

Il ne s'agit pas d'un cas de relative appositive car on ne peut tout simplement pas accepter l'insertion d'une virgule entre l'antécédent et la relative sans y entraîner un détachement sémantique : *J'ai vu Paul, qui fumait* peut être paraphrasé par *J'ai vu Paul. Il fumait.* Ce type de relatives est appelé relatives attributives, relatives prédicatives, relatives complétives, relations déictiques ou pseudo-relatives (appellation adoptée par Furukawa dans son analyse). Son but est de montrer que les relatives compléments d'un verbe de perception ne constituent qu'un cas particulier de la pseudo-relative.

Guimier (1999 :189) considère toutefois que les infinitives et les relatives prédicatives sont des compléments attributifs. Après les verbes de perception, elles sont en relation de distribution complémentaire avec les compléments attributs. A l'instar des constructions attributives, les constructions prédicatives des verbes de perception se rapportent à des verbes comme *croire* ou *vouloir*, des constructions à montée du sujet en position objet. Pour Guimier (1999 : 220), la présence de la relative exige au moins trois contraintes sémantiques induites :

- 1) Il y a nécessairement simultanéité entre la perception et l'action dénotée par le verbe de la relative. Cette simultanéité se traduit par la concordance entre le temps du verbe de perception et le temps du verbe de la relative : **je le voyais qui vient/ * je le vois qui viendra/ je le vois qui vient.*
- 2) Le verbe de la relative qui doit dénoter obligatoirement une action ou un état non permanent est soumis à une contrainte. Exemple : **je le regarde qui connaît l'anglais.* Cette phrase est agrammaticale car le verbe de la relative désigne un état permanent. La présence d'auxiliaires de modalité au sein de la relative est grammaticalement difficilement acceptable : **je le vois qui doit travailler/ ?? je le vois qui peut marcher sans béquilles.*
- 3) Le verbe de perception qui ne peut pas être nié quand il est suivi d'une relative prédicative est aussi soumis à une contrainte. Exemple : **je ne le vois pas qui atterrit.*

Les imbriqués permettent de lever ces contraintes. Il peut ne pas y avoir concomitance entre le procès de la principale et celui de l'imbriquée : *la solution que je suppose qui conviendra....* Contrairement aux verbes de perception, le verbe de l'imbriquée doit

forcément dénoter un état et non une action. Exemple : **je vais m'adresser à un ami que je sais qui téléphone à Pierre*. La présence de modaux n'est pas interdite. Exemple : *la solution que j'estime qui peut convenir*. Le verbe principal peut être nié, même si les exemples ainsi formés semblent peu naturels. Exemple : *la solution que je ne crois pas qui convient*.

L'attribut est indirect

Les ouvrages de grammaire française signalent souvent l'existence de constructions à attribut indirect de l'objet. Dans ces constructions, l'attribut est précédé d'un élément introducteur. C'est ce que remarquent Grevisse (1986 : 485-489), Riegel et al. (1994/2007 : 240) et Le Goffic (1993 : 198). « Comme », « pour » et « de » sont la plupart du temps des introducteurs reconnus mais des attributs indirects avec « à » et « en » et les verbes qui les admettent sont aussi possibles (tableau).

Ces prépositions et le mot « comme » résolvent le cas d'inadéquation sémantique entre l'élément résultatif du verbe et la notion destinée à qualifier l'objet (Moignet 1975). Dans : *Pierre traite Paul de lâche*, l'incidence³⁷ directe de l'adjectif « lâche » au résultatif « traité » est impossible, car la notion de « lâche » n'est pas un traitement. La préposition utilisée est mise en œuvre dans l'intervalle sémantique ouvert entre « traité » et « lâche ». La notion de « lâche » atteint donc la notion de *Paul* par une double médiation, celle de la préposition et celle du verbe *traiter*. Les prépositions (pour, à, en) présentent les mêmes mécanismes.

De : sert ici à signaler la présence d'un attribut après les verbes (traiter, qualifier); cet emploi se justifie d'autant plus que le verbe introducteur est transitif. Sans la présence de cette préposition, le substantif pourrait passer pour l'objet direct du verbe et la phrase serait agrammaticale et compterait deux compléments d'objet. Exemple : *il l'a traité de lâche*- * *il l'a traité lâche*. Wilmet (1997 : 519 : 2) précise qu'en plus de sélectionner la prédication, la préposition (de) tend à focaliser l'objet.

Pour : sert souvent à introduire l'attribut de l'objet après des verbes comme *avoir*, *laisser*, *prendre*, etc. Exemple : *je tiens cela pour vrai*.

³⁷ L'incidence est définie par Moignet comme le rapport qui s'établit entre un apport et un support.

À : le verbe qui régit le syntagme prépositionnel dans la phrase énonce une perception ou un jugement (*connaître, voir, découvrir*). Le verbe a pour objet secondaire la personne (ou chose) à qui ladite possession ou qualité est attribuée. La possession est présentée non pas comme une simple appartenance, mais comme étant « attribuée » au possesseur, en vertu d'un acte intellectuel (jugement, connaissance). L'emploi de **à** devant l'objet secondaire désigne la personne (ou la chose) à qui appartient, ou chez qui se trouve, la substance représentée par l'objet direct.

Comme : ne sert pas ici à comparer, mais à qualifier (après des verbes comme *considérer, tenir* : *on considère l'avion comme perdu*). *Comme* diffère des autres introducteurs de l'attribut de l'objet qui sont des prépositions (contrairement à « comme »). Sa catégorie grammaticale varie en fonction de son contexte d'emploi.

Le tableau suivant contient une liste de verbes pouvant avoir un attribut indirect.

Préposition	Verbes	Exemples
A	Prendre, connaître, imputer, tenir, tourner, se donner, se mettre	- <i>Je te prends à témoin³⁸, prendre à partie³⁹</i> - <i>Un éventail d'ivoire, une vieillie qu'il connaissait à sa mère depuis qu'il est né.</i> - <i>ne m'imputez pas à crime ma considération.</i> - <i>j'accepte votre offre avec empressement, et je le tiens à grand honneur/ je tiens ce propos à injure.</i> - <i>j'entends tourner tout au profit.</i> - <i>un gouvernement, qui s'est donné à tâche de relever la situation financière et économique de la nation.</i>
De	Traiter, qualifier ⁴⁰ , prier	<i>On le traite de fou.</i> <i>On qualifie volontiers d'égoïstes ceux qui n'utilisent pas autrui à se faire valoir.</i> <i>On le prie d'accepter quelques écus.</i>
En	Changer, ériger, transformer, tourner, poser, se poser, se conduire, considérer, regarder ⁴¹ , (<i>traiter en reine⁴²</i>) (Grevisse bon usage (1993/2001:457) ; <i>s'en servir de canne</i>) (Jacques François (2003) y	- <i>Il se conduit en chef/en égoïste</i> - <i>On a transformé l'écurie en salle à manger</i> - <i>Combien d'hommes dits « en vue » ont tourné en habitude périlleuse leur qualité la</i>

³⁸ D'après Grevisse (1993 : 474), le mot « témoin » est invariable, selon la tradition qui prend (à témoin) adverbiallement. Cependant certains auteurs le font varier en nombre, parce qu'ils voient ici témoin dans son sens ordinaire de « personne qui témoigne » : *je vous prends à témoins, Messieurs*.

³⁹ Grevisse (1993:474) ne voit aucun doute pour cet exemple ; le mot « partie » est toujours au singulier, car la partie adverse peut être constituée par une ou plusieurs personnes.

⁴⁰ (Grevisse 1993:469) L'ancienne utilisation sans (de) subsiste dans la langue juridique et parfois dans la langue littéraire : *je la qualifie une immense enquête sur le globe, par les anglais*.

⁴¹ Le verbe regarder se construit avec **pour** : *malgré les tristes assurances ... que vous ne me regardiez plus pour votre fils, en* : *à Celuy que ... je regarde en époux, comme, ou simplement seul regarder* : *je me regardais moi-même vengé par l'arrêt qui prononce leur innocence*.

⁴² Grevisse ne voit pas dans cette phrase un attribut de l'objet.

	ajoute le verbe mettre) (Wilmet (1997 : 475) ajoute le verbe réduire en (<i>Pierre se réduit en lézard/ prince charmant/ bouillie</i>))	<i>plus française, la gourmandise. - ériger une église en cathédrale - se poser en victime</i>
Pour	Accepter, avoir, choisir, donner, désigner, tenir ⁴³ , prendre, reconnaître ⁴⁴ , laisser, (prendre pour = considérer comme = confondre avec) (Le Goffic ajoute le verbe vouloir = j'en veux ceci pour preuve) Ancienne utilisation + avoir pour, nommer pour, réputer pour, avoir pour + adjectif, désavouer, renier, renoncer pour, se porter pour	<i>La France a l'Italie pour alliée On le prend pour intelligent Je tiens cet homme pour menteur Elle a Monique pour amie</i>
Comme (certains acceptent pour)	Avoir, considérer (regarder), choisir, prendre, accepter, citer, proposer, désigner 2, classer, instituer, poser 2, se (reconnaître), tenir, (Grevisse (1993/2001 : 457) mentionne le verbe (se servir) de qn comme témoin) (Wilmet ajoute les verbes s'annoncer, s'affirmer avec comme)	<i>Il est considéré comme ennemi Je considère Gérard comme mon frère</i>

Tableau (8-a)- les prépositions introduisant un attribut indirect

Préposition	A, pour, en, de
Adverbe conjonction (en emploi explétif)	Comme

Tableau annexe (8-b) les prépositions introduisant un attribut indirect

Wagner et Pinchon (1962) considèrent que la construction des substantifs attributs peut être directe ou indirecte selon le verbe établissant une liaison entre le substantif attribut et le mot (sujet ou complément) auquel celui-ci se rapporte. Ils précisent que dans les constructions indirectes le substantif attribut se rattache au verbe à l'aide d'un mot invariable (préposition, adverbe). Ce mot constitue une locution avec le verbe et donne une valeur attributive à ce dernier.

Avoir un ami	Avoir qqn pour ami
Considérer qqn	Je le considère comme un maître
Prendre qqch	Prendre qqn pour guide
Tenir qqch	Tenir qqn pour un traître
Traiter qqn	Traiter qqn en ami/ Traiter qqn de sot

Selon Korzen (2005 : 62), l'attribut indirect, d'une façon générale, peut être plus ou moins descriptif ou plus ou moins circonstanciel. L'attribut indirect étant à lui seul sous-déterminé par rapport au sens, les différentes nuances de sens attribuées à la construction

⁴³ Selon Grevisse, tenir est employé dans le sens de considérer, avec un attribut du complément d'objet direct, attribut introduit par le plus souvent par (pour), rarement par (comme) (*il te tient criminelle / je le tiens pour un honnête homme/ venez voir ceci que je tiens comme une cinglante satire*)

⁴⁴ Grevisse relève trois constructions avec ce verbe, avec *comme*, avec *pour*, construction directe, surtout quand l'attribut est un adjectif et/ou dans un contexte juridique. (*Je doute avec mon cœur de ce que mon esprit reconnaît comme vrai/ Monsieur et Madame Soudry reconnurent pour légitime, par leur acte de mariage, un fils naturel du gendarme/ on avait reconnu M. Arnoux complice de toutes les fraudes*)

sont le résultat d'une interprétation faite à partir des contenus sémantiques de l'attribut indirect et du contexte.

Des verbes comme *considérer* portent un attribut de l'objet en « comme » qui marque non pas une comparaison, mais une qualification. Le Goffic (1993 : 397) précise la valeur qualificante de *comme* :

Comme + N (sans déterminant) prend une autre valeur, qu'on peut appeler valeur qualificante, dans laquelle il n'y a pas comparaison entre deux mots... (mais) Il y a ... une valeur qualificante de « comme » avec un adjectif: on considère cette question comme prioritaire.

Le Goffic (1993 : 215) explique aussi qu'« en marge de la série de constructions précédentes, on rencontre, avec quelques verbes du type *traiter*, un complément indirect en de + adjectif (ou GN sans déterminant : inventaire restreint) : *Paul a traité Marie d'idiote (avec accord / On a traité Paul d'assassin / Le gouvernement a qualifié cette démarche de très positive* ».

Hamon (1983 : 160) signale que la préposition est parfois vidée de son sens et qu'elle est explétive, sans rôle grammatical. Elle se rencontre dans les situations suivantes :

devant une apposition : *la ville de Paris, l'île de Seine, le mois de juin*⁴⁵ ou

devant un attribut du sujet ou de l'objet : nom ou adjectif : *il passe pour intelligent, elle sert de confidente, je l'ai pris pour un médecin, il m'a traité de fou.*

⁴⁵ Ne pas confondre ces exemples avec des compléments de nom, où (de) a toute sa valeur.

Problèmes avec l'attribut indirect :

L'attribut indirect engendre deux types de problèmes :

A- une comparaison avec un attribut direct prépositionnel

Le tableau suivant résume les différences entre les deux types d'attribut relevés par Grevisse (1986 : §245b) et Guimier (1999 : 232).

Attribut direct prépositionnel	Attribut indirect
<ul style="list-style-type: none"> L'attribut est direct s'il peut occuper la fonction d'attribut du sujet. <i>Paul savait Marie de sang froid</i> <i>Marie est de sang froid</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Impossible <i>Paul considère ce travail comme utile</i> <i>* ce travail est comme utile</i>
<ul style="list-style-type: none"> L'attribut direct prépositionnel est susceptible d'être un attribut direct en position de complément de nom <i>Paul savait Marie de sang-froid</i> <i>Une personne de sang-froid</i> 	<ul style="list-style-type: none"> impossible <i>Paul considère ce travail comme utile</i> <i>* un travail comme utile</i>
<ul style="list-style-type: none"> L'attribut direct prépositionnel peut être coordonné à un attribut direct non-prépositionnel, par exemple à un adj. <i>Paul savait Marie courageuse et de sang-froid</i> 	<ul style="list-style-type: none"> impossible <i>* Paul considère ce travail intéressant et comme utile</i>
<ul style="list-style-type: none"> Un adverbe intensif peut se placer devant le groupe attributif prépositionnel Un comparatif peut occuper cette même position <i>Paul savait Marie complètement de sang-froid</i> <i>Paul savait Marie plus de sang-froid que Paul</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Avec un attribut indirect, ces modificateurs ne se placent pas devant l'introducteur. <i>* Paul considère ce travail complètement comme utile</i> <i>* Paul considère ce travail plus comme utile que cette tâche</i> Mais obligatoirement derrière l'introducteur <i>Paul considère ce travail comme complètement utile</i> <i>Paul considère ce travail comme plus utile que cette tâche</i>
<ul style="list-style-type: none"> La préposition fait partie intégrante de l'attribut. Elle reste en place quand l'attribut est employé derrière la copule ou quand il est coordonné à un attribut adjectif 	<ul style="list-style-type: none"> « comme » sert uniquement à introduire l'attribut dans des contextes syntaxiques précis
<p>Exemples :</p> <p><i>Paul savait Marie <u>de sang-froid</u></i> <i>on dit Paul <u>sans scrupules</u></i> <i>je croyais Paul <u>à l'abri de ce danger</u></i> <i>il se croit <u>en marge de sa lecture</u></i> <i>je croyais Paul <u>de bonne volonté</u></i> <i>je ne le savais pas <u>en si mauvaise forme</u></i> <i>je veux mon bain <u>à trente degrés</u></i></p>	<p><i>Paul considère ce travail comme utile</i></p>

Tableau (9)- différence entre attribut direct prépositionnel et attribut indirect

B- problème lié à l'interprétation de l'introducteur de l'attribut indirect :

Plusieurs mots sont utilisés pour introduire un attribut de l'objet, mais certains mots sont plus problématiques que d'autres. Etant donné leur forte fréquence, Guimier (1999 : 234) a consacré de longues analyses aux attributs indirects introduits par « comme ». Cet auteur distingue deux grands types de ce marqueur, ceux suivant des verbes comme *considérer* et ceux suivant des verbes comme *choisir*.

Pour Guimier (1999), seuls les verbes comme *considérer* admettent que le groupe suivant « comme » soit :

- 1- un syntagme adjectival : *ces deux ministres étaient considérés comme favorables à Mr. Jospin.*
- 2- un groupe nominal déterminé : *les autres religions ne sont pas perçues comme des rivales.*
- 3- un groupe nominal non déterminé : ... *ce qui permet de les reconnaître comme proches cousines.*
- 4- un groupe prépositionnel : ... *ils considéraient la nomination comme sans objet.*
- 5- un groupe verbal au participe présent : ... *qu'il considère comme relevant de son office...*
- 6- un groupe verbal au participe passé : *je considère la question comme réglée.*

Cette diversité catégorielle de l'attribut est impossible avec des verbes comme *choisir*. Seul un groupe nominal non déterminé peut apparaître derrière *comme*. Guimier (1999) propose donc d'appeler les attributs situés après des verbes comme *choisir* des attributs de type « comme N ». Selon Boons et al. (1976) et Guimier (1999), leur construction est une variante de la construction attributive avec les verbes de cette classe. « Comme N » apparaît ici comme un authentique complément attributif.

Commutation de « comme » :

Le mot « comme » peut commuter avec d'autres mots dans les constructions avec des verbes de type « comme N » ; le verbe *choisir* en est d'ailleurs le parfait exemple. Guimier (1999 : 248) semble la seule à avoir étudié en profondeur « comme » en tant qu'introducteur de l'attribut de l'objet. Elle donne l'exemple *Marie a choisi Pierre comme*

secrétaire pour montrer que « comme » peut être remplacé par « en tant que » mais aussi par « pour » : *Marie a choisi Pierre comme secrétaire / Marie a choisi Pierre pour secrétaire / Marie a choisi Pierre en tant que secrétaire.*

Suppression de « comme »

Chaque modification syntaxique a des effets sur la sémantique. L'introducteur de l'attribut de l'objet « comme » utilisé avec des verbes comme *considérer* peut être supprimé, mais ceci transforme la phrase et ses constituants. La suppression de « comme » induit soit l'agrammaticalité de la phrase : **ils considèrent le sel*, soit un changement radical du sens du verbe : *Paul considère Marie/ Paul considère Marie comme princesse*. Les actants ou les arguments du verbe jouent bien sûr un rôle. Quand l'objet est un animé (Marie), le verbe perd par exemple son sens de jugement au profit du sens d'un verbe de perception ou de vénération. Quand l'objet est non-animé, le sens du verbe glisse du jugement à l'appréciation : *Paul considère la question*.

Grevisse (1980/ 2001 : 468) et Guimier (1999 : 239- 241) constatent que la construction directe résulte d'une analogie entre des attributs indirects des verbes comme *considérer* et les compléments attributifs directs (avec des verbes comme *croire*) ou d'une imitation de l'anglais (*I consider him as my friend*) :

je le considère coupable/ ..., qui se croyait libre de préjugés.

C'est aussi le cas des attributs indirects de verbes comme *considérer*, alors qu'avec d'autres verbes, « comme » peut être supprimé sans qu'il y ait de conséquences pour le sens du verbe et pour la grammaticalité des énoncés :

France -Télécom emploie Marie comme technicienne/

France- Télécom emploie Marie.

La détermination de « comme » : préposition, adverbe, copule ou complémenteur

Nous faisons ici un rapide tour d'horizon de cette question, Guimier (1999 : 252-280) a beaucoup travaillé sur cette question et analyse cet introducteur de l'attribut indirect en distinguant quatre catégories. « Comme » peut être un adverbe, l'équivalent d'une copule, une préposition ou un complémenteur.

Guimier rejette la possibilité que « comme » puisse être un adverbe, car toute tentative de substitution de l'attribut indirect par un adverbe échoue : *Paul considère Marie*

comme intelligente. Dans cette phrase, *Paul* attribue la propriété d'être intelligente à *Marie* alors que dans : *Paul considère Marie intelligemment*, l'adverbe « intelligemment » porte sur *considérer*. C'est la façon dont *Paul* considère *Marie* qui est intelligente. La propriété d'intelligence n'est pas attribuée à *Marie*. Par ailleurs, l'analyse adverbiale va de pair avec l'idée que « comme » introduit, de façon explicite ou non, une subordonnée au sein de laquelle il joue le rôle d'un circonstanciel de manière. Si cette analyse est juste, la restitution doit être possible, mais les exemples suivants montrent que toute tentative de restitution échoue parce qu'il n'y a jamais véritablement équivalence de sens entre les énoncés, tant du point de vue sémantique que syntaxique.

- a. *Paul considère Marie comme si elle était intelligente*
- b. *Paul considère Marie comme étant intelligente*
- c. *Paul considère Marie intelligente*

Guimier (1999 : 258) s'est penchée sur l'idée que « comme » puisse être analysé comme un élément copulatif qui projette la relation prédicative sur l'objet direct. Si tel était le cas, « comme » et « être » devraient partager un certain nombre de propriétés, mais cela ne semble pas tout à fait réalisable :

- Le premier inconvénient est le fait que « comme » peut être suivi d'un participe passé, ce qui n'est pas acceptable pour la copule « être » : **ces émissions sont faisant partie du patrimoine de....*
- Dans les énoncés copulatifs équatifs de type : *Aristophane est l'auteur favori de Platon*, l'inversion de l'ordre sujet/ attribut est possible : *l'auteur favori de Platon est Aristophane*. Si « comme » se comportait comme une copule, ce type d'inversion serait également possible. Or, « comme » ne se comporte pas comme une copule : *les hellénistes ont toujours considéré Aristophane comme l'auteur favori de Platon/ * les hellénistes ont toujours considéré l'auteur favori de Platon comme Aristophane*. La seule interprétation de ce dernier exemple fait de « comme Aristophane » une comparative. L'interprétation du premier exemple est : *les hellénistes ont toujours estimé que l'auteur favori de Platon est Aristophane* et celle du second exemple est : *les hellénistes ont toujours eu la même considération pour l'auteur favori de Platon que pour Aristophane*.

Guimier (1999 : 266) constate donc que le « comme » introducteur des attributs de type « comme N » s'apparente aux prépositions, alors que celui introduisant les attributs des verbes comme *considérer* s'en distingue. La commutation avec une autre préposition ou locution prépositionnelle (caractère de nature prépositionnelle) est en effet possible avec l'introducteur des attributs de type « comme N », mais pas avec ceux de verbes comme *considérer*. « Pour » peut donc se substituer à « comme » dans les phrases de type « comme N » : *Paul a choisi Marie comme secrétaire/ pour secrétaire*. « En guise de », « en qualité de » et « en tant que » commutent également avec « comme » : *Papa utilise volontiers ce mot comme / en guise de petit juron familial ; Conan, que je venais de recevoir (comme / en qualité de) témoin dans mon bureau ; Paul a embauché Marie (comme / en tant que) secrétaire*. Cette commutation est impossible dans les phrases utilisant *considérer*. Exemple : *tout le monde considère Paul comme/*pour un candidat intéressant*. La variété catégorielle des constituants introduits par « comme » semble difficilement compatible avec l'hypothèse de la nature prépositionnelle.

Guimier (1999 : 272) définit le complémenteur⁴⁶ comme un mot fonctionnel qui a trois propriétés : 1) il sert à introduire une phrase ou un groupe verbal, 2) il est en général régi et 3) son apport sémantique est faible voire inexistant.

« Comme » est complémenteur car il remplit la deuxième et la troisième condition. Il est régi par le verbe qui sous-catégorise l'attribut de l'objet et son contenu sémantique est faible (disparition dans la paraphrase complétive et devant les attributs adjectivaux comportant le verbe *considérer*). Exemple : *Paul considère Marie comme intelligente/ Paul considère que Marie est intelligente- le gouvernement considère cette élection comme illégitime/ le gouvernement considère cette élection illégitime*.

Pour remplir la troisième condition, Guimier (1999) suppose l'extension de cette condition et considère qu'un complément comprend les introducteurs de phrases et de groupes verbaux et plus généralement, les introducteurs de groupes prédicatifs. Pour cet auteur, le « comme » introducteur des attributs des verbes comme *considérer* s'apparente plutôt aux complémenteurs.

⁴⁶ En français, sont considérés comme des complémenteurs : *si, que, de, à*. Les deux premiers introduisent des complétives dont le verbe est à une forme finie tandis que les deux autres introduisent des infinitives.

si = *Jean se demande si elle terminera ce travail / que* = *Jean souhaite qu'elle termine ce travail*
de = *Jean vient de terminer ce travail / à* = *Jean cherche à terminer ce travail*

En arabe, le statut indirect marqué par un introducteur entre le référent et son attribut est plutôt rare. Quand une préposition est située avant l'attribut, deux cas de figure s'imposent aussi : soit la préposition est explétive et le statut grammatical de cet attribut reste le même, soit la préposition est réelle et le statut grammatical de cet attribut change (un nom génitif). La quasi-proposition que l'attribut constitue avec la préposition est toutefois reliée en analyse au référent de l'attribut.

ان الله ليس بظلام للعبيد (Cor. 3/182) 'inna al-llāha laysa bi-zallāmin lil-ʿabīd
Allah n'est point **injuste** envers Ses serviteurs (trad. Blachère)

كانت رجله في حالة سيئة *kānat riġluhu fī ḥālatin sayīʿatin*
Sa jambe était **en mauvais état**

Si nous comparons (comme) en français et (ka) en arabe, nous trouvons que ce dernier ne pose pas autant de problèmes en arabe qu'en français. Pour Al-Ġalāyyinī (1912/2003 : 532), (ka) peut être :

- Soit un marqueur de comparaison : cette utilisation est très répandue

علي كالأسد *ʿaliyyun ka-l-ʿasad* « Ali est comme un lion »

- Soit expliquer ce qui est dit :

وانكروه كما هداكم *wa'idkuruhu kamā hadākum* (Cor.2/198) « invoquez-le pour prix qu'Il vous a dirigés trad. Blachère »

- Soit avoir le sens de (Cala): أنت كما أنت *kun kamā 'anta* « sois comme tu es (mon propre exemple) »

- Soit être explétif ليس كمثل شيء *laysa ka-miṭlihi šay'* (Cor: 42/11) « rien n'est à Sa ressemblance / trad. Blachère »

Le choix de l'attribut

S'il s'agit d'un attribut du sujet ou d'un attribut de l'objet, l'attribut est choisi et déterminé par plusieurs éléments agissant dans le contexte. Certains verbes impliquent des contraintes au niveau du choix de l'attribut.

Pour Riegel (1974 : 241), le sémantisme du verbe détermine, conjointement avec SN2, la classe des adjectifs susceptibles d'être employés comme attributs du C.O.D.

Guimier (1999) et Olsson (1976) ont abordé la question de la restriction sélectionnelle imposée.

Guimier (1999 : 71) expliquent que les contraintes imposées sur le modifieur attributif varient en fonction de l'interprétation de celui-ci. Définir précisément ces contraintes est un exercice délicat, étant donné le rapport complexe qu'entretiennent les différents éléments de la construction. Guimier n'insiste pas sur les restrictions imposées sur l'attribut mais indique seulement la sélection des arguments (objet) et (sujet).

Construction	Explication	Type de relation	Schéma
CMA (construction à modifieur attributif)	N0 V N1 X = N0 V N1	Le complément est co-sélectionné par le verbe et l'attribut	
CCA (construction à complément attributif)	Les verbes causatifs	Le sujet et le complément sont sélectionnés par l'attribut	
CCA (construction à complément attributif)	Les verbes à montée de l'objet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le sujet et l'attribut sont contraints par le verbe ➤ Le complément est sélectionné par l'attribut 	

Tableau (10)- relations entre arguments

Olsson (1976 : 43) étudie les restrictions imposées au verbe, à NP2, et à X, tandis que Guimier (1999 : 40) mentionne très brièvement certaines restrictions sélectionnelles imposées à l'objet et donne plus de détails sur celles imposées au sujet ; elle considère en effet que la différence entre les verbes à montée de l'objet comme *croire*, et les verbes causatifs comme *rendre* apparaît dans l'étude de la position sujet.

François (2003 : 321) présente le premier thème comme celui des facteurs sémantiques intervenant dans la constitution des cadres prédicatifs et, en particulier, dans la sélection du sujet et des objets direct et indirect.

Le Goffic (1993 : 275) considère que les constructions à attribut de l'objet sont des constructions à deux compléments directs⁴⁷.

Il explique que dans certains cas, le verbe a un second complément direct à côté d'un complément direct du type habituel (objet). Chacun de ces compléments est en relation avec le verbe, mais une relation s'établit entre eux par l'intermédiaire du verbe, si bien qu'on pourrait parler aussi bien d'un complément double que de deux compléments. L'ensemble constitue un réseau complexe de relations entre trois constituants, chacun étant en relation avec les deux autres.

Relations (verbe- complément- attribut) dans la construction à attribut de l'objet

Il existe des restrictions sélectives entre les constituants de la construction portant un verbe à compléments attributifs ; ces restrictions, si elles ne sont pas respectées, produisent des phrases agrammaticales.

Ces contraintes se situent sur trois niveaux de relations

- 1- relation verbe – complément
- 2- relation verbe – attribut
- 3- relation complément - attribut

1. Relation verbe- complément

Selon Riegel (1974 : 238), le sémantisme du verbe sélectionne une classe de SN car leurs traits sémantiques respectifs sont compatibles. Cette classe peut être ouverte et illimitée avec un verbe de jugement comme *trouver* qui est pratiquement indifférent aux caractères de son C.O.D. Inversement, en dehors de ses emplois métaphoriques, le verbe *manger* n'admet que les C.O.D comportant le trait sémantique (+ comestible).

Grevisse (1993/2001:448) explique ainsi que certains verbes sont sélectifs et n'admettent que certains types de compléments. Le groupe de verbes sélectifs⁴⁸ admet uniquement

⁴⁷ Quand Guimier parle du second complément ; il s'agit en fait du complément attributif.

⁴⁸ Sauf exception, pour le verbe *avoir* qui peut être suivi d'un infinitif objet direct dans des cas particuliers. Le verbe *avoir*, suivi d'un attribut de l'objet (introduit par comme ou pour) peut recevoir comme objet direct un infinitif par de ou une proposition : *il y a des hommes n'ayant pour mission (...) que de servir d'intermédiaires.*

comme objet direct un nom ou un pronom (par exemple *avoir, connaître*⁴⁹, *appeler, citer, désigner, nommer*).

L'auteur du *Bon Usage* (1993/2001:457-458) constate que le complément d'objet accompagné d'un attribut est normalement un objet direct [indirect avec le verbe *se servir* (exemple 1) ou le verbe *user* (exemple 2)] et que le complément d'objet est souvent un infinitif⁵⁰ introduit par la préposition (de) (exemple 3) ou une proposition (exemple 4) :

1. *En se servant d'un de ses gens comme prêtre/ il ramassa une branche pour s'en servir de canne.*
2. *Il use de cette plante comme remède.*
3. *Je crois inutile de vous répondre/ elle rendait impossible à Mahaut de saisir le mécanisme/ nous trouvâmes donc avantageux de nous installer pour un temps chez ma mère.*
4. *Je vois en effet écrit dans les journaux que je suis un solitaire.*

Pour Guimier⁵¹, « l'objet direct des verbes comme *considérer*, au contraire de celui des verbes construits avec un attribut de type « comme N », n'est pas sélectionné de la même façon en construction transitive et en construction attributive ». Avec *considérer*, l'objet direct peut dénoter un objet incompatible avec le verbe, sans que la construction attributive soit inacceptable. Exemple : *on considère cette affaire comme close/ ??*⁵² *on considère cette affaire/ cette affaire est close*. « Cette affaire » est donc un objet difficilement compatible avec *considérer* ; c'est ce que montre l'exemple suivant : *??on considère cette affaire*. La construction attributive est néanmoins possible : *on considère cette affaire comme close*. Guimier conclut que l'objet direct dans les constructions attributives des verbes comme *considérer* est sélectionné uniquement par le « prédicat » enchâssé et que l'attribut de type « comme N » a plutôt les propriétés syntaxiques des modifieurs.

⁴⁹ Le verbe *connaître*, qui peut commuter avec *savoir* accompagné d'un nom ou d'un pronom comme objets directs, n'accepte pas d'être suivi d'un infinitif ou d'une proposition.

⁵⁰ Si l'infinitif précède l'attribut, il est construit sans (de) : *trouvant manger seul ennuyeux*.

⁵¹ Guimier distingue deux types de verbes qui admettent un attribut de l'objet indirect : des verbes comme *considérer* et des verbes comme *choisir* ou de type comme N.

⁵² Une phrase de grammaticalité douteuse.

Un verbe choisit toujours ses compléments spécifiques (l'usage poétique étant bien évidemment exclu) ; « *quant à l'objet direct et le complément prédicatif, leur nature semble à son tour en général contrainte par le verbe. Ainsi, le choix de l'objet direct et du complément prédicatif est assez libre avec un verbe comme croire, alors que le verbe boire impose à NP2 et à l'élément X de fortes restrictions syntaxiques et sémantiques* » (Olsson 1976 : 8). Olsson (1976 : 53) précise que les verbes non-opérateurs imposent plus de contraintes au niveau de la nature sémantique et syntaxique de NP2 que les verbes opérateurs.

Seuls les compléments se combinant avec l'interprétation stative sont compatibles avec NP1-V-NP2-X. Les compléments qui renforcent la lecture non-stative donnent lieu à des phrases agrammaticales.

Guimier (1999 : 43) souligne elle que les verbes causatifs n'exercent pas de sélection sémantique sur les compléments qu'ils sous-catégorisent mais oublie de mentionner que certains verbes causatifs exigent parfois un complément à leur propre choix. Par exemple, la contrainte veut que le complément ait toujours un trait sémantique (pouvant davantage contrôlé par le verbe).

2. Relation verbe- attribut

Le choix entre l'attribut et le verbe dépend des propriétés sémantiques que le verbe requiert et de la concordance exigée entre les sens des différents types de l'attribut de l'objet et les sens des verbes concernés.

Nilsson-Ehle (1953 : 131) précise que dans nombre de cas, le verbe a un sémantisme qui le prédestine à ne prendre normalement comme attribut qu'un substantif. Citons des verbes comme *constituer, établir, instituer, sacrer, couronner, élire, nommer (désigner pour un titre, une fonction), intituler*. Il est très rare que le verbe ne prenne pas de substantif. Avec « tenir » au sens factitif, l'attribut est toujours un adjectif ou un participe (Gross 1968 : 19). Exemple : *tenir la tête basse, tenir qn embrassé*. Il est toutefois possible de dire : *tenir qn prisonnier*. Les verbes *trouver* (être d'avis) et *estimer*, qui peuvent exprimer une appréciation subjective, rattachent un jugement de valeur à l'objet. Leur attribut est donc normalement un mot adjectival : *trouver quelqu'un bon, méchant*. L'attribut qui est substantif est le plus souvent déterminé par une épithète appréciative : *je le trouve (estime) honnête homme, je le trouve un bon auteur*, et non pas **je le trouve*

homme ou acteur. Pour pouvoir figurer seul comme attribut, le substantif doit porter un sens appréciatif : ?? *je le trouve un coquin ; j'ai estimé la santé un bien*.

Les verbes *croire* et *estimer* admettent par contre toutes sortes d'adjectifs et de substantifs. Citons aussi les verbes *supposer* et *penser*, même si Gross note que ces deux verbes donnent uniquement des attributs adjectifs ou participes (ainsi qu'une phrase avec *tel* comme attribut). Guimier (1999 : 128) explique que les verbes *rendre* et *croire* admettent les adjectifs, seulement si la complétive sujet de ces adjectifs (comme *indispensable* comme attributs), est extraposée : *On a déclaré indispensable que Paul vienne*.

Le verbe *laisser* prend, quant à lui, comme attributs des adjectifs à sens relationnel, non proprement qualificatif : *laisser qn tranquille, seul, libre mais non *laisser qn heureux*, ainsi que quelques substantifs exprimant une certaine idée de relation, comme dans : *laisser qn possesseur de --, laisser qn maître du jeu*.

Nilsson-Ehe suppose que dans une certaine mesure, le genre d'attributs admis par un tel verbe se définit plutôt par une notion sémantique générale commune uniquement par l'appartenance à telle ou telle classe de mots.

D'après Riegel (1974 : 239), le sémantisme de l'adjectif doit être compatible avec celui du verbe. Parmi les adjectifs déjà sélectionnés par SN2, le verbe *manger* n'admet que ceux exprimant un caractère ou une propriété objectivement discernables par le goût. Un verbe d'opinion comme *trouver* n'impose pratiquement aucune restriction supplémentaire à la sélection des adjectifs attributs du C.O.D.

Furukawa (1996 : 89) a travaillé sur le verbe *rendre* qui est couramment suivi d'un attribut de l'objet. Exemple : *Pierre rend Paul enragé*. Dans cet exemple, le verbe *rendre* signifie « provoquer l'entrée dans un certain état ». Ce verbe est la face active de l'idée traduite passivement par *devenir*, qui signifie l'accès du sujet à un état : *Paul, du fait de Pierre, devient enragé*.

Les exemples **Paul boit la viande chaude* et **Paul boit le café décousu* ne sont pas corrects. Dans le premier exemple, le problème vient de l'inadéquation entre l'objet direct « viande » et le verbe « boire », alors que dans le second, il y a incompatibilité entre « café » et « décousu ». L'exemple : *Paul boit le café chaud* est acceptable car l'objet est à la fois un objet direct pouvant s'utiliser avec le verbe *boire* et un sujet qui peut s'employer avec l'adjectif *chaud*. Ici, l'objet direct respecte la contrainte de co-sélection (adoptée par Guimier) que le verbe et le modifieur attributif imposent. La situation n'est pas la même avec les compléments attributifs : **je croyais Paul praticable*. Dans une construction à

complément attributif, le verbe n'impose donc aucune contrainte de sélection à l'objet. Seule la compatibilité entre le verbe et l'attribut est nécessaire : *Je croyais la route praticable.*

Guimier (1999 : 104) constate que par rapport à la sélection catégorielle de l'attribut, les verbes à montée de l'objet ne sont pas tous aussi « tolérants » que *croire*. Le verbe *estimer* semble peu compatible avec les attributs nominaux déterminés, alors que le verbe *considérer* se construit principalement avec un attribut introduit par *comme*.

Guimier (1999 : 42-43) considère qu'en ce qui concerne les restrictions imposées, le sujet du verbe *rendre*⁵³ a plus de liberté référentielle au niveau distributionnel et sémantique que celui du verbe *croire* qui exige que son sujet soit forcément nominal et fasse référence à un être animé. Le pronom *ça* peut apparaître en position sujet uniquement s'il est utilisé pour « décatégoriser péjorativement un référent ». Exemple : *Ça rend Marie heureuse !* (Riegel 1996 : 206). La place de *ça* implique néanmoins des contraintes, le sujet devant être une cause possible de l'état résultat qu'indique l'attribut adjectival. Il y a aussi une contrainte de compatibilité d'ordre pragmatique entre la cause et le résultat provoqué.

Avec un verbe comme *croire*, le sujet est contraint par le verbe. Avec les verbes causatifs, le sujet est contraint par le prédicat dénoté par l'attribut. Les verbes causatifs n'exercent pas de sélection sémantique sur les compléments qu'ils sous-catégorisent.

Olsson (1976 : 64) indique que certains verbes admettent les participes présents dans la position X tandis que d'autres les rejettent.

Nous indiquons ici uniquement quelques conditions très générales imposées à l'élément X de la construction NP1-V-NP2-X car les restrictions auxquelles est soumise la nature syntaxique et sémantique de cet élément X sont généralement liées au verbe spécifique de la construction. Les verbes opérateurs et notamment *croire* semblent aussi très peu restreindre la nature sémantique et syntaxique du complément prédicatif X.

Willems et Defrancq (2000) se sont penchés sur la variété formelle de l'attribut de l'objet du verbe *voir* et ont remarqué que ce verbe était le seul parmi les verbes de perception à accepter tous les types d'attributs de l'objet. Cet attribut peut être un

⁵³ Selon Guimier : Le sujet du verbe *rendre* peut être une infinitive : *vivre et mourir chaque soir au théâtre, ..., rend-il plus sensible à la mort, au destin ?* ou une complétive : *que Paul soit arrivé en retard me rend inquiète*, ce qui est exclu pour le verbe *croire*. Pour le côté sémantique ; la dénotation du sujet nominal du verbe *rendre* est très libre : le référent peut être animé : *le public vous rend-il meilleur ?* ou inanimé : *mais c'est surtout son nouveau roman qui le rendait optimiste*, abstrait : *l'idée la rendait nerveuse* ou processus : *l'exploitation minière rend fragile le sous-sol*, le pronom *ça* peut occuper la position de sujet du verbe *rendre* aussi : *ça le rend épineux*.

adjectif : *je le vois triste*, un nom : *je le vois président*, un syntagme prépositionnel : *je le vois en forme*, une forme verbale ou phrastique (l'infinitif, participe, relative) : *je le vois travailler dans son jardin*, *je le vois déçu/ travaillant dans son jardin*, *je le vois qui travaille dans son jardin*.

Les autres verbes offrent moins de possibilités. Par exemple, *regarder* ne connaît que la structure en « comme » (en dehors de l'infinitif et de la relative).

Attribuer cette irrégularité aux différences sémantiques existant entre les verbes concernés serait une explication facile, d'autant plus que les différents types de l'attribut de l'objet se rapportent à des sens différents du verbe. Si la structure à relative attributive désigne encore la perception réelle et directe, il en est tout autre des structures à A.O. prépositionnel qui expriment plutôt l'opinion.

3. Relation complément- attribut

Le complément a aussi un rôle très important dans le choix de son attribut. Les traits sémantiques doivent être unis ou correspondants. (+/- humain, +/- animé, défini/ indéfini, spécifique/ générique, +concret/-concret). Le non-respect d'une contrainte de compatibilité sémantique entre le complément et l'attribut entraîne une phrase agrammaticale.

Les attributs du complément d'objet direct ne se rencontrent qu'après quelques verbes transitifs comme *croire*, *imaginer*, *juger*, *rendre*, *savoir*, *trouver*, etc. dont les compléments sont immédiatement suivis d'adjectifs. Ils se rencontrent aussi après des verbes comme *appeler*, *élire*, *nommer*, qui se construisent avec des noms » (voir Pougeoise 1998 : 61 dans sa définition du mot « attribut »).

Les phrases comportant *NP1-V-NP2-X* deviennent agrammaticales quand les compléments sont uniquement compatibles avec le sens du processus de l'action.

Guimier exclut le fait que X puisse être un adjectif relationnel : **les députés jugent cette critique musicale*. Elle refuse qu'une relative restrictive se place derrière X : **les députés ont jugé les mesures insuffisantes que propose le Premier Ministre/ les députés ont jugé les mesures que propose le Premier Ministre insuffisantes* et n'admet pas la coordination de X avec une relative restrictive : **les députés jugent cette mesure insuffisante et dont le peuple ne veut pas*.

Récapitulatif des informations retenues dans ce chapitre

On trouve la signification du mot « attribut » comme un mot essentiellement informatif dans le texte dans les deux langues.

En français, l'attribut se manifeste plutôt dans le contexte verbal, soit avec la copule « être », soit avec les verbes d'état ou les verbes causatifs (avec bien sûr des nuances importantes pour chacun de ces verbes).

En arabe, l'attribut est par contre identifié dans les phrases nominales et les phrases verbales, mais ce repérage dépend de la nature de l'attribut concerné.

Ces deux langues ont toutefois un point commun qui est l'existence de deux sortes d'attributs, A.S. et A.O. (même si les structures qui les contiennent sont différentes).

Les verbes à compléments attributifs

Plan du chapitre II

1. Introduction
2. Caractéristiques des verbes attributifs
3. Typologies des verbes suivis d'un complément attributif
 - 3.1 Classement selon la nature de l'attribut
 - 3.2 Classement selon la possibilité de commutation
 - 3.3 Classement selon la possibilité d'avoir une construction avec « *que* »
 - 3.4 Classement selon la nature d'implication
 - 3.5 Classement selon le sémantisme du verbe
 - 3.6 Classement selon le sens ajouté par le verbe
4. Construction de la phrase
5. Construction directe et indirecte
6. Certains verbes relevés dans le corpus et leurs traductions

Introduction

Ce chapitre traite des notions grammaticales ayant des relations avec l'attribut ; ces relations s'inscrivent dans une structure générale comportant un attribut, un verbe et un « complément d'attribution ». Précisons que nous ne traitons pas dans le présent travail du « complément d'attribution » car il n'est pas en rapport avec notre sujet. Selon le *Petit Robert*, le complément d'attribution est « une désignation traditionnelle du complément d'objet second ». Exemple : *il donne cent francs à son ami, il lui évite des ennuis*.

« Le verbe à complément attributif » est un verbe qui ne contient pas en lui-même l'idée attributive. C'est l'objet qui donne cette idée attributive.

En général, le grammairien qui rédige une liste de verbes à complément attributif cite d'abord les verbes ayant une valeur attributive ; autrement dit, la première acception désigne l'acception attributive (exemple : *Pierre juge Jean courageux*). Le verbe *juger* ne peut pas apparaître seul, ni avec uniquement son complément. Pour avoir un sens attributif complet, la présence d'un verbe, d'un complément et d'un attribut revenant à ce dernier est nécessaire. D'autres verbes ayant des acceptions dont la valeur attributive vient en second plan (exemple : *manger, boire*) se trouvent dans l'annexe de la liste des verbes à compléments attributifs. C'est ce que Herslund & Sorensen (1985)⁵⁴ appellent une « valence dérivée » ; le verbe emprunte le schéma valenciel d'un autre verbe appartenant au même champ sémantique afin de recevoir des compléments qui ne correspondent pas à ses propriétés de sous-catégorisation « normale ».

Précisons que dans notre propos, un verbe attributif et un verbe à complément attributif désignent un même concept (avoir un attribut) mais avec une différence. Un verbe attributif⁵⁵ est un verbe qui introduit un attribut du sujet, tandis qu'un verbe à complément attributif introduit un attribut de l'objet. Il arrive parfois de les confondre et de considérer le « verbe attributif » comme un groupe générique qui comprend les deux sortes de verbes : les verbes qui introduisent un attribut du sujet et ceux qui introduisent un attribut de l'objet. Dans les deux cas, il s'agit d'un verbe principal « médiateur » utilisé pour rapporter un syntagme de façon prédicative (attributive) au sujet ou à l'objet.

⁵⁴ Cités par Korzen (2005 : 56).

⁵⁵ Les grammairiens de l'époque classique appelaient le verbe *être* « verbe substantif » et les autres verbes « verbes attributifs ».

1. Les caractérisations des verbes attributifs

Pour Arrivé et al. (1986 : 88), « les attributifs sont ceux qui introduisent un attribut comme *être, paraître, devenir* pour l'attribut du sujet et *prendre pour, traiter de,* pour l'attribut de l'objet ».

La construction du verbe à complément attributif est composée normalement d'un verbe, d'un complément d'objet direct et d'un attribut de l'objet. L'objet direct est réalisé comme un pronom et placé à gauche du verbe ou à droite du complément attributif.

Dans les livres de grammaire traditionnelle arabe, ces verbes sont étudiés dans le chapitre du verbe transitif à plusieurs compléments ou dans un sous-chapitre de l'attribut ou, s'il s'agit d'un attribut nominal, dans la partie traitant des fonctions nominales (plus précisément dans le chapitre du nom dans la dépendance d'un mot autre que le verbe⁵⁶).

Sauf exception, les verbes à complément attributif sont obligatoirement des verbes transitifs (Arrivé et al. 1986 : 87) : « *Seuls quelques verbes transitifs permettent l'introduction d'un attribut de l'objet, ...* ». Ce cas de figure n'est toutefois pas toujours vrai puisque chaque verbe transitif n'est pas forcément un verbe à complément attributif. Il y a des conditions à respecter pour avoir une construction à attribut de l'objet (C.A.O).

Arrivé et al. (1986 : 674) expliquent qu'« on convient d'appeler transitifs les verbes qui admettent un complément d'objet ce qui ne signifie pas qu'ils imposent sa présence. Il existe donc un sous-ensemble restreint de verbes qui ne sauraient s'employer sans complément d'objet : *faire, prendre, trouver, etc.*

Les verbes à complément attributif sont notamment des verbes admettant un attribut dont la fonction est de qualifier un objet, de le nommer, ou d'indiquer un changement d'état. Les verbes introduisant l'adjectif attributif peuvent aussi exprimer une action. Exemple : *ils se relèvent sains et saufs*. Les expressions présentatives (*voici* ou *voilà*⁵⁷) admettent également cette construction (mais avec un complément d'objet pronominal).

⁵⁶ Précisons que « les verbes à plusieurs compléments » désignent des verbes factitifs. Ces verbes font partie effectivement du groupe de verbes à complément attributif (voir plus loin).

⁵⁷ Il s'agit d'une forme figée du verbe *voir*, mais sa construction est bien celle d'un verbe (*me voilà président, voilà Paul Doumer président*).

Hollerbach (1994 : 117) explique que les verbes à deux compléments (un objet direct et un prédicatif nominal ou adjectival) sont classés selon leur signification et selon leur schéma structural :

«A few verbs permit a two complement construction in which one is a direct object and the other, a predicate noun or adjective. Normally the direct object can be a reflexive pronoun. These verbs can be divided into two groups, which differ in meaning and in the underlying structure. Some verbs of both groups also admit the corresponding passive construction; others do not ».

« Quelques verbes permettent d'avoir une construction avec deux compléments, l'un est un complément d'objet direct et l'autre un prédicat nominal ou adjectival. Normalement, le complément d'objet direct peut être un pronom réfléchi. Ces verbes peuvent être divisés en deux groupes qui diffèrent dans la signification et dans la structure sous-jacente. Quelques verbes des deux groupes admettent aussi la construction passive correspondante; d'autres ne l'admettent pas » (ma propre traduction)

Les verbes construits avec un attribut de l'objet doivent être des verbes transitifs qui admettent la passivation : *Marie a longtemps été crue heureuse par Paul.* Pour étudier les constructions admettant ces verbes, l'appel à la paraphrase en utilisant « être » est très fréquent (Exemple 1), l'objet et l'attribut de l'objet comme point commun entre ces verbes. D'autres ne sont pas d'accord avec cette stratégie car ils considèrent que les paraphrases peuvent être faites sous d'autres formes, par exemple avec les paraphrases utilisant *quand*. Dans ce cas, quand la relation du type attributif est liée à une phrase initiale ou résultative du verbe, l'équivalence avec *être* s'accompagne de la restitution de cet élément temporel (exemple 2). La paraphrase avec *que*-phrase s'applique à une autre série de verbes (exemple 3) et *faire*, à une série de verbes à effet causatif (exemple 4).

1- *Je l'ai ressortie verte / Je l'ai ressortie / elle était verte*

2- *Il le boit chaud/ Il le boit/ quand il est chaud*

Je l'ai laissé intacte/Quand je l'ai laissée/ elle était intacte

3- *Il les juge trop verts / Il juge/ qu'ils sont trop verts*

4- *Cette histoire la rendra folle/ fera d'elle une folle*

2. Une typologie des verbes suivis d'un complément attributif

Les constructions à attribut de l'objet ont été classées selon différents critères :

- a. la relation entre l'objet et l'attribut = directe/ indirecte
- b. la nature de l'objet = implicite, explicite, réfléchi
- c. la nature de l'attribut = un adjectif, un infinitif, une relative
- d. les notions : sémantique (verbe de perception, verbe indiquant un changement d'état, verbe de jugement, verbe conférant titre ou dénomination, exprime une action, ...) ou syntactique (verbe réfléchi, verbe avec/sans préposition, ...)
- e. les exceptions : les constructions avec le verbe *avoir*

Høybye (1944 : 138) désigne la construction (**verbe +objet + attribut**) sous la rubrique « nexus régime » et classe les exemples selon le groupe sémantique des verbes employés :

- verba efficiendi : ex. *rendre, faire, constituer, ...*
- verba voluntatis : ex. *ils les aurait voulus plus grands*
- verba dicendi et declarandi : ex. *on les dit jolies*
- verba sciendi et sentiendi : ex. *une chose que je sais fausse : il vit son nom déshonoré*

Gross (cité dans Nilsson-Ehle 1953 : 105) distingue trois classements de verbes admettant un attribut de l'objet :

- selon le sémantisme du verbe : verbes exprimant une activité physique comme les verbes *faire, rendre, élire* et verbes exprimant une activité psychique comme *appeler, dire, croire, juger*.
- selon la construction du verbe : verbes transitifs (*faire, etc.*) et verbes réfléchis (*se faire prêtre, se croire perdu*).
- selon la nature de la construction de l'attribut, directe ou indirecte. Entre les cas de construction directe de l'attribut et les cas de construction avec préposition comme le cas des verbes suivants *prendre qqn à témoin, choisir qqn pour complice, qualifier qqn de fourbe* ou avec *comme* dans *regarder qqn comme modèle*.

Nilsson-Ehle (1953 : 117/118) effectue un classement selon des critères sémantiques. Cette division rend compte aussi de la relation résultative ou non-résultative entre le verbe et le

fait de l'attribution. Les verbes factitifs expriment d'une manière ou d'une autre l'idée de « faire en sorte que » : de manière générale, les verbes non-factitifs peuvent être classées sous les notions de *constater (que)* ou *désirer (que)*.

La catégorie factitive comprendra certains verbes exprimant l'idée de « tenir qch » dans tel ou tel état : *tenir*, *garder* (qc secret), *conserver* (qc frais), *porter* (la tête inclinée) même *avoir* (*avoir les coudes appuyés sur la table*). Contrairement à Nilsson-Ehle, Gross considère qu'il ne s'agit pas d'un état mais il est évident que (*tenir qc secret*) signifie « faire en sorte que cela reste (et non pas devienne) secret ». L'action n'amène pas de changement chez l'objet. Pour ce même classement, il convient de distinguer les verbes qui expriment le plus purement l'idée factitive *faire*, *rendre*, *tenir* de ceux qui l'expriment avec d'autres idées d'actions spéciales *constituer*, *élire*, *couronner*, *nommer*, *conserver*. Dans le verbe, la présence de l'idée factitive en cause constitue ce que nous pouvons appeler « sa capacité attributive ».

La catégorie non-factitive Le verbe *avoir* occupe une place à part (comme dans la construction *il a les yeux bleus*). Les différents cas de figure sont divisés selon le type de constatation (énoncée, intellectuelle, sensorielle ou démontrée).

Factitif		<i>Faire, rendre</i>		
Non-factitif	Volonté	<i>Vouloir, désirer</i>		
	Constatation	Point de vue	Enoncée	<i>Dire</i>
			Intellective	<i>Savoir</i>
			sensorielle	<i>Voir, sentir</i>
			Démontrée	<i>Montrer</i>
		Autre point de vue	Soit objective	<i>Savoir, trouver (au sens de découvrir)</i>
Soit subjective			<i>croire, trouver (au sens de « être d'avis »)</i>	

Tableau (11a)- Classement des verbes d'après Nilsson-Ehle

Olsson refuse ce classement et y voit deux inconvénients : 1) Le choix des mots « constatation » et « constatation démontrée » donne à penser que les verbes « *constater* » et « *démontrer* » se retrouvent parmi les verbes admettant la construction NP1-V-NP2-X, ce qui, en général, n'est pas le cas. 2) L'emploi des verbes *craindre* et *deviner* peut prêter à confusion.

Exemples donnés par Nilsson-Ehle et correspondant aux deux catégories

Nilsson-Ehle (1953 : 121)	Catégorie factitive	Mettre	<i>Comme cela l'humiliait, le mettait de noire humeur, il ne parlait plus guère à personne</i>
		Laisser	<i>Ganimard était un de ces observateurs perspicaces que rien ne laisse indifférents</i>
		Baptiser	<i>Il baptisa son neveu Prosper- César Maupassant</i>
		Qualifier	<i>.. libres citoyens d'un de ces pays qu'on qualifie démocratiques</i>
	Catégorie non-factitive	Penser,	<i>Il la pensait capable de ---</i>
		se représenter	<i>Cette créature qu'il se représentait à la fois vivante et morte</i>
		Deviner	<i>On le devine bouleversé</i>
		Prévoir, présager,	<i>(Il y a la grosse tempête que je prévois plus ou moins prochaine)⁵⁸ Je suis curieux du dénouement et je le présage pitoyable</i>
		Rêver	<i>Tu n'avais pas rêvé pareil à cela ton bonheur</i>
		admettre, accorder	<i>Il ne peut l'admettre bien portant .. les légistes, si minutieux que je les accorde, ...</i>
		- prétendre,	<i>... qui prétendaient ces écrits glacés</i>
		Montrer, attester, révéler,	<i>- Tout entretien ... lui avait montré jusqu'à ici l'orateur différent de ses discours et presque toujours supérieur à eux - la blancheur de leurs mains qui les attestait oisives et paresseuses. - l'angoisse..., l'ardeur ... révèlent leur instinct plus bienfaisant que les lois qu'il contredit</i>
		Vouloir, désirer, souhaiter, exiger	<i>- elle avait répondu sur un ton qu'elle voulait plaisant - je vous désire heureuse - je t'aurais souhaité plein de roses - ... des femmes de chambre qu'il exigeait jolies</i>

Tableau (11b)- Classement des verbes d'après Nilsson-Ehle

Blinkenberg (1960) a été le premier à classer les verbes transitifs selon les notions sémantiques. Olsson (1976) considère qu'une répartition de ce genre ne peut être qu'arbitraire, étant donné la richesse de la matière et la fluidité des faits sémantiques.

Blinkenberg considère les groupes du spectre sémantiques suivants :

- a. création, résultat : (*construire, créer*)
- b. possession, donation : (*tenir, prendre, donner, prêter*)
- c. perception, connaissance : (*voir, sentir, savoir, croire*)
- d. possibilité : (*essayer*)

⁵⁸ L'exemple n'est pas celui de Nilsson-Ehle mais le mien.

- e. volonté, sentiment : (*vouloir, commander, désirer, aimer, espérer*)
- f. contenu, thème, sujet : (*rêver*)
- g. maniement, influence, incidence, répercussion : (*manger, boire, juger*)
- h. rapport de lieu : (*laisser*)

Parmi les verbes qui peuvent se construire avec un attribut de l'objet, Le Bidois (1966 - 221) cite les verbes factitifs (*faire, rendre*), des verbes marquant l'état (*garder*) et des verbes énonçant un acte de pensée (*croire, savoir, connaître, trouver*) ou de la volonté (*vouloir*). Nous nous intéressons plus loin à d'autres verbes comme *voir, supposer, juger, sentir, nommer, appeler, etc.* Précisons que l'impersonnel « il faut » peut aussi comporter un attribut de l'objet : *Dans son esprit, pour que les jeunes filles valussent qu'on s'y arrêtât, il les fallait pathétiques comme Hermione, touchantes comme Junie, fatales comme Juliette,... Tu les aimes avancées, toi (les femmes) ! ce n'est pas mûres, c'est blettes qu'il te les faut.*

Riegel (1974, tralili XII : 241) propose que les verbes transitifs soient divisés en deux sous-catégories : 1) les verbes pouvant imposer des restrictions au rapport de « prédication » qui relie SN2 à Adjectif (verbes à attribut de l'objet) et 2) les verbes qui n'ont pas cette propriété. La première sous-catégorie distingue les verbes où SN2 est obligatoirement suivi d'un adjectif attribut (les verbes d'opinion comme *trouver* ou de transformation comme *rendre*) de ceux où l'attribut s'avère facultatif.

Baylon et Fabre (1978) expliquent que l'attribut de l'objet se trouve derrière des verbes comme *appeler, avoir, choisir, connaître, considérer, consacrer, créer, croire, déclarer, élire, faire, juger, nommer, ordonner, proclamer, rendre, saluer, savoir, trouver, vouloir, etc.*

L'étude de Ruwet (1982) se penche essentiellement sur les constructions à attribut de l'objet où le verbe de ces constructions est un verbe d'énonciation (*dire, déclarer, etc.*) ou un verbe épistémique (*trouver, croire, etc.*).

Blanche-Benveniste (1988) distingue deux grands types d'attributs qui se différencient essentiellement par deux caractères :

- Le premier concerne l'autonomie ou la non-autonomie de l'attribut. Dans une structure de type I, l'autonomie de l'attribut de la construction verbale se manifeste par la capacité de l'attribut d'être restreint : *je ne l'aime que verte*, d'être extrait : *c'est verte que je l'aimais* et enfin le fait d'être représenté par une proforme (soit « *tel* », soit dans une tournure comme « *tel que* ») est une preuve supplémentaire de l'autonomie : *chaud, tel qu'il le boit, il doit être bon*. Dans le type I, l'attribut a une particularité d'entretenir une certaine forme de solidarité avec le complément (Blanche-Benveniste 1991) ; il est possible de parler d'une structure à deux compléments liés entre eux par une solidarité. Dans la structure de type II, l'attribut n'a aucune autonomie syntaxique ; cette absence d'autonomie se caractérise par la difficulté d'être restreint, l'impossibilité de l'extraction et de la proforme et la capacité d'avoir un attribut qui a lui-même un complément représentable par un clitique comme « *en* » ou « *y* ». Ce clitique se place auprès du verbe. C'est le cas pour des attributs comme *capable à, prêt à*. Exemples : *je les crois capables de cela, je les en vois capables*. Il est impossible d'avoir ces structures pour le type I : *je l'ai retrouvée prête à ce voyage, *je l'y ai retrouvée prête*.

- Le deuxième caractère qui distingue le type I du type II est le caractère obligatoire ou facultatif de l'attribut (Blanche-Benveniste 1991). L'attribut est obligatoire dans le type II, alors qu'il est soit facultatif, soit obligatoire dans le type I.

Cet auteur constate qu'un même lexème verbal peut fonctionner dans chacun des deux types mais avoir des significations différentes :

Type I = *Je l'ai (re) trouvée cassée/ Ils me l'ont rendue verte/ Je l'ai laissée guérie/ On fait ça en poudre maintenant*.

Type II : *Je l'ai trouvée jolie/ Ça me rend folle/ Ils la laissent tranquille/ On l'a fait ministre*.

Le verbe *trouver* (le type I) entretient une relation avec *retrouver* et peut désigner *découvrir*, alors que le verbe « *trouver II* » peut signifier *estimer*. Le verbe « *rendre I* » est équivalent à *restituer* et le verbe « *rendre II* » à, *devenir* ; le verbe « *laisser I* » prend le sens de *quitter*, et « *laisser II* », *permettre d'être* ; le verbe « *faire I* » signifie lui *fabriquer* et « *faire II* », *transformer en*.

Blanche-Benveniste (1991) analyse la relation entre les significations I et les significations II en utilisant l'idée guillaumienne de « subduction ». Il s'agit toutefois des mêmes

lexèmes verbaux, leur organisation valencielle est si différente qu'on pourrait les traiter comme autant de verbes distincts. Cette différence d'organisation valencielle ne dépend pas uniquement des attributs, les sujets et les compléments sont différents.

Pour parler des attributs actants qui complètent l'objet direct, Rooryck et Van Den Bussche (1988:73) citent des verbes comme *rendre, nommer, appeler, faire, supposer, trouver, déclarer, considérer*, etc. Ils limitent la liste des verbes qui admettent un attribut du complément d'objet circonstanciel aux verbes transitifs de perception (*voir, entendre, apercevoir, observer*), et à des verbes sémantiquement moins homogènes (*rencontrer, connaître, préférer, dépeindre*).

Riegel (1991) considère que les verbes qui admettent les attributs d'objet à double complémentation, appartiennent à des classes relativement homogènes qui admettent chacune une complétive attributive N1- être-X. Ces classes sont les suivants : 1) **verbes de représentation intellectuelle** (*concevoir- croire- découvrir- deviner- estimer- se figurer- imaginer – juger- prédire- se rappeler- reconnaître comme/ pour – savoir- supposer- trouver- voir (=imaginer)⁵⁹*), 2) **verbes d'énonciation** (*appeler, désigner, faire, dire*), 3) **verbes opérateurs causatifs** (*faire, rendre, mettre, garder, maintenir, conserver, laisser*), 4) **verbes performatifs** dont l'emploi performatif exclut la complémentation complétive (*certifier/ déclarer/ proclamer/instituer*) et 5) **les verbes sélectifs** (*aimer, adorer, détester, préférer, commander, désirer, demander, falloir, supporter, tolérer, vouloir*).

Hollerbach (1994 : 117) désigne deux groupes de verbes. 1) Les verbes qui expriment l'idée de « making (faire un changement) » et des notions apparentées. Ce premier groupe contient les verbes (*faire, rendre, laisser, tenir, élire, nommer, appeler*). 2) Les verbes qui formulent l'idée de « judging (jugement) » et les notions apparentées. Font partie de ce groupe les verbes *juger, trouver, croire, imaginer, sentir, rêver, dire, déclarer, certifier, montrer, savoir* et *vouloir*.

⁵⁹ On rangera dans la même catégorie les verbes de perception *sentir* et *voir* dénotant une impression subjective : *je la sentais inquiète/ je n'aime pas te voir triste*.

3.1. Classement selon la nature de l'attribut

3.1.1. Classement de Le Goffic (1993)

Le Goffic (1993) classe les verbes admettant un attribut de l'objet. Ce classement repose sur la nature de cet attribut qui peut être un adjectif (ou un GN), un infinitif ou une relative.

3.1.1.1. SN/Adjectif

Dans le cas où le deuxième complément direct est un adjectif (ou un GN), Le Goffic (1993 : 282) propose que les verbes introducteurs appartiennent à deux classes : les verbes de perception ou d'attitude propositionnelle et les verbes factitifs.

1- les verbes de perception et d'attitude propositionnelle :

Ils constituent un sous-ensemble de verbes introducteurs de complétives (surtout à l'indicatif). Il est donc possible de paraphraser à l'aide d'une complétive avec :

- **les verbes de sensation** (*voir, sentir, voilà*)
- **les verbes de connaissance et d'opinion** (*considérer, croire, estimer, imaginer, juger, reconnaître, tenir, trouver*)
- **les verbes déclaratifs** (*déclarer, dire, montrer*)
- **les verbes de « mouvement de l'âme », demandant le subjonctif** (*volonté, sentiment = aimer (mieux), préférer, souhaiter, vouloir, il faut*)

2- les verbes factitifs

Le verbe marque l'instauration d'une relation entre l'objet et son attribut (relation que les verbes de perception et de déclaration ne faisaient que constater). Il n'y a pas de paraphrase complétive.

- **factitifs proprement dits** (*rendre, faire, laisser*)
- **verbes de création et de nomination** (*appeler, nommer, surnommer*) + (*élire, couronner, proclamer, sacrer*) + (*créer, instituer, constituer*)

3.1.1.2. Infinitif

Dans les cas où l'attribut de l'objet est infinitif, Le Goffic désigne comme introducteurs, les verbes de perception⁶⁰ (*écouter, entendre, regarder, sentir, voir, voici, voilà*) et les verbes factitifs. Il ajoute que les verbes de connaissance ou d'opinion (*admettre, croire, estimer, penser, savoir, supposer*) s'emploient avec la même construction seulement si le complément d'objet direct est un pronom relatif. Remarquons la fréquence de « en train de », même avec des verbes qui n'admettent pas (ou guère) l'infinitif. Exemple : *Je te croyais en train de travailler/ on a trouvé Paul en train de dormir.*

3.1.1.3. Relative

Pour le dernier cas où l'attribut de l'objet est une relative, Le Goffic indique que les verbes introducteurs sont classés en deux groupes. Le premier contient des verbes de perception (*voir et voilà*), *apercevoir, sentir, aussi trouver*). Le second groupe comprend des verbes marquant l'existence ou la localisation : *avoir, il y a.*

3.1.2. Classement de Nathalie Fournier (1998)

Fournier (1998) voit trois sortes de constructions concernant l'attribut de l'objet. La première classe désigne la construction avec un attribut de l'objet. La deuxième définit les constructions avec un prédicat de l'objet (et la dite proposition infinitive) et la dernière, les constructions avec les relatives imbriquées. Fournier considère les constructions à attribut de l'objet comme des constructions transitives à deux compléments directs. Elle dresse pour chaque catégorie de ces constructions une liste de verbes.

Fournier donne quatre classes de verbes à la première construction (**objet et attribut de l'objet**) :

Les verbes de perception	<i>voir, sentir, voilà</i>
Les verbes d'attitude propositionnelle	<i>croire, trouver, considérer, estimer, juger, tenir, déclarer, dire, montrer, préférer, vouloir</i>
Les verbes factitifs	<i>Faire, laisser, rendre, nommer, appeler, couronner, proclamer</i>
Les autres verbes	<i>Avoir</i>

Tableau (12a)- classement des verbes d'après Fournier

⁶⁰ Sauf le verbe *apercevoir* qui n'admet pas l'infinitif, mais seulement la construction à localisation de l'objet (par en train de), la construction avec une relative, ou un participe en -ant.

Les verbes introduisant le deuxième genre de construction (**objet avec le prédicat d'objet**) sont classés en cinq catégories :

Les verbes de perception	<i>voir, entendre, ouïr, sentir, voici/ voilà, apercevoir, entrevoir</i>
Les verbes factitifs	<i>faire, laisser, causatifs de mouvement : envoyer, emmener, amener</i>
Les verbes d'opinion et de connaissance	<i>savoir, croire, penser, estimer, imaginer, se représenter, prouver, trouver</i>
Les verbes déclaratifs	<i>dire, raconter, confesser</i>
Les verbes de volonté et de sentiment	<i>vouloir, permettre, souffrir, désirer, aimer</i>

Tableau (12b)- classement des verbes d'après Fournier

3.2. Classement selon la possibilité de commutation

Wilmet (1997) considère que tous les verbes admettant un attribut du complément d'objet pourraient devenir des copules en topicalisation passive. Il distingue trois classes de verbes pronominaux admettant un attribut du complément d'objet : 1) les verbes qui commutent avec **être** (*se mettre à, se sentir, se trouver, se vendre, s'affaïsser, s'écrouler, s'effondrer, s'endormir, s'évanouir, se marier, se réveiller*), 2) les verbes qui commutent avec **paraître** ou **sembler** (*s'affirmer (comme), s'annoncer (comme), s'avérer, se montrer, se révéler, ..*) et 3) les verbes qui commutent avec **devenir** (*se faire*⁶¹, *se rendre, se changer/ transformer/ réduire en (lézard/ prince charmant/ bouillie)*).

3.3. Classement selon la possibilité d'avoir une construction avec « que »

Riegel et al (1996) distinguent trois classes de verbes acceptant un complément attributif (les verbes causatifs comme *rendre, faire* ou *laisser*, les verbes de connaissance et d'opinion comme *croire, estimer, juger* et les verbes déclaratifs comme *dire* ou *déclarer*). Olsson (1976) classe ces verbes en deux catégories : les verbes opérateurs et les verbes non-opérateurs (voir aussi Gross 1968) ; les constructions comportant des verbes opérateurs admettent également la construction avec une subordonnée introduite par *que*.

⁶¹ « Pierre se fait vieux »/ « Pierre se rend fort = rassemble ses forces »

3.4. Classement selon la nature de relation d'implication

Guimier (1999 : 38) s'est penché sur les relations d'implication entre construction attributive et construction transitive, ainsi que sur la sélection des arguments. Il suppose que deux sortes de verbes admettent les constructions à attribut de l'objet :

- Les verbes à montée de l'objet dont le verbe *croire* est le représentant et où « seuls le sujet et l'attribut sont des arguments sémantiques du prédicat verbal ». Le N1 ne correspond pas à une position argumentale du prédicat *croire*, mais plutôt à l'argument sujet du complément attributif X.
- Les verbes causatifs n'ont pas de valence propre. Le prédicat dénoté par l'attribut est seul responsable de l'intégrité de l'énoncé où réside l'idée de la causalité (cause-résultat).

Ces deux types de verbes peuvent admettre chacun un attribut de ce type : les verbes causatifs et les verbes à montée de l'objet. Les constructions attributives de ces verbes partagent, à quelques exceptions près, les mêmes propriétés syntaxiques. Les deux groupes se distinguent essentiellement sur un plan interprétatif.

Les verbes causatifs⁶² constituent le premier groupe, lui-même divisé en deux catégories (les verbes causatifs inchoatifs et les verbes causatifs duratifs).

Contrairement aux verbes causatifs, les verbes à montée du sujet en position objet admettent une paraphrase complétive. Les verbes causatifs ne sont pas homogènes. Certains verbes comme *croire* acceptent la montée des clitiques compléments de l'attribut, alors que d'autres comme *vouloir* sont réfractaires à cette montée.

Les verbes causatifs	<i>Mettre et rendre</i>
	<i>Tenir et laisser</i>
Les autres verbes ⁶³	Verbes comme <i>croire</i>
	Verbes comme <i>vouloir</i>

Tableau (13)- classement des verbes d'après Gross cité par Guimier

⁶² Ce groupe de verbes est appelé par Gross des verbes « auxiliaires » ou ds « opérateurs » causatifs comme rendre, c'est-à-dire des verbes qui se combinent avec une unité prédicative pour « augmenter le nombre des arguments (de cette unité prédicative) d'une unité » Gross (1981 : 24) selon Guimier (1999 : 38).

⁶³ Les verbes qui admettent une complétive en relation de paraphrase avec la construction d'attribut de l'objet.

Pour Guimier, les verbes causatifs sont principalement (*rendre, mettre, laisser* et *tenir*). Les deux premiers sont des verbes causatifs inchoatifs et les deux autres, des causatifs duratifs. La sélection catégorielle de l'attribut différencie aussi *rendre/mettre* de *laisser/tenir*. Guimier (1973) présume que le verbe causatif peut être assimilé à un opérateur qui fait acquérir un sens causatif à un prédicat que l'attribut présente syntaxiquement. Sur le plan sémantique, *rendre* et *mettre* fonctionnent de la même manière que la décomposition sémantique en prédicats primitifs (exprimée par la cinquième ligne du tableau suivant). L'association du verbe *rendre* avec un attribut adjectival donne un énoncé causatif dont le sujet est interprété comme « le causateur », c'est-à-dire comme l'actant qui cause l'entrée dans l'état dénoté par l'adjectif. L'association du verbe *mettre* avec un attribut prépositionnel a le même effet.

Les constructions à attribut de l'objet des verbes comme *croire* sont considérées comme des constructions à montée du sujet en position d'objet. L'objet direct N1 ne fait pas référence à une position argumentale du prédicat *croire*, mais correspond à l'argument sujet du complément attributif X. Ce constituant est donc sémantiquement le sujet d'un prédicat enchâssé et syntaxiquement l'objet direct du verbe principal. L'appellation « construction à montée du sujet en position objet » résume cette situation.

Le tableau suivant résume les idées principales de Guimier sur les verbes causatifs :

Verbes causatifs			
Verbes causatifs inchoatifs		Verbes causatifs duratifs	
La relation attributive commence à être effectuée à l'issue du procès. La prédication attributive est vue sous un angle inchoatif		Cette relation était déjà vraie avant le début du procès et continue à l'être à l'issue de celui-ci. La prédication attributive est durative.	
Les inchoatifs sont spécialisés pour une catégorie d'attributs		Les causatif duratifs n'ont pas ce type de spécialisation	
Rendre	Mettre	Laisser	Tenir
+ Adj excepté un exemple - Rendre + adv. - Rendre + superlatif - Rendre + N. Indéterminé	+ SP	Les attributs peuvent être - adjectivaux - prépositionnels - adverbiaux - ou des verbes au participe passé L'absence d'attributs nominaux est à noter	
Sujet actif	Sujet actif	Sujet passif	Sujet actif
N0 rendre/ mettre N1 X = Causer		N0 laisser N1 X =	N0 tenir N1 X =

(N0, Commencer (Etre X (N1)))	NON Causer (N0, NON Commencer (NON Etre X (N1)))	Causer (N0, NON Commencer (NON Etre X (N1)))
Avec ces deux verbes, le recours à une paraphrase contenant les verbes faire et devenir, de type <i>N0 faire que N1devenir X</i> permet de souligner le caractère causatif et inchoatif des énoncés.		D'autres verbes expriment comme tenir l'idée de faire rester avec la participation active du sujet, il s'agit des verbes : <i>garder, maintenir, conserver</i>

Tableau (14a)- classement des verbes d'après Guimier

Le tableau suivant montre les différences entre les trois catégories :

	Verbes comme croire	Verbes comme vouloir	Verbes causatifs comme rendre
L'objet direct est sélectionné par l'attribut	+		+
L'objet direct est sélectionné par le verbe	-		-
Le sujet est sélectionné par le verbe	+		-
Construction complétive concurrente	+	+	*
Suppression de l'attribut sans incidence sur la grammaticalité de la phrase et le sens du verbe	*	*	*
Extraction des compléments de l'attribut	+	+	+
Cliticisation des compléments de l'attribut	+	*	+
Permutation de l'objet direct et de l'attribut en cas d'objet direct long	+	+	+
Questionnement de l'attribut au moyen de <i>comment</i> avec extraction	* ⁶⁴	*	*
Clivage de l'attribut	*	*	*
Remplacement de l'attribut par la proforme <i>tel</i>	*	?	*
Insertion d'<i>être</i> devant l'attribut en cas de relativisation de l'objet direct	+	*	*
Voix moyenne	*	*	*
Présence obligatoire de l'objet direct	+	+	*
Variété catégorielle de l'attribut	+	+	*
Des sous-catégories	Opinion	connaissance	Déclarer

⁶⁴ Seuls les verbes trouver et imaginer permettent l'interrogation avec extraction de leur prédicat au moyen de comment : *comment as-tu trouvé Marie ? / comment imaginais-tu Marie ?*

Verbes semblables	<i>considérer, deviner, estimer, imaginer, juger, penser, présumer, prétendre, savoir, sentir, supposer, trouver, voir</i> Ainsi que quelques verbes déclaratifs comme <i>déclarer, dire, jurer</i>	<i>aimer, craindre, espérer, falloir, préférer, rêver, souhaiter, supporter</i>	<i>conserver, garder, laisser, maintenir, mettre, rendre, tenir,</i>
--------------------------	---	---	--

Tableau (14b)- Classement des verbes d'après Guimier

Le tableau suivant récapitule les points communs et les différences entre les verbes causatifs et les verbes comme *croire* :

Points communs entre les verbes causatifs et les verbes comme <i>croire</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. la suppression de A est impossible si le verbe veut garder son sens voulu 2. le questionnement avec <i>comment</i> fonctionne mal 3. le remplacement par proforme <i>tel</i> est mauvais 4. le clivage a un mauvais résultat 5. ne pas pouvoir être en voix moyenne 6. l'extraction est par contre possible 7. la cliticisation du complément est autorisée
Divergences entre les verbes causatifs et les verbes comme <i>croire</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. la distribution des attributs : les verbes causatifs spécifient la catégorie de l'attribut, certains ne sélectionnent qu'une seule catégorie d'attribut de l'objet (<i>rendre</i> + adj) tandis que les attributs des verbes comme <i>croire</i> sont de nature extrêmement variée (<i>croire</i> avec de plusieurs variétés d'attributs) 2. les verbes causatifs n'admettent pas de construction complétive concurrente au contraire du verbe <i>croire</i> 3. la présence de complément est obligatoire pour le verbe <i>croire</i> tandis que pour les verbes causatifs, l'objet direct n'est pas forcément réalisé. 4. l'insertion d'« être » entre le verbe et l'attribut est impossible pour les verbes causatifs.

Tableau (14c)- Points communs et divergences entre verbes causatifs et *croire*

La contrainte d'admission ou de refus de cliticisation distingue les verbes *croire* et *vouloir*.

Les verbes à montée de l'objet comme <i>croire</i>	Les verbes à montée de l'objet comme <i>vouloir</i>
Ils acceptent la cliticisation des compléments de l'attribut.	Ils n'admettent ni la cliticisation des compléments de l'attribut, ni la présence de la copule <i>être</i> devant l'attribut en cas de relativisation de l'objet direct.

Tableau (14d)- Contrainte de cliticisation d'après Guimier

3.5. Classement selon le sémantisme du verbe

Pierrard (2001 : 504) explique qu'il existe trois situations où leurs propres verbes expriment la situation, le sémantisme du verbe régissant la construction. Cette « classification » correspond au classement de Guimier et Olsson.

Les trois situations du verbe :

Première situation : les verbes *boire* et *servir* gardent tout leur sémantisme ; le sens général de l'énoncé change avec l'adjonction de la prédication seconde, ce qui n'est pas le cas du sens du verbe. Exemples : *on ne le lui a pas servi saignant/ on ne le lui a pas servi*. En ce qui concerne l'implication propositionnelle sémantico-pragmatique, l'exemple *Paul a bu son thé* n'implique donc pas nécessairement *Paul a bu son thé chaud* ; le sémantisme de l'autre verbe (*servir*) ne change pas. Précisons que les verbes non-opérateurs d'Olsson et les verbes à montée d'objet de type *vouloir* de Guimier ont des points communs.

Deuxième situation : désigne le cas où le verbe subit une « déplétion sémantique » (Moignet 1981 : 125). La réduction du sémantisme est clairement illustrée par les énoncés suivants :

- a- Paul a trouvé le livre tout déchiré*
- a'- Paul a trouvé la mesure indispensable*
- b- Le professeur m'a rendu la feuille toute déchirée*
- b'- Le prof m'a rendu nerveux,*

Dans les exemples présentés ci-dessus, les mêmes verbes fonctionnent avec et sans subduction en C.A.O. Dans les emplois (a-b), le verbe conserve son sémantisme plein alors que dans (a'- b'), l'intégration du verbe et de la prédication seconde a un impact sur le sémantisme du verbe vecteur.

Cette « déplétion sémantique » se caractérise par les deux éléments suivants :

1) Modification des rapports argumentaux gérés par le verbe (Blanche-Benveniste 1991 : 86). Par exemple, le verbe *trouver* perd de son emploi en subduction la capacité d'avoir des sujets non humains dans : *L'appareil les a trouvés enfouis dans le sol/ ? l'appareil les trouve jolies* ;

2) Modification de son sens dans les exemples du groupe I et du groupe II

I- a- *Paul juge Pierre.* /

b- *Jean a trouvé cette situation dans une pièce de Molière.* /

c- *Je l'ai laissée guérie*

II- a- *Paul juge la mesure indispensable.* /

b- *Jean a trouvé la situation curieuse.* /

c- *Ils la laissent tranquille.*

Le verbe *juger* passe donc de (I-a) « soumettre à un jugement » à (II-a) « estimer/ penser », et le verbe *trouver* du sens de (I-b) « découvrir » à celui de (II-b) « juger/ estimer ». Le verbe *laisser* passe lui de (I-c) « quitter » à (II-c) « permettre d'être ». Afin de compenser la réduction de sémantisme, le verbe dématérialisé est obligé d'appeler un complément de substance matérielle, qui lui sera fourni par prédication seconde ; dans les énoncés (II a-b), la structure sémantique du verbe subduit exige l'apport de cet « élément compensatif » attributif, sous forme d'une C.A.O. propositionnelle.

Les points communs montrent une correspondance entre les verbes de ce deuxième cas, les verbes opérateurs d'Olsson, et les verbes à montée d'objet de type *croire* de Guimier.

Troisième situation : cas où se présentent un verbe et une modalisation de la prédication seconde [dans les C.A.O. comportant (*rendre, garder et laisser*)]. Dans le type 3, les verbes d'actions sont ramenés dans la prédication principale au verbe *faire* « idéalement préexistant à tous les verbes d'action » (Moignet 1981 : 124). Ils ont toutefois un poids modal sur le prédicat de l'A.O. car *faire* pose l'existence comme résultat d'une intervention externe (valeur causative).

3 a- *Le prof a rendu Jean nerveux (le prof a fait que Jean est devenu nerveux)*

b- *Le médicament a gardé Marie éveillée/ en vie (le médicament a fait que Marie reste éveillée/ en vie)*

c- *Ils laissent les enfants tranquilles (ils font que les enfants puissent être tranquilles)*

Précisons que les verbes de cette dernière catégorie se rapprochent des verbes opérateurs d'Olsson et des verbes causatifs de Guimier.

3.6. Classement selon le sens ajouté par le verbe

Willems et Defrancq (2000) classent en cinq catégories les verbes prenant un attribut de l'objet :

1. **verbes causatifs d'état** : trois groupes de verbes : le verbe *rendre*, les verbes de (dé)nomination (*nommer, appeler, désigner, traiter, qualifier*) et les verbes de transformation (*transformer, changer*).
2. **verbes d'opinion** : (*croire, juger, estimer, penser, trouver, tenir, prendre*)
3. **verbes de connaissance** : (*savoir, connaître*)
4. **verbes de volonté** : (*vouloir, souhaiter*)
5. **verbes de perception** : (*apercevoir, découvrir, (re)voir, regarder*)

3. Construction de la phrase

Plusieurs types de constructions avec l'attribut de l'objet sont à noter :

- I- Une construction avec un attribut adjectif ou un élément à valeur adjectivale (participe passé) ou un participe présent.
- II- Une construction avec un attribut substantif (ou un pronom).
- III- Une construction avec un attribut (proposition complétive (que) ou relative) (surtout avec les verbes de perception et certains verbes d'opinion dans des conditions syntaxiques et lexicales très contraintes).
- IV- Une construction avec un attribut infinitif (surtout avec les verbes de perception).
- V- Les constructions réfléchies.
- VI- Les constructions indirectes, l'attribut est introduit par une préposition ou par une conjonction (à, de, pour, en, comme).
- VII- Les constructions avec le verbe *avoir* qui a des spécificités propres à lui.

Notons aussi les différents types de constructions selon l'ordre des constituants de la phrase :

S (sujet) V (verbe) C (complément), A (attribut)			
S - V - C - A	S - C - V - A	S - V - A - C	S - V - A

Tableau (15)- Types de constructions avec l'attribut

Pour Nilsson-Ehle (1953 : 107), la construction attributive comporte un attribut de l'objet (verbe + complément + attribut) = (verbe + ayance réceptive + couvercle).

D'après Damourette et Pichon (dans Nilsson-Ehle 1953 : 107), le mot « about » est le membre de proposition vers lequel semble tendre naturellement le verbe, celui qu'à partir du repère (sujet par exemple) le verbe atteint par la simple force de sa signification propre sans le recours d'aucune préposition. Il y a plusieurs sortes d'« abouts simples », comme l'« étance (attribut du sujet) » et l'« ayance (C.O.D) ». L'« about dicéphale » est constitué par deux éléments dont le type principal correspond à la construction présentée ici.

Riegel (1994/2007 : 240) définit une typologie des constructions à attribut de l'objet. Les propriétés syntaxiques des éléments constitutifs de la construction générale permettent de distinguer quatre grands types d'A.C.O (attribut du complément d'objet):

Le premier type comprend des attributs propositionnels (ou complétifs) qui représentent la réduction d'une subordonnée complétive attributive dont le sujet devient l'objet du verbe principal. Ces constructions ont pour origine les deux types de schémas subordonnants suivants :

(N0-V (penser/ croire/juger/dire), que-N1-être-X)

(N0-V faire- que -N1- (être/devenir/ rester) -X)

Dans le deuxième type de construction, l'attribut indique le résultat d'une transformation de l'objet. Cette analyse peut être étendue aux verbes *élire, nommer, appeler, transformer*. Cette catégorie concerne un grand nombre de verbes transitifs sans complément propositionnel qui admettent occasionnellement un attribut de l'objet comme élargissement de l'élément prédicatif portant sur le C.O.D.

Le troisième type de construction concerne le verbe *avoir*.

Le quatrième type de construction désigne les séquences introduites par les présentatifs *voici, voilà* et par le verbe impersonnel *falloir*. Ces séquences peuvent être suivies d'un élément prédicatif fonctionnant comme un A.C.O.

Selon Guimier (1999 : 175), les phrases *Je vois Paul assis / Je vois Paul arriver / Je vois Paul qui arrive*, qui contiennent respectivement un attribut de l'objet, une infinitive et une relative prédicative, se ressemblent du point de vue de leur structure de surface.

Les verbes qui introduisent les relatives prédicatives

Pour Guimier (1999), les relatives prédicatives présentent six particularités :

- a. Le mot (*qui*) est le seul introducteur possible de la relative prédicative

**Je le vois le quel arrive*

- b. La coordination avec une relative restrictive⁶⁵ échoue ;

**Je vois l'avion qui vient du Canada et qui atterrit*

Le lien entre deux relatives restrictives est toutefois possible

Je prends l'avion qui vient du Canada et qui est en train d'atterrir

- c. La relative prédicative ne forme pas un constituant avec son antécédent. Il est possible d'extraire par cliticisation, relativisation ou interrogation sans déplacer la relative

- d. Le verbe est contraint. Il doit dénoter une action ou un état non permanent (pour cette raison, la présence des auxiliaires de modalité au sein de la relative prédicative est difficile : **Je le vois qui doit travailler*)

- e. Il y a nécessairement une simultanéité entre la perception dénotée par le verbe principal et l'action dénotée par le verbe de la relative. Cette contrainte se manifeste morpho-syntaxiquement par la concordance entre le temps du verbe de perception et celui du verbe de la relative : **Je le vois qui viendra*

- f. Enfin, la négation du verbe de perception est impossible : **Je ne le vois pas qui atterrit*

⁶⁵ La relative est marquée par deux genres : 1) la relative restrictive ou déterminative qui sert à identifier le référent : *le roman que je viens de finir m'a beaucoup plu* et 2) la relative explicative ou appositive : *ce roman, que je viens de finir, m'a beaucoup plu*.

Fournier (1998 : 112) distingue quatre catégories de verbes correspondant à la dernière forme de construction à attribut de l'objet (se trouvant avec les relatives dites parfois imbriquées) :

Les verbes déclaratifs	<i>dire, mander, assurer, maintenir</i>
Les verbes de connaissance et d'opinion	<i>croire, penser, savoir, comprendre, trouver, douter</i>
Les verbes d'affectivité et de volition	<i>vouloir, craindre, espérer</i>
Les verbes de perception	<i>voir, apercevoir</i>

Tableau (16)- Classement des verbes (Fournier 1998 : 112)

4. Construction directe ou indirecte

Wagner (1942 : 147) note que l'adjectif attribut peut se présenter sous construction indirecte, lorsque le prédicat comporte un verbe accompagné d'un élément complémentaire introduisant l'attribut (*passer pour, qualifier de, traiter en, considérer comme*).

La construction de l'attribut se fait le plus souvent d'une manière directe mais il est parfois introduit par une préposition⁶⁶. Certains verbes ont besoin d'une préposition pour avoir une valeur attributive. « Exceptionnellement, l'attribut de l'objet peut être introduit par une préposition (objet indirect : *Je tiens cet homme pour un escroc*) ». Les prépositions (**de, en pour, à**) et un adverbe conjonctif (comme⁶⁷) sont utilisés pour avoir un attribut de l'objet. Guimier n'admet pas l'appellation de *comme* par conjonction⁶⁸.

Pour Guimier (1999 : 238), les verbes qui admettent un attribut indirect se divisent en deux groupes :

- 1- les verbes comme *considérer*
- 2- les verbes comme *choisir* (qui admettent des attributs de type « comme N »)

Les propriétés syntaxiques des attributs indirects des verbes comme *considérer* confirment le rapprochement avec les compléments attributifs directs. Les attributs indirects et les compléments attributifs directs ont les points communs suivants :

- a- une variété catégorielle de l'attribut
- b- la possibilité de paraphraser la construction attributive au moyen d'une complétive

⁶⁶ Le mot « préposition » est utilisé presque dans la plupart des ouvrages grammaticaux, mais Guimier dans sa thèse, prouve qu'il ne s'agit pas d'une préposition mais d'un « complémentateur ». Nous utilisons les deux termes.

⁶⁷ marquant non pas une comparaison mais une qualification

⁶⁸ L'explication de Guimier sera résumée ultérieurement.

c- une construction limitée à un ensemble dénombrable de verbes

Les verbes comme <i>considérer</i>	Les verbes comme <i>choisir</i>
<p>Ces verbes tolèrent que le groupe suivant le mot « comme » soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un syntagme adjectival - un groupe nominal déterminé - un groupe nominal non déterminé - un groupe prépositionnel - un groupe verbal au participe présent - un groupe verbal au participe passé 	<p>La diversité catégorielle de l'attribut est impossible avec les verbes comme <i>choisir</i>. Seul un groupe nominal non déterminé peut apparaître derrière « comme ».</p>
<p>Le participe présent du verbe <i>être</i> derrière <i>comme</i> peut toujours être inséré avec des verbes comme <i>considérer</i></p>	<p>Cette insertion est impossible en présence d'un attribut de type comme N</p>
<p>La proforme « tel » peut apparaître derrière <i>comme</i> avec les verbes de type <i>considérer</i></p>	<p>Celle-ci n'est pas attestée avec les verbes comme <i>choisir</i></p>
<p>Ces verbes admettent une complétive. Il existe aussi une relation de paraphrase entre la construction à attribut indirect et la complétive, ce qui permet de passer de la structure N0 V N1 comme X à la structure N0 V que N1 être X <i>Ex. Je considère cette question comme réglée/ Je considère que cette question est réglée</i></p>	<p>Il n'y a de relation de paraphrase entre la construction attributive et la construction à complétive <i>Ex. On a choisi Paul comme président de séance</i> <i>* On a choisi que Paul soit président de séance</i></p>
<p>Les attributs indirects des verbes comme <i>considérer</i> n'admettent pas ce genre d'interrogation. <i>Comment</i> avec ou sans extraction s'utilise plus volontiers : <i>tout le monde considère Paul comme un candidat intéressant / tout le monde considère Paul comment ?</i></p>	<p>On peut questionner l'attribut en comme N en remplaçant N par <i>quoi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>on a choisi Paul comme président de séance</i> - <i>on a choisi Paul comme quoi ?</i> <p>ainsi, pour les groupes prépositionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>vous avez transformé cette pièce en secrétariat du parti</i> - <i>vous avez transformé cette pièce en quoi ?</i>
<p>La cohésion de l'attribut indirect et du verbe est marquée par les difficultés de supprimer l'attribut indirect des verbes comme <i>considérer</i>, ce qui montre que ce constituant est un complément sous-</p>	<p>Il n'y a pas ce genre de cohésion avec les attributs en comme N : <i>c'est comme président de séance que l'on a choisi Paul</i> Cette absence de cohésion est corroborée par la mobilité de l'attribut de type comme N. Celui-ci peut apparaître en tête de phrase : <i>comme président</i></p>

<p>catégorisé, Le blocage du clivage⁶⁹ de l'attribut indirect des verbes comme <i>considérer</i> fait aussi une preuve de cette cohésion <i>*c'est comme président de séance que l'on a considéré Paul</i> Le déplacement de l'attribut est impossible avec les verbes comme <i>considérer</i> : <i>* comme président de séance, on a considéré Paul</i></p>	<p><i>de séance, on a choisi Paul</i>. La facilité de la suppression de l'attribut de type comme N montre qu'il n'est pas considéré comme un complément sous-catégorisé.</p>
<p>Un petit nombre de verbes, parmi lesquels <i>décrire, considérer, percevoir, reconnaître, regarder</i>⁷⁰</p>	<p>Une classe ouverte Parmi ces verbes ; <i>avoir, choisir, citer, désigner, élire, employer, prendre, utiliser</i></p>
	<p>Une sous-classe contient les verbes causatifs de nomination : <i>adouber, bombarder, désigner, élire, instituer, nommer</i>. Avec ces verbes, la séquence (comme N) est interprétée comme le résultat du procès. <i>On a élu Paul comme président</i> Ici, l'attribut indirect indique le résultat de l'élection ; Paul est devenu président à l'issue du vote. Avec ces verbes, l'attribut indirect est en relation de distribution complémentaire avec un attribut direct : <i>On a élu Paul président</i> Les exemples précédents ont sensiblement la même signification. Le résultat du procès est identique dans les deux cas. L'agrammaticalité des exemples dans lesquels un attribut direct et une séquence Comme N coexistent montre de façon évident que ces deux éléments saturent le même argument du prédicat verbal : <i>* on a élu Paul comme directeur / Président</i> Si la construction directe est la plus fréquemment relevée, la construction indirecte en cas de nominalisation est systématique : <i>Après la nomination d'un homme n'ayant pas une réputation libérale comme « gouverneur fantôme » de Hongkong...</i></p>

Tableau (17)- Comparaison entre *considérer* et *choisir*

⁶⁹ Selon le Dictionnaire de linguistique (2001 : 89) ; le clivage est, ..., une opération d'enclassement d'une relative ou d'une complétive dans une phrase matrice, accompagné de l'extraction d'un des syntagmes nominaux de cette relative

⁷⁰ Le premier sens du verbe *regarder* est d'être un verbe de perception plutôt qu'un verbe d'opinion

Verbes réfléchis

La construction NP1-V-NP2-X peut admettre ou rejeter la transformation de SE-MOYEN (Olsson).

a- *Les œufs s'achètent frais en général/ces fruits se servent crus*

b- **Les bijoux se croient précieux/* ces actes se jugent odieux/*les huîtres s'aiment fraîches*

Dans la phrase (a), la phrase est tout à fait naturelle après l'application de SE-MOYEN (si le verbe appartient à la catégorie « non-opérateur »). Citons aussi les verbes *manger, apporter, cueillir, prêter, construire et prendre*.

Identifier le nombre des verbes attributifs n'est pas chose facile et affirmer que chaque verbe transitif est un verbe attributif est faux ; chaque verbe peut en effet devenir un verbe attributif, seulement si un attribut lui est adjoint ou si un attribut s'ajoute à son complément.

Le verbe avoir

Avant d'étudier le verbe français *avoir* comme verbe à complément attributif, il est utile de noter que la langue arabe n'a pas de verbe strictement équivalant au verbe français *avoir*. Elle dispose toutefois de plusieurs stratégies pour le traduire et le contexte détermine bien sûr le choix de l'équivalent. Parmi tous les équivalents proposés par la langue arabe, *kāna* accompagné de la préposition (li) est le verbe le plus utilisé pour exprimer le sens (posséder) du verbe (avoir).

Deux types de phrases en français comportant le verbe « *avoir* » suivi par un objet et un attribut de l'objet ont été relevé (Moignet 1975) : 1) *Paul a les yeux bleus* (avoir + objet + attribut de l'objet) et 2) *Il y a un livre perdu / de perdu*.

L'attribut de l'objet avec le verbe *avoir* peut être indirect ; Baylon et Fabre (1978 : 184) citent une construction indirecte comportant le verbe *avoir* : *il a l'air d'un gros nigaud*. Nous remarquons toutefois qu'il s'agit ici d'un attribut prépositionnel et non pas d'un attribut indirect. Le verbe *avoir* peut avoir un attribut adjectif *il a l'air idiot*.

Certains, comme Grevisse, précisent que les constructions comportant le verbe *avoir* et un adjectif comme attribut de l'objet direct sont figées. L'attribut forme avec le verbe *avoir* une locution verbale. Exemples : *avoir beau, avoir facile, avoir plus court, avoir bon (meilleur), avoir mauvais*. Ces locutions sont utilisées avec ou sans complément d'objet direct.

Parmi les types de construction qui admettent l'attribut de l'objet que Riegel (1994/2007 : 240) a établi, le troisième cas est consacré au verbe *avoir* qui se construit également avec un A.C.O lorsque son objet N1, précédé de l'article défini, s'interprète comme une partie constitutive du sujet N0. Les exemples sont très nombreux : *Giton a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche assurée et délibérée. Les maisons alsaciennes ont le toit pentu. N0 a les dents longues/ la cuisse légère/ le dos large/ la tête dans les nuages/ le cœur gros/ le cœur sur la main/etc.*

Le verbe *avoir* se construit également avec un A.C.O quand son objet N1, précédé de l'article défini, s'interprète comme une partie constitutive du sujet N0 :

La construction attributive (avoir-N1-X) fonctionne toujours comme un prédicat complexe caractérisant globalement le sujet N0 par une propriété X de sa partie N1. Le complément du verbe *avoir* peut même se construire indirectement. La construction attributive du verbe *avoir* apparaît sous la forme réduite (N1- X) (par l'effacement du verbe *avoir*) dans les constructions dites absolues où elle fonctionne soit comme une construction absolue détachée, soit comme attribut du sujet par le truchement d'un verbe occasionnellement attributif.

Furukawa (1996 : 89) considère que le verbe *avoir* n'est pas un verbe à attribut du C.O.D. Pour cet auteur, la construction est généralement classée parmi les catégories de phrases à attribut du complément d'objet et le verbe *avoir* que comporte cette construction est traité de la même manière que des verbes tels que *rendre, trouver*.

Le verbe *avoir* et les verbes à attribut du complément d'objet direct proprement dits comme *rendre, appeler* et *nommer* donnent à penser qu'ils se comportent de la même manière. Le test de l'expression restrictive (ne... que) révèle une différence radicale entre eux :

- a- Elle a les cheveux longs -----b-* elle n'a les cheveux que longs
Elle rendra son mari malheureux---- elle ne rendra son mari que malheureux.
Je trouve Marie belle ----- je ne trouve Marie que belle
On a élu M. X vice-président -----on n'a élu M.X. que vice-président

Furukawa observe que la phrase (b) ne peut pas être sauvée par un ajustement sémantico-pragmatique, ce qui donne à penser que la phrase (a) est structurellement incompatible avec (ne... que). La construction avec le verbe « avoir » n'est donc pas semblable à celle des verbes *trouver* ou *rendre*, même s'il y a plusieurs points communs entre les deux.

5. Certains verbes relevés dans le corpus et leurs traductions

Les équivalents arabes de ces verbes à complément attributifs en français n'acceptent pas nécessairement un attribut du sujet ou un attribut de l'objet. La fréquence du verbe à compléments attributifs varie entre 0 occurrence avec le verbe *considérer*⁷¹ et 885 occurrences avec le verbe *être*. Même si la fréquence est généralement une bonne indication, les occurrences du verbe ne considèrent pas toujours le cas étudié (voir les quarante-neuf occurrences du verbe *trouver*). Certaines de ces occurrences n'ont pas de verbe à compléments attributifs et seulement douze cas sur quarante-neuf ont un verbe à complément attributif.

Les exemples suivants constituent des domaines aptes à illustrer les différences typologiques entre le français et l'arabe.

- Trois sortes d'équivalents du verbe *trouver* ressortent des 12 exemples relevés du corpus : 1) la phrase nominale (une occurrence avec l'exemple 54), 2) le verbe arabe *'alfā* et 3) le verbe arabe *wağada*. Ces trois catégories sont utilisées cinq fois chacune (respectivement 48-51-52-56-57/ 46-47-49-53-54).
- Trois équivalents ont été utilisés sur les quatre exemples comportant le verbe *rendre* ; deux sont verbaux et le troisième est une expression figée. Le verbe arabe *ğāCala* est utilisé deux fois pour traduire le verbe français *rendre* (Exemples 32-33), alors que le troisième équivalent correspond à un autre verbe *ğalaba* (Exemple 30 : une dignité qui la **rendait encore** plus respectable = بعزة ما فتنت تجلب لها مزيدا من الاحترام bi-Cizzatin mā fati'at tağlubu lahā mazīdan min al-'iħtirāmi) ; cet exemple contient deux idées à transmettre. 1) la dignité : la personne citée est plus respectable car elle est digne et 2) le

⁷¹ Deux occurrences de ce verbe ont été repérées dans le corpus « Candide », mais aucune n'est un verbe à complément attributif.

fait d'être toujours plus respectable. La deuxième idée (celle de continuité) est traduite par le verbe signifiant la continuité *mā fati'a* et la première (celle de causalité) est traduite par le verbe (*ğalaba +la* = donner) et par la préposition (*laha*= à elle).

Un seul cas sur quatre présente une traduction utilisant l'expression d'un degré sémantique plus fort que le sens voulu dans la phrase originale. Exemple (n°31) *fa kālū l-šāCa šāCayn*.

- Dans les exemples tirés de notre corpus, le traducteur a traduit le verbe *appeler* de quatre manières différentes. Trois exemples ont chacun des verbes différents (*nādā* (n°1), *daCa* (n°2-3-5), *'aḷlaqa* (n°4)), mais ces verbes dénomment tous un titre quelconque à une autre personne. Dans le dernier exemple (n°6), le traducteur a choisi une phrase nominale traduisant le verbe français.

- L'exemple (n°7) comportant le verbe *avoir* illustre parfaitement le problème posé par la traduction du verbe *avoir* qui n'a pas d'équivalent exact en arabe. Plusieurs équivalents peuvent toutefois le remplacer et le choix de l'équivalent dépend du contexte en français. L'exemple relevé montre que la phrase nominale peut être l'un de ces équivalents en arabe.

- Les nombreux exemples illustrant le verbe *croire* montrent la diversité des catégories grammaticales auxquelles le mot après le verbe *croire* peut être attaché (+ infinitif, + phrase avec *que*, + objet pronominale, + être ppe, + nom adjectif). Pour exprimer la signification du verbe français *croire*, le traducteur utilise quatre verbes différents *ḥāla*, *ḥasiba*, *sallama*, *'iḤaqada* dans les cinq exemples tirés du présent corpus. Dans le onzième exemple, le verbe *croire* est traduit par un participe présent d'un verbe déjà utilisé *'iḤaqada* dans le dernier exemple. Seule la phrase de l'exemple 13 contient une structure du type (verbe *croire* + nom + adj.) avec un équivalent arabe (le verbe *'iḤaqada*) suivi par une phrase nominale introduite par la conjonction ('an).

- Le verbe *laisser* avec un mot relevant de l'une des trois catégories grammaticales de l'infinitif, du GP et du GN, est traduit par le verbe *taraka* et un équivalent contextuel.

- Dans tous les exemples tirés du corpus, le verbe français « traiter » est traduit par le verbe arabe *Caḥala*, soit à la voix passive (n°36), soit à la voix active (n°39).

- Le verbe à complément attributif indirect *passer pour* est traduit par la forme passive du verbe arabe *Caḥda*.

- Le verbe « juger » est présent dans quatre exemples ; (juger+ que) est traduit par le verbe arabe *'intahā* suivi par la préposition ('ilā) (exemples n°17- n°20) dans deux exemples.

Appeler		<p>1. Ils l'appelaient tous monseigneur dans le petit bois qu'on appelait parc</p> <p>2. Le baron ne pouvait se laisser d'embrasser Candide, il l'appelait son frère, son sauveur</p> <p>3. Les Espagnols ont eu une connaissance confuse de ce pays, ils l'ont appelé El Dorado</p> <p>4. On lui refusa ce que ces gens-ci appellent les honneurs de la sépulture</p> <p>5. Qu'appellez-vous folliculaire ?</p>	<p>وكان سواد النَّاس ينادونه بـ "مولانا" في تلك الغيبة التي تدعى منتزها</p> <p>وما كان البارون ليتعب من احتضان كنديد وكان يدعوه بأخيه ومنقذه.</p> <p>ولقد كان للإسبان معرفة مبهمة بهذا البلد، فأطلقوا عليه اسم الألدورادو</p> <p>وقد رفضوا لها ما يدعوهم أولئك القوم بالإكرام بالدفن وما صحاف؟</p>
avoir		7. Il avait le jugement assez droit	وعقله راجح أيما رجاحة
Choisir		----	
connaître		8. Je l'ai connu , cet amour, ce souverain des coeurs, cette âme de notre âme	عرفته هذا الحبّ. سلطان القلوب، وروح الرّوح
Considérer	***	----	
Croire	***	<p>9. Il croit voir Mlle Cunégonde ; il la voyait en effet, c'était elle-même.</p> <p>10. Je crois que c'est pour cette raison que j'ai toujours été aimée.</p> <p>11. Ils aiment mieux les étrangers, dont ils se croient plus maîtres</p> <p>12. Ce n'était pas le chemin de Venise ; mais Candide croyait être délivré de l'enfer</p> <p>13. Je crois la différence si médiocre que cela ne vaut pas la peine d'être examiné.</p>	<p>! إذ خيل إليه أنه يرى الأنسة كونيكند بل إنه يراها على الحقيقة. إنها هي بعينها</p> <p>وإني أحسب أنّ لهذا السّبب ما أزال دائما معشوقة من الرّجلين.</p> <p>فقد كانوا يحبّون عليهم الأجانب معتقدين أنهم يتحكّمون فيهم أكثر</p> <p>ولم تكن الطّريق طريق البنديّة إلا إنّ كنديد كان قد سلّم بأنّه نجا من الجحيم</p> <p>إلا إنني أعتقد أنّ الفرق ضئيل ضالّة تجعله غير جدير بالفحص فيه.</p>
Devenir		14. Vous savez, mon cher Candide, que j'étais fort joli, je le devins encore davantage	. وإنك لتعرف أنّها العزيز كنديد أنّني كنت على غاية من الوسامة، فقد صرت أوسم من ذي قبل
Estimer		----	
Faire		15. La dame se faisait appeler la marquise de Parolignac	وكانت تلك السيّدة تدعى المركيزة بارولينياك
Garder		16. Je me garderai bien de vous passer à Buenos- Ayres	إنني لأحترز من أن أذهبك إلى بيونس آيرس
Juger	***	<p>17. Martin, ayant repris son sang-froid, jugea que la dame qui se prétendait Cunégonde était une friponne</p> <p>18. Voilà comme on juge de tout quand on n'est pas sorti de son pays</p> <p>19. Je fus jugé propre par le révérend père général pour aller travailler dans cette vigne.</p> <p>20. Enfin il se détermina en faveur d'un pauvre savant qui avait travaillé dix ans pour les libraires d'Amsterdam. Il jugea qu'il n'y avait point de métier au monde dont on dût être plus dégoûté</p>	<p>وانتهى مرتان وقد استعاد نعومة باله إلى أن المرأة التي كانت تزعم أنّها كونيكند محتالة</p> <p>إذ هكذا يحكم المرء على كل أمر إذا لم يحصل أن غادر بلاده</p> <p>ولقد ارتأى الأب الجنرال الموقر أنّي أصلح لأخدم في حقل الكرم هذا</p> <p>وفي نهاية الأمر وقع اختياره على عالم مسكين اشتغل لمدة عشر سنوات لصالح ناشري الكتب في أمستردام وانتهى إلى أن ليس في الدنيا من مهنة أدعى للسأم منها</p>
Laisser	***	<p>21. Le bon Jacques court à son secours, l'aide à remonter, et de l'effort qu'il fit il est précipité dans la mer à la vue du matelot, qui le laisa périr, sans daigner seulement le regarder</p> <p>22. La vieille leur recommande de faire moins de bruit, et les laisse en liberté.</p>	<p>فأسرع جاك الطيّب إلى نجده وساعده على الصعود إلى ظهر السفينة. لكنه هوى بدوره في البحر من جزاء ما بذل من جهد على مرأى من البحار الذي تركه يهلك دون أن تتدّ عنه أدنى التفاتة</p> <p>ونصحتهما العجوز بأن يخفّضا من صوتيهما وتركتهما على رسلهما</p>

		23. <i>La dame alors tire du lit une main potelée que Candide arrose longtemps de ses larmes, et qu'il remplit ensuite de diamants, en laissant un sac plein d'or sur le fauteuil</i>	وحينئذ جذبت تلك المرأة من الفراش يدا مكتنزة بلأها كنديد بالدموع ساعة من الزمن ثم ملأها بالألماس تاركا على المقعد كيسا يطفح بالذهب
Mettre	***	----	
Nommer		24. <i>C'est, je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide</i> 25. <i>En vertu du don de Dieu qu'on nomme liberté</i> 26. <i>On voit assez quelle supériorité prodigieuse elle devait avoir sur ces cailloux et sur ce sable que nous nommons or et pierreries.</i> 27. <i>Pangloss, qui était aussi curieux que raisonneur, lui demanda comment se nommait le muphti qu'on venait d'étrangler.</i>	وأحسب أنه لهذا السبب كان يدعى كنديد الهيئة التي أنعم بها الله على خلقه، هذه التي تدعى "حرية" إلا إننا ندرك بما يكفي الإدراك ما تتفوق به من تفوق بالغ على هذا الحمصى والتراب اللذين نُدعوهما ذهباً وحجارة كريمة. فسأله بنغلوس ذلك الذي كان فضولياً بقدر ما هو مفكر مستدل عن اسم المفتي الذي خنق الساعة
passer pour		28. <i>Il y avait dans le voisinage un derviche très fameux, qui passait pour le meilleur philosophe de la Turquie ; ils allèrent le consulter</i>	وكان ثمة في جوارهم درويش ذائع الصيت يعد رأس فلاسفة بلاد الترك، فذهبوا إليه يستشيرونه
Rendre	***	29. <i>Madame la baronne, qui pesait environ trois cent cinquante livres, s'attirait par là une très grande considération, et faisait les honneurs de la maison avec une dignité qui la rendait encore plus respectable.</i> 30. <i>On tua prodigieusement de Russes, mais ils nous le rendirent bien.</i> 31. <i>Je l'avais bien prévu, dit Martin à Candide, que vos présents seraient bientôt dissipés et ne les rendraient que plus misérables</i> 32. <i>Travaillons sans raisonner, dit Martin : c'est le seul moyen de rendre la vie supportable.</i>	وكانت السيدة البارونة التي تزن زهاء الثلاث مائة وخمسين رطلا تحظى بوزنها ذلك على احترام فائق. وكانت تستقبل ضيوفها بنفسها بعزة ما فتئت تجلب لها مزيدا من الاحترام. ولقد قتلوا الروس تقتيلا ولكن هؤلاء عادوا فكالوا الصاع صاعين، قال مرتان لكنديد: لقد توقعت أن هباتك ما تلبث أن تبتد ولن تجعلهما إلا أشد فاقة قال مرتان: لنعمل دون طائل تفكير، فالعمل هو الوسيلة الوحيدة لجعل الحياة محتملة.
Traiter		33. <i>Candide s'enfuit au plus vite dans un autre village : il appartenait à des Bulgares, et des héros abares l'avaient traité de même</i> 34. <i>Ses provisions lui manquèrent quand il fut en Hollande ; mais ayant entendu dire que tout le monde était riche dans ce pays-là, et qu'on y était chrétien, il ne douta pas qu'on ne le traitât aussi bien qu'il l'avait été dans le château de monsieur le baron avant qu'il en eût été chassé pour les beaux yeux de Mlle Cunégonde</i> 35. <i>Un homme qui n'avait point été baptisé, un bon anabaptiste, nommé Jacques, vit la manière cruelle et ignominieuse dont on traitait ainsi un de ses frères</i> 36. <i>Madame la baronne a été coupée en morceaux ; mon pauvre pupille, traité précisément comme sa sœur</i> 37. <i>" Messieurs, dit Cacambo, vous comptez donc manger aujourd'hui un jésuite :</i>	وسرعان ما فرّ كنديد إلى قرية أخرى كانت للبلغار وكان قد عاملها الأبطال الأتار بالمثل وحين وصل إلى هولندا نفذ زاده. ولكنّه وقد سمع أن سائر الناس في هذا البلد أغنياء وأنهم مسيحيون بحق، لم يساوره شك في أنه سيعامل بمثل ما عومل به من معاملة حسنة في قصر السيد البارون قبل أن يطرد منه بجريرة عيني الأنسة كونيكد الجميلتين. وشاهد رجل لم يعمد قط، رجل قائل بتجديد العماد يدعى جاك، تلك المعاملة القاسية المخزية التي عومل بها واحد من إخوانه أما السيدة البارونة فقد مزّقوها إربا إربا وتلميذي المسكين عومل تماما بما عوملت به شقيقته قال ككمبو: "أيها السادة إنني لأراكم اليوم تقدمون على أكل يسوعي. فلقد أحسنتم بذلك صنعا، إذ ليس ثمة ما

		<p>c'est très bien fait ; rien n'est plus juste que de traiter ainsi ses ennemis.</p> <p>38. Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ?</p> <p>39. Partout les faibles ont en exécration les puissants devant lesquels ils rampent, et les puissants les traitent comme des troupeaux dont on vend la laine et la chair</p> <p>40. " Eh bien ! dit Martin, voilà comme les hommes se traitent les uns les autres.</p> <p>41. Candide, élevé en Allemagne, demanda quelle était l'étiquette, et comment on traitait en France les reines d'Angleterre.</p> <p>42. " Ce n'est pas ainsi qu'on traite les voyageurs dans le Dorado, dit Candide</p> <p>43. Je le traite aujourd'hui comme il fut traité dans sa patrie par les contemporains</p> <p>44. J'ai bien peur d'être traité de même ici</p>	<p>هو أعدل من أن يعامل المرء بمثل هذه المعاملة أعداءه.</p> <p>قال كنديد : وهل السيد فندرندور هو الذي عاملك بهذه المعاملة.</p> <p>فأينما وليت وجهك ألفت الضعفاء الذين يزحفون تحت أقدام الأقوياء بمقتون أولئك الأقوياء، وألفت الأقوياء يعاملون الضعفاء معاملة القطعان التي نبيع صوفها ولحمها</p> <p>قال مرتان: هكذا يعامل البشر بعضهم البعض.</p> <p>فسأل كنديد وهو الذي تربى في ألمانيا ما تكون المراسم التي يجب اتباعها وكيف تعامل ملكات انجلترا في فرنسا.</p> <p>قال كنديد : ليس هكذا يعامل الرحالة في بلاد الألدورادو</p> <p>وأتى لأعامله اليوم بنفس ما عامله به معاصروه في وطنه</p> <p>وأتى متوجس خيفة من أن أعامل هنا بما عوملت به هناك</p>
Trouver	***	<p>45. Je vous trouve bien effronté d'oser me parler d'un dessein si téméraire</p> <p>46. Car il trouvait Mlle Cunégonde extrêmement belle,</p> <p>47. Cunégonde se mit presque à rire, et trouva cette bonne femme fort plaisante de prétendre être plus malheureuse qu'elle.</p> <p>48. Martin trouvait la façon de penser de Pocouranté assez raisonnable.</p> <p>49. Martin conclut à jeter le baron dans la mer. Cacambo décida qu'il fallait le rendre au levanti patron et le remettre aux galères ; après quoi on l'enverrait à Rome au père général par le premier vaisseau. <u>L'avis fut trouvé fort bon ; la vieille l'approuva ; on n'en dit rien à sa soeur ; la chose fut exécutée pour quelque argent,</u></p> <p>50. Il me trouvait fort jolie</p> <p>51. Nos filles se trouvèrent presque toutes en un moment tirées ainsi à quatre soldats.</p> <p>52. Pourquoi trouvez-vous si étrange que dans quelques pays il y ait des singes qui obtiennent les bonnes grâces des dames?</p> <p>53. Les Oreillons trouvèrent ce discours très raisonnable</p> <p>54. Je suis fort ignorant, et je m'en trouve bien</p> <p>55. Candide se trouva placé auprès de quelques beaux esprits. Cela ne l'empêcha pas de pleurer à des scènes jouées parfaitement</p> <p>56. Candide trouva la musique délicieuse.</p>	<p>إني لأجدك صفيقا قليل الحياء أن تجرؤ على الإقضاء إلي بهذه النية الجسور.</p> <p>إذ كان يجد الأنسة كونينكد فائقة الحسن</p> <p>كونينكد تأخذ في الضحك إذ أنها ألفت هذه المرأة الطيبة طريفة أيما طرافة في زعمها ذلك أنها أتعت منها</p> <p>أما مرتان فقد وجد أسلوب بوكوكورنته في التفكير على قدر كاف من الحكمة.</p> <p>أما مرتان فقد انتهى إلى ضرورة الإلقاء بالبارون في قاع البحر، في حين أن ككميو قضى بأنه يجب إرجاعه إلى القبطان المشرفي وإعادته إلى الأشغال الشاقة، ومن ثم يرسل به إلى روما لدى الأب الجنرال في أول سفينة. (---) وتم إخفاء الأمر عن شقيقته ونفذ لقاء بعض المال</p> <p>وكان قد ألفاني، والحق يقال، مليحة أيما ملاحه، ولقد ألفت سائر وصيفاتنا أنفسهن تقريبا مسحوبات في هذه الأونة على نفس المنوال من قبل أربعة من الجند</p> <p>لماذا تجد غريبا غاية الغرابة أن يوجد في بعض الأرض قردة تفوز بحضوة عند السيدات؟</p> <p>ووجد الأذنييون هذا الحديث على غاية من الحكمة</p> <p>إني لجاهل جهول، وأتى بجهلي لراض</p> <p>فألفي كنديد نفسه جالسا حذاء بعض المتأدبية المتحذلقين فلم يمنعه ذلك من البكاء حين شاهد مشهد متقنة التمثيل.</p> <p>فألفي كنديد تلك الموسيقى عذبة رقيقة.</p>
Voir		<p>57. Je vois bien que tout est au mieux</p>	<p>وإني لأدرك إدراكا أن كل شيء هو على أيدع ما يكون".</p>

Tableau (18)- Exemples relevés

Les attributs peuvent très bien illustrer les différences typologiques qui existent entre le français et l'arabe. Appartenant au noyau de la phrase, les attributs sont déterminés par le contenu lexical du verbe. La différence entre le français et l'arabe en ce qui concerne l'attribut est liée à la structure lexicale des deux langues.

L'attribut indirect permet le mieux de montrer cette différence entre les deux systèmes langagiers. Le statut indirect de l'équivalent de cet attribut indirect français n'est pas considéré comme un sens privilégié du contenu lexical du verbe arabe. Exemples :

Je tiens cela pour vrai = اعتبر هذا صحيحاً 'aʕtabiru haḏā ṣahīhan

On considère l'avion comme perdu = اعتبرت الطائرة مفقودة 'uʕtubirat al-ṭā'iratu mafqūdatan

Il se conduit en chef⁷² = تصرف بصفة رئيس taṣarafa bi-ṣifati ra'īs

La préposition peut toutefois apparaître dans la traduction arabe. Exemples :

Je considère Gérard comme mon frère = اعتبر جيرار كأخي 'aʕtabiru ġirār ka-'aḫī

Il l'a traité de lâche = وصفه/نعته بالجبان waṣafahu /naʕatahu bi-l-ġabān

Ce chapitre permet de dire que les verbes arabes équivalents des verbes à complément attributif en français n'acceptent pas nécessairement un attribut du sujet ou un attribut de l'objet. Les catégories grammaticales ne sont pas distribuées de la même façon en français et en arabe.

Le chapitre suivant se penche sur les verbes à complément attributif en arabe. Nous relèverons les points communs et les divergences entre les verbes français et arabes

⁷² « En chef » est considéré comme une locution adverbiale.

Deuxième partie

Les verbes à complément(s) attributif(s) en arabe

1. Introduction : l'attribution

- 1.1. Le principe de l'attribution
- 1.2. Les types de l'attribution

2. La phrase nominale et la notion de temps

3. La négation de la phrase nominale

4. L'introduction des verbes « à complément attributif » à une phrase nominale

5. Les verbes « à complément attributif » en arabe

6. Les classes du verbe à complément attributif

7. La syntaxe particulière des verbes qui ont *un support d'attribution* et un *attribut*

8. Les verbes à complément attributif

- 8.1. Le premier groupe
- 8.2. Le deuxième groupe
- 8.3. les divergences et les points communs entre les deux groupes de verbes « à complément attributif »

9. *Kāna* et ses analogues

- 9.1. Cadre général
- 9.2. L'appellation de *kāna* et ses analogues
- 9.3. Les membres de la famille de *kāna* et ses analogues
- 9.4. L'annexe de ces verbes
- 9.5. La signification de ces verbes
- 9.6. Les spécificités syntaxiques et sémantiques
- 9.7. Les différences syntaxique et sémantique entre les membres de la famille de *kāna* et ses analogues
- 9.8. La complétude ou l'incomplétude
- 9.9. La conjugaison
- 9.10. Etude approfondie de ces verbes
 - 9.10.1. Introduction
 - 9.10.2. Etude grammaticale

9.10.2.1. *Kāna*

- 9.10.2.1.1. Les trois utilisations de *kāna*
- 9.10.2.1.2. Les deux éléments dépendants de *kāna* (support d'attribution modalisée et attribut)

9.10.2.1.3. L'ellipse

9.10.2.1.3.1. En général

9.10.2.1.3.1. Ellipse totale

9.10.2.1.3.1. Ellipse partielle

9.10.2.2. *Laysa*

9.10.2.2.1. Présentation et problématique de ce verbe

9.10.2.2.2. La forme du préfixé

9.10.2.2.3. Ses éléments dépendants (support d'attribution + attribut)

9.10.2.2.4. Ses caractéristiques

9.10.2.3. *zalla*

9.10.2.4. *'aṣbaḥa*

9.10.2.5. *lāzāda*

10. *Kāda* et ses analogues

10.1. Cadre général

10.2. L'appellation de *kāda* et ses analogues

10.3. Les membres de la famille de *kāda* et ses analogues

10.4. attributifs ou non-attributifs

10.5. La conjugaison

10.6. Les spécificités de ces verbes

10.7. Les deux éléments dépendants de *kāda* et ses analogues

11. Les verbes à deux compléments

11.1. Les deux groupes de verbes de pensée

11.2. L'ordre des constituants dans la phrase

11.3. Les caractéristiques des verbes de pensée

11.3.1. L'« abolition »

11.3.2. La suspension

11.4. Plusieurs formes de constructions contenant un verbe à complément(s) attributif(s) :

11.5. Dénomination des compléments du verbe de « cœur » selon Silvestre de Sacy (1831/1986)

11.6. Verbes semblables

12. Les onze verbes étudiés dans les dictionnaires monolingues et bilingues

Introduction

1. L'attribution

1.1. Le principe de « l'attribution »

L'« attribution » existe en arabe et en français avec des différences, naturellement. En français, ce phénomène désigne sur un plan syntaxique « une opération à travers laquelle l'énonciateur prend le sujet sémantique de la phrase comme support d'une attribution ». Cette notion renvoie donc au découpage de la phrase en *support d'attribution* (SA) et *attribut* (A) liés par un verbe attributif : *l'école (SA) est devenue le lieu de tous les dangers (A)*. En arabe, l'attribution est une relation entre deux unités lexicales⁷³, selon- à titre d'exemple- Al-Ğurġānī (m. 816/1413) (1405H: 43) : *الاسناد هو ضم إحدى الكلمتين إلى الأخرى* *al-'isnād huwa ǧamm 'iḥdā al-kalimatayni 'ilā al-'uḫrā* l'attribution est ainsi une relation qui peut exister ou effectuer entre un nom (qui est alors appelé « support d'attribution ») et un autre nom, un groupe prépositionnel, un verbe, un adjectif ou une subordonnée (appelée alors « attributif »).

Selon les termes de la théorie de la rection de la grammaire arabe médiévale, le *support d'attribution* (al-mubtada') est défini comme le nom avec lequel la phrase commence généralement et sans être précédé par des régissants non explétifs *ḥawāmīl ġayr zā'ida*, et l'*attribut* (al-ḥabar) est considéré comme la partie de discours qui complète la phrase sur le plan syntaxique et qui contient également l'information de la phrase (Šarḥ Ibn ḥAqīl (m.769/1367) (1980: 1/201))

المبتدأ هو الاسم المجرد عن العوامل اللفظية غير الزائدة... والخبر الجزء المتمم الفائدة

C'est pourquoi les grammairiens médiévaux ont également introduit les notions plus abstraites de *musnad 'ilayhi* (support d'attribution) et de *musnad* (attribut).

Cela permettait de rendre compte la phrase nominale suivante : *niḥma al-ṣadīqu al-kitābu*, (mot à mot quel excellent -ami- le livre) « le livre, quel excellent ami ! » qui commence par un verbe.

L'appellation de verbes attributifs s'explique par l'élément qui constitue le siège des relations sémantiques avec les autres constituants syntagmatiques de la phrase appelés éléments dépendants.

⁷³ Selon al-Ğurġānī (m. 816/1413) (1405H : 43), les grammairiens s'intéressent d'habitude plus à l'aspect sémantique qu'à l'aspect syntaxique dans cette relation établie entre les deux éléments de l'attribution.

1.2. Les types de l'attribution

Deux types d'attribution ont été définis *l'attribution du type A*⁷⁴ et *l'attribution du type B*. La première est effectuée au niveau de la phrase nominale entre le support d'attribution et l'attribut, alors que la seconde est présentée à un niveau structural différent au moyen d'un verbe attributif liant aussi un support d'attribution et un attribut. Il existe plusieurs types de l'attribution du type B (B1= cas de verbes attributifs de base comme *kāna* et ses analogues, B2 = cas de verbes comme *ẓanna* et ses analogues).

Pour expliquer l'idée des verbes arabes à complément attributif, nous nous focalisons sur le rapport entre le type d'*attribut du sujet* et le verbe *kāna*, et entre le type d'*attribut de l'objet* et les verbes de perception ou d'imminence. Cette démarche consiste à lier la répartition des différents types d'*attributs de l'objet* sur le lexique verbal aux propriétés sémantiques inhérentes des verbes concernés. Dans le cas du verbe *kāna*, qui appartient le plus souvent à un type spécifique de procès- état, l'*attribut* de type nominal renvoie à l'idée d'attribuer l'état qu'il présente au *support d'attribution* et d'indiquer par cette procédure que l'état actuel n'est plus le même et qu'il y a un nouvel état.

Dans le cas d'un verbe comme « *ra'ā* » (qu'il s'agisse d'une perception ou d'une opinion), l'*attribut* de type nominal tend à se concentrer sur l'opinion et à être donc lié au verbe d'état.

2. La phrase nominale et la notion de temps

Pour compléter l'étude des caractéristiques de « *kāna* et ses analogues », nous nous intéressons à la valeur temporelle car tous ces verbes introduisent dans la phrase une notion de temps qui situe le procès et en précise l'état.

Dans la phrase nominale arabe⁷⁵, les faits ne sont pas déterminés dans le temps (Blachère 2004 : 390), mais dans la réalité, la phrase subit toujours l'influence du contexte.

« La phrase nominale est souvent considérée comme « a-temporelle ». Il est montré ... que la phrase nominale est comme tout autre élément de l'énoncé, affectée d'une valeur aspectuo-temporelle, qui dépend naturellement du contexte. » (Dichy 2007 : 69)

⁷⁴ Furukawa a parlé de « prédication première et prédication seconde », nous avons opté de parler d'« attribution du type A » et « attribution du type B ». L'objectif de ce travail est de dresser les sous-types de l'attribut du type B= B1, B2, B3, ...

⁷⁵ La phrase nominale dans « une définition » a une valeur temporelle libre « aphoristique ».

Pour introduire dans la phrase nominale la notion d'un temps situant le procès, il faut joindre d'autres éléments comportant des valeurs aspectuo-temporelles.

*Al-yawma ḥamrun wa-ḡadan 'amru*⁷⁶ « mot à mot aujourd'hui (boire) du vin, demain les affaires » (Ibn Hišām 'Al-'Anṣārī, (m. 761/1360) (1990: Tome I: 361))

Quand le verbe *kāna* (être) est introduit au suffixé, la phrase se situe dans le passé et au préfixé indicatif si elle est au futur. Il est inexact de dire que la phrase nominale ne peut pas exprimer l'idée d'injonctif, de prohibitif ou de subordination. Ces notions sont rendues possibles en arabe par des phrases avec *kāna* à l'impératif, au subjonctif ou à l'énergique⁷⁷/corroboration, mais la phrase cesse d'être nominale.

Pour la situer dans le temps, on fait précéder la phrase nominale du verbe *kāna* comme exposant temporel⁷⁸ à la conjugaison voulue. De même, pour la situer nettement dans le passé (ou dans le futur), on fait précéder la phrase du verbe « *kāna*/être » au suffixé (ou au préfixé). Cette même construction sert à exprimer des temps comme l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur antérieur *ḡadān sa-nakūn'intahaynā* « demain nous aurons fini ».

La valeur aspectuo-temporelle de la phrase nominale n'est pas la seule transformation que permette l'utilisation de ces verbes. Le *support d'attribution* qui est précédé d'un marqueur du cas direct de la négation (p.ex avec *laysa*), de l'exposant temporel *kāna* ou de ses homologues, n'est plus considéré comme un *support d'attribution*, mais comme un support d'attribution modalisée du verbe utilisé. Et le statut de l'*attribut* subit donc un changement.

Kāna peut donc être considéré comme un exposant temporel qui suit les règles normales d'accord du verbe avec son sujet (support d'attribution). Il sera donc presque toujours au singulier à la troisième personne, car son support d'attribution modalisée est généralement situé après. Certaines phrases comportent un exposant temporel situé après le support d'attribution de cet exposant. Le verbe *kāna* s'accorde normalement en genre et en nombre avec son nom. Dans les phrases nominales de localisation (avec le support d'attribution modalisée placé après l'attribut prépositionnel), *kāna* reste au masculin-singulier comme n'importe quel verbe antéposé.

⁷⁶ Ce vers est celui d'Imrū' Al-Qays, il était ivre quand les gens lui ont annoncé la mort de son père. Le complément circonstanciel *al-yawma* « aujourd'hui » est « en lieu de cas nominatif de l'attribut du *ḥamru* « vin » ».

⁷⁷ Ce terme est désuet et il signifie la corroboration et désigne une conjugaison.

⁷⁸ Quand le verbe de la phrase est accompagné d'un exposant temporel, le sujet extérieur s'intercale entre eux.

Exemples :

1. *kāna fi l-bayti waladun waḥidun* « il y avait un seul enfant dans la maison »/
2. *kāna fi l-bayti waladān* « il y avait deux enfants dans la maison »/
3. *kāna fi l-bayti talātatu 'awlad* « il y avait trois enfants dans la maison »/
4. *??⁷⁹ kāna/t fi l-bayti bintun waḥidatun* « il y avait une seule fille dans la maison »/
5. *kāna fi l-bayti bintān* « il y avait deux filles dans la maison » /
6. *kāna fi l-bayti talātu banāt* « il y avait trois filles dans la maison ».

L'accord du genre et du nombre de la règle générale du verbe antéposé s'applique dans cet exemple.

3. La négation de la phrase nominale

Rappelons que pour ajouter la négation à une phrase, le français utilise presque toujours un signifiant double composé de l'adverbe (ne) et un second élément construit avec corrélation avec (ne). La place de « duo » de la négation utilisée varie suivant le temps du verbe (simple ou composé) et la nature du second élément négatif utilisé.

Pougeoise (1998 : 250) résume les possibilités de ce sur quoi porte la négation en trois référents :

« La négation peut porter soit sur la proposition tout entière (*il n'est pire eau que l'eau qui dort*), soit sur le verbe seul (*il ne l'a pas mérité*) soit sur un terme quelconque de la phrase (*il m'a rendu un stylo qui n'est pas le mien*). »

Pour former une négation en arabe, les phrases (nominale ou verbale) ont besoin d'être introduites par l'un des marqueurs de négation « *lam, lammā, lan, laysa, lāta, 'in, mā* et *lā* ». Deux cas sont à distinguer en matière de phrase nominale :

A- Pour mettre une phrase nominale n'ayant pas d'exposant temporel à la négation, nous utilisons le « faux » verbe *laysa* qui, bien qu'étant conjugué au passé, a un sens de présent « ne pas être ». Le quasi-verbe *laysa* s'accorde comme *kāna* avec son support d'attribution modalisée. Celui-ci reste au cas nominatif, tandis que l'attribut de *laysa* se met au cas direct (si c'est un nom ou un adjectif).

B- L'exposant temporel contenu dans la phrase nominale prend la négation, en respectant les règles normales de la négation du verbe. La négation porte sur l'attribut

⁷⁹ La phrase est douteuse dans le cas où on ne respecte pas l'accord au féminin. Mais les grammairiens médiévaux et l'usage contemporain préfèrent laisser *kāna* au masculin à cause de la séparation entre *kāna* et son support d'attribution puisque le groupe prépositionnel « attribut » s'intercale entre les deux.

quand une phrase contenant un exposant temporel comme *kāna* (ou un des ses analogues), excepté « *mā zāla* et ses semblables » a une négation. Pour obtenir le contraire de la négation, « 'illā » doit être ajouté devant l'attribut *mā kāna zaydun 'illā Cālimān* « Zayd n'était qu'un savant ». Concernant *mā zāla*, la présence de « 'illā » modifie le sens de la négation. Son attribut ne peut donc jamais être accompagné de « 'illā », auquel cas nous aurions un sens contraire appelé sens « exceptif = 'istiṭnā' ».

4. L'adjonction de verbes « à complément attributif » à une phrase nominale

Dans la grammaire arabe traditionnelle, cette catégorie de verbes introduite dans une phrase nominale composée d'un *support d'attribution* et d'un *attribut* retire au deuxième terme sa fonction d'*attribut* et le met au cas accusatif. La grammaire arabe qualifie donc les verbes comme *kāna*, *laysa*, etc., de verbes qui modifient la relation syntaxique entre *support d'attribution* et *attribut*. Ils agissent, selon l'expression de Goguyer, sur « la proposition qui les suit, logiquement comme coefficient de temps et grammaticalement en régissant le premier des deux termes au nominatif et le second à l'accusatif ».

Pour certains grammairiens arabes médiévaux comme Ibn Hišām (m. 761/1360) (1998 : 104), Al-Mubarrid (m. 286/899), Ibn Ğinnī (m. 392/1002), Al-Ġurġānī (m. 471/1078), Ibn Burhān (m. 456/1064) ou Aš-Šalūbīn (m. 645/1247), ces verbes n'indiquent pas le temps. Ibn Hišām n'est pas de cet avis (exception faite de *laysa*).

L'introduction des verbes « *kāna* et ses analogues » dans une phrase nominale conduit à deux possibilités : 1) soit ces verbes affectent l'attribut, 2) soit ils affectent la relation attributive établie entre le *support d'attribution* et l'*attribut*. Ils affectent l'*attribut* en le mettant à l'accusatif. La voyelle de la désinence ne se manifeste cependant pas en surface, quand l'*attribut* est un nom avec un cas accusatif non marqué en surface 'in *kuntum marḍā* (Cor.4 /43) « si vous êtes malades / trad.Blachère » ou une phrase verbale *kāna l-tifl-u yalʿab-u* « l'enfant jouait », etc. La présence du verbe *kāna* ou d'un de ses analogues affecte donc la relation attributive établie entre le *support d'attribution* et l'*attribut* ; cette relation est indiquée sémantiquement par un marqueur de temps exprimé par l'exposant temporel *kāna* (exemple 1) ci-dessous, par un marqueur de négation utilisant le verbe *laysa* qui ajoute la notion de la négation (ne pas) dans la phrase (exemple 2), par un marqueur de permanence de l'état avec les verbes dont le sens est « rester/continuer

à » : *zalla*, *mā-zāla*, *mā-nfakka*, ... (exemples 3 et 4), ou par le marqueur du changement d'état utilisant les verbes '*ašbaḥa*, *šāra*, ... dont le sens est « devenir » (exemple 5).

(1) *kāna al-makānu al-laḍī na^Cišu fī-hi šaġīrān lilġāya*⁸⁰ « Là où on habite, c'est tout petit ».

(2) *laysa ladayya ašdiqā'* « Je n'ai pas d'amis ici ».

(3) *wa qad zallat madīnatu šabundā ma^Czūlatan* « Pour longtemps, la ville de Shabunda était restée isolée »

(4) *mā zālat al-nisā'u tataḥamalna tabi^Cati al-ḥarb* « Elles (les femmes) continuent à endurer les conséquences de la guerre ».

(5) '*ašbaḥat al-ṭuruq al-mu'addiya ila l-manāṭiq ... sālīkatan tadrīġiyyan* « Les routes menant aux régions... redeviennent peu à peu praticables »

5. Les verbes à complément(s) attributif(s) en arabe

Rappelons tout d'abord ce que signifient le processus de la transitivité en arabe et les formes du verbe arabe.

Pour des raisons pédagogiques et méthodologiques, concernant la question de la transitivité, les grammairiens arabes médiévaux distinguent deux sortes de verbes : transitif et intransitif. Selon leur conception, le verbe intransitif *lāzim* est un verbe qui n'a pas besoin d'un complément pour que la phrase soit complète ex. *nāma* « il a dormi » et le verbe transitif *muta^Caddī* doit par contre avoir au moins un complément ex. *darasa durūshu* « il a étudié ses leçons », sauf dans son emploi « absolu », ex. '*akala wa-šariba* « il a mangé et bu ».

La grammaire arabe traditionnelle traite la question de la transitivité à la lumière de la notion « principe » *aṣl* et de « notion secondaire » *far^C*. Ainsi, le verbe intransitif est considéré comme « principe » *aṣl* et certains verbes transitifs sont considérés et étudiés dans la plupart des cas comme « notion secondaire » *far^C*. Ibn Ḥiṣām al-'Anṣārī (m 761/1360) (1998 : 239-245, tome II) mentionne sept cas :

1. ajout de l'affixe « hamza » au début de cette forme pour obtenir la quatrième forme du verbe arabe, ex. '*aḍhabtum tayyibātikom fī l-ḥayāti d-dunya* (Cor. 46 : 20) « vous avez dissipé vos (biens) excellents, durant votre Vie Immédiate / trad. Blachère »
2. ajout de la voyelle « ā » entre la première et la deuxième consonne pour obtenir la troisième forme de verbe, ex. *ġalasa Zaydun/ ġālastu Zaydan* « Zayd s'est assis/Je me suis assis en compagnie de Zaydan »

⁸⁰ Les exemples de 1 à 5 sont tirés de notre corpus.

3. ajouter la voyelle (a) à la deuxième consonne du verbe pour donner de la prime à l'action (superlatif) ex. *karamtu Zaydan* « j'étais plus généreux que Zayd/ j'ai dépassé le niveau de la générosité de Zayd ».
4. mettre le verbe à la dixième forme ('istaf^çala) pour ajouter l'un des deux sens : demander quelque chose ou attribuer quelque chose à quelqu'un. Ex. *'istabraqtu l-māla* « j'ai retiré de l'argent »/ *'istaḥsantu Zaydan* « j'ai trouvé Zayd bon ».
5. redoublement de la deuxième consonne de la forme nue du verbe « al taḍ^çif dans la deuxième forme du verbe en arabe qui est une forme d'intensité aussi ». ex. *fariḥa Zaydun/ farraḥtuhu* « Zayd est heureux/ je l'ai rendu heureux ».
6. glissement de sens (al-taḍmīn): le verbe intransitif a une autre acception se manifestant transitivement. ex. *faraqtu Zaydan = 'aḥaftu-hu* « j'ai fait peur à Zayd ».
7. Ellipse de la préposition devant le complément. Ex. *Wa-lakin lā tuwā'īdūhunna sirrān*⁸¹ *'illā 'an taqūlū qawlan ma'ḥūfan* (Cor. 2 : 235) « toutefois, ne leur promettez rien secrètement sauf à (leur) dire des paroles reconnues (convenables)/ trad. Blachère »

Le classement ci-dessus est extrêmement critiquable, car il n'est pas basé sur les mêmes critères et mélange trois domaines différents : la morphologie (la dérivation) (N° 1 à 5), la sémantique (le changement sémantique en ayant une nouvelle acception) (N°6) et la syntaxe (N°7).

Malgré l'hétérogénéité de ce classement anarchique, la méthode utilisée par les grammairiens arabes médiévaux concernant cette question reste omniprésente chez les auteurs modernes.

Une grammaire comme celle élaborée par Blachère (2004) suit clairement la méthodologie de grammairiens médiévaux. Blachère (2004 : 55) précise que la quatrième forme « est formée par la préfixation de (إ), qui porte l'accent, et qui entraîne ainsi la chute de la voyelle de la première consonne. C'est la forme factitive et causative de toutes les langues sémitiques ». Cette forme donne donc le sens factitif aux verbes. Les intransitifs, à la forme nue, deviennent transitifs à la quatrième forme *أجرى 'aḡrā* « faire couler » et les

⁸¹ L'origine est « *calā sirrin* ».

transitifs, à la forme nue, deviennent doublement transitifs à la quatrième forme *أعلم* 'a \mathcal{Q} ama « faire savoir ». Ce changement de la forme du verbe transforme le verbe intransitif en verbe transitif *أكرمت المجتهد* 'akramtu al-mu \mathcal{g} tahida « j'ai honoré le studieux » le verbe transitif à un seul complément en verbe transitif à deux compléments *أورث فلانا- ورث فلانا* 'awra \mathcal{t} a fulānan- warra \mathcal{t} a fulānan « constituer qqn héritier » et le verbe transitif à deux compléments, en verbe à trois compléments directs *أريت الطالب المسألة سهلة* 'araytu al-tāliba al-mas'alata sahlata « Je fais voir à l'étudiant que la question est simple ».

La manière indirecte utilisant une préposition est un autre moyen de transitivité. Le verbe transitif arabe est généralement lié à son complément d'une façon directe, mais un verbe transitif peut avoir un complément indirect au moyen d'une préposition qui peut être parfois supprimée (exemple du verbe *passer*⁸² *مرَّ*). Le même verbe intransitif peut aussi se lier à ses compléments par diverses prépositions. Sa signification exprimant la nature du rapport existant entre le verbe et le complément est donc variée.

6. Les classes du verbe à complément attributif

La grammaire classique arabe distingue deux classes de ce genre de verbe :

La première classe comprend 1) les verbes attributifs de base « *kāna* et ses analogues » *صار غنيا* *šāra ḡaniyyān* « il est devenu riche », et 3) les verbes d'imminence « *kāda* et ses analogues » *أوشك أن يبكي* 'awšaka 'an yabkīya « il était sur le point de pleurer ». Les deux derniers groupes prennent comme « complément » l'attribut de la phrase nominale dans laquelle ils vont prendre place ; le complément prend alors le cas accusatif. Ces verbes changent aussi le statut du *support d'attribution* de la phrase nominale au profit de leur sujet grammatical (*support d'attribution de ces verbes*) qui garde le cas nominatif.

La deuxième classe comprend les verbes prenant deux compléments. Ceux-ci sont divisés en deux catégories, selon l'origine des deux compléments. Dans la première catégorie, les deux compléments du verbe sont à l'origine des constituants d'une phrase nominale composée d'un *support d'attribution* et d'un *attribut*. Ce n'est pas le cas des compléments de la deuxième catégorie. Nous appelons la première catégorie « verbe à

⁸² Le mot mis à l'accusatif situé après le verbe est appelé « un accusatif par un marqueur supprimé », ce que nous appelons en arabe « منصوب بنزع الخافض ».

deux compléments dont le second est attributif » et la deuxième catégorie, « verbe à deux compléments non-attributifs ».

La première catégorie contient les verbes de pensée «en arabe *'afʿāl al-qulūb* / mot à mot : verbes de cœur » et les verbes de changement d'état.

Les verbes de pensée dont le sens est : *croire, prétendre, supposer* sont classés en deux groupes : 1) les verbes de certitude (six verbes = *ra'ā, ʿalima, darā, taʿallama, wağada, alfā*) et 2) les verbes de doute (huit verbes = *ẓanna, ḥala, ḥasiba, ġaʿala, ḥağğa, 'adda, zaʿīma, hab*).

Les verbes de changement d'état sont au nombre de sept : *ṣayyara, radda, taraka, taḥida, 'ittaḥada, ġaʿala, hab* dont le sens est : *rendre, laisser, prendre, faire*.

La deuxième catégorie comprend les verbes qui prennent deux compléments de structure non-attributive. Cette catégorie contient sept verbes dont le sens est respectivement « donner, demander, octroyer, interdire, habiller, enseigner, » = *أعطى aʿṭa, sa'āla, منح manaḥa, منع manaʿa, كسا/ألبيس kasā'/albasa, علم ʿallama*⁸³. Une ellipse restreinte du deuxième complément est possible si le premier complément contient l'idée ou la partie de sens que le deuxième complément donne : *كسوت زيداً kasawtu zaydan* « j'ai habillé Zayd ».

La troisième classe inclut sept verbes à trois compléments comme *أنبأ- نبأ- أخبر- خبر- أنبا' a, nabba' a, aḥbara, haddaṭa, 'aʿlama, 'arā* et dont le sens commun est « informer, annoncer, apprendre, avertir, raconter, faire part, montrer ». Les verbes *'aʿlama* « informer/faire connaître » et *'arā* « montrer/faire voir » sont les plus utilisés parmi les sept. Les autres verbes du genre *'anba' a- nabba' a- aḥbara- haddaṭa* « annoncer, faire savoir, apprendre » peuvent prendre deux formes de transitivité : 1) une forme directe et 2) une forme indirecte au moyen d'une préposition (comme la préposition *bi*) qui peut être parfois supprimée.

⁸³ Dans *Al-Nūr al-Muḍīr* (1998), l'auteur cite plus de verbes qui agissent d'une façon semblable comme « octroyer/donner- dépouiller/dérober- nommer, faire boire, prier, retirer/priver ».

7. La syntaxe particulière des verbes qui ont un *support d'attribution* et un *attribut*

Nous étudions les verbes à complément(s) attributif(s) en nous intéressant à une partie de la première classe et à la deuxième classe. Les verbes de cette dernière prennent comme compléments un *support d'attribution* et un *attribut*, tandis que les verbes de la première classe que nous allons étudier prennent seulement l'*attribut* de la phrase nominale comme complément⁸⁴.

Silvestre de Sacy (1831/1986 : 74) a travaillé sur le verbe ayant pour complément direct un *support d'attribution* et un *attribut* pouvant former une proposition complémentaire⁸⁵ dans d'autres langues. D'après cet auteur, les grammairiens arabes médiévaux ont catégorisé les verbes pouvant recevoir un complément de cette nature en distinguant les verbes de pensée (p.ex. *savoir, croire*), les verbes de doute ou de certitude (p. ex. *s'imaginer, penser, conjecturer*) et les verbes inchoatifs (p.ex. *prendre une chose pour tel ou tel usage*). Ce classement est-il justifié ou exhaustif ? Nous tentons de répondre à cette question dans les paragraphes suivants.

8. Les verbes à complément(s) attributif(s)

L'apparition de propriétés et de spécifications différentes amène à proposer un nouveau classement. Pour des raisons pédagogiques, les verbes arabes doivent pouvoir être facilement catégorisés afin que les apprenants les retiennent rapidement. Les livres de grammaire classent les verbes à complément attributif selon deux critères : 1) le sens de ces verbes et 2) leur fonctionnement syntaxique. Par exemple, les verbes de pensée sont classés en une seule catégorie parce que leur fonctionnement syntaxique est le même. Ces verbes introduisent une phrase nominale arabe (traditionnellement composée de deux éléments (*support d'attribution- attribut*)), changent le statut syntaxique des constituants de cette phrase et modifient les cas en surface. Le premier constituant (*mubtadā'*, *support d'attribution*) prend le cas accusatif en devenant le premier « complément » du verbe de pensée. Le deuxième élément (*attribut*) prend lui aussi le cas accusatif et la « fonction » du second complément (selon la théorie de la rection des grammairiens arabes médiévaux).

⁸⁴ Dans le sens où ce complément est un mot qui subit l'action du verbe.

⁸⁵ Ce genre de propositions est appelé « small clauses », cf. Loubana Mouchaweh (1983) et (1986).

Deux groupes se distinguent parmi les diverses espèces de verbes concernés par cette construction :

Le premier groupe contient les verbes prenant un seul complément attributif. Ces verbes, que nous appelons des verbes « à complément attributif », sont classés en deux catégories : 1) les *verbes à complément attributif de base* (*kāna* et ses analogues) et 2) les *verbes d'imminence* (*kāda* et ses analogues).

Le second groupe comporte les verbes à deux compléments, attributifs ou non-attributifs.

Les principaux critères utilisés pour étudier chaque groupe sont les suivants :

1. définition et dénomination
2. sens multiple : sens lexical et sens syntaxique (grammatical)
3. structure morpho-syntaxique et sémantique
4. verbes constituant ce groupe
5. verbes similaires

8.1. Le premier groupe (*kāna* et ses analogues et *kāda* et ses analogues)

La première catégorie « *kāna* et ses analogues » comporte des verbes dont la conjugaison n'est pas identique. Selon la tradition grammaticale arabe médiévale, il existe trois niveaux de conjugaison pour cette catégorie de verbes. La première classe englobe les verbes qui ne sont pas conjuguables et qui ont une forme figée stricte : « ne pas être, persister » = *laysa et dāma*. La deuxième classe comporte les verbes qui ont une conjugaison limitée : *mā zāla, mā 'infakka, mā fati'a, mā bariḥa* = « ne pas cesser, continuer à, être encore ». La dernière classe réunit les verbes dotés d'une capacité morphologique complète (suffixé, préfixé, impératif) *kāna, aṣbaḥa, 'amsā, 'aḏḥā, zalla, bāta* et *ṣāra*. = « être, rester, demeurer, devenir ».

Dans *Šarḥ Qaṭr n-Nadā d'Ibn Hišām* (m. 761/1360) (1990 : 127), le groupe de « *kāna* et ses analogues » est classé en trois catégories :

- 1- verbes sans contexte particulier. Ces verbes sont au nombre de huit : *kāna, 'asā, 'aḏḥā, aṣbaḥa, zalla, bāta, ṣāra, laysa*.
- 2- verbes précédés par une négation par une prohibition ou par une demande. Ces verbes sont au nombre de quatre : *zāla, bariḥa, fati'ā* et *'infakka*.

- 3- verbes précédés obligatoirement par le marqueur de négation (mā) devant des verbes à complément attributif : *mā dāma*.

La deuxième catégorie « *kāda* et ses analogues » contient trois classes définies selon le sens du verbe. La première classe comprend les verbes d'imminence qui indiquent la réalisation prochaine d'un procès. Les verbes les plus utilisés sont : *kāda*, *'awšaka*, *karuba* « être sur le point de, être près de, faillir ». La deuxième classe est constituée par les verbes de probabilité : *casā*, *ḥarā*, *iḥlawlaqa* dont le sens est « pourvu que, fasse que ». La troisième classe contient les verbes inchoatifs qui ne s'emploient qu'au suffixé⁸⁶ et qui marquent un procès sur le point de démarrer : *'anša'a*, *ʿalaqa*, *tafaqa*, *'aḥada*, *hab*, *bada'a*, *ibtada'a*, *ǧaʿala*, *qāma*, *inbarā* dont le sens général est « commencer à, se mettre à, entamer ».

8.2. Le deuxième groupe : les verbes à deux compléments

La tradition grammaticale arabe considère que la deuxième classe comporte une construction doublement transitive. Ces verbes doublement transitifs ont en effet deux compléments d'objet mis tous les deux à l'accusatif.

Selon la grammaire arabe traditionnelle, tout ce qui n'est pas *support d'attribution* (مبتدأ) ou *attribut* (خبر) ou verbe (فعل) ou agent (فاعل) est un explétif⁸⁷ (فضلة). Les grammairiens médiévaux exceptent cependant les compléments des verbes dits de pensée et autres du même genre comme *ḥasiba*, *zanna* « croire, imaginer » comme l'atteste la phrase de Al-Murādī (m.749/1348)/2008 : 627 : tome II) « المفعول من غير باب "ظن" فضلة » (tous les compléments sont explétifs sauf les compléments du verbe *zanna*); ces verbes ont en effet réellement pour compléments des propositions complètes et n'ont aucun sens quand ils sont seuls et sans compléments.

Les verbes de pensée et les verbes de changement d'état font partie des verbes à deux compléments, dont le second est attributif. Cette catégorie de verbes a besoin de deux compléments parce qu'un seul complément ne suffit pas à donner un sens complet. Il est impossible de supprimer l'un ou l'autre des compléments de verbes.

⁸⁶ Si leur ḥabar est un verbe au préfixé et précédé par le marqueur ('an), ces verbes seront des verbes non-attributif.

⁸⁷ Selon les grammairiens arabes médiévaux (Al-Murādī (m.749/1348)/2008 : 627 tome II), chaque mot qui ne participe pas essentiellement au sens de la phrase est considéré comme explétif. Cependant, le complément d'état peut ne pas être un explétif parce qu'il ajoute parfois une complétude au sens de la phrase.

Les verbes à deux compléments non-attributifs sont des verbes prenant deux compléments mais ne comportant pas une phrase nominale sous-jacente. L'un des deux compléments est indispensable, l'autre non. Il est donc possible d'avoir un seul complément (p.ex. avec les verbes منح، منع، ألبس، كسا / ألبس، علم، سأل، أعطى، et dont le sens général est « donner, demander, enseigner, faire habiller, interdire, octroyer »).

As-Suyūfī (m. 911/1501) distingue quatre catégories de verbes parmi les verbes à deuxième complément attributif. La première catégorie, qui indique un doute dans l'attribut, contient cinq verbes : *ẓanna*, *ʿadda*, *zaʿīma*, *ǧaʿala*, *hab* « croire, compter, prétendre, rendre, faire croire ». La deuxième catégorie (la certitude) comprend cinq verbes : *'aʿlamā*, *waǧada*, *alfā*, *darā*, *taʿalama* « savoir, trouver, estimer, constater, connaître ». La troisième catégorie englobe quatre verbes indiquant le doute ou la certitude ; on appelle cette catégorie « les verbes de pensée » : *ẓanna*, *ḥasiba*, *ḥāla*, *ra'ā* « croire, imaginer, estimer, voir ».

Le verbe *ḥasiba* exprime par exemple à la fois le doute comme dans l'exemple suivant :

ويحسبون أنهم على شيء *wa-yaḥsabūna 'annahum ʿalā šay'* (Cor. 58/18) « Alors qu'ils croient être dans le vrai / trad. Blachère ».

et la certitude comme dans l'exemple :

حسبت التقى والجدود خير تجارة رباحا، إذا ما المرء أصبح ثاقلا⁸⁸
ḥasibtu al-tuqā wa-l-ǧūd ḥayra tiǧāra ribāḥan idā mā al-mar'u 'aṣbaḥa tāqilan
« J'ai cru que la piété et la générosité étaient le meilleur commerce quand l'homme se sent mourant »

La quatrième catégorie englobe huit verbes de changement d'état : *ṣayyara*, *'aṣāra*⁸⁹, *ǧaʿala*, *taraka*, *taḥida*, *'ittahaḍa* et *wahaba*⁹⁰ dont le sens général est *transformer, changer, modifier*.

8.3. Les divergences et les points communs entre les deux groupes de verbes « à complément attributif »

Le groupe « *kāda* et ses analogues » se distingue du groupe « *kāna* et ses analogues » car certaines classes de verbes exigent une certaine contrainte sélective qui fait

⁸⁸ Exemple tiré du livre de Ġalāyyinī (1912/2003 : 33).

⁸⁹ Dont l'origine est *ṣāra* qui est un verbe « à complément attributif ».

⁹⁰ Ce verbe est utilisé dans sa forme suffixée seulement.

que le complément de ces verbes (ou leur ḥabar selon les termes exacts de la grammaire traditionnelle) doit être un terme composé, plus exactement une proposition verbale avec un verbe au préfixé, une locution infinitive ou un (maṣḍar).

Les verbes inchoatifs de la troisième classe exigent eux que leur complément soit une proposition verbale et les verbes de la deuxième classe (à l'exception de *Ḥasa*) que leur ḥabar (ou leur complément) soit une locution infinitive. Les compléments de verbes de la première classe peuvent être une proposition verbale ou une locution infinitive.

Al-Naḥw l-Wāfī (1999 : 618) relève plusieurs différences entre « *kāna* et ses analogues » et « *kāda* et ses analogues », en distinguant les particularités du complément de « *kāda* et ses analogues ».

1. Le complément de « *kāda* et ses analogues » doit être une proposition verbale dont le verbe est obligatoirement au préfixé, précédé ou non par le marqueur de conjonction « 'an ».
2. Il ne peut pas être placé avant ces verbes mais il peut se trouver dans une position intermédiaire entre le verbe et le nom si, et seulement si, ce complément n'est pas précédé par le marqueur de la conjonction « 'an ». Dans le cas contraire, il est impossible de le placer entre le verbe et le nom.
3. Il peut être supprimé s'il est connu ex. *man ta'annā 'aṣāba 'aw kāda, wa-man Ḥaḡula 'aḥta'a 'aw kāda*⁹¹ (qui –agit avec circonspection- va- gagner ou presque, et qui- précipite –va- se tromper ou presque = trad. mot à mot). Cette suppression est fréquente dans le cas du complément de *kāda*.
4. Aucun verbe du groupe « *kāda* et ses analogues » ne peut être explétif.

9. *Kāna* et ses analogues

9.1. Cadre général

Le chapitre « *kāna* et ses analogues » est un chapitre à la fois important et problématique dans la grammaire arabe. Certaines expressions contenant *kāna* et ses analogues perdurent malgré le développement de l'arabe. Notons que certains emplois de ces expressions ont vu modifier les propriétés syntaxiques et sémantiques de leurs verbes.

Kāna et ses analogues entrent plutôt dans des structures attributives distinctes de ce que nous appelons communément structure verbale ou nominale. Avant d'entamer l'étude

⁹¹ L'équivalent de ce proverbe arabe est « qui va lentement va sûrement » et « la précipitation entraîne des regrets ».

de *kāna* et ses analogues, il est donc nécessaire de donner une idée générale de ce qu'est la prédication,

9.2. l'appellation « *kāna* et ses analogues »

Dans la grammaire arabe traditionnelle, le chapitre qui traite de cette question est intitulé « *kāna* et ses analogues » car *kāna* est la plus utilisée, outre ses spécificités par rapport aux autres verbes de sa catégorie (voir ^CAbdul l-Raġihī 1988 : 111). Le verbe *kāna* et ses analogues « homologues » sont « des verbes d'existence⁹² » ou « des verbes « à complément attributif » », car ils ont besoin de la présence d'un *attribut* pour posséder un sens complet. Ils sont placés devant une phrase nominale (*support d'attribution*+ *attribut*) pour rajouter des informations à la phrase (la notion du temps avec *kāna*), le *support d'attribution* de la phrase nominale reste alors au cas nominatif (comme un sujet), tandis que l'*attribut* se met à l'accusatif.

Dans la tradition grammaticale médiévale, ces verbes sont appelés « *afḥāl nāqīṣa*⁹³ (traduction mot à mot : les verbes incomplets) », vu que le sens ne peut être « complet » qu'en présence de l'*attribut*. D'autres appellations sont aussi données dans *Muḥḥam Mustalaḥāt Al-naḥwi Al-ʿarabi* de George Mittri al-Masīḥ (1990) : « *al-fiḥl ḡayr al-tamm* (trad. mot à mot- le verbe qui n'est pas complet), *al-fiḥl al-wāsiṭa* (le verbe intermédiaire), *al-fiḥl al-nāqīṣ at-taṣarruf* (le verbe dont la conjugaison est incomplète) ». Dans la tradition grammaticale arabe, Sībawayhi (m. 180/796) désigne, selon Ibn as-Sarrāġ (m. 316/929), (1999 : 288), ce groupe de verbes par : « *al-fiḥlu al-laḍī yataḥaddā 'ismu l-fāḥil 'ilā 'ismi l-mafḥul wa 'ism al-fāḥil wa l-mafḥul fi-hi li-šay'in wāḥid* » (mot à mot= le verbe dont le sujet vient avec un complément et les deux ont un seul référent). Ibn Yaḥiṣ (m. 643/1245) (sd : 98-115) donne, quant à lui, une autre dénomination qui est « *afḥāl al-ḡibāra* = les verbes de la proposition », en expliquant que ces verbes ne sont pas vraiment des verbes ordinaires parce qu'un verbe ordinaire signifie à la fois le procès et le temps alors que « *kāna* et ses analogues » expriment seulement le temps et qu'ils introduisent, dans les phrases nominales, la notion du temps à l'*attribut* allant exprimer le procès. Ces verbes ne peuvent donc pas se satisfaire de leur support d'attribution modalisée seul. Ils ont toujours besoin de leur *attribut*.

⁹² Blachère utilise ce terme et certains logiciens le font aussi « *al-kalimāt al-wuġūdiyya* » et la raison de cette dénomination est que ces verbes n'expriment et ne signifient que le déroulement.

⁹³ Nous évitons d'utiliser le mot « *nāqīṣ* », adopté par la grammaire arabe médiévale, pour désigner ces verbes, car le terme (*al-fiḥl al-nāqīṣ*) renvoie à deux choses complètement différentes, il indique à la fois un verbe dont la racine se termine par une voyelle longue et un verbe à complément attributif.

12.1. Les propositions de traduction de ce terme « *kāna* et ses analogues » sont multiples. Silvestre de Sacy (1831/1986) utilisent par exemple les termes de « verbes abstraits », « verbes incomplets » ou « *cana* et ses analogues ».

9.3. Les membres de la famille de *kāna* et ses analogues

La grammaire arabe traditionnelle et certains ouvrages modernes donnent une liste de ces verbes qui reste ouverte à chaque verbe dont le sens est proche de celui de ces verbes. Les ouvrages de la tradition grammaticale arabe donnent la liste suivante :

Kāna « être », *'amsā*, *'aṣbaḥa*, *'aḍḥā*, *bāta*, *ṣāra*, « devenir », *ẓalla* « continuer à », *laysa* « ne pas être », *mā-zāla*, *mā-nfakka*, *mā-fati'a*, *mā-bariḥa* et *mā-dāma* « ne pas cesser ».

Le tableau suivant contient les verbes précédents classés en deux suivant le critère de la conjugaison :

كان وأخواتها <i>Kāna</i> et ses analogues	
تصرف ناقص conjugaison incomplète	تصرف تام conjugaison complète
ما زال - <i>mā zāla</i> ما برح - ما فتنى - ما انفك <i>mā bariḥa</i> - <i>mā fati'a</i> - <i>mā 'infakka</i> ما دام - ليس <i>Laysa</i>	كان - <i>kāna</i> أصبح - أمسى - أضحى <i>'aṣbaḥa</i> - <i>'amsā</i> - <i>'aḍaḥa</i> ظل - بات - صار <i>ẓalla</i> - <i>bāta</i> - <i>ṣāra</i>

Tableau (29)- Les degrés de conjugaison

9.4. L'annexe de ces verbes

Certains verbes arabes ont parfois un effet morpho-syntaxique semblable à celui de *kāna* et ses analogues. Les ouvrages de grammaire désignent ces verbes sous le nom de « annexes de *kāna* et ses analogues ». Les listes des verbes annexes⁹⁴ de « *kāna* et ses analogues » diffèrent d'un ouvrage grammatical à l'autre, parce que certains de ces verbes sont tombés en désuétude. L'ouvrage d'Al-Ġalāyyinī (1912/2003 : 361) donne la liste la plus longue des verbes annexes connue :

'āḍa, *raji'a*, *istaḥāla*, *ḥāda*, *irtadda*, *taḥawwala*, *ḡadā*, *rāḥa*, *'inḡalaba*, *tabaddala*, *ḥarā*, et *qa'ada* (tous ces verbes sont annexes aux verbes à complément attributif quand ils ont le sens d'*aṣbaḥa* « devenir »).

⁹⁴ Nous avons choisi de ne pas étudier ces annexes parce que la liste est ouverte et chaque verbe ayant un sens proche d'un des verbes à complément attributif cités en fait partie.

9.5. La signification de ces verbes

Kāna et ses analogues indiquent aussi chacun un sens particulier. Selon leur signification par rapport au procès, *kāna* et ses analogues sont normalement divisés en quatre groupes lorsqu'un élément contradictoire dans le contexte peut changer la signification du verbe concerné.

La signification	الدلالة	Le verbe	الفعل
modalisation (passée et achevée) de l'état	مضي ⁹⁵ الحال ⁹⁶	kāna	كان
le « changement » d'état	تغير الحال	'aṣbaḥa, aḍḥā, 'amsā, bātā, ṣāra	أصبح – اضحى – أمسى – بات – صار
la continuité de l'état (durée déterminée par le contexte)	استمرار الحال (وارتباطها بحال اخرى)	mā « fati'ā/'infakka/dāma/zāla/bariḥa », ḡalla	ما (فتى-انفك-دام-زال-برح)، ظل
la négation de l'état	نفي الحال	laysa	ليس

Tableau (30)- Significations de *kāna* et ses analogues

Les significations de *kāna* et ses analogues, par rapport au procès de la phrase, peuvent être modifiées selon le type de phrase où ils se trouvent (nominale simple ou nominale complexe). Si la phrase est complexe, elles peuvent être aussi modifiées selon le temps de l'autre verbe (voir le chapitre consacré à *kāna* pour une analyse approfondie).

9.6. Les spécificités syntaxiques et sémantiques : phrase nominale ou verbale

Certains grammairiens médiévaux ne considèrent pas les phrases contenant un verbe « à complément attributif » comme des phrases verbales parce qu'elles n'expriment pas une action faite par un sujet, mais des phrases nominales que ces verbes « à complément attributif » introduisent (voir ^cAbdul ar-Rāḡiḥī 1988 : 78).

Nous adoptons le point de vue⁹⁷ qui considère ces verbes comme des verbes ordinaires composant des phrases comme les autres verbes. L'idée de certains livres de grammaire générale ou scolaire, tel que *Al-Muġam Al-Mufaṣṣal li-Ġulūm al-Luġa* (1993 : 609), de considérer l'*attribut* de « *kāna* et ses analogues » comme un complément peut plaider en faveur de cette théorie.

⁹⁵ La signification de *kāna* comme verbe à complément attributif est normalement le renvoi au passé à part le cas du sujet divin.

⁹⁶ L'état fait partie des trois sortes connues du procès : « état, processus ou événement ». Pour le verbe *kāna*, nous exprimons plutôt l'état dans la phrase.

⁹⁷ C'est un point de vue que Blachère a adopté aussi.

Ibn Hišām al-'Anšārī (m. 761/1360) (1998 : 7) explique que les phrases verbales sont celles commençant par un verbe et donne l'exemple suivant : *kāna zaydun qa'imān* « Zayd était debout ».

Al-'Anbārī (m. 577/1181) (1997 : 85) est d'accord avec ceux qui considèrent que « *kāna* et ses analogues » sont des verbes et non pas des mots-outils. Il considère en effet que seuls les verbes peuvent être attachés aux pronoms personnels indiquant le singulier, le duel et le pluriel. Ces verbes peuvent être attachés au pronom personnel de la troisième personne du féminin singulier (*tā' al-ta'nīl al-sākina* = le pronom monosyllabique « *ta'* » qui indique le féminin) qui ne peut être attaché qu'aux verbes. Cet auteur explique aussi que ces verbes peuvent être conjugués au suffixé, au préfixé et à l'impératif (à l'exception de *laysa*).

« *Kāna* et ses analogues » contiennent donc certains traits syntaxiques des verbes habituels, mais ils ont aussi des traits différents. Par exemple, ils ne signifient pas l'infinitif (comme chaque verbe « normal »); ce manque est compensé par l'existence du complément d'objet direct.

Ibn As-Sarrāğ (m. 316/929) explique que « *kāna* et ses analogues » et les autres verbes sont différents car ces verbes expriment seulement le temps, alors que les autres verbes expriment le temps et le procès.

Certaines sources grammaticales considèrent « *kāna* et ses analogues » comme des mots-outils⁹⁸. Ces sources s'appuient sur l'idée des logiciens selon laquelle lorsqu'un lexème n'ayant pas de sens propre et liant deux signifiés indépendants serait considéré comme un mot-outil.

Tous les livres de grammaire (scolaires ou universitaires) traitent ces verbes dans un chapitre séparé car ils ont des caractéristiques spécifiques. Ibn An-Nāzīm (m. 686/1287) (SD : 128) explique :

" حق الأفعال كلها أن تنسب معانيها إلى المفردات، لا إلى الجمل، فإن ذلك للحروف،...، و لكنهم توسعوا في الكلام فأجروا بعض الأفعال مجرى الحروف، فنسبوا معانيها إلى الجمل، و كذلك كان و أخواتها، فإنهم أدخلوها على المبتدأ و الخبر على نسبة معانيها إلى مضمونها، ثم رفعوا بها المبتدأ تشبيهاً بالفاعل، ونصبوا الخبر تشبيهاً بالمفعول، سواءً تقدم، أو تأخر."

« (Les Arabes considèrent que) les verbes tirent leur sens complet des mots qui les suivent et non pas des phrases qui les suivent ; comme le cas des « mots-outils ».... Mais ils disent que certains verbes agissent parfois comme des « mots-outils » qui tirent leur sens des phrases qui

⁹⁸ Les verbes « *kāna* et ses analogues » sont traités et nommés selon les logiciens comme des mots-outils tandis que les grammairiens les traitent comme des verbes.

les suivent et c'est le cas de « *kāna* et ses analogues ». S'introduisant dans la phrase nominale ils mettent le *support d'attribution* au nominatif en tant que leur sujet et l'*attribut* à l'accusatif, comme le cas accusatif du complément d'objet qu'il soit antéposé ou postposé. » (Ma propre traduction)

9.7. Les différences syntaxiques et sémantiques entre les membres de la famille de *kāna* et ses analogues

Kāna et ses analogues ont les mêmes effets syntaxiques sur les éléments des phrases nominales qu'ils introduisent. Ils sont, de ce strict point de vue, homogènes, mais ils se repartissent sémantiquement en plusieurs groupes : 1) les verbes dont le sens est « devenir » *aṣbaḥa*, *ṣāra*, *'adḥā*, *amsā*, *bāta* et 2) les verbes dont le sens est « être toujours, demeurer, rester, continuer à, ne pas cesser, être toujours, être encore » = *mā* « *fati'āl* / *'infakka* / *dāma* / *zāla* / *bariḥa* », *zalla*. Les verbes *kāna* et *zalla* ont souvent le sens de *ṣāra* « devenir ».

9.8. L'attribution syntaxico-sémantique ou non

Les grammairiens arabes médiévaux n'ont pas le même avis sur l'attribution de *kāna* et ses analogues. D'après Ibn Hišām, Ibn Mālik ^cAbdul et Ġanī Al-Diqr, ces verbes sont des verbes attributifs quand ils ont besoin de plus que leur sujet ; dans le cas inverse, ils sont des verbes non attributifs⁹⁹. Ce dernier est donc un verbe qui se suffit de son *support d'attribution modalisée*, le met au nominatif et n'a pas besoin de l'*attribut* (à l'exception de trois verbes de ce groupe : *mā-'infakka*, *mā-zāla*, *laysa*, qui ont toujours besoin d'un *attribut*).

Sībawayhi (m. 180/796) et les grammairiens de Baṣra ont une opinion divergente. Ils expliquent ce besoin en disant que ces verbes sont des verbes attributifs quand ils indiquent le temps et le procès et qu'ils sont des verbes non attributifs quand ils ajoutent seulement la notion de temps à la phrase.

9.9. La conjugaison

La conjugaison est une forme particulière de variation que les verbes peuvent avoir. Chaque verbe se compose d'un noyau verbal ou radical du verbe et d'affixes. Les formes

⁹⁹ Selon la tradition grammaticale arabe, ces verbes sont appelés « *tāmma* ».

des verbes peuvent varier selon les personnes, les modes, les temps et les types de radicaux. Pour « *kāna* et ses analogues », il y a trois¹⁰⁰ niveaux de conjugaison :

- a. la conjugaison complète *kāna* « être »- 'amsā/ 'aṣbaḥa/ 'aḏḥā/ bāta/ šāra « devenir »- *zalla* « rester ». Toutes les formes du suffixé, du préfixé, de l'impératif sont possibles, ainsi que le participe présent de ces verbes.
- b. la conjugaison incomplète *mā zāla* + *mā fati'a* + *mā bariḥa* + *mā 'infakka* « ne pas cesser/continuer à »: La forme suffixée, préfixée et celle du participe présent sont présents, ce qui n'est pas le cas de l'impératif en raison du marqueur de la négation (voir Ibn Ğinnī (m. 392/1002) (1985 : 86)). L'impossibilité d'avoir un impératif négatif avec ces verbes est dû au sens négatif qu'ils indiquent.
- c. une seule forme de conjugaison : verbe figé¹⁰¹ *laysa* « ne pas être » + *mā dāma* « persister ».

9.10. Etude approfondie de ces verbes

9.10.1. Introduction

Nous analysons les cinq verbes les plus fréquents : *kāna*, *mā zāla*, *zalla*, 'aṣbaḥa et *laysa* en partant du principe qu'une étude approfondie doit se limiter à un problème bien défini. Nous commençons par le verbe *kāna* puis traitons les verbes *laysa*, *zalla*, 'aṣbaḥa et *mā zāla*.

9.10.2. Etude grammaticale

Rappelons que la majeure partie de cette étude est réservée à *kāna*. Ce verbe a fait en effet l'objet de plusieurs recherches sur ses différents critères et utilisations. Dans la présente étude, les autres verbes dont les caractéristiques et les utilisations sont peu nombreuses sont analysés de manière moins approfondie.

Les verbes concernés sont présentés dans l'ordre suivant *kāna*, *laysa*, *zalla*, 'aṣbaḥa et *mā zāla*.

¹⁰⁰ Daniel Reig (1983 : 11) pense qu'il y a deux niveaux seulement, le premier est celui qui se conjugue parfaitement et qui a la forme suffixée et préfixée (dans les deux voix active et passive) et aussi la forme impératif. Et le second niveau est celui de verbe dont nous avons une seule forme ou deux par exemple : « verbe *laysa* ».

¹⁰¹ Figé dans le sens où le verbe n'a pas d'autres formes verbales et l'attachement des pronoms personnels comme suffixes n'en forment autre forme que le préfixé.

9.10.2.1. Kāna

9.10.2.1.1. Les utilisations de kāna

Ordinairement, *kāna* s'utilise dans le discours de trois façons :

Première utilisation:

Dans ce cas, ce verbe vise seulement à indiquer le temps et l'aspect. C'est un verbe attributif régissant une phrase nominale et exigeant que le premier élément (le *support d'attribution*), qui devient son support d'attribution modalisée, soit au nominatif et que le deuxième (l'*attribut*), qui devient son *attribut*, soit à l'accusatif.

Kāna sert alors à unir le *support d'attribution* à l'*attribut* dans les phrases nominales se situant dans le temps.

Le verbe *kāna* qui exprime l'existence du *support d'attribution* et son rapport à un *attribut* quelconque exige que cet *attribut* soit mis à l'accusatif. Nous l'appelons ici (verbe à complément attributif¹⁰²).

Silvestre de Sacy (1831/1986 : 207/160) parle de la valeur temporelle de *kāna* accompagné par un autre verbe au préfixé ; *kāna* donne ici la valeur de l'imparfait. Il exprime aussi le plus que parfait s'il est accompagné par un verbe qui est au suffixé.

Blachère explique à propos des utilisations de *kāna* comme modalisateur du temps, que *kāna* peut apparaître aussi devant un autre verbe au suffixé, au préfixé indicatif ou au préfixé au subjonctif. Dans ces deux emplois (préfixé et suffixé), il joue le rôle d'un exposant temporel et ajoute une nuance secondaire de durée.

Deuxième utilisation:

Avant de traiter le statut de *kāna* comme verbe explétif, précisons que son utilisation est rare et plutôt rhétorique. Il arrive qu'il soit employé comme explétif ; le terme explétif signifie que le verbe peut être supprimé mentalement parce qu'il n'ajoute rien au sens, et que son retranchement ne rend pas le discours moins intelligible. Dans ce cas, il n'a pas d'influence morpho-syntaxique et temporelle car lui-même semble dépouillé de toute valeur temporelle, de sorte que les constituants qui sont censés former ses éléments dépendants ne forment plus qu'une phrase nominale. Dans ce cas, il est très fréquent de le repousser et de le postposer ou de l'interposer dans la phrase. (voir exemples ci-dessous)

¹⁰² Nous rappelons que « verbe attributif » et « verbe à complément attributif » renvoient au même concept même si le premier comprend le second.

Selon certains grammairiens médiévaux (notamment al-'Ašmūnī), *kāna* explétif¹⁰³ sert non pas à exprimer un rapport entre l'*attribut* et le *support d'attribution* mais seulement à ajouter¹⁰⁴ l'idée de passé. D'autres considèrent qu'il a comme fonction la corroboration (*tawkīd*). Le terme explétif ne signifie pas que l'élément n'a ni de sens, ni de temps mais que cet élément n'a pas de fonction et qu'il ne peut comporter aucun pronom¹⁰⁵. Morphologiquement parlant, *kāna* explétif doit être à la troisième personne et au masculin singulier. Les ouvrages de grammaire arabe mentionnent que *kāna* devient explétif seulement au milieu de la phrase ou à la fin de celle-ci. Silvestre de Sacy est le seul à dire que « *kāna* explétif peut se placer devant la proposition toute entière ». Deux conditions sont toutefois nécessaires pour que *kāna* soit explétif : 1) ce verbe doit être suffixé et 2) il doit être placé entre deux mots inséparables.

Les deux termes inséparables : En arabe, les « deux termes inséparables » sont assez nombreux. Les six cas suivants représentent *kāna* avec les termes inséparables :

1. Les formules admiratives comportent par exemple le marqueur d'exclamation « mā al-taʿaḡubiyya » qui est immédiatement suivi du verbe d'exclamation :

ما أطيب خلقه *mā 'aṭyaba ḥuluqahu* « il est de haute moralité »,

ما كان أطيب خلقه *mā kāna 'aṭyaba ḥuluqahu*¹⁰⁶ « il était de haute moralité ».

2. Il est possible de placer *kāna* explétif entre le *support d'attribution* et l'*attribut* ex. 'awa nabīyun *kāna* Mūsa ?¹⁰⁷ « Moïse était-il donc un prophète ? ».

3. Il peut aussi s'interposer entre la préposition et le complément d'objet indirect « al-ḡār wa-l-maḡrūr ».

على كان المسومة العرب¹⁰⁸

سراة بني بكر تسامى

¹⁰³ Les grammairiens de Kūfa disent que les verbes *ašbaḥa* et *amsā* peuvent être explétifs comme le cite Al-Ašmūnī (m. 900/1495) dans *Šarḥ Al-Ašmūnī Calā Šarḥ Al-Fīyyat Ibn Mālik*, (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 245).

¹⁰⁴ Cette idée est contradictoire et nous n'avons pas d'exemple, à part des cas exceptionnels « 'awa nabīyun *kāna* mūsa » (Moïse était-il donc un prophète) où nous remarquons que *kāna* ici ajoute le sens de passé mais ne donne pas l'accusatif et ne porte aucun pronom.

¹⁰⁵ CAzīza Fawāl Bābtī (1992 : 815) cite un exemple où *kāna* peut être explétif en portant un pronom qui co-réfère avec son support d'attribution modalisée : *ḡirānin lanā kānū kirāmin* (*des voisins à nous étaient généreux*) et l'auteur dit que selon al-qiyās, *kāna* est explétif seul donc il considère cet exemple comme un cas de *kāna* attributif où le pronom attaché « ū » est son support d'attribution modalisée tandis que son attribut est virtuel « maʿanā ».

¹⁰⁶ Cet exemple est tiré du livre d'Abdul l-Raḡīḥī (1988 : 114).

¹⁰⁷ L'exemple est cité par Ibn An-Nāzīm (sd : 140).

¹⁰⁸ Al-'Anbārī (m. 577/1181) (1997 : 87) ajoute qu'on a trouvé une autre lecture de ce vers : dans *Al-Muqtaṣid fi Šarḥ al-'Iḏāḥ*, de Abdul Qahr l-Ġirḡānī,

*Sarātu banībakrin tasāmā Calā kāna al-musawamati al-Ḡurābi*¹⁰⁹

« Le poète décrit les chevaux d'une tribu qui s'appelle « Banī Abī Bakrin » en disant que leurs chevaux sont racés et pur-sang »

Dans cet exemple, *kāna* s'est interposé entre la préposition *Calā* et son complément d'objet indirect « al-musawamati ».

4. Nous remarquons que *kāna* peut être placé entre le verbe et son sujet lorsque *Qays*

Ibn Ḡālib Al-Badrī dit :

ولدت فاطمة بنت الخرشب الكملة من بني عيس لم يوجد كان مثلهم

*waladat Fātima bint l-Ḥuršubi al-kamala min bani ʿabs lam yūjad kāna minhum*¹¹⁰ « Cette phrase décrit une femme qui s'appelle Fātima bint l-Ḥaršab célèbre par ses enfants devenus de bons et de braves hommes »

5. Il apparaît que *kāna* peut être explétif entre le substantif et son adjectif :

في غرف الجنة العليا التي وجبت لهم هنالك بسعي كان مشكور¹¹¹

fī ḡurafī l-ḡana-ti al-ʿulyā l-latī waḡabat lahum hunālika bi-saʿyyin kāna maškūr

« Les croyants seront au paradis comme une récompense de leurs bienfaits »

فكيف إذا مررت بدار قوم و حيران لنا كانوا كرام¹¹²

Fa-kayfa 'idā marartu bi-dāri qawmin wa ḡirānin lanā kānū kiram

« Ce vers raconte les souvenirs du poète qui se souvient de ses voisins qui sont connus par leur noblesse et leur générosité »

Pour que *kāna* soit explétif, il doit être toujours seul, sauf dans des cas particuliers où il se trouve avec son *support d'attribution modalisée* (à condition qu'il soit entre un substantif et l'adjectif de ce dernier ; voir exemple précédent).

6. Les deux éléments inséparables peuvent être aussi le verbe à la voix passive et son sujet, le verbe de louange « niʿma » et son sujet, ainsi que le pronom relatif et la proposition subordonnée relative.

على كان المسومة العراب

جواد بني أبي بكر تساموا

¹⁰⁹ Cité par ʿAzīza Fawāl Bābtī (1992 : 815).

¹¹⁰ Cet exemple est tiré du livre *Šarḥ Al-Ašmūnī*, (Al-Ašmūnī, Ḥasan Ḥamad, 1998 : 243- 244).

¹¹¹ Un exemple cité dans *Šarḥ Al-Ašmūnī* (1998 : 241).

¹¹² Ce vers est trouvé dans le livre d'ʿAzīza Fawāl Bābtī (1992 :815).

¹¹³ فكيف نكلم من كان في المهد صبيا (Cor.19 /29)
kayfa nukallimu man **kāna** fī l-mahdi ṣabiyyā ?

« comment ... parlerions-nous à un enfant qui est au berceau ? /trad. Blachère »

Explétif à la forme suffixée ou à la forme préfixée :

Kāna doit être entre autres au suffixé pour être explétif. Dans des cas exceptionnels, *kāna* peut être explétivement au préfixé. Exemple d'un vers prononcé par une femme du nom de « 'Um ʿaḳīl » :

أنت تكون ماجد نبيل إذا تهب شمال بليل¹¹⁴
'anta **takūnu** māǧidun nabilun idā tahibbu šama' ālun bi-layl
« Vous êtes une personne généreuse même dans les conditions difficiles »

Troisième utilisation

Kāna signifie ici *waqaʿa/ḥadaṭa, ḥaṣala* « avoir lieu, se produire ». Exemple :

اضطربت أحوال البلاد فكان السفر¹¹⁵ *iḍṭrabat 'aḥwāl al-bilādi fa-kāna as-safaru*
« les mauvaises conditions de la vie dans notre pays natal nous incitent à partir »

Le verbe *kāna* correspond ici au premier instant du nouvel état.

Ce verbe est alors non attributif et non pas attributif ; cela signifie que c'est un verbe ordinaire qui va suivre la syntaxe des autres verbes et qui va mettre le mot qui le suit au nominatif comme étant son sujet. Il n'a également pas besoin d'un *attribut*. Il peut être considéré comme terme circonstanciel adverbial, s'il est suivi, dans certains cas, par un adjectif mis à l'accusatif.

Le verbe *kāna* est parfois employé comme verbe attributif signifiant *exister, être existant*. Dans ce cas, il n'y a pas d'*attribut* distinct du verbe. Le *support d'attribution* se met toujours au nominatif, comme celui de tout autre verbe. Il convient de ne pas le considérer comme *attribut*. Les verbes non-attributifs sont donc ceux qui se contentent de régir un seul nom.

Blachère mentionne d'une manière implicite le cas où *kāna* peut être un verbe non-attributif / attributif :

« *Kāna/yakūnu* se rencontre avec des valeurs diverses :

¹¹³ Selon Ar-Rāzī, cité dans *Tafsīr Al-Baḥr al-Muḥīṭ* (2007 : Tome III :103) : *duḥūlu al-lafzi al-muhmali al-waḍʿi fī kalāmi 'aḥkami al-ḥākimīna ḡayru ḡā'iz* « les paroles du Seigneur ne peuvent jamais être explétives ».

¹¹⁴ Les informations sur le poète de ce vers sont limitées au nom de la femme qui l'a prononcé 'Um ʿaḳīl, *Šarḥ l-Mufaṣṣal li-l-Ašmūnī*, (*Al-Ašmūnī* (m. 900/1495)/Ḥasan Ḥamad, 1998 : 244).

¹¹⁵ Cet exemple est tiré du livre *Al-Muḥam l-Mufaṣṣal li-ʿUlūm l-Luḡa* (1993 : 479).

Avec un sens fort, être, exister, advenir ; il n'a jamais d'attribut dans ce cas ; souvent, à l'accusatif, il exprime une existence avec notion de durée.

Ex. lammā kāna yawmu aḥad – quand arriva le dimanche. »

Pour savoir si *kāna* est attributif ou non, il faut poser la question : '*akāna zaydun?*' = « était-ce Zayd ? » et la réponse sera : « *naʿam kāna /wuġida/ ḥaṣala* » « oui, c'était lui ».

Kāna est aussi utilisé dans des cas particuliers [voir Al-'Anbārī (m. 577/1181) et son ouvrage « 'Asrār l-ʿArabīyya » sur la quatrième et cinquième formes de *kāna*].

La quatrième utilisation¹¹⁶ est le cas où *kāna* est placé devant une proposition nominale composée de *support d'attribution* et d'*attribut* sans en modifier le cas. *Kāna* est censé renfermer un pronom impersonnel¹¹⁷ (*kāna zaydun qā'imun* = *il était debout*) où la proposition (*zaydun qā'imun*) sert d'*attribut* (qui porte le cas nominatif). Le premier serait un pronom implicite inclus dans *kāna*. Ibn as-Sarrāġ (m. 316/929) donne les exemples suivants :

إذا مت كان الناس نصفان شامت و آخر مثن بالذي كنت أصنع¹¹⁸
*'idā mittu kāna an-nāsu niṣfāni šamitun wa-'āḥar muṭnin bi-l-laḍī kuntu aṣna*¹¹⁹ « si je meurs, il y aura deux groupes de gens : le premier sera empli d'une mauvaise joie et le deuxième louera mes actions (mot à mot « ce que j'étais- je faisais ») »

*Ibn Yaʿqūb*¹¹⁹ considère ce cas de *kāna* comme une sous-partie du premier aspect de *kāna*, c'est-à-dire *kāna* attributif; tous les deux ont en effet besoin de deux éléments dépendants, mais nous le distinguons de *kāna* attributif parce que ce quatrième aspect a ses propres principes, ce qui n'est pas le cas de *kāna* non attributif.

¹¹⁶ Silvestre de Sacy (1831/1986) considère cette forme d'utilisation comme un verbe non attributif, et la proposition est une proposition composée qui a pour « attribut » une proposition nominale.

¹¹⁷ Concernant « ḍamīr al-ṣā'n », Silvestre de Sacy l'appelle « un pronom qui exprime un événement ». Selon Goguyer c'est le « pronom neutre » se rapportant à l'ensemble du jugement, nous pouvons l'appeler pronom impersonnel. Pour sa part, Ibn Hišām al-'Anṣārī (m. 761/1360) (1998 : 190, tome II) mentionne dans son livre que les grammairiens de Kūfa l'appellent « ḍamīr al-maġhūl (mot à mot pronom de l'inconnu) ».

¹¹⁸ Ce vers d'Al-ʿUġayr as-Salūlī est utilisé comme une attestation (šāhid) de *kāna* avec le sens de « al-ṣā'n wa-l-ḥadīṭ » (mot à mot sujet et propos) dans plusieurs livres de grammaire. Mais dans *Šarḥ al-Mufaṣṣal d'Ibn Yaʿqūb* (m. 643/1245) (sd : 100-101), il y a deux lectures de ce vers, la première avec « niṣfāni » et l'autre avec « niṣfayni ». Celui qui le met à l'accusatif, dit que *kāna* est attributif et celui qui le met au nominatif dit que *kāna* a le sens de « ṣā'n wa-l-ḥadīṭ ».

¹¹⁹ *Ibn Yaʿqūb* (m. 643/1245) dans *Šarḥ al-Mufaṣṣal*

Nous remarquons que la forme du *support d'attribution*, celui de *kāna* attributif peut être un nom ou un pronom, alors que celui de *kāna aš-šā'niyya* doit être un pronom ; ce dernier ne doit pas référer à quelque chose ou à quelqu'un, contrairement au pronom de *kāna* attributif. Le *support d'attribution* de *kāna aš-šā'niyya*, étant un pronom, il ne peut pas être coordonné ni corroboré. Contrairement au *support d'attribution* de *kāna* attributif, il ne peut pas non plus être en apposition. L'*attribut* de *kāna aš-šā'niyya* est toujours un attribut phrastique, à la différence de l'*attribut* de *kāna* attributif qui peut avoir plusieurs formes : singulier, quasi-proposition ou bien une phrase. Cet attribut a obligatoirement un référent, tandis que celui de *kāna aš-šā'niyya* qui vient toujours au singulier, n'a pas de référent.

Dans *Šarḥ Al-Mufaṣṣal* d'Ibn Ya'qūb (m. 643/1245), l'auteur contredit l'idée de Ibn Durustuwayhi qui pense que *kāna aš-šā'niyya* est un aspect de *kāna* non-attributif qui n'a pas d'*attribut* et qui a un « sujet ». La phrase qui suit est explicative et explicite aussi l'état du sujet.

Nous pouvons parler d'attribution secondaire dans les phrases où « *kāna aš-šā'niyya* » opère (voir premier chapitre).

La cinquième utilisation est le cas où ce verbe est utilisé dans le sens de « devenir ».

Comme le dit 'Amru Ibn 'Aḥmar dans le vers suivant :

بتيهاء قفر و المطي كأنها قطا¹²¹ الحزن قد كانت فراخا بيوضا¹²⁰
Bi-tayhā'i qafriin wa-l-muṭayyu ka'anahā qaṭā al-ḥuzni qad kānat firāḥan biwūḍan « Ce vers d'Ibn Aḥmar, décrit la vitesse de chameaux et la compare à la rapidité de (al-qaṭa) qui sont des oiseaux qui laissent leurs nids et leurs œufs pour se nourrir et qui reviennent très vite pour garder les petits (qaṭa) qui viennent de voir le jour »

Silvestre de Sacy explique ce cas de *kāna*, en affirmant que les grammairiens arabes médiévaux ont bien observé cette double fonction du verbe être (*kāna*). Quand il est concret, il est nommé verbe non attributif et verbe attributif quand il n'est que verbe abstrait¹²²».

¹²⁰ Al-'Anbārī (m. 577/1181) (1997 : 88).

¹²¹ Selon Kazimirski (1860 : 775), le qatha (katha) est un oiseau semblable au pigeon.

¹²² Silvestre de Sacy (1831/1986 : 120-121).

Plusieurs utilisations dans une seule phrase

Dans certains cas, la forme de *kāna* est fonction de l'interprétation du lecteur. L'exemple suivant montre que *kāna* peut être l'une des quatre utilisations : verbe explétif / verbe attributif / verbe non attributif/ avoir le sens de « devenir ».

إن في ذلك لذكرى لمن كان له قلب أو ألقى السمع وهو شهيد (Cor. 50 / 37)¹²³

'inna fī ḍalika li-ḍikrā li-man kāna la-hu qalbun 'aw 'alqā al-sama'ca wa huwa šahīd

« En vérité, il y a certes là une Edification (ḍikrā) pour qui a un cœur, prête l'oreille et est témoin /trad. Blachère »

Dans cet exemple, Ibn Ya'ciš considère *kāna* comme explétif et donne une explication purement analytique : avec *li man lahu qalbun*, l'énonciateur signifie à *celui qui a du cœur*. Ces grammairiens médiévaux disent que la phrase *lahu qalbun* est une phrase nominale composée de *support d'attribution* et d'*attribut* et que la phrase toute entière est analysée comme proposition subordonnée relative. Certains grammairiens considèrent que *kāna* est un verbe attributif et le mot *qalbun* est son *support d'attribution modalisée* en position retardée : la proposition composée de la préposition *la* et son complément pronominalisé attaché *hu* est l'*attribut* antéposé parce que le *support d'attribution modalisée* est indéterminé. D'autres présument que dans ce cas, *kāna* est un verbe attributif/ et *qalbun*, son sujet. Le syntagme prépositionnel composé de la préposition et de son complément est analysé comme un complément d'état. Pour d'autres, *kāna* a le sens de devenir : *li man šāra la-hu qalbun* « qui aura du cœur ».

9.10.2.1.2. Les deux éléments de *kāna* (et ses analogues)

Le nom de *kāna* ou son sujet désigne le *support d'attribution* de *kāna* (ou d'un de ses analogues). Pour Ibn Hišām, l'*attribut* est appelé son ḥabar ou son complément:

« ويسمى الأول في باب كان اسما وفاعلا، ويسمى الثاني خيرا ومفعولا »¹²⁴

(mot à mot : le premier « élément » de *kāna* s'appelle nom *ism w* sujet *fā'cīl*, le second un attribut *ḥabar* et complément *maf'cūl*)

Dans son livre *al-Lumma' fi l-'Arabiyya*, Ibn Ğinnī (m. 392/1002) mentionne deux points qui ne figurent dans pratiquement aucun autre ouvrage grammatical :

¹²³ Šarḥ l-Mufaššal d'Ibn Ya'ciš, (sd :102). La traduction de cette phrase varie selon l'interprétation du lecteur.

¹²⁴ Ibn Hišām (m. 761/1360) (1990 : 127).

1) S'il y a deux noms après le verbe attributif, l'un est déterminé et l'autre est indéterminé. Le déterminé est considéré comme le *support d'attribution* de *kāna* et l'indéterminé comme son *attribut*¹²⁵. Cette règle est strictement respectée, sauf licence poétique.

2) L'antéposition et le report (postposition) de l'*attribut* de ces verbes par rapport aux autres éléments de la phrase. Selon al-ʿAlawī (m.539/1145)¹²⁶, vu que les verbes *kāna*, *šāra*, *'amsā*, *'ašbaḥa*, *zāla*, *bāta* et *'adḥā* sont parfaitement conjugués, ils correspondent aux verbes transitifs où le complément peut changer sa position par rapport à son verbe ; il est donc possible de changer la position de l'*attribut* par rapport à ces verbes.

Avec les verbes précédés par « mā », *mā zāla* + *mā fati'a* + *mā bariḥa* + *mā 'infakka* « ne pas cesser/continuer à », l'existence de ce marqueur rend impossible la mise en avant de l'*attribut*. Ce mouvement de l'*attribut* ne change rien à la règle de la dépendance et dans ce cas, il se met toujours à l'accusatif.

Plusieurs grammairiens arabes médiévaux (à l'exception de Sībawayhi) interdisent que l'*attribut* soit positionné avant le verbe (ou le semi-verbe) *laysa*, en raison de son statut demi-figé en conjugaison et parce qu'ils le considèrent plutôt comme un « mot-outil/ *ḥarf* »¹²⁷.

Le support d'attribution de kāna : Plusieurs conditions doivent être remplies :

- il suit les règles d'accord du *support d'attribution*, est indispensable et ne peut être ni supprimer, ni antéposé.
- il doit être déterminé, sinon précédé par la négation. L'*attribut* est dans ce cas indéterminé.
- il ne doit pas être un mot placé toujours en tête de la phrase « en arabe ḥaḡ al-šadāra¹²⁸ » à cause de sa ressemblance avec le sujet du verbe normal qui ne peut se placer avant le verbe en arabe. Comme c'est le cas du mot « kam » qui a le sens d'*attribut*, et le *support d'attribution* conjoint avec « lam al ibtidā' ».
- il ne peut précéder le verbe attributif¹²⁹.

¹²⁵ Plusieurs termes sont proposés « nom du verbe » et « attribut du verbe » ou bien « 'ism *kāna* » et « ḥabar *kāna* ».

¹²⁶ ʿUmar Ibn 'Ibrahīm al-Kūfī, *Šarḥ Al-Lumma ʿfīl-ʿArabiyya*, cité par Ḥāmid Al-Mu'min dans *Al-Lumma ʿfīl-ʿArabiyya* (1985 :87) d'Ibn Ǧinnī (m. 392/1002).

¹²⁷ Selon al-ʿAlawī, dans *Al-Lumma ʿfīl-ʿArabiyya* (1985 :87).

¹²⁸ Ces mots (les pronoms interrogatifs, le premier élément de la condition) doivent se placer en tête de la phrase.

¹²⁹ Al-ṭaḃīq al-Naḥwī d'ʿAbdul l-Raǧīhī.

Son attribut

1. L'attribut suit dans tous les cas de l'*attribut*; mufrad (singulier), ġumla (phrase : nominale ou verbale) et šibħ ġumla (quasi-proposition circonstancielle).

2. Si l'attribut est singulier ou une quasi-proposition :

a- il doit être postposé par rapport au verbe et à son *support d'attribution*, s'il y a une restriction sémantique entre les deux éléments La restriction sémantique correspond au fait que le second n'est sémantiquement que le support d'attribution et c'est ce qu'on appelle « الحصر al-ḥaṣr ».

b- il doit être antéposé par rapport au *support d'attribution modalisée*, si ce dernier contient un pronom qui renvoie à l'*attribut*.

c- il doit être avancé par rapport au verbe attributif, s'il est un des ses éléments « prééminents » placés en tête de la phrase.

d- en dehors des cas mentionnés précédemment, l'antéposition, la postposition et l'interposition sont tolérées.

3. Si l'attribut précède le *support d'attribution modalisée* : il peut être antéposé. Par contre, le premier ne peut pas se trouver avant le verbe (à l'exception du complément attributif du verbe *laysa*). Il peut être antéposé par rapport au *support d'attribution modalisée* à condition que ce dernier ait un pronom de rappel dont l'*attribut* est le référent ou qu'il soit indéterminé et précédé par une quasi-proposition « šibħ ġumla ». Ibn Ğinnī¹³⁰ ainsi que Ibn Mālik¹³¹ autorisent l'antéposition de l'*attribut* de *kāna* par rapport à son *support d'attribution*. L'exemple : *kāna yaqūmu zaydun* (trad. mot à mot= être au passé- se lever- Zayd) «Zayd se levait» est analysé par ces deux grammairiens de la manière suivante : *Zayd* comme support d'attribution dans une position de retard par rapport à son attribut et la phrase verbale du *yaqūmu* est considérée comme l'attribut du *kāna*. Ibn ʿAṣfūr¹³², contrairement à Ibn Mālik et Ibn Ğinnī, interdit la position retardée de l'attribut par rapport au support d'attribution et analyse *kāna* comme verbe non attributif et contient le pronom neutre *ḍamīr al-ša'n*.

¹³⁰ Ibn Ğinnī (m. 392/1002), *Al-Ḥaṣā'iṣ* (2001: tome I/284).

¹³¹ Abū Ḥayyān (m. 745/1344) (2007 : Tome IV/430).

¹³² Ibidem.

4. S'il précède le verbe : l'*attribut* est parfois placé avant le verbe *kāna*, mais la règle de dépendance ne change pas ; il se met toujours dans ce cas à l'accusatif. En arabe, plusieurs verbes renferment l'idée de déroulement ; cette idée est exprimée en faisant abstraction de tout *attribut* déterminé et est seulement modifiée par quelques circonstances de temps, de durée, de localité, d'antériorité, de postériorité, de continuité.

Il est possible de placer l'*attribut* avant le verbe, si ce dernier est uniquement le verbe *kāna* ; les autres verbes sont moins caractéristiques et ils ont une position initiale obligatoire en tête de phrase. Le verbe *laysa* est marqué par son semi-figement et la faiblesse de sa conjugaison alors que pour *mā-dāma*, le *support d'attribution* est une partie de « la proposition subordonnée relative » qui ne peut pas changer de position. *Mā-zāla* est obligatoirement en tête de phrase parce qu'il exprime une négation ayant une position prioritaire en tête de la phrase *ḥaqq aṣ-ṣadāra*.

5. l'*attribut* suit obligatoirement le *support d'attribution* (postposé).

6. Si l'*attribut* est un groupe verbal¹³³, il est très fréquemment au préfixé, mais s'il est au suffixé¹³⁴, il est¹³⁵ précédé par *qad*.

Devant un suffixé, le marqueur *qad* indique :

- un passé récent : *kāna samīr qad nahaḍa* « Samir vient de se lever ».
- la certitude : *kāna qad ḥaraḡa* « il est bel et bien sorti ».
- un passé dans le passé : *laqad kāna marra 20 Cāman* « 20 ans avaient déjà passé depuis ».
- un futur antérieur (quand *qad* est précédé d'un verbe au préfixé) : *ʿindamā yakūnu al-mawʿidu qad ḥāna* « quand le moment en sera venu ».

Il peut exister des cas où le verbe est au suffixé et sans « *qad* », mais seulement dans le cas où le verbe *kāna* est précédé par un marqueur de condition.

¹³³ Ibid, l'auteur mentionne que si l'*attribut* est un groupe verbal ; nous le voyons plutôt reculer et dans sa position normale après le verbe et son support d'attribution.

¹³⁴ Ibn Yaʿīṣ (m. 643/1245) préconise de ne pas avoir comme attribut un verbe suffixé parce que *kāna* ajoute la notion de passé ainsi que le verbe qui suit, alors nous avons deux choses qui expriment la même chose et une seule suffit.

¹³⁵ Le contraire est rare. Comme dans l'exemple suivant sans *qad* :

وكان طوى كشحا على مستكنة فلا هو أباها ولم تتقدم wa-*kāna* ṭawā kaṣḥan ʿalā mustakinnatin falā huwa 'abdāhā wa-lam tataqadami (Zuhair Ibn Abī Salma). « Le poète Zuhair Ibn Abī Salma parle de l'histoire de Ḥuṣayn Ibn Ḍamḍam dont l'intention est de venger son frère Haram Ibn Ḍamḍam. Il a bien caché son intention de tuer le coupable qui s'appelle Ward Ibn Ḥabis, mais il n'a pas hésité de le faire quand il avait eu l'occasion », explication tirée du livre de Al-Zawzanī (m.480/1093) (1958/2002 : 83).

7. Quand l'attribut est accompagné par la préposition (bi) explétive, cette dernière va le mettre au génétif en étant son complément, et seulement si *kāna* est précédé par une négation ou un impératif négatif.

ما كنت بكانب *mā kuntu bi-kāḍibin* « Je n'ai [jamais] été un menteur »

8. Etre précédé par la préposition « wa », seulement si le verbe est au suffixé ou au préfixé et à condition que le marqueur « 'illā » précède l'*attribut*. ex.

¹³⁶ ما كان من إنسان إلا وله أجل *mā kāna min 'insānin 'illā wa- lahu 'ağalun*

« mot à mot = il n'y a [jamais] existé d'homme sinon ayant un terme (chaque homme est mortel) »

9. Si l'attribut est pronominalisé, il pourra être un *ḍamīr muttaṣil* « pronom conjoint » ou *ḍamīr munfaṣil* « disjoint », mais il est très fréquent qu'il soit disjoint (iyāya ; iyāhu ; iyāna,...), pour des raisons plutôt syntaxiques. Exemple : *kuntu iyyāhu* « c'était moi ».

Etant un pronom conjoint, il est préférable de ne pas utiliser l'*attribut* de *kāna* pour des raisons sémantiques **kānanī* « *il était moi ». Ceci vient à l'encontre du verbe *ḍaraba* « frapper » qui autorise le rattachement du pronom personnel : *ḍaraba iyyanī = ḍarabani* « il m'a frappé ».

Remarques :

En envisageant le verbe *kāna* et les autres verbes « *aṣbaḥa*, ... » comme des verbes attributifs, dans les propositions où l'*attribut* est lié au *support d'attribution* par l'un de ces verbes, le mot qui exprime l'*attribut* se met à l'accusatif. Les fonctions du verbe attributif sont remplies par la forme du rapport établi entre le *support d'attribution* et l'*attribut*. Le verbe *kāna* ainsi que tous les autres verbes sont de véritables verbes attributifs, qui renferment l'idée de l'existence réelle comme « *attribut du sujet* ».

Le verbe *kāna* et les autres verbes exigent que le *support d'attribution* soit au nominatif et l'*attribut*, à l'accusatif car ils ne renferment que la valeur du verbe attributif unie à une circonstance de temps ou de durée ; le verbe *kāna* et les autres verbes servent donc à joindre un *support d'attribution* à un *attribut* exprimé indépendamment du verbe.

¹³⁶ Al-taḥbīq al-naḥwī (1988 : 114).

Si ces verbes sont employés comme verbes non attributifs, c'est à dire, ils renferment en eux-mêmes la valeur attributive et n'exercent d'influence d'assigner un cas que sur le *support d'attribution* qui doit être au nominatif.

Joint au suffixé d'un autre verbe, le verbe *kāna* donne au premier la valeur de l'imparfait et au second, la valeur du plus-que-parfait. Avec une conjonction sous-entendue « 'an », la préposition « lam » est employée après le verbe *kāna* précédé d'une négation et signifiant la capacité, la possibilité, etc., ou l'absence de ces qualités (à cause de la négation qui précède).

(Cor. 3 /179) *Mā kāna* Al-llāhu li-yuḍli 'akum 'alā l-ġaybi ما كان الله ليطلعكم على الغيب

« Allah n'est point tel qu'Il vous dévoile l'Inconnaissable/ traduction faite par Blachère »

Le marqueur signifiant l'idée de dénégation¹³⁷ est appelé « lām al-ġuḥūd » et précède l'*attribut* du *kāna* négatif.

Les grammairiens médiévaux précisent que le verbe *kāna* utilisé au passé ne subit pas l'influence que la conjonction conditionnelle « 'in = si » exerce sur tous les autres verbes, avec lesquels le passé prend une valeur hypothétique (celle d'actualiser ou non le procès). Toutefois, le passé du verbe *kāna* après « 'in » peut avoir un sens de passé ou de futur.

Les grammairiens médiévaux arabes ont donc bien compris que le passé du verbe *kāna* avait été employé après « 'in » pour enlever l'influence de ce marqueur sur le verbe et conserver la valeur du passé.

9.10.2.1.3. L'ellipse

9.10.2.1.3.1. L'ellipse en général

L'ellipse consiste à effacer un élément attendu avec/sans indice dans le contexte. Les énoncés transitifs (énoncés contenant un verbe transitif) peuvent subir des ellipses, en particulier l'ellipse du sujet ou du verbe. L'ellipse de l'objet est par contre beaucoup plus difficile à se réaliser. En grammaire de cas, le rôle sémantique de l'objet est considéré comme le plus neutre, son contenu étant fondamentalement lié à l'interprétation du verbe dont il dépend.

Nous estimons que dans ce cas, l'absence du complément résulte d'un effacement de ce complément, mais la présence ou l'absence de complément peut s'accompagner

¹³⁷ Tahir Yūsuf l-Ḥatīb, *Al-Mu'ġāma l-Mufaṣṣṣal fi l-'I'arāb* (2000 : 365).

d'une légère modification de l'interprétation sémantique du verbe. Si une série de verbes ne peut pas s'employer sans complément d'objet, bon nombre de verbes peuvent s'employer avec ou sans complément d'objet dans trois cas :

a- le complément est absent, mais la phrase ne saurait être comprise sans une référence au contexte (le complément est implicitement restitué). Ex.

fa-law šā'a Al-lāhu la-hadākum 'ağma^cm (Cor. 6 / 149) « s'Il avait voulu, Il vous aurait dirigés tous / trad. Blachère ».

b- le complément est facultatif ; sa présence éventuelle est la marque d'une spécification du procès. Ex. *ğanna aṭ-ṭiflu* « l'enfant chante (une chanson) »

c- la présence ou l'absence de complément confère au verbe des sens différents, comme le verbe *'aḥada* dans les phrases suivantes :

'aḥada l-qalam « il a pris le stylo »

'aḥada bi-ra'yi fulān « il a adopté l'avis de quelqu'un »

'aḥadanī ġamāluhā « j'ai été saisi/pris par sa beauté »

Ellipse de *kāna*

L'ellipse du verbe *kāna* est suffisamment pratiquée, sans que l'*attribut* cesse d'être à l'accusatif. Ce cas de figure se présente surtout après les conjonctions « 'in » et « law ». Les sections suivantes traitent du phénomène de l'ellipse du verbe en distinguant l'ellipse partielle de l'ellipse totale.

9.10.2.1.3.2. Ellipse partielle

Vu que ce type de l'ellipse concernant une partie de syllabe de *kāna* relève du domaine phonologique, nous n'entrons pas dans les détails. Du futur apocopé de *kāna*, le « ū » de *yakūn* est supprimé parce qu'il devient muet après l'apocopé et le « n » reste sans voyelle. Le « n » est retranché, mais ce retranchement n'est pas nécessaire car cette consonne fait partie du radical du verbe ; c'est le « lam » du verbe simple *fi* ^{cl}. L'ellipse n'est possible que lorsque trois conditions sont remplies :

1- le verbe *kāna* doit être apocopé. La marque de sa forme apocopée est la consonne quiescente et non un autre signe, et il doit être suivi par autre chose.

- 'uqtulū yūsufa 'aw 'itraḥūhu 'arḍan yaḥlū lakum waḡhu 'abikum wa-takūnū min ba'ḍihi qawman ṣāliḥīn (Cor. 12 / 9) « Tuons donc Joseph ou éloignons-le en quelque terre ! La face de notre père ne brillera plus que pour nous et, après la disparition de Joseph, nous paraîtrons des gens sans tache / trad. Blachère ».

2- *kāna* ne doit pas être suivi d'une consonne quiescente. Ex.

lam yakuni Al-lāhu li-yaḡfira lahum (Cor. 4 /137) « Allah ne se trouvera point leur pardonner ni les diriger dans un (droit) chemin / trad. Blachère ».

3- à de rares exceptions, *kāna* n'est pas suivi par un pronom personnel complément affixé.

'in *yakunhu fa-lan tusallaḡa Calayhi*¹³⁸ « trad. lit si c'est lui, tu ne seras pas son tueur ». S'il est suivi d'un pronom personnel sujet isolé, il est possible de supprimer le « nūn ».

9.10.2.1.3.3. Ellipse totale

Nous nous penchons sur les cinq cas d'ellipse totale de *kāna*: 1) l'ellipse de *kāna* seul, 2) avec son *support d'attribution modalisée*, 3) avec son *attribut*, 4) avec les deux sans référent et 5) avec un référent de rappel.

1- Il est possible d'avoir une ellipse de *kāna* et de son *support d'attribution* ; son *attribut* reste après le marqueur « 'in = si » et le marqueur conditionnel « law ».

- *Sir musriḤan 'in* (---) *rākiban wa-'in* (---) *māšīyan = 'in kunta rākiban wa-'in* (*kunta*) *māšīyan* (Va avec promptitude, soit (que tu sois) monté à cheval ou (que tu sois) à pied.¹³⁹)

- 'alā ḡaḤamu wa law (---) *tamran*¹⁴⁰ (n'y a-t-il donc rien à manger, (---) pas même des dattes ?)

2- La possibilité d'avoir des phrases comportant une ellipse de *kāna* avec son *attribut* est très faible. 'in *ḡayrun fa-ḡayran = 'in kāna fī Ḥamalihim ḡayrun*¹⁴¹ (si c'est du bien, tant mieux). Selon la tradition grammaticale arabe, cette ellipse de *kāna* et de son *attribut* se fait en présence de « law » « *kul wa-law tamran = wa-law kāna tamran ḡaḤamuka* » (mange quelque chose, au moins des dattes).

¹³⁸ ḤAzīza Fawāl Bābtī, *Al-MuḤḡam Al-Mufaṣṣal Fī l-Naḡwi Al-Ḥarabi*, (1992 : 819). Selon Ṣaḡīḡ L-Buḡārī (Tome V : 140): « Il s'agit d'un ḡadīḡ du Prophète qui s'adresse à Omar Ibn Al-Ḥaḡāb. Ce dernier veut tuer un homme qui se dit l'Antichrist et le prophète a interdit à Omar de tuer cet homme en disant : « Ne le tue pas parce que si c'était lui vraiment, ce n'est pas à toi de le tuer mais c'est le Christ qui va le tuer » ».

¹³⁹ Silvestre de Sacy (1831/1986 : 458).

¹⁴⁰ Les exemples sont tirés du livre de ḤAbd al-Ḥanī al-Diqr.

¹⁴¹ ḤAbdul Rāḡīḡī, *Aḡ-Taḡbīq Al-Naḡwī* (1988: 117).

3- *Kāna* peut être supprimé sans ses éléments, mais il est remplacé par « mā » explétif après « 'an al-*maṣḍariya* » '*ammā 'anta munṭaliqan 'inṭalaqtu = 'inṭalaqtu (li-'an kunta munṭaliqan) = (li-'an kuntu munṭaliqan) 'inṭalaqtu* = « si tu pars, je pars » pour mettre en valeur le verbe. On supprime « lam » pour raccourcir la phrase et *kāna* ; le pronom personnel implicite va être un pronom personnel disjoint « 'anta » = '*an 'anta munṭaliqan inṭalaqtu*. On ajoute ensuite « mā » au lieu de *kāna* et on contracte le « m » de « mā » avec le « n » de « 'an » pour obtenir « 'ammā ».

Ar-Rāḡiḥi parle de l'ellipse de *kāna* sans ses constituants, mais ajoute que cette ellipse a besoin de certaines conditions pour se réaliser. Exemple : '*ammā 'anta karīmān fa-'anta maḥbūb*¹⁴² (tu es aimable parce que tu es généreux). L'analyse commence par donner la phrase originale de cet exemple : '*anta maḥbūbun li-'an kunta karīmān* où nous avons deux parties, la conséquence : '*anta maḥbūb*, et la cause *li-'an kunta karīmān*. La première condition est qu'il faut faire en sorte que la cause précède la conséquence *li-'an kunta karīmān 'anta maḥbūbun* et ensuite la préposition « lā » doit être supprimée pour alléger la prononciation, ce qui est possible avant « 'an al *maṣḍariyya* ». On supprime *kāna* en le remplaçant par « mā » explétif ; ce marqueur va être contracté avec la lettre « nūn » de « 'in ». Reste le pronom « tā' » de *kāna* qui devient un pronom disjoint « 'anta », ce qui permet d'obtenir la phrase suivante : '*ammā 'anta karīmān fa-'anta maḥbūb*.

4- *Kāna* peut être supprimé avec ses deux constituants. L'ensemble est remplacé par « mā az-zā'ida » (mā explétif). Cette suppression arrive après le marqueur conditionnel « 'in aš-*ṣartiyya* » ('in conditionnel) qui est parfois contractée avec « mā ».

sā'īd 'aḥāka 'immā lā = 'in (kunta lā tusā'īdu ḡayrahu) = 'in (mā, lā) = ('in + mā, lā) = ('immā lā) « aide ton frère si ... tu n'aides personne ».

5- *Kāna* peut être supprimé avec ses éléments sans aucun référent direct.

كَانَ فَقِيرًا مَعْدَمًا؟ قَالَتْ: وَ إِنْ¹⁴³

قَالَتْ بِنَاتِ الْعَمِّ يَا سَلْمَى، وَ إِنْ

¹⁴² cAbdul r-Raḡḥi (1988 : 116).

¹⁴³ Ce vers est de cUmar Ibn Abī Rabīca, Muṣṭafā al-Ġalayīnī, *Ġāmi' l-Durūs Al-ʿArabiyya*, (1912/2000 : 202).

qālat banatu l-Ḥami yā salmā wa 'in kāna faqīrān muḥdamān qālat wa 'in

« Ce vers parle de Salma et de ses cousines qui essaient de la convaincre que si l'homme qui va la demander en mariage était pauvre, elle l'accepterait. Salma leur répond que oui ».

- Les combinaisons *kāna* + verbe au suffixé ou *kāna* + verbe au préfixé ne sont pas des complexes qui équivalent aux temps composés du français. En réalité, chaque élément de la combinaison en arabe garde son sens et sa valeur propre.

9.10.2.2. Laysa

9.10.2.2.1. Présentation et problématique de ce verbe

Le verbe *laysa* est l'un des analogues de *kāna*. C'est un verbe qui est toujours attributif¹⁴⁴ et qui ajoute le sens de négation à la phrase. Ex : *laysa zaydun qā'imān* « Zayd n'est pas debout ».

Dans *Al-Muḥḥam al-Mufaṣṣal fi l-'Iḥrāb*, l'auteur fait la distinction entre *laysa*¹⁴⁵ qui est un verbe attributif appartenant au groupe de « *kāna* et ses analogues » et entre « *laysa* et ses analogues » qui sont des mots-outils ayant la même fonction que « *kāna* et ses analogues ». Cette fonction étant celle de mettre le premier mot qui les suit au nominatif et le second à l'accusatif. Mais la preuve qu'il est un verbe est que nous le trouvons avec les pronoms personnels (notamment le pronom personnel de la troisième personne du singulier féminin). L'*attribut* de *laysa* peut être mis avant son *support d'attribution*, mais pas avant le verbe.

L'origine de *laysa* est *lā 'aysa*. Les Arabes disaient autrefois *'i'tini bihi min haytu wa-laysa = min haytu huwa wa-laysa huwa*¹⁴⁶ = « ramene-le moi quel que soit le lieu où il se trouve » et nous ne pouvons pas dire « *listu » comme « ḥiftu » parce qu'il n'a pas la capacité d'un verbe ordinaire et il ne peut pas être utilisé à tous les modes. Ibn as-Sarrāḡ¹⁴⁷ (m. 316/929) parle d'une autre origine *layṣa* comme « ṣayīda al baḥīr¹⁴⁸ » et nous mettons un « sukūn » sur la deuxième lettre parce que c'est un verbe figé qui ne se conjugue pas.

¹⁴⁴ L'état de verbe attributif est le seul usité dans « mā-zāla », « laysa » et « mā-infakka ».

¹⁴⁵ Al-Ḥatīb, *al-Muḥḥam al-Mufaṣṣal fi l-'Iḥrāb* (2000 : 399).

¹⁴⁶ Al-Muḥḥam al-Wasīṭ (1961: 849).

¹⁴⁷ Al-Zamaḥṣarī (m. 538/1144) partage avec Ibn as-Sarrāḡ ce point de vue dans son ouvrage *Al-Mufaṣṣal fi Ḥilm l-'Arabiyya*, (sd : 268-269).

¹⁴⁸ Selon Kazimirski (1860 : 1389), *ṣayīda al baḥīr* = certaines maladies des chameaux.

Ibn Hišām Al-'Anṣārī¹⁴⁹ (m. 761/1360) aborde la question du schème de ce verbe. Il imagine que le schème de *laysa* est « fi^ʕala », avec la voyelle « i » sur la première consonne radicale, tout en excluant les schèmes « fa^ʕila » et « fa^ʕula » ; à quelques exceptions près : « « lustu » = comme le verbe « hawu'a » ».

La question de *laysa* est abordée du point de vue problématique dans le livre *al-ʕilal fi l-Naḥw*. La ressemblance entre *laysa* et « mā » peut être expliquée par le sens de la négation. *Laysa* est assimilé à un mot-outil. Or, ce dernier ne se conjugue pas. *Laysa* ne se conjugue pas non plus et a une seule forme.

Ibn Yaʕīṣ (m. 643/1245) montre que *laysa* n'est absolument pas lié aux mots-outils. Affirmer le contraire en s'appuyant sur l'idée qu'il est impossible de conjuguer les mots-outils revient à ignorer le fait que la langue arabe comporte des verbes non conjugables. Prenons l'exemple des verbes de jugement appréciatif/ dépréciatif¹⁵⁰ « *niʕma, bi'sa* ».

9.10.2.2.2. La forme préfixée

La grammaire arabe médiévale donne une pseudo-explication pour *laysa* : qu'il ne peut pas s'utiliser au préfixé car les mots-outils ressemblent plus au verbe au suffixé qu'au verbe au préfixé. Ce verbe suit ainsi les formes des mots-outils.

D'après Ibn as-Sarrağ (m. 316/929) et Ibn Yaʕīṣ (m. 643/1245) (dans son livre *Al-'Ūṣūl fi l-Naḥw*), *laysa* n'a pas de forme préfixée mais par contre le contexte peut indiquer le futur comme l'atteste la phrase suivante : *laysa zaydun qā'imān ǧadān* « demain, Zayd ne sera pas debout » où l'actualisation du procès (qā'im) est au futur grâce au complément circonstanciel du temps « *ǧadān/demain* ».

Les conséquences du point de vue d'une syntaxe de la rection des cas de l'introduction de *laysa* dans une phrase nominale sont exactement les mêmes que pour *kāna*. Le passage de l'*attribut* à l'*accusatif* et l'accord en genre seulement pour la troisième personne (si le verbe reste en tête de phrase).

Si la « hamza » de l'interrogation est attachée à ce verbe, ce dernier devient affirmatif¹⁵¹ et il ne peut plus avoir le sens de la négation '*a-laysa aḥmad bi-karīmin* « Aḥmad n'est-il pas généreux? » Dans ce cas, il est impossible de l'utiliser avec le mot *aḥad* « personne » car ce dernier n'existe qu'avec la négation.

¹⁴⁹ Ibn Hišām Al-'Anṣārī (m. 761/1360), *Muǧnī l-labīb ʕan Kutub al-'A ʕarib* (1998: 564).

¹⁵⁰ Cette dénomination est empruntée à André Roman. Verbes de louange et de blâme selon Silvestre de Sacy.

¹⁵¹ Ibn As-Sarrāğ (1999 : 90).

9.10.2.2.3. Les éléments de *laysa*

Le *support d'attribution* de *laysa* peut être un pronom neutre « *ḍamīr al-ša'n* »¹⁵² comme dans la phrase suivante : *laysa ḥalaqa Allāhu miḥlahu* « Dieu n'a [rien] créé de semblable (= d'aussi bien/beau) » prend la place d'un *attribut*. Le *support d'attribution* est par contre un pronom implicite qui est pronom neutre *ḍamīr al-ša'n*.

Certains grammairiens médiévaux défendent le fait qu'un *attribut* précède *laysa*. Al-Mubarrid (m. 286/899) et Ibn as-Sarrāġ (m. 316/929) considèrent que *laysa*¹⁵³ ressemble à *Ḥasā* « il se peut/pourvu que », au verbe de jugement dépréciatif¹⁵⁴ *bi'sa* et au verbe d'exclamation.

Sībawayhi (m. 180/796) explique, quant à lui, qu'il est possible de mettre l'*attribut* avant le verbe, en s'appuyant sur le verset :

'*alā yawmān ya'tihim laysa maṣrūfān* *Ḥanhum* *ألا يوماً يأتيهم ليس مصروفاً عنهم* (Cor. 11/8) « le jour où le Tourment viendra à eux, il ne saura être détourné d'eux/ trad. Blachère »

L'*attribut* de *laysa* ne peut pas être placé avant lui parce qu'il n'est pas conjugué comme *kāna* (on n'a pas la forme *yafʿal* ou la forme *faʿil*) ; les grammairiens arabes médiévaux le traitent comme ressemblant à « *mā*¹⁵⁵ » : les traits¹⁵⁶ de mot-outil sont apparus ici et il est utilisé seulement pour exprimer la négation.

Son *attribut* peut être précédé par « *wa* » comme le verbe *kāna*, à condition que « 'illā » soit présent. Ex : *laysa 'insān 'illā wa lahu 'aġalun* (mot à mot : ne pas exister-homme sans avoir une fin) « aucun homme n'est immortel ». L'*attribut* de *laysa* se met alors soit au cas direct, soit au cas indirect après la préposition « *bi* ». Il peut être précédé par cette préposition explétive pour des raisons de corroboration. Cette préposition met l'*attribut* au génétif : *alasta bi- zaydin* « tu n'es que Zayd », *lastu bi-qa'imin* « je ne suis pas debout ».

¹⁵² Aḥmad Qabaš dans son livre *Al-Kāmil fī an-Naḥw wa-l-Taṣrīf wa-l-'Iḥrāb* remarque que si *laysa* est suivi directement par un autre verbe, il est conseillé de le considérer comme un marqueur de la négation qui n'a pas d'importance.

¹⁵³ Al-Širāfī mentionne que « *laysa* » est plus fort que ces mots, car *laysa* peut être suivi par un nom peu importe son statut : conjoint, disjoint, déterminé ou non et l'*attribut* peut précéder son support d'attribution.

¹⁵⁴ André Roman, *Que sais-je ?*, 1990.

¹⁵⁵ Silvestre de Sacy (1831/1986 : 515-516) l'appelle « adverbe négatif ».

¹⁵⁶ Selon la tradition grammaticale arabe médiévale et la théorie de la rection, les mots outils, ayant la forme figée, agissent sur ses éléments dépendants et ne doivent pas être précédés par ces éléments.

9.10.2.2.4. Ses caractéristiques

- *Laysa*¹⁵⁷, comme nous l'avons déjà mentionné, marque une négation de la phrase nominale.
- Si *laysa* est suivi directement par un verbe, son *support d'attribution* est un pronom personnel implicite et son *attribut*, une phrase verbale.
- Placé en tête d'énoncé, *laysa* s'accorde en genre, mais pas en nombre avec l'*attribut* comme tout verbe en arabe.
- *Laysa* est -formellement- un verbe qu'il est impossible de conjuguer entièrement.

Contrairement à l'hypothèse selon laquelle *laysa* ne donne naissance à aucun dérivé, certains grammairiens estiment qu'il a des dérivés et s'appuient sur l'exemple de *last-u/last-umā/last-unna/laysā/laysū/laysat/lasna*¹⁵⁸ « je ne suis pas/ vous (duel) n'êtes pas/ vous (2^{ème} personne pluriel féminin) n'êtes pas/ il n'est pas/ ils ne sont pas/ elles ne sont pas » que d'autres grammairiens considèrent comme une suffixation. Or, le rattachement de pronoms personnels comme (tu, ti, at, ū/ moi, toi (fém), elle, ils) au verbe contredisent les affirmations précédentes. Selon Al-'Anbārī (m. 577/1181), le mot pouvant être attaché à ce genre de pronoms personnels (surtout le pronom de la troisième personne féminin « ta ») est un verbe.

Ibn Yaʿīš (m. 643/1245) pense que *laysa* est vraiment un verbe parce qu'il peut s'attacher aux pronoms personnels sujets. Le mot pouvant recevoir le pronom personnel du féminin singulier « tā' al-tā'nīṭ » est aussi obligatoirement un verbe. La voyelle « a » sur la dernière radicale du verbe suffixé donne à penser que *laysa* est un verbe.

9.10.2.3. Zalla

Ce verbe relève d'une racine redoublée dans laquelle la deuxième et la troisième consonne radicale sont identiques ; son schème est « faʿila -yafʿalu ».

Zalla garde sa valeur originelle au suffixé et situe donc la relation dans le passé, à moins d'être conjugué au préfixé. Il est un verbe attributif. *Zalla* considère le *support d'attribution* de la phrase nominale restant au nominatif comme son *support d'attribution* et met l'*attribut* de la phrase nominale à l'accusatif comme étant son *attribut*. Ce verbe exprime le fait que l'état de son *support d'attribution* est et sera ce que son *attribut* dicte

¹⁵⁷ L'appellation de Silvestre de Sacy concernant *laysa* « verbe négatif » résume parfaitement son rôle en arabe (1831/1986 : 262)

¹⁵⁸ Les exemples sont cités par Ibn Hišām al-'Anšārī (m. 761/1360) (1998 : 564).

pendant la journée. En arabe, ce verbe exprime la continuité. Ex : *zalla zaydun qā'iman* « Zayd est resté debout ».

9.10.2.4. 'Aṣbaḥa

Tout verbe a des valeurs aspectuo-temporelles. Ce verbe attributif peut être utilisé comme un verbe non attributif quand il signifie « être dans la matinée/atteindre le matin ». *Yazallu sāhīran ḥatā a'ṣbaḥa* « il reste éveillé jusqu'au matin ». Il signifie généralement « devenir » en exprimant l'idée d'un changement d'état et d'un déplacement d'un état à un autre, il est dans ce cas un verbe attributif. Ex : *'aṣbaḥa at-tiflu raḡulan* « l'enfant est devenu un homme ». Pour exprimer le commencement d'une action ou d'un procès, on emploie parfois ce verbe suivi d'un verbe au préfixé.

Ibn An-Nāẓim (m. 686/1287) mentionne, dans son ouvrage *Šarḥ al-fiyyat Ibn Mālik* (m. 672/1274) (sd : 128), que dans les formules admiratives, les verbes *'aṣbaḥa* et *amsā* peuvent être utilisés comme *kāna* sous la forme explétive. Azīza Fawāl Bābtī (1992 : 170) explique que le verbe « *'aṣbaḥa* » peut être utilisé comme explétif et donne l'exemple suivant : *mā aṣbaḥa 'abradahā* (il n'y a pas plus froide qu'elle). Cet auteur expose ensuite trois points de vue de grammairiens : 1) Certains¹⁵⁹ considèrent *'aṣbaḥa* comme un mot-outil parce que les verbes et les noms ne peuvent pas être explétifs. 2) Pour d'autres grammairiens, *'aṣbaḥa* est dans cet exemple un verbe attributif; son *support d'attribution* est un pronom virtuel « *huwa* » et ce qui suit *aṣbaḥa*, son *attribut*. 3) D'après certains, *'aṣbaḥa* est ici un verbe non attributif ; son sujet est le *maṣdar* du verbe ou du « *kalām* ». Il s'agit dans ce cas d'une postposition.

9.10.2.5. Māzāla

Le verbe *zāla* peut avoir la forme du suffixé et celle du préfixé, mais il peut parfois être utilisé comme participe présent :

قضى الله يا أسماء أن لست زانلاً أحبك حتى يُغِيضَ العينَ مُغِيضٌ
*qaḍā Al-lāhu ya 'asmā'u 'an lastu zā'ilan 'uḥibuki ḥattā yuḡmiḍu al-ʿayyina muḡmiḍun*¹⁶⁰ « le poète déclare à sa bien-aimée ('Asmā') : Oh Asma' -Allah l'a prédestiné- je n'ai **jamais** cessé de t'aimer et mon amour pour toi restera jusqu'à ce que la mort nous sépare »

¹⁵⁹ L'auteur n'a pas précisé le siècle ou l'école auxquels appartiennent ces grammairiens.

¹⁶⁰ *Al-Muʿjam al-Mufaṣṣal fi l-Naḥwi al-ʿarabi* (1992 : 908).

Son sens accompli n'est plus guère employé. Il peut être utilisé tel quel au présent et facilement conjugué. Il existe les formes : *mā' lā tazālu*, *lam yazāl*, *lan yazāla*. La première forme vient après le marqueur¹⁶¹ négatif (*mā*) et le verbe est au subjonctif. Cette préposition ajoute parfois le sens du souhait. La deuxième forme *lā yazālu* vient après cet adverbe négatif¹⁶² ; le verbe est à l'indicatif. Quant à la forme de *lam yazal* après cet adverbe négatif, le verbe est à l'apocopé.

L'auteur d'*At-Taṭbīq al-Naḥwī* (1988 :122) cite trois formes du verbe simple de la même racine de *zāla*¹⁶³. Ils se distinguent entre eux par la forme du préfixé :

1° *zāla – yazālu* = indication de la négation

2° *zāla- yazilu* = distinguer

3° *zāla- yazūlu*¹⁶⁴ = le sens de « terminer ».

La première forme du verbe fonctionne comme *kāna*, à condition d'être précédé par un marqueur de négation¹⁶⁵. La négation de la négation est une affirmation. Il signifie le sens de continuité et de durée. Le verbe *zāla* est davantage utilisé avec le marqueur « *mā* » et peut avoir les formes du suffixé, du préfixé et du participe présent.

L'*attribut* des verbes signifiant la continuité ne doit pas être précédé de « 'illā ». **mā zāla zaydun 'illā qā'imān*. Il ne peut pas être placé avant le verbe¹⁶⁶, mais peut être antéposé par rapport au *support d'attribution*. L'*attribut* qu'ils introduisent peut être un préfixé indicatif marquant un descriptif, un participe ou un adjectif exprimant un état. *Mā ziltu sābiḥan* « je continue à nager (mot à mot : à être nageant) ».

Seul exemple ne mentionne pas le marqueur de négation:

تزال حبال مبرمات أعضها لها ما مشى يوماً على خفة جمل
tazālu ḥibālun mubramātun u'āduhā lahā mā mašā yawmān Calaya ḥufati ḡamal.¹⁶⁷
« C'est la femme de Salem Ibn Qaḥfān qui dit ce vers. Elle décrit la générosité de son mari qui donne des chevaux à ceux qui ont besoin et il demande à sa femme de tresser les cordes nécessaires tant qu'il y a un cheval debout sur ses pattes »

¹⁶¹ Sylvestre de Sacy (1831/1986 : 42) utilise le terme « particule » et Blachère utilise le terme « adverbe ».

¹⁶² Ibid, p.576.

¹⁶³ Nous trouvons la même idée dans Al-Muġam al-Mufaṣṣal fi l-Icrāb (2000 : 217).

¹⁶⁴ Il est dans ce cas un verbe non attributif.

¹⁶⁵ Al-Muġam al-Mufaṣṣal fi l-Icrāb (2000 : 410). Sinon il va être considéré comme un verbe non attributif.

¹⁶⁶ Le contraire est très rare parce que l'*attribut* peut intervenir entre « *mā* » et le verbe « *zālā* ». « *mā Cādilan zāla Cumr* ».

¹⁶⁷ Ibn Yaċīš, *Šarḥ Al-Mufaṣṣal* (sd : 109).

Remarques

- Concernant la négation avec les autres verbes (*mā zāla* et ses analogues), la négation peut être utilisée pour marquer parfois un sens positif. Le marqueur (lā) qui précède le verbe est alors normalement accompagné par le marqueur d'exception ('illā) :

ما كان زيد إلا عالماً = *Mā kāna Zayd 'illā cālīman* « mot à mot : Zayd n'était qu'un savant = Zayd était un savant »

Le marqueur ('illā) ne doit pas être présent, si l'*attribut* du verbe principal est un verbe dont la signification est toujours liée à la négation. Exemple :

ما كان زيد يعيح بالدواء = *mā kāna Zayd ya'cīg bil-dawa'* « mot à mot : Zayd n'est pas guéri par ce remède = le remède n'était pas efficace pour Zayd »

- Pour le groupe de (*mā zāla* et ses analogues), la négation de ces verbes est une affirmation :

ما زال زيد إلا قائماً = *mā zāla Zayd 'illā qa'imān* « mot à mot : Zayd n'est resté que debout) = Zayd reste debout ».

10. *Kāda* et ses analogues

Tableau contenant les verbes de ce groupe :

16 Les verbes d' « Imminence ¹⁶⁸ » كاد وأخواتها <i>Kāda</i> et ses analogues		
أفعال الشروع Les verbes inchoatifs 10 verbes ¹⁶⁹	أفعال الرجاء Les verbes de souhait/probabilité ¹⁷⁰ 3 verbes ¹⁷¹	أفعال المقاربة Les verbes d'imminence 3 verbes ¹⁷²
أنشأ- علق- طفق 'anša'a- Calaqa- ṭafaqa أخذ- هب 'aḥada- habb بدأ- ابتدأ- جعل bada- 'ibtada'a- ġa ^c ala قام- انبرى qāma- 'inbarā	عسى Casā حري ḥarā اخلوق 'ihlawlaqa	كاد kāda أوشك 'awšaka كرب karaba

Tableau (27)- Les verbes d'Imminence

¹⁶⁸ Pour distinguer le groupe générique du sous-groupe, nous adoptons la forme « verbe d'Imminence » avec un (i) majuscule pour le premier et « verbe d'imminence » avec un (i) minuscule pour le second.

¹⁶⁹ Dont le sens général de tous ces verbes est « commencer à/ se mettre à ».

¹⁷⁰ Blachère (2004).

¹⁷¹ Dont le sens est « il se peut que/ pourvu que ».

¹⁷² Les trois verbes ont la signification de « faillir/ être sur le point de ».

10.1. Cadre général : ces verbes suivent le même principe que celui du verbe attributif : sens attributif du verbe (tout seul) et le besoin de deux éléments dépendants pour la complétude du sens attributif. Ces verbes placés devant une phrase nominale changent le statut de ses constituants. Le *support d'attribution* de la phrase nominale devient celui de ces verbes et il garde le cas nominatif ; l'*attribut* (qui doit être un verbe au préfixé) prend par contre le cas accusatif.

10.2. Appellation des verbes d'Imminence: ce groupe de verbes prend le sens de l'imminence de la réalisation du procès. Ces verbes sont appelés « verbes d'imminence » et désignent l'un des trois groupes de *kāda* et ses analogues fréquemment utilisé.

10.3. Les membres de la famille de *kāda* et ses analogues en trois groupes

- a. les verbes d'imminence : Au nombre de trois, ces verbes signifient la proximité de la réalisation du procès qui est exprimé par une subordonnée verbale au subjonctif avec le marqueur « 'an ». Ces verbes sont : كاد، أوشك، كرب *kāda- 'awšaka- karaba* dont le sens général est « faillir/ être sur le point de/ s'en falloir de peu que ».
- b. les verbes de probabilité : Ces verbes sont les suivants : عسى، حرى، اخلولق *ʿasā- ḥarā- 'iḥlawlaqa* dont le sens est « il se peut que/ pourvu que ».
- c. les verbes inchoatifs : Ce groupe comporte dix verbes : انشأ، علق، طفق، أخذ، هب، بدأ، انبأ، جعل، قام، انبرى *'anša'a- ʿaliqa- ṭafaqa- 'aḥada- habb- bada- 'ibtada'a- ḡaʿala- qāma- 'inbarā*. Ils signifient le commencement du procès qui va se poursuivre « commencer à/ être sur le point ».

10.4. attributifs ou non attributifs

Les verbes d'imminence, comme c'est le cas de *kāna* et ses analogues, peuvent être des verbes non attributifs et prennent ici un seul élément dépendant qui est le sujet au nominatif.

Quels verbes sont capables de renoncer à leur *attribut* ? Si oui, dans quelle situation ?

Dans les verbes d'« Imminence », les verbes اخلولق *'iḥlawlaqa* - حرى *ḥarā-* أوشك *'awšaka* « il se peut que/ pourvu que » sont les seuls pouvant être considérés comme des verbes non attributifs. C'est ce que montrent les deux cas suivants :

- La présence d'une seule proposition conjonctive sans autre mot après ce verbe peut indiquer que le verbe d'imminence dans la phrase n'est pas un verbe attributif.

La proposition constituée par « la conjonction 'an + le verbe » sert en effet à remplacer la fonction du *support d'attribution/sujet*.

Exemples :

يأتي *'ihlawlaqa 'an ya'tī* « il se peut qu'il vienne / pourvu qu'il vienne ».

عسى أن تكرهوا شيئاً ويجعل الله فيه خيراً كثيراً *ʿasā 'an takrahū šay'an wa yağʿala allāhu fihi ḥayran kaṭīran* (Cor. 4/19) « il est possible que vous ayez aversion pour une chose en laquelle Allah met un grand bien / trad. Blachère »

أوشك أن يفعل *'awšaka 'an yafʿal* « il était sur le point de faire... »

- La présence d'un mot au nominatif après la proposition verbale peut être analysée de deux manières (même s'il y a une préférence pour la première analyse avec la théorie de position). Comme l'exemple suivant l'atteste :

عسى أن بيعتلك ربك مقاماً محموداً *ʿasā 'an yabʿatoka rabbuka maqāman maḥmūda* (Cor. 17/79) « peut-être ton Seigneur t'enverra-t-Il en un séjour digne de louange / trad. Blachère »

Dans la première analyse, le nominatif *rabbuka* est considéré comme sujet du verbe de la proposition *yabʿatoka*, l'ensemble de la proposition avec 'an remplaçant le *support d'attribution* de *ʿasā*. Dans la seconde analyse, ce nominatif est pris pour le *support d'attribution* du verbe d'imminence ; la proposition conjonctive est *l'attribut* du verbe en position avancée.

Dans l'exemple :

عسى أن يضرب زيداً عمرو *ʿasā 'an yaḍriba zaydun ʿamrān* « pourvu que Zayd frappe Amr »

la première analyse n'est pas valable car elle entraîne un non-sens.

10.5. La conjugaison

A l'image des verbes attributifs, les verbes d'imminence ont toujours des degrés de conjugaison. Blachère (2004 : 267) note que le niveau de la conjugaison des verbes d'imminence dépend du verbe. Selon lui, les verbes inchoatifs ne sont utilisés qu'au

suffixé mais l'usage contemporain dit le contraire : ces verbes s'emploient aussi bien au suffixé qu'au préfixé.

Blachère (2004 : 269) fait une exception pour عسى/Casā et donne un exemple où ce verbe peut être conjugué comme un verbe ordinaire (au suffixé) dans une phrase interrogative :

ما عسيت أن أقول؟ *mā Casaytu 'an 'aqūl* « que pourrais-je dire ? »

Blachère (2004 : 268). indique que le verbe *kāda* كاد s'emploie à toutes les personnes et aux deux aspects du verbe alors que le verbe *'awšaka* /أوشك est généralement figé à la troisième personne de l'accusatif au masculin singulier. Blachère voit une acception impersonnelle pour ce verbe. Le verbe *'awšaka* /أوشك peut être toutefois utilisé à toutes les personnes et avec les deux aspects du verbe arabe et l'usage temporel le témoigne.

A l'instar des verbes عسى، اخلولق، أوشك les autres verbes peuvent être liés à un pronom personnel.

Le livre d'*Al-Ašmūnī* (m. 900/1495) (1998) mentionne le cas particulier du verbe عسى ; ce dernier peut ou non être attaché à un pronom personnel se référant au sujet du verbe :

الزيدان عسى أن يقوموا *al-zaydān Casa 'an yaqūmā*

« il se peut que les deux Zayd soient debout ».

Pour les gens du Hijaz, cette phrase est grammaticale et correcte ; ils refusent d'attacher un pronom à ce verbe, quel que soit le cas du sujet (singulier, duel, pluriel, masculin ou féminin). Le verbe reste à la forme figée, Exemples¹⁷³ :

الزيدان عسى أن يقوموا¹⁷⁴ « il se peut que les deux Zayd soient debout »

الزيدون عسى ان يقوموا « il se peut tous les (personnes appelées) Zayd soient debout »

الهندات عسى أن يقمن
debout ».

Les gens de Tamīm acceptent eux le fait que ce verbe soit lié à un pronom personnel ; ils mettent ce verbe au singulier, mais aussi au duel et au pluriel. *الزيدان عسباً أن يقوموا* « il se peut que les deux Zayd soient debout ».

10.6. Les spécificités de ces verbes

¹⁷³ Il s'agit de variation linguistique en Arabie aux premiers siècles de l'Hégire.

¹⁷⁴ Une autre traduction proposée pour cette phrase, « pourvu que les deux Zayd soient debout » avec la valeur optative de ce verbe.

Les membres de la famille de « *kāda* et ses analogues » ont des différences sur le plan syntaxique et sémantique. Ces différences sémantiques s'expliquent par le fait que la signification des verbes « *kāda* et ses analogues » par rapport au procès est différente. Trois groupes se distinguent :

La signification الدلالة	Le verbe الفعل
قرب وقوع الحدث L'imminence de la réalisation du procès ¹⁷⁵	كاد أو شك كرب ¹⁷⁶ kāda, 'awšaka, karaba
رجاء وتمني وقوع الحدث Le souhait de la réalisation du procès	عسى حرى اخلوق ¹⁷⁷ casā, ḥarā, 'iḥlawlaqa
الشروع في وقوع الحدث Le début de la réalisation du procès	أنشأ علق طفق أخذ هب 'anša'a, ḥaliqa, ṭafaqa, 'aḥada, habb, بدأ ابتداء جعل قام انبرى ¹⁷⁸ bada'a, 'ibtada'a, ḡaḥala, qāma, 'inbarā

Tableau (28)- Significations des verbes d'Imminence

L'étude de leur *attribut* permet de montrer les spécificités syntaxiques de chaque verbe d'imminence. Leur *attribut* « ḥabar » doit être généralement une phrase verbale et le plus souvent, une subordonnée verbale au subjonctif avec « 'an ».

10.7. Les deux éléments dépendant de « *kāda* et ses analogues »

L'*attribut* pose toujours des problèmes dans les deux éléments (*support d'attribution* et *attribut*) dépendant des verbes d'imminence. Ces problèmes sont dus à sa nature syntaxique (singulier / proposition nominale / proposition verbale avec un suffixé ou un préfixé), sa présence ou son ellipse sous-entendue.

L'*attribut* est une proposition verbale

L'*attribut* des verbes d'imminence doit être une proposition verbale contenant essentiellement un verbe au préfixé. Les exemples dans les ouvrages grammaticaux ne manquent pas, mais il y a toujours une exception ; une proposition verbale avec un verbe au suffixé peut en effet figurer à la place du verbe au préfixé dans la proposition verbale prenant la fonction de l'*attribut* du verbe d'imminence. Exemple d'*Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 275) :

¹⁷⁵ On rappelle que le mot « procès » = الحدث comprend trois catégories : état, processus et événement (Desclés 1994).

¹⁷⁶ La signification de ces trois verbes est « faillir ».

¹⁷⁷ Ces trois verbes indiquent « il se peut que, pourvu que ».

¹⁷⁸ Le groupe de ces verbes évoque le commencement du procès « commencer à »

فجعل الرجل إذا لم يستطع أن يخرج أرسل رسولا
fa-ğa ċala l-rağulu 'idā lam yastati 'an yaħruğa 'arsala rasūlā
« Si l'homme ne peut pas y aller, il envoie un messenger à sa place »

Dans cet exemple, la proposition *أرسل رسولا 'arsala rasūlā*, avec son verbe au suffixé, est l'*attribut* du verbe d'imminence *جعل ġa ċala*.

L'attribut n'est pas une proposition verbale

• L'attribut peut être une proposition nominale. L'exemple suivant montre que l'*attribut* d'un verbe d'imminence peut avoir la forme nominale :

وقد جعلت قلوص بني زياد من الأكوار مرتعها قريب¹⁷⁹
Wa qad ġa ċalat qalūš banī ziyād min l-'akwāri marta ċuhā qarībun
« Les chamelles de (la tribu) Banī Zīyād paissait à côté de l'habitat »

• L'*attribut* est un mot singulier. *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 273) donne l'exemple suivant avec un attribut singulier du verbe *kāda* :

فأبث إلى فهمٍ وما كدت أبثاً (وكم مثلها فارقتها هي تصفر)
Fa-'abatu 'ilā fahmin wa mā kidtu 'a'ibān wa kam muḥluhā faraqtuhā hiya taṣfaru
« Le poète décrit son retour à sa tribu Fahm après l'attente désespérée de sa famille concernant son prochain retour et sa délivrance de l'ennemi qui a essayé de le tuer plusieurs fois et qui regrette de n'avoir pas réussi ».

où (أبثاً), qui est le « ḥabar » du verbe *كدت kidtu*, est un mot singulier, ce qui est très rare.

Un verbe d'imminence accepte aussi un mot singulier et non pas une proposition verbale comme *attribut*. L'exemple ci-dessous atteste ce cas :

(أكثر في العذل ملحا دائما) لا تكثرن إني عسيبت صائما¹⁸⁰
'aktarta fi-l'caḍli mulḥa daīma) lā tukṭirna 'innī 'asaytu ṣa'imān
« L'auteur demande à son interlocuteur de ne pas trop le blâmer puisqu'il jeûne en s'abstenant de parler ».

Le mot singulier *صائما ṣa'imān* est l'*attribut* du verbe *عسى 'asā*.

L'attribut est accompagné par la conjonction ('an- أن)

¹⁷⁹ Cet exemple est tiré du Ibn Mālik (672/1274) (1402H : 1/452) et il n'existe pas d'autres exemples pour attester ce cas particulier.

¹⁸⁰ Ibn Hišām 'Al-'Anṣārī (m. 761/1360) (1998 : 307) analyse cet exemple d'une façon différente et considère que l'origine de la phrase est : *'asaytu 'an'akūna ṣa'imān*, le mot *ṣa'im* est l'*attribut* d'*'akūna* et non pas celui de *'asā* et toute la phrase *'an'akūna ṣa'imān* est l'*attribut* de *'asā*.

L'*attribut* d'un verbe d'imminence qui est une proposition verbale contenant un verbe au préfixé est le plus souvent accompagné de la conjonction *أن/ 'an*. Sauf exception, il est très rare de trouver le verbe *عسى Casā* sans cette conjonction. Exemple :

¹⁸¹ *عسى الكرب الذي أمسيت فيه يكون وراءه فرح قريب*
Ḥasā l-karbu l-lāḏī 'amsaytu fīhi yakūnu wara'ahu faraḡun qarīb
 « mot à mot : pourvu que le malheur où je suis, sera suivi par un bonheur proche »

L'*attribut* du verbe (كاد), comme celui du verbe (كرب), est par contre rarement précédé par (أن), sauf dans des exemples suivants :

¹⁸² *كادت النفس أن تقيظ عليه* (إذ غدا حشور ربطة وبرود)
kādat l-nafsu 'an tafīza Ḥalayīhi ('iḏ ḡadā ḥašwa rayṭatin wa burūdi
 « Le poète exprime sa profonde tristesse pour la mort d'un homme »

¹⁸³ *قد برت أو كريت أن تبورا* *لما رأيت بيهسا مشورا*
qad burta 'aw karabta 'an tabūrā lammā ra'ayta bayhasan maṭbūrān
 « vous aviez failli mourir quand vous avez vu le lion apparaître »

Un exemple de Sībawayhi (m. 180/796), cité par *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 278), montre que la conjonction *أن/ 'an* peut être ellipsée mais sa fonction, qui consiste à mettre le préfixé au subjonctif, reste efficace :

فلم أر مثلها خياسة واجد *فنهنت نفسي بعدما كدت أفعله*
fa-lam 'ara miṭlahā ḥubāsata waḡidin fa-nahnahtu nafsi baḥdamā kīdtu 'afḤala-hu
 (mot à mot : j'ai jamais vu une telle beauté, j'ai failli succomber) « Le locuteur de ce vers précise que malgré la beauté de la femme devant lui, il a pu résister à en tomber amoureux »

Cette conjonction est obligatoire avant leur *attribut* (avec le verbe *حري ḥarā* et le verbe *اخلولق 'iḥlawlaqa*).

¹⁸⁴ *حري زيد يقوم/ * اخلولقت السماء تمطر**
 * *ḥarā zaydun yaqūmu / * 'iḥlawlaqat l-samā'u tumturu*

Le verbe *أوشك* est fréquemment suivi par *أن/ 'an*:

'awšaka 'an yabkiya « Il a failli pleurer »

¹⁸¹ Le proverbe français « après la pluie, le beau temps » est le meilleur équivalent de ce vers. Un exemple cité par *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 276).

¹⁸² L'exemple cité par *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 276).

¹⁸³ Un exemple cité par *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 280).

¹⁸⁴ Pourvu que Zayd soit debout/ pourvu que le ciel pleuve.

Il vient très rarement sans (أن). Exemple:

¹⁸⁵ يوشك من فرَّ من منيته في بعض غراته يوافقها
yūšiku (---) *man farra min maniyyatihi fī baʿḍi ġirrātihi yuwāfiqū-hā*

(mot à mot : faillir... qui s'enfuit de la mort...dans certains combats... mourir)

Avec les verbes inchoatifs, la conjonction *أن* /*ʾan* est interdite. L'utilisation de cette conjonction entraînerait une contradiction entre le sens d'état statique avec les verbes inchoatifs et le sens d'état acquis avec la conjonction *أن* /*ʾan*:

جعلت أتكلم / *ġaʿaltu ʾatakallamu* / « je me suis mis à parler »-

طفق زيد يعدو / *tafaqa Zayd yaʿdū* / « Zayd s'est mis à courir ».

L'attribut n'existe pas

Sauf exception, la suppression de l'*attribut* de l'un des verbes d'imminence (*kāda* et ses analogues) est considérée comme incorrecte ; ce n'est pas le cas du verbe *kāna*. *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998: 275) donne un exemple où l'*attribut* du verbe *طفق* est sous-entendu *طفق مسحاً بالسوق* / *fa-ṭafaqa maṣḥan bil-sūq* (Cor. 38/33) « Alors il se mit à couper les pattes / trad. Blachère ». Dans cet exemple, l'*attribut* est sous-entendu *يمسح مسحاً* / *yamsaḥu maṣḥān*.

¹⁸⁵ La signification de ce vers est « chaque être humain est mortel et il ne peut pas fuir sa destinée », un exemple cité par *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495) (1998 : 279).

11. Les verbes à deux compléments

Le tableau suivant comporte les principaux verbes à deux compléments :

أفعال متعدية إلى مفعولين verbes à deux compléments			
أصلهما مبتدأ وخبر verbes à deux compléments dont le second est attributif			ليس أصلهما مبتدأ وخبر Verbes à deux compléments non-attributifs ¹⁸⁶
أفعال التحويل ¹⁸⁷ Les verbes de changement d'état	أفعال القلوب Les verbes de pensée/ les verbes d'estimation		
	أفعال الظن Les verbes de doute ¹⁸⁸	أفعال اليقين ⁶ Les verbes de certitude ¹⁸⁹	
sayyara- صَيَّرَ radda- رَدَّ taraka- تَرَكَ taḥida- تَخَذَ 'ittahada- اتَّخَذَ ġa ^c ala- جَعَلَ hab- هَبَ	أفعال للظن فحسب 5 ġa ^c ala- جعل ḥaġā- حجا 'adda- عدَّ za ^c ama- زعم- hab- هب	أفعال لليقين 3 واليقين zanna - ظن ḥāla- خال ḥasiba- حسب	'a ^c īā- أعطى sa'ala- سأل manaḥa- منح mana ^c a- منح kasā - كسا 'albasa- ألبس 'allama- علم
		ra'ā- رأى 'alima- علم darā- درى ta ^c allama- تعلم waġada- وجد 'alfā- الفى	

Tableau (30)- Les verbes à deux compléments

Cette catégorie de verbes est appelée « verbes de cœur ou de pensée » car ils désignent une activité ayant trait au cœur. Ici, le « cœur » qui désigne en arabe le siège de la pensée et des sentiments, est à l'origine de tout acte humain. Un verbe dont le sens est lié au cœur n'est d'ailleurs pas nécessairement un verbe à double complément comme le verbe *ʿaraḥa* = *savoir* et du verbe *fahima* = *comprendre* qui sont des verbes transitifs à un seul complément. Il s'agit parfois d'un verbe intransitif comme *ḥazina* « s'attrister ». Ces verbes doivent être accompagnés de deux compléments qui formaient, à l'origine, une phrase nominale. Ces compléments, mis à l'accusatif par le verbe, sont essentiels et ne doivent pas être supprimés car ils portent en eux le sens ou plutôt l'information utile dans la phrase. Ainsi, nous ne pouvons pas supprimer le cas des constituants principaux de la phrase nominale sans nuire au sens.

¹⁸⁶ أعطى- كسا/البس- سأل - منح - علم- منح 'a^cīā, kasā' albasa, sa'āla, manaḥa, 'allama, mana^ca « donner, faire habiller, demander, octroyer, enseigner, interdire ».

¹⁸⁷ Blachère (2004 : 264), ces verbes signifient « prendre qqn pour, rendre de telle et telle manière ». Un changement d'état est exprimé جعلناكم شعوبا وقبائل (Cor. 49 : 13) ġa^calnākum šu'ūban wa-qabā'il « Nous vous avons constitués en confédérations et en tribus /trad. Blachère ».

¹⁸⁸ Le sens de ces verbes est « croire, penser, conjecturer, estimer, considérer ».

¹⁸⁹ Dont le sens est « voir, savoir, connaître, trouver ».

11.1. Les deux groupes des verbes de pensée

Les verbes de pensée englobent les verbes de certitude et les verbes de doute.

Les verbes de certitude confirment le sens de l'*attribut* (complément attributif) au *support d'attribution* (complément d'objet). Ces verbes indiquent une science certaine.

Ils sont : *ألفى - تعلم - رأى - وجد*¹⁹⁰ - *علم - رأى* *ra'ā, Calama, wağada, darā, taCalama, 'alfā* dont le sens général est « trouver/savoir »

Les verbes de doute sont des verbes qui servent à exprimer l'hésitation entre le fait d'accorder les attributs de l'*attribut* au *support d'attribution* et le fait de ne pas les accorder. Les verbes de ce groupe sont aussi divisés en deux catégories selon le degré du doute. La première catégorie comprend des verbes qui signifient une connaissance mêlée de doute tandis que la deuxième comprend les verbes qui sont situés entre ces deux classes. Ce groupe de verbes comprend *هب - حجا - عد - جعل - زعم - حسب - خال - ظن* *zanna, hāla, ḥasiba, zaCalama, ġaCalala, Cadda, ḥağā, hab* dont le sens est « croire, penser, conjecturer, estimer ». Ces verbes ont trois éléments dépendants, 1) l'agent qu'ils mettent au nominatif *الفاعل al-fāCil*, 2) le complément d'objet *به المفعول al-mafCūl bi-hi*, et 3) le complément attributif *المفعول الاسنادي al-mafCūl al-'isnādī*, ces deux derniers sont mis à l'accusatif. De ces verbes, deux seulement *حسب* *وخال* / *hāla + ḥasiba* « croire/estimer » sont employés avec leurs trois éléments dépendants ; les autres peuvent être employés, à la manière des autres verbes transitifs, avec un agent et un seul complément d'objet.

Les verbes de changement d'état sont les verbes qui prennent deux compléments mis à l'accusatif. Mais la différence avec la précédente catégorie de verbes réside dans le fait que l'origine de ses compléments n'est pas une phrase nominale composée d'un *support d'attribution* et d'un *attribut*. Ces verbes expriment un changement de forme d'état du *support d'attribution* qui va prendre un nouvel état, celui de l'*attribut*. Ce sont les verbes : *صير* *sayyara*, *رد* *radda*, *ترك* *taraka*, *تخذ* *taḥiḍa*, *اتخذ* *'ittaḥaḍa*, *جعل* *ġaCalala*, *هب* *hab* dont le sens est « devenir ».

¹⁹⁰ Les verbes *wağada* et *ra'ā* sont parfois considérés comme des verbes de perception (sensation). Le second mot, mis à l'accusatif, est un complément d'état. Donc les phrases suivantes : *وجدته مريضاً wağadtuhu marīḍan* « je l'ai trouvé malade/ je l'ai cru malade » - *رأيتك نائماً ra'aytuka nā'imān* « je t'ai vu endormi/ je t'ai cru endormi », il y a deux possibilités d'analyse : il s'agit soit des verbes de perception soit des verbes de cœur (Wright 1996 : 50).

11.2. L'ordre des constituants de la phrase

Changement de sens entraînant un changement syntaxique ou l'inverse

Les différentes configurations syntaxiques sont en fait la manifestation linguistique d'un changement au niveau sémantique. Nous avons parfois plusieurs constructions pour le même verbe, une construction intransitive (1) et une construction transitive qui peut être soit bivalente (2), soit trivalente (3).

Un exemple avec le verbe *wağada* qui peut avoir plusieurs acceptions : dans l'une de ces acceptions, ce verbe fait partie des verbes attributifs.

- 1- *wağada bi fulānin* « X est amoureux de Y » ou *wağada ʿalā fulānin* « X s'est fâché contre Y »
- 2- *wağada fulānun šay'an* « X a trouvé quelque chose »
- 3- *wağada zaydun l-mas'alata šaʿbatan* « Zayd a trouvé la question difficile »

Chaque verbe peut avoir plusieurs acceptions et chaque acception a ses caractères et ses exigences. Une phrase peut comporter un verbe de pensée dont la spécificité est d'avoir deux compléments implicite ou explicite avec un seul complément ; ce verbe a donc obligatoirement un autre sens (2)¹⁹¹ ou le même sens mais porte un degré de signification plus ou moins différent (3)¹⁹². Ayant en général deux compléments, les verbes de pensée changent donc de sens quand ils n'en ont qu'un ; plusieurs contraintes sont donc imposées. Pour avoir une construction grammaticale, une contrainte sémantique imposée par le verbe concernant le choix du sujet doit être accomplie. Prenons l'exemple (1), le verbe a le sens d'« être amoureux/se fâcher contre » alors la présence d'un sujet animé est exigée. Dans (2), cette contrainte est moins respectée parce que nous trouvons des exemples où le sujet est inanimé *wağada l-ğihāzu al-muškilata* « l'appareil a trouvé le problème ». Concernant le complément d'objet, nous avons plus de liberté. Ce complément peut être défini ou indéfini *wağada l-ṭiflu al-kurata/ kuratan* « l'enfant a trouvé le/ un ballon », animé ou inanimé *wağada l-ṭiflu 'umma-hu/ l-kurata* « l'enfant a trouvé sa mère/ le ballon ».

¹⁹¹ Kazimirski (1860 : 1489) a donné cette signification « trouver, rencontrer ce que l'on cherche, retrouver ce qu'on avait perdu » comme première acception du verbe *wağada*.

¹⁹² Kazimirski (1860 : 1489) a indiqué cette signification comme deuxième et troisième acceptions : « trouver quelqu'un ou quelque chose dans tel ou tel état », et « sentir, percevoir telle ou telle qualité ou propriété dans une chose ». Il s'agit ici d'une valeur attributive.

Plusieurs cas où un verbe transitif à deux compléments change son statut : Az-Zamaḥṣarī¹⁹³ (m. 538/1144) indique que tous les verbes de pensée sauf *ḥāla*, *ḥasiba* et *zaʿama* peuvent avoir d'autres acceptions avec un seul complément. Comme le verbe *ẓanna* qui prend parfois le sens de « soupçonner », le verbe *ʿalima* dans le sens de « savoir », le verbe *raʿa* qui veut dire « voir (visuellement) » et le verbe *wağada* qui signifie « trouver quelqu'un ou quelque chose perdu(e) ».

Il arrive parfois que certains de ces verbes ne manifestent pas de la valeur attributive dans la phrase et ce fait est dû à l'homonymie :

Hāla

Quand le verbe *ḥāla* a le sens de « s'enorgueillir » ou le sens de « clopiner », il est un verbe non attributif. Ex. *خال زيد /ḥāla Zayd* « Zayd s'enorgueillit », *خال الفرس /ḥāla al-farasu* « le cheval a clopiné ».

Hasiba

Ce verbe exprime parfois le changement de couleur du teint d'un homme, soit au rouge, soit au blanc *إنما احمر لونه وابيض = إذا حسب الرجل ḥasiba al-rağulu = izā 'iḥmarra lawnuhu wa-'ibyaḍḍa* « l'homme est devenu rouge/ blanc ».

ʿAlima

Quand le verbe *ʿalima* prend le sens d' « avoir la lèvre supérieure déchirée » comme dans *علم الرجل*, « l'homme a la lèvre supérieure déchirée¹⁹⁴ », le verbe est alors intransitif.

Raʿā

Quand le verbe *raʿā* prend le sens de « avoir une opinion » ou le sens d'« atteindre les poumons de quelqu'un », il est transitif à un seul complément.

Hağā

Si le verbe *ḥağā* a le sens d'*ʿaqāma* « résider », *baḥila* « être avare », il devient un verbe

¹⁹³ al-Mufaṣṣal fi al-ʿArabiyya (s.d :261).

¹⁹⁴ L'exemple est tiré du livre *Šarḥ Al-Ašmūnī d'Al-Ašmūnī* (m. 900/1495) (1998 : 352).

intransitif. Ce verbe a deux formes, la première suffixée, l'autre préfixée *ḥağā- yağū*. Lorsque le verbe *ḥağā* a le sens de *qaṣada* « se diriger vers », il prend un seul complément.

حجونا بني نيمان إن عص ملكهم وقيل بني النيمان حاربنا عمرو¹⁹⁵

ḥağawnā banī nuḥmāna 'in Caṣṣa mulkuhum wa qabla banī an-nuḥmāna ḥārabnā
Ḥamru

Mais lorsqu'il signifie *ğaluba fi l-muḥāğā* « prendre l'ascendant sur quelqu'un », *ḥafaḏa* « garder », il est transitif, avec un seul complément.

ḤAdda

Quand le verbe *Ḥadda* a le sens de « compter », il est transitif avec un seul complément.

ZaḤama

Dans le cas où le verbe *zaḤama* a le sens de *kafala* « garantir », de *ra'āsa* « présider », de *samuna* « s'engraisser », *hazula* « s'amaigrir », il est transitif avec un seul complément.

ĞaḤala

Quand le verbe a un seul complément, il a le sens de *'alqa* « poser, jeter » ou de *wadaḤa* « mettre » ou de *'awğaba* « exiger qqch de qqn ou rendre qqc obligatoire pour qq1 » ou bien de *'awğada* « créer » comme dans l'exemple suivant *ğaḤala l-ẓulumāt wa-l-n-nūr* (*Cor. 6 /1*) « Allah... établit les ténèbres et les lumières / trad. Blachère ». Dans le dernier cas, le verbe *ğaḤala* est un verbe transitif à un seul complément.

Quand le verbe *ğaḤala* prend le sens de *wadaḤa* « mettre », c'est un verbe transitif qui prend un seul complément : *ğaḤala-hu Ḥala at-tawyilati* « il l'a mis sur la table ». Dans le cas où ce verbe prend le sens de *ḥalaqa* « créer », il prend un seul complément direct : *Wa-ğaḤala lakum minā l-'anḤāmi mā tarkabūn* (*Cor. 43 /12*) « ... et dans les chameaux ('an'âm) ce sur quoi monter / trad. Blachère ».

Dans le cas où le verbe *ğaḤala* prend le sens de changement d'état « rendre, nommer, mettre, faire », il est obligatoirement un verbe à complément attributif (les verbes de changements d'état) c'est-à-dire qu'il a deux compléments. Quand le verbe *ğaḤala* prend le sens de « commencer à », il est considéré comme un verbe inchoatif qui prend deux compléments.

¹⁹⁵ Ibid, (1998 : 357), le poète se vante et parle de la force de sa tribu qui a battu la tribu de ḤAmr et celle de Banī NuḤmān.

Taraka

Si le verbe *taraka* prend le sens de « laisser qqch », il prend un seul complément. Certains grammairiens rejettent le fait qu'il fasse partie des verbes prenant deux compléments. Ils disent que seul le premier complément est un complément d'objet et le deuxième est un complément d'état.

ʿAsā

Ce verbe devient un verbe non attributif s'il est suivi par le marqueur ('an + verbe), comme dans la phrase *fa-ʿasa 'an takrahū šay'an wa-yağʿalu allahu fīhi ḥayrān kaṭīran* (Cor. 2 /216) « Il est possible que vous ayez de l'aversion pour une chose qui est un bien pour vous/ trad. Blachère ». La phrase constituée par le marqueur 'an et le verbe *takrahū* « avoir de l'aversion pour » prend la place du sujet du verbe *ʿasā*. Dans le cas où le verbe *ʿasa* est précédé par un nom, nous avons deux analyses. Le verbe est soit un verbe attributif soit un verbe non attributif.

Darā

Si ce verbe a le sens de « tromper quelqu'un », il est un verbe non attributif et il n'a besoin que d'un seul complément pour avoir la plénitude du sens : *darītu l-liṣa* « je l'ai trompé ». Le verbe *darā* a parfois le sens de « gratter » : *daraytu ġismī* « je me suis gratté », il est ici aussi un verbe non attributif. Il prend le plus souvent un complément indirect avec la préposition (bi) : *darītu bil-ḥabar* « j'ai entendu la nouvelle ».

Taḥida, 'ittahada

Ces verbes, à notre connaissance, ne prennent que le sens de « considérer ». Ils sont donc toujours à double complément à l'exception des quelques verbes *ḥasiba, ḥala* « croire, imaginer » qui, à la différence des autres, ne se construisent généralement qu'avec des propositions thématiques comme objet. Notons que les autres verbes présentent un fonctionnement syntaxique un peu plus ouvert simplement en raison de leur polysémie que nous retrouvons éventuellement dans leurs équivalents français.

Un verbe joint à l'un des marqueurs nommés (مصدرية) parce qu'ils donnent aux temps du verbe la valeur de la forme infinitive, peut servir de *support d'attribution*.

Les verbes de pensée peuvent avoir pour complément un verbe précédé des mots *أن* 'an *ما* *mā*, d'un pronom sous-entendu ou d'une proposition prépositionnelle.

Un cas où le changement syntaxique n'entraîne pas un changement de sens :
Parfois, il est possible de supprimer un ou les deux compléments de verbes de pensée à condition qu'il reste un indice de cette ellipse dans la phrase :

¹⁹⁶ ولقد نزلت، فلا تظني غيره مني بمنزلة المحب المكرم
wa laqad nazalti fa-lā tazunnī ġayrahu minnī bi-manzilati l-muḥibi l-mukrami
(tu es –n'en doute pas- mon amour)

« le poète affirme son amour à sa bien-aimée et lui demande de ne pas en douter »

comme un exemple de la suppression d'un seul complément (le deuxième). Le complément sous-entendu est *فلا تظني غيره واقعا* *fa-lā tazunnī ġayrahu wāqīʿan* (mot à mot : ne pas –croire- tu- autrement- existant) « n'en doute pas de mon amour envers toi »

Dans l'exemple suivant, les deux compléments sont supprimés :

أين شركائي الذين كنتم تزعمون؟
'ayna šurakā'ī l-laḏīna kuntum tazʿamūna (Cor. 28 /74)

« où sont Mes associés, que vous prétendiez (tels) ? / trad. Blachère ».

Le sens est : *كُنْتُمْ تَزْعُمُونَهُمْ شُرَكَائِي* *kuntum tazʿamūnahum šurakā'ī* « vous prétendiez qu'ils étaient Mes associés ».

En général, les verbes à double complément sont suivis par leurs deux compléments, mais dans certains cas les deux compléments sont absents. Toutefois, il y a toujours une trace qui les indique implicitement, sous la forme d'un mot déjà cité ou d'une proposition qui suit le verbe. Cette proposition subordonnée introduite par (*أن* 'ann-) sert à substituer les compléments. En réalité, tous ces verbes acceptent comme objet le démonstratif *ḏalika* « cela », dans la mesure où celui-ci peut référer soit à des entités, soit à des états de choses. Ex. *zanantu ḏalika* « j'ai cru cela », *zanantu ḏalika al zann* « j'ai cru ce doute », *zanantu ḏalika ḥaqan* « j'ai vraiment cru cela ».

Si nous pouvons faire l'ellipse des compléments d'objet des verbes transitifs, à plus forte raison pouvons-nous faire l'ellipse des autres compléments dont la suspension nuit moins à la plénitude du sens. Cependant, ce genre d'ellipse produit souvent, comme pour celle des compléments d'objet une ambiguïté. Il s'agit du cas où la construction contient un verbe de

¹⁹⁶ Une phrase dite par Antara citée dans le livre de Ġalayanī, *Ġamiʿ Al Durūs al ʿArabiyya* (2000 : 412).

pensée sans ses compléments. L'ellipse des compléments prend deux formes¹⁹⁷, حذف اقتصار *ḥaḍf 'iqtisār* « l'ellipse restreinte » et حذف اختصار *ḥaḍf 'ihtisār* « l'ellipse abrégative ».

Lorsque les deux compléments d'objet supprimés ne laissent aucun indice et ne doivent pas être sous-entendus, l'ellipse est restreinte. Le verbe est alors considéré comme un verbe intransitif qui contient un sens complet et n'a pas besoin d'un ou des deux compléments pour avoir une plénitude de sens. Ce genre d'ellipse est exclu en général avec les verbes de pensée sauf exception¹⁹⁸. Tandis que dans l'ellipse abrégative, les deux compléments sont sous-entendus et il reste un indice auquel ils se réfèrent dans la phrase.

La phrase suivante est étudiée comme exemple pour les deux cas :

وقال الذين لا يعلمون لولا يكلمنا الله *wa qāla l-ladīna lā yaʿlamūna lawlā yukalimunā l-lāhu* (Cor. 2 /118) « Ceux qui ne savent point ont dit : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-il point /Trad. Blachère »

Pour certains grammairiens, le verbe *ʿalima*/savoir est ici un verbe intransitif et l'ellipse est restreinte. Pour d'autres, l'ellipse est ici une ellipse abrégative et nous pouvons sous-entendre les compléments supprimés par *أنه الحق* *'annahu al-ḥaḡ*.

Pour l'ellipse du premier complément du verbe de pensée, qui est très rare, *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad 1998 : 374) donne l'exemple :

ولا يحسبن الذين يبخلون بما آتاهم الله من فضله هو خيرا لهم *(Cor. 3/180)*
wa-lā yaḥsabanna l-ladīna yabḥalūna bi-mā 'atāhumu al-lāhu min faḍlihi huya ḥayran lahum « que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux / traduction faite par Blachère »

où le premier complément du verbe (يحسبن) est supprimé mais toujours sous-entendu :

ولا يحسبن الذين يبخلون ما يبخلون به هو خيرا *wa-lā yaḥsabanna l-ladīna yabḥalūna mā yabḥalūna bihi huwa ḥayran.*

Avec d'autres verbes que ceux de pensée, l'ellipse du complément peut être effectuée sur le premier ou sur le deuxième complément ou à la fois sur les deux

¹⁹⁷ Selon la tradition grammaticale arabe, il y a حذف اختصار *ḥaḍf 'ihtisār* « ellipse abrégative » est une ellipse qui implique l'existence d'un indice qui renvoie aux deux compléments dans la phrase. L'autre genre de l'ellipse حذف اقتصار *ḥaḍf 'iqtisār* « ellipse restreinte » qui est sans aucun référent est exclu pour les compléments de verbes de pensée.

¹⁹⁸ *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495) (1998 : 373) cite un exemple avec le verbe ظن/*ẓanna* « conjecturer » où nous avons une ellipse restreinte. Ex. وظننتم ظن السوء *wa-ẓanantum ẓanna al-sū'i* (Cor. 48/12) « vous avez conjecturé la conjecture mauvaise ».

compléments, si le verbe prend deux compléments. Ibn Hišām¹⁹⁹ donne des exemples du verbe *'aḥṭa* qui prend deux compléments (non attributifs). Le premier exemple est celui où les deux compléments sont supprimés

فأما من أعطى *fa-'ammā man 'aḥṭā* (Cor. 92/5) « Celui qui donne / trad. Blachère »,

le deuxième cas est quand le deuxième complément est supprimé :

ولسوف يعطيك ربك فترضى *wa-la-sawfa yuḥṭika rabuka fa-tarḍā* (Cor. 93/5) « Certes ton Seigneur te donnera et tu seras satisfait/ trad. Blachère ».

le dernier cas, où le premier complément est supprimé, est très rare :

حتى يعطوا الجزية *ḥattā yuḥṭū l-ğizya* (Cor. 9/29) « (combattez-les) jusqu'à ce qu'ils paient la *jizya*/ trad. Blachère ».

11.3. Les caractéristiques des verbes de pensée

Il est vrai que nous pouvons utiliser les verbes de pensée de telle sorte qu'ils perdent toute influence, tant sur le *support d'attribution* que sur l'*attribut* qui forment tous les deux leur complément complexe. Les verbes de pensée :

رأى - علم - وجد - درى²⁰⁰ - تعلم²⁰¹ - ألقى - ظن - خال - حسب - زعم²⁰² - عد - جعل - حجا - هب
ra'ā « voir », *ḥalama* « savoir », *wağada* « trouver », *darā* « connaître », *taḥalam*
 « savoir », *'alfā* « trouver », *ẓanna* « conjecturer », *ḥāla/ ḥasiba* « croire », *zaḥama*
 « prétendre », *ḥaddalğāḥala* « considérer », *ḥağā/ ḥabb* « croire », soit les verbes de doute
 et de certitude, peuvent perdre leur influence sur la proposition qui leur sert de
 complément, en deux circonstances, l'une est l'« abolition /'ilgā'²⁰³ » et l'autre est la
 « suspension / *taḥīq* ».

¹⁹⁹ Ibn Hišām, p.830.

²⁰⁰ Le verbe *darā* « connaître » prend, le plus souvent, un seul complément et d'une manière indirecte avec la préposition (*bā'*). Nous avons parfois ce verbe avec deux compléments, mais par le moyen de hamza au début du mot, comme le montre l'exemple suivant : ولا أدراكم به *wa-lā 'adrākum bihi* (Cor. 10 :16) « Il ne vous l'aurait pas fait connaître / trad. Blachère »

²⁰¹ Ce verbe prend fréquemment une phrase subordonnée introduite par (أَنَّ)

²⁰² Comme deux compléments, le verbe *zama* « prétendre » prend, le plus souvent, une phrase subordonnée introduite par (أَنَّ، إِنَّ).

²⁰³ (ou l'annulation) ce que la tradition grammaticale arabe appelle en arabe *ilgā'*. Silvestre de Sacy garde le terme arabe « ILGA » pour signifier l'abolition.

11.3.1. L' « abolition »

Quand nous avons une « abolition /'ilgā' », les deux compléments sont au nominatif. Ainsi, ils ne sont plus affectés par un cas assigné par le verbe : ils deviennent réellement une proposition nominale composée d'un *support d'attribution* et d'un *attribut*. Le verbe, de son côté, forme avec son agent une proposition verbale isolée. Le verbe doit alors être placé après la proposition nominale, ou, comme par parenthèse, entre le *support d'attribution* et l'*attribut*.

Le phénomène auquel Zamaḥṣarī (m. 538/1144) fait référence sous le nom d' « abolition » consiste en ce que les « verbes de pensée » peuvent parfois être employés sans assigner l'accusatif aux termes de la proposition objet. Cela notamment lorsque le « verbe d'attitude propositionnelle » vient après l'un des deux éléments de la proposition évaluée, et *a fortiori* les deux. Nous pouvons aussi, dans l'un et l'autre cas, conserver au verbe son influence d'assigner les cas et mettre le *support d'attribution* et l'*attribut* à l'accusatif. Cependant, quand le verbe se situe après les deux termes de la proposition complémentaire, il vaut mieux le priver de son influence d'assigner les cas. Nous pouvons donc rencontrer : زيد ظننت مقيم *Zayd zanantu muqīm* « j'ai cru que Zayd resterait ».

Al-Ašmūnī (m. 900/1495), dans son livre *Šarḥ Al-Ašmūnī l-'Alfiyyat Ibn Mālik* (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 364), mentionne que la spécificité d' « abolition » est relative seulement à onze verbes de pensée *ra'a*, *ḥala*, *ʿalima*, *wağada*, *zanna*, *ḥasiba*, *zaʿama*, *ʿadda*, *ḥağā*, *darā* et *ğaʿala* dont le sens général est « croire, penser, trouver, conjecturer, estimer ». L'auteur précise que cela est dû au fait que ces verbes « n'ont pas l'influence existant entre un verbe et un complément » c-à-d n'assignant pas de cas à un complément puisque le verbe réalise normalement l'aspect de la personne (sujet ou complément). Par contre, ces verbes traduisent le sens du procès dont le sujet ou le complément sont les représentants.

Al-Ašmūnī (m. 900/1495) continue à expliquer la raison pour laquelle la fonction de ces onze verbes peut subir l' « abolition ». Cette dernière a deux niveaux de réalisation, le premier est facultatif et l'autre obligatoire. L' « abolition » peut être facultative quand le verbe est dans une position médiane entre les deux compléments. Dans le cas de l' « abolition », nous avons deux possibilités, la rection ou l'abolition. Dans l'exemple cité par *Al-Ašmūnī* (m. 900/1495), (Ḥasan Ḥamad, 1998 : 365):

وشجاك أظنُّ ربع الطاعنين (فلم تعبأ بعذل العاذلينا)
Wa-šāğāka 'aẓunnu rabʿa/lu l-zāʿinīna fa-lam taʿba' bi-ʿaḍli l-ʿāzilīnā

« vous êtes malheureux-je crois- quand vous regardez les maisons vides de votre bien-aimée et vous montrez votre tristesse sans faire attention au blâme des ennemis »

Le mot ربيع *rabʿa/u* « maison » peut être analysé de deux façons, la première est qu’il est le sujet de la forme infinitive شجاک *šaǧāka* « malheureux », et le verbe أظن *ʾaẓunnu* « croire » est explétif et constitue une phrase incise dans ce cas. La deuxième analyse est de considérer ربيع *rabʿa/u* « maison » comme le premier complément du verbe أظن *ʾaẓunnu* « croire » et le mot شجاک *šaǧāka* « malheureux », est un deuxième complément de ce verbe mais il est en position avancée. Il précise que ces verbes, au contraire des verbes de changement d’état, ont une puissance de fonction insuffisante pour résister à la variation de position de ses deux compléments. Dès qu’il y a un changement de position, le verbe se met après les deux compléments, sa fonction disparaît à cause de la distance, et l’« abolition » s’impose. L’« abolition » est obligatoire (recommandée) dans le cas où le verbe est dans une position tardive par rapport à ses deux compléments, comme le montre l’exemple suivant ²⁰⁴:

آت الموت تعلمون فلا ير هبكم من لظى الحروب اضطرار
 ʾātin l-mawtu taʿlamūna fa-lā yurhibukum min laẓā l-ḥurūbi ʾiḍṭirāmu
 « la mort est inévitable –vous le savez- alors n’ayez pas peur dès que la guerre est déclenchée »

Le verbe تعلمون *taʿlamūna* « vous savez » prend généralement deux compléments mais dans cet exemple, il vient après ses deux compléments. L’auteur n’a pas mis les deux mots à l’accusatif آتياً تعلمون الموت *ʾātiyan l-mawtu taʿlamūna* (mot à mot : venant- la mort- vous savez), ce qui serait pourtant obligatoire, car le verbe a changé de position. Les mots آت *ʾatin* « mot à mot va venir » et الموت *l-mawtu* « la mort » sont donc analysés comme « support d’attribution » et « attribut ».

Les autres verbes de pensée, *hab* et *taʿalam*, ne se soumettent pas au phénomène « l’abolition ». Cela est expliqué par le fait qu’ils gardent la plupart du temps la forme de l’impératif.

Ces verbes sont susceptibles d’ « abolition ²⁰⁵ » (de la rection) s’ils apparaissent en position médiane ou finale. Sībawayhi (m. 180/796), (Al-Kitāb tome I, SD : 6), traitant de cette question, interprète les cas d’ « abolition » comme reflétant un changement dans l’état

²⁰⁴ cAzīza Fawāl Bābtī (1992 : 616).

²⁰⁵ Cette opération est appelée en arabe « إلغاء » comme nous l’avons déjà mentionné.

mental du locuteur. Celui-ci a commencé son énoncé dans un état de certitude, marqué par le nominatif sur les termes de la proposition décrivant l'état de choses, puis a été gagné par le doute et introduit alors « le verbe d'attitude propositionnelle » ex. *Zayd -'azunnu-karīmun* « Zayd -je crois- est généreux » exprimant la simple croyance. Il s'agit en fait d'une phrase incise *ḡumlā 'iCtirāḏiya*. Dans le cas de l'application de la rection accusative (en arabe *iCmāl*), le locuteur serait d'emblée dans une attitude de doute. Sībawayhi effectue ici ce que nous appellerions aujourd'hui, une analyse de nature énonciative. Un autre phénomène est celui de *al-taCīq* « la suspension ».

11.3.2. La « suspension » (taCīq)

La seconde circonstance qui prive les verbes de pensée d'imposer les cas sur la proposition complémentaire, est quand le verbe est placé avant la proposition complémentaire. Nous trouvons également à la tête de cette proposition un marqueur affirmatif, interrogatif, négatif, ou autre (interposition de l'adverbe لا), qui, par sa nature doit occuper le début d'une proposition. Cette construction s'appelle *taCīq*²⁰⁶ « la suspension ». Cette dernière est comparable à l'abolition dans la mesure où elle se manifeste, elle aussi, par le fait que les marques casuelles d'accusatifs attendues sur les « objets » des verbes de pensée n'apparaissent pas. Cette seconde propriété, particulière à ces verbes, signifie donc de faire cesser toute dépendance entre ces verbes et leurs deux compléments d'objet grammaticalement et non pas sémantiquement. C'est-à-dire que les deux compléments cessent d'être sous l'influence du cas assigné par le verbe, quant à l'expression, et sont mis au nominatif. Mais leur dépendance logique est conservée. La cause de la suspension est cependant bien distincte, elle est due au fait qu'un marqueur d'un certain type vient s'intercaler entre le verbe et ses « objets ». Ces marqueurs ont une caractéristique en commun, ils occupent normalement la position initiale d'énoncé (selon la tradition grammaticale arabe, ils font partie des mots placés en tête de la phrase (en arabe *ḥaq al-ṣaḏāra*).

Il s'agit, en pratique, soit des marqueurs de renforcement de l'assertion²⁰⁷ comme dans :

علمت لزید کریم / Calimtu la-zaydun karīmun « je (le) sais, certes, Zayd est généreux »,

²⁰⁶ « laisser en suspens ».

²⁰⁷ Assertion exprimée par le marqueur *علمت لزید فاضل = علمت لزید فاضل لام الابتداء lam al-ibtidā' = Calimtu la-zaydun fāḏilun* « lam du commencement ex. je sais que Zayd est pieux » ou par le marqueur *علمت ليقوم زید - علمت ليقوم زید لام القسم lam al-qasam - Calimtu la-yaqūmanna zaydun* « lam du serment-ex. je sais que Zayd est debout ».

soit des marqueurs interrogatifs²⁰⁸ :

علمت أزيد في الدار أم عمرو / علمت أيهم جاء
Calimta 'azaydun fī al-dāri 'am 'Amru/ Calimta
'ayuhum ġā'a « Sais-tu, est ce que c'est Zayd qui est dans la maison ou CAmru » /
 « sais-tu qui d'eux est venu ? »

ou négatifs²⁰⁹ :

علمت ما إن زيد جاهل
Calimtu mā 'in Zaydun ġahilun « je (le) sais, Zayd n'est pas ignorant ».

Al-Ašmūnī (m. 900/1495) (1998 : 369), ajoute à la liste des éléments responsables de la suspension, comme le mot *laCalla لعَلَّ* dans *wa-'in 'adrī la-Callahu fitnatun lakum (Cor. 21/111)* « je ne sais si c'est tentation pour vous/ trad. Blachère » et le marqueur conditionnel *law لو* dans :

وقد علم الأقباط لو أن حاتما أراد ثراء المال كان له وفر
Wa-qad Calima l-'aqwāmu law 'anna ḥātiman 'arāda tarā'a 'al-māli kāna lahu wafru
 « tout le monde savait que si Ḥātīm voulait s'enrichir, cela lui serait possible »

Pour la tradition grammaticale arabe, il existe une autre différence fondamentale entre abolition et suspension. Dans le premier cas, la rection casuelle du « verbe de pensée » est annulée en fait et en droit. Le cas nominatif qui apparaît sur « *mubtada'* » et « *ḥabar* » sur lesquels porte le verbe de pensée, sera donc analysé comme authentique. Dans le cas de la suspension, par contre, l'annulation est considérée comme étant seulement de fait et non de droit, et le nominatif « phonétique » sera jugé en position « rectionnelle » d'accusatif.

²⁰⁸ L'interrogation peut être faite au moyen d'un marqueur d'interrogation *wa-'in أدري أفريب أم بعيد ما توعدون* *wa-'in 'adrī 'aqarībun 'am ba'īd mā tū'adūn (Cor.21/109)* « Je ne sais si proche ou lointain est ce qui vous est promis/ trad. Blachère » ou d'un mot interrogatif qui peut porter le support d'attribution (soit un mot simple soit un mot annexé) dans *ثم بعثناهم لنعلم أي الحزبين أحصى لما لبثوا أمدا* *(Cor.18/12) ṭumma ba'athnāhum li-na'qama 'ayu l-ḥizbayni 'aḥṣā limmā labiṭū 'amadā* « puis Nous les rappelâmes pour savoir laquelle des deux factions saurait le mieux compter la durée de ce qu'ils demeurèrent (dans la caverne)/ trad. Blachère » ou dans *علمت أبو من زيد* *Calimtu 'abū man zaydun* « j'ai connu le fils dont Zayd est le père » ou sur l'attribut (simple ou complexe) *علمت متى السفر* *Calimta matā s-safar* « tu sais quand sera le voyage ». Nous avons aussi le cas explétif de ce mot interrogatif *وسيعلم الذين ظلموا أي منقلب ينقلبون* *(Cor. 26/227) wa-saya'lamu al-laḏīna ḡalamū 'ayya munqalabin yanqalibūn* « ceux qui sont injustes sauront vers quel destin ils se tournent ».

²⁰⁹ Négation avec (mā), ex. *علمت ما زيد قائم* *Calimtu mā zaydun qā'imun* « j'ai su que Zayd n'est pas debout » ou avec *lā* (avec la réponse du serment).

11.4. Plusieurs formes de constructions contenant un verbe à complément(s) attributif(s)

Il est possible d'avoir plusieurs constructions de verbe attributif. Il s'agit parfois d'une proposition toute entière, soit verbale, soit nominale, servant immédiatement de complément de verbe (par exemple, un verbe de pensée) ; le nom qui devrait servir de premier complément et le conjonctif, de second complément au verbe, sont sous-entendus.

Les compléments en proposition introduite par des mots relatifs (man, mā) ou (al-ladī)

Il y a aussi des verbes qui gouvernent des propositions complémentaires, composées seulement d'un sujet et d'un *attribut*, sans que le verbe « être » y soit exprimé.

- Une proposition toute entière peut servir de complément à une préposition, ce qui n'a rien d'exceptionnel quand cette proposition commence par l'un des mots relatifs (*man* من *celui qui, celui que*) ou (*mā* ما *ce qui, ce que*). Ces mots, renfermant réellement la valeur des mots (l'homme qui, l'homme que, la chose qui, la chose que), peuvent en effet servir à la fois de complément à une préposition et de relatif formant le sujet ou le complément du verbe de la proposition relative. Le même phénomène peut avoir lieu avec le relatif *الذي al-ladī*, quand son antécédent n'est pas exprimé.

Silvestre de Sacy (1831/1986 : 570) note que le marqueur *أن 'an* est nommé (infinitif nominal مصدرية) équivalent de la forme infinitive parce que, réuni au verbe qui le suit, il équivaut effectivement à la forme infinitive *maṣḍar*. Ce marqueur est toujours précédé d'un verbe. Si le verbe renferme l'idée du *pouvoir* ou *vouloir*, comme « pouvoir » استطاع *'istaṭāʿ*, « commander » أمر *'amara*, « défendre » نهى *nahā*, le marqueur *أن 'an* met le verbe au subjonctif. Si le verbe renferme l'idée de « penser, s'imaginer », avec doute, comme *ḥasiba* حسب, le verbe peut être mis au subjonctif ou à l'indicatif.

Un verbe utilisé comme complément

Il y a des verbes qui sont toujours ou presque toujours employés à régir immédiatement d'autres verbes qui leur servent de compléments. Tels sont ceux que les grammairiens arabes médiévaux nomment les « verbes de proximité » *af'āl al-muqāraba*, parce qu'ils expriment un événement futur ou prochain. Et ceux qu'ils nomment « les verbes inchoatifs » *af'āl al-šurūʿ*, parce qu'ils expriment la même idée que nous rendons en français par « commencer à, se mettre à ». Le rapport entre la proposition antécédente et la proposition complémentaire n'est pas toujours indiqué par un indice temporel, tel qu'une

conjonction ou un mot-outil. La seule apposition d'un verbe à un autre verbe indique que la seconde proposition est complémentaire. Le verbe de la proposition complémentaire est toujours, en ce cas, à la forme préfixée du mode indicatif. Silvestre de Sacy (1831/1986 : 296) indique que ces mêmes verbes peuvent avoir pour complément une proposition composée d'un sujet et d'un verbe, ou d'un sujet et d'un terme circonstanciel de temps ou de lieu : le verbe ou l'*attribut* étant sous-entendu. Cela ne change rien à leur syntaxe et leur cas accusatif n'est que virtuelle et sous-entendu. Les grammairiens arabes disent alors que ces mots sont virtuellement à l'accusatif, comme second complément du verbe.

11.5. Dénomination des compléments du verbe de « cœur » selon Silvestre de Sacy (1831/1986 : 580)

Les compléments des verbes de pensée forment véritablement une proposition nominale composée d'un *support d'attribution* et d'un *attribut*. Nous ne donnons pas à ces deux termes les noms de *support d'attribution* et d'*attribut* car ces deux parties constitutives du discours de n'être régies par aucun antécédent. Nous appelons l'*attribut*, le *support d'attribution* ou premier complément *اسم في باب ظننت 'ism fī bāb zanantu* « c'est-à-dire nom d'un verbe de la catégorie de *zanna* », et l'*attribut* ou second complément, *خير في باب ظننت ḫabar fī bāb zanantu* « attribut d'un verbe de la catégorie de *zanna* ».

Remarques

- Beaucoup d'autres verbes exercent une influence semblable à celle des verbes de pensée ; tels sont : *ترك taraka* « laisser », *خلق ḫalaqa* « créer », *لقي laqiya* « rencontrer », *أرسل 'arsala* « envoyer », *سمى samā* « nommer », *قلب qalaba* « changer ».
- La dénomination « verbe de pensée » n'implique pas deux compléments car certains verbes de pensée ne sont pas des verbes transitifs à deux compléments. Ces verbes sont des verbes à un seul complément (Exemples : *Carafa* « savoir » et *fahima* « comprendre » ex. *Fahima al mas'alata* « il a compris la question » ou des verbes intransitifs comme *ḡabuna* « être couard » et le verbe *ḫazuna* « être malheureux ».
- Les verbes de pensée, en passant à la forme *أفعل 'af'ala*, peuvent avoir trois compléments d'objet. Quand ces verbes, étant à cette même forme, passent à la voix passive, l'agent n'est plus exprimé. Le premier complément prend la place d'agent et se met au nominatif ; le second et le troisième demeurent sous la forme de compléments et à

l'accusatif. Nous pouvons aussi supprimer entièrement le premier complément, devenu agent du verbe à la voix passive, et mettre au nominatif le second complément qui devient alors l'agent du verbe, le troisième demeurant à l'accusatif.

²¹⁰أعلمت زيداً عمراً خيراً الناس 'a^clamtu zaydan ^camran ḥayra an-nās « j'ai informé Zayd que ^cAmr est le meilleur des hommes »

أعلم زيدٌ عمراً خيراً الناس 'u^clima zaydun ^camran ḥayra an-nās « Zayd était informé que ^cAmr est le meilleur des hommes »

- Les verbes ayant pour complément un *support d'attribution* et un *attribut*, sont employés à la voix passive. Le nom servant de sujet à la proposition complémentaire devient alors le sujet grammatical du verbe et le mot formant l'*attribut* de la proposition complémentaire demeure à l'accusatif. Mais il faut envisager ce mot comme un circonstanciel déterminatif.
- Par erreur commune, nous trouvons d'autres verbes que nous croyons faire partie des verbes attributifs alors qu'ils ne le sont pas. En effet, les verbes en question ont des points communs avec les verbes attributifs, soit syntaxiquement, soit sémantiquement. L'apparence est parfois trompeuse parce que si nous étudions ces verbes à l'origine, nous trouvons qu'ils ne sont pas des verbes à deux compléments dont le deuxième est attributif qu'occasionnellement. Ils constituent une annexe aux verbes attributifs. Ex.²¹¹ 'a^ctabiruka 'aḥī « je t'ai considéré (comme) mon frère ».

Récapitulons

L'influence des cas imposés par les verbes de pensée sur leurs compléments, selon la grammaire arabe médiévale, peut être suspendu ou interdit. La « suspension »/ *ta^clīq* est obligatoire pour les verbes de pensée s'ils sont accompagnés de لام الإبتداء *lām 'ibtidā'*²¹² placé toujours en tête de la phrase, de l'interrogation ou du marqueur de la négation. La privation d'influence des cas imposés par ces verbes est facultative quand nous avons une postposition تأخير « ta'hīr » du verbe ou une interposition توسط « tawassut » de verbe entre les deux compléments.

²¹⁰ Cet exemple est tiré d'Ibn as-Sarrāġ (m. 316/929) (1999 : 1/189).

²¹¹ Pour plus d'exemples, voir la première partie (pp.47-48-49).

²¹² Il s'agit d'un marqueur de discours, il indique le point de commencement de la phrase.

11.6. Des verbes semblables appartenant au classement des verbes à complément(s) attributif(s)

Chaque verbe ayant un sens proche de l'un de ces verbes et suivi de deux compléments appartient à l'annexe des verbes attributifs et il agit donc comme eux. Il prend alors deux mots qu'il met à l'accusatif. En fait, dans ce cas, le verbe change de sens lexical et prend une autre acception dont la valeur est attributive. Comme dans le cas de

iḥtāra 'aḥāhu šāhidan « il a choisi son frère comme témoin » où le verbe *'iḥtāra* « choisir » prend une valeur attributive et donc deux compléments.

Ḥayyanahu mudīrān « il l'a nommé directeur », ce verbe a le sens de *ḡaḥala* « rendre » qui est un verbe essentiel des verbes de changement d'état *'afḥāl al taḥwīl*²¹³, c'est à dire un verbe attributif.

Les verbes à deux compléments dont l'origine n'est pas une phrase nominale

Les verbes comme *'aḥṭā* « donner » prennent deux compléments. De ces deux compléments, celui qu'il est le plus indispensable d'exprimer peut être nommé primitif ; celui qu'il est moins indispensable d'exprimer doit être nommé secondaire. Lequel de ces deux compléments est primitif ? et lequel est secondaire ? il n'est pas facile de décider.

La place des deux compléments de verbes doublement transitifs n'est pas libre :

- 1- quand l'inversion rendrait le sens ambigu *أعطيت زيدا عمرا 'aḥṭaytu zaydan ḥamran* ?? « j'ai donné Zayd à ḥAmr (ou ḥAmr à Zayd) »
- 2- quand le second complément est restreint par (إنما) ou (إلا) *ما أعطيت زيدا إلا درهما (إلا) mā 'aḥṭaytu zaydan 'illā dirḥaman* « je n'ai donné qu'un dirham à Zayd »
- 3- quand le premier complément est un pronom affixe *أعطيته ديناراً 'aḥṭaytuhu dināran* « je lui ai donné un dinar ».

²¹³ Ces verbes expriment un changement d'un tel état à un autre.

12. Les onze verbes étudiés dans les dictionnaires monolingues et bilingues

La première partie était une étude comparative des verbes à compléments attributifs en français et en arabe. Nous constatons que les deux langues possèdent ce qu'on appelle un attribut d'objet et un modifieur attributif ; en français, certains verbes prennent surtout un attribut d'objet alors que d'autres verbes sont suivis d'un modifieur attributif. Ce genre de phénomène existe aussi en arabe, les mêmes caractères permettant presque de classer les verbes. Il y a bien sûr des cas ambigus et le recours à une analyse linguistique est requis pour lever ces ambiguïtés. L'analyse syntaxique et sémantique aide à distinguer les limites entre les deux classes de verbes. En arabe, le modifieur équivaut à un complément d'état ou parfois à un spécifique.

Après avoir étudié grammaticalement les verbes à complément attributif, ce chapitre présente un aperçu lexicographique de ces verbes dans les dictionnaires monolingue et bilingue, outils indispensables de la traduction.

Dans l'opération traduisante, un ensemble de compétences doivent être mis en œuvre dans un schéma à suivre : lire et relire le texte afin de construire une carte sémantique de chaque mot et repérer tous les éléments du contexte (balayage du texte), relever le sens complet de chaque phrase, dégager les structures de cette dernière et le référent²¹⁴ de chaque pronom, relever la construction de phrase avec le verbe en question et son (ses) éventuelle(s) préposition(s), faire une auto-détection des mots inconnus, vérification de la compréhension par rapport à un repère connu (connaissances personnelles ou ressources linguistiques extérieures), utiliser un dictionnaire général (définition + les exemples) sans oublier de faire attention aux problèmes liés à la grammaire (genre, nombre, ...) dans les deux langues source et cible. Le traducteur doit normalement faire l'inventaire mental de son propre stock lexical avant d'utiliser un dictionnaire.

Le dictionnaire comporte des éclaircissements sur le lexique, les exceptions et les particularités ; ces informations complémentaires peuvent aider le traducteur. La première signification n'est pas la plus importante, mais la plus fréquente. Les différentes acceptions de l'unité lexicale peuvent être données dans les dictionnaires d'une façon directe et explicite (synonyme, antonyme) ou indirecte et implicite en se basant sur les exemples

²¹⁴ Le sens référentiel dépend en grande partie de la connaissance extralinguistique des locuteurs.

célèbres, les micro-citations, les vers témoins, les versets coraniques ainsi que des fragments de traditions prophétiques, comme le montrent les dictionnaires monolingues consultés.

Les informations données dans le dictionnaire ont naturellement une orientation sémantique car un dictionnaire est élaboré pour donner un équivalent sémantique des mots étrangers, alors que les exemples donnés renferment des informations aussi syntaxiques que sémantiques. Chaque exemple choisi représente un cas où le mot voulu a une autre acception ou est dans une nouvelle structure syntaxique. En d'autres termes, le sens est traduit sans indication précise concernant la construction des phrases dans la langue étrangère.

Le choix du lexique et la richesse du vocabulaire recensé distinguent les dictionnaires. Les critères servant à classer et à évaluer un dictionnaire sont liés aux types d'informations considérées comme les plus utiles et à la description qui doit être d'une longueur modérée, sans renoncer à la clarté et sans éliminer d'informations souhaitables.

Les dictionnaires utilisés généralement pour traduire sont monolingues mais le traducteur a parfois recours aux dictionnaires bilingues. Le choix du type de dictionnaire dépend de son taux de complétude. Les informations linguistiques sur les mots sont sans doute plus pertinentes et plus complètes dans le dictionnaire monolingue que dans le bilingue. Le dictionnaire bilingue assure et opère par contre des distinctions qui n'apparaissent pas toujours dans le dictionnaire monolingue. Par rapport au dictionnaire monolingue, le dictionnaire bilingue est le lieu où devrait se manifester l'interculturel.

Le dictionnaire a pour objectif de faciliter la tâche aux demandeurs d'informations explicatives, simplificatives ou nouvelles, mais l'utilisation d'un dictionnaire conduit parfois à une impasse, à cause des raisons suivantes:

1. Le fait que le dictionnaire n'est pas exhaustif mais sélectif dans son contenu. Chaque dictionnaire a ses limites et comporte toujours des imperfections dans le recensement des mots lexicaux. Le dictionnaire bilingue qui est un répertoire mettant en correspondance des mots en deux langues différentes donne-t-il alors toujours la signification exacte du mot du texte source dans le contexte bien précis ? Les équivalents proposés dans un dictionnaire sont des choix à faire et non pas une obligation. Cet usage paradoxal du dictionnaire bilingue a d'ailleurs été énoncé par Robert Galisson (1991:25) : *"Les seules réserves que*

l'on est encore en droit de formuler à l'encontre du [dictionnaire] bilingue sont d'ordre structurel. Il est ainsi conçu que les risques d'erreur dans le choix de l'équivalent sont considérables, surtout pour les débutants, qui en sont les utilisateurs les plus gourmands et aussi les plus maladroits en général". L'état des lieux reflète de graves insuffisances (voir les tableaux des verbes étudiés plus tard).

2. Les multiples possibilités d'équivalence dans un dictionnaire mènent aussi à une ambiguïté incontournable et inévitable pour celui qui cherche des informations. Les informations dispersées en plusieurs entrées ou les informations manquantes entraînent le manque d'exhaustivité du dictionnaire et son inutilité pour le chercheur d'informations. La réédition d'un dictionnaire peut aider à éliminer les fautes et les manques des précédentes éditions.

3. Comme le mentionne Alain Rey dans l'avant-propos de son Robert, le dictionnaire est outil social, pédagogique et culturel de première importance. Rappelons que le dictionnaire général reste toujours un outil secondaire car il ne peut pas refléter l'ensemble d'une culture.

« Une description en forme de dictionnaire, alphabétisée pour la commodité, ne sera jamais capable de « photographier » fidèlement la réalité immense, multiforme et mouvante d'une langue » (Le Robert 2004 : IX).

4. Les langues vivantes se développent, et l'équivalent considéré aujourd'hui comme idéal pour un mot, sera peut être désuet dans un futur proche. La nomenclature du lexique consultée dans le dictionnaire est prompt à être changé, modifié ou supprimé ; elle peut aussi évoluer au fil du temps (acceptions désuètes, acceptions créées par les spécialistes qui exploitent la néologie pour remplir un vide concernant un vocabulaire technique).

L'évaluation d'un dictionnaire (recensement des dernières nouveautés, ajouts et mises à jour, reflet de la langue standard actuelle vivante, révision du lexique social et politique, néologismes, vocabulaire de la vie quotidienne et expressions phraséologiques et idiomatiques) est un travail davantage scientifique et culturel que commercial. La révision d'un dictionnaire ne doit pas seulement avoir une visée commerciale, ce qui est malheureusement le cas actuellement.

L'objectif de ce petit chapitre est de vérifier s'il existe une correspondance entre les équivalents de notre corpus et ceux cités dans les dictionnaires.

Le pourcentage très élevé d'un équivalent dans le corpus est normalement le premier choix que le dictionnaire met entre les mains de son utilisateur (le cas du verbe « faire » comme équivalent de *ġaʿala*).

Les verbes étudiés

Ce chapitre se penche sur deux axes principaux :

1) la comparaison sur deux niveaux :

- entre **trois dictionnaires monolingues arabes**, temporellement différent,
- entre **trois dictionnaires bilingues** pour le même verbe.

2) analyser les manifestations méthodologiques et lexicographiques des dictionnaires concernant les verbes étudiés.

Les points communs entre les dictionnaires

- classification et organisation des entrées lexicales suivant un ordre précis (le plus souvent ordre alphabétique).
- facilité de comprendre et enrichissement du savoir du lecteur grâce aux informations fournies par les mots mais avec des degrés différents d'informations.

Les dictionnaires peuvent être comparés de deux manières : 1) relever les principaux critères de l'élaboration des acceptions du mot et 2) mettre l'accent sur la relation existant entre les premiers sens et les acceptions données directement ou à travers les exemples. Une synthèse rigoureuse est effectuée et met l'accent sur les problèmes, les défauts méthodologiques et organisationnels et n'exclut pas évidemment les avantages qu'apportent ces dictionnaires aux études et aux travaux de recherche lexicographique actuels.

Etude lexicographique

Deux axes principaux seront traités dans cette partie : 1) la traduction avec le dictionnaire et 2) la traduction avec un contexte précis extrait du corpus (texte coranique).

Le premier axe se situe sur deux types de dictionnaire : le bilingue et le monolingue.

1- Selon les dictionnaires

A- Les verbes étudiés (six verbes) selon trois dictionnaires monolingues arabes

L'objectif de ce sous-chapitre est de dresser une liste des différentes acceptions de chaque verbe, de les analyser et d'établir parfois un lien entre elles et de savoir si une asymétrie lexicographique et encyclopédique (corpus) existe ou pas. Le choix de ces dictionnaires est justifié par le fait qu'ils sont les plus utilisés.

Nous allons étudier comment les dictionnaires monolingues arabes *Al-munğid* (1951) (désormais M), *Al-Munğid fi l-luğa al-Āarabiyya al-MuĀšira* (2001) (désormais MM), *Al-MuĀğam al-Wasīf* (1986) (désormais MW) traitent ce groupe de verbes.

Nous allons commencer par étudier le verbe *kāna* dans les trois dictionnaires monolingues cités ci-dessous :

1. Le verbe *kāna*

كان في المعاجم احادية اللغة <i>kāna</i> dans les dictionnaires monolingues		
المعجم الوسيط <i>Al-Mu Cgam al-Wasit</i> (1986 : 805-806)	المنجد <i>Al-munjad</i> (1951 : 749-750)	المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munjad fi l-lu ga al- Arabiyya al-Mu Cāšira</i> (2001 : 1258)
<p>• (كَانَ) الشيءُ كَوْنًا، وكيانًا، وكيثونة: حدث . فهو كائن . والمفعول مَكُونٌ . وكان لها ثلاث حالات :</p> <p>الأولى : أن تكون من الأفعال التي ترفع الاسم وتنصب الخبر ، وتسمى حينئذ ناقصة ، نحو : كان زيدًا قائمًا : ثبت له قيام في الزمان الماضي ، وتفيد الدوام أو الانقطاع بقرينة . ومن معانيها أنها تأتي :</p> <p>١ - بمعنى صار : كما في التنزيل العزيز : ﴿ وَسُيِّرَتِ الْجِبَالُ فَكَانَتْ سَرَابًا ﴾ . و : ﴿ وَكَانَتْ الْجِبَالُ كَثِيبًا مَهِيلاً ﴾ . و : ﴿ فَإِذَا انشَقَّتِ السَّمَاءُ فَكَانَتْ وَرْدَةً كَالدِّهَانِ ﴾ .</p> <p>٢ - وبمعنى الاستقبال : كما في التنزيل العزيز : ﴿ يَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَظِيرًا ﴾ .</p> <p>٣ - وبمعنى الحال : كما في التنزيل العزيز : ﴿ كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ ﴾ .</p> <p>٤ - وبمعنى اتصال الزمان من غير انقطاع ، مثل : ﴿ وَكَانَ اللَّهُ غَفُورًا رَحِيمًا ﴾ : لم يزل على ذلك . الثانية : أن تكنى بالاسم ، وتسمى حينئذ تامة ، وتكون بمعنى : (نَبَتَ) كقولهم : وكان الله ولا شيء معه ، أو بمعنى (وَقَعَ) مثل : « ما شاء الله كان وما لم يشأ لم يكن » .</p> <p>الثالثة : أن تكون زائدة للتوكيد في وسط الكلام وآخره ، ولا تزداد في أوله ، فلا تعمل ولا تدلُّ على حدث ولا زمان ، نحو قولك : زيد كان منطلقًا ، وزيد منطلق كان ، ومعناه : زيد منطلق . ولا تزداد إلا بلفظ الماضي ، وتزداد بلفظ المضارع في قول أم عَظِيمِ بن أبي طالب : أنت تكون ماجدًا نبيلًا إذا تَهَبَّ سَمَاءً بَلِيلًا</p> <p>ويقال : دخل الأمر في خبر كان : مضى . وكان على فلان كذا كَوْنًا وكيانًا : تكفل به . و (لا يَكُونُ) : من أفعال الاستثناء . تقول : جاء القوم لا يكون زيدًا ، واسمها ضمير دائمًا . كأنك قلت : لا يكون الآتي زيدًا . (كَوْنٌ) الشيء : رَكِبَهُ بالتأليف بين أجزائه . و - الله الشيء : أخرجه من العدم إلى الوجود . (اِكْتَنَانَ) الشيء : حَدَثَ . و - به تكفَّل . (تَكُونُ) الشيء : حدث . يقال : كَوْنَهُ فتكون . و - تَحَرَّكَ . تقول العرب للبيض : لا كان ولا تكون : لا حَلِيقٌ ولا تحرك . و - فلانًا : تصوَّرَ بصورته . و - في الحديث : « من رأى في المنام فقد رأى . فإن الشيطان لا يتكلمني » .</p>	<p>• (كان يَكُونُ سَمْعًا) وكيانًا وكيثونة (الذي) : حدث، ووجد وصار . تأتي ناقصة فتدخل على المتبدل والخبر فتزعم المتبدل وتنصب الخبر . وتفيد وقوع</p> <p>الخبر من المتبدل وهو اسمها نحو « كان زيدًا قائمًا » ، وتأتي تامة نحو « فقال الله ليكن نورًا فكان نورًا » . وتأتي بمعنى ثبت نحو « كان الله ولا شيء معه » . وبمعنى حضر نحو « وإن كان ذو عسرة فنظرة إلى يسرة » . وبمعنى وقع نحو « ما شاء الله كان » . وبمعنى ينبغي نحو « ما كان لكم ان تبينوا شجرها » . وبمعنى الاستقبال نحو « يخافون يومًا كان شره عظيمًا » ، أو الحال : « كنتم خير أمة أخرجت للناس » ، أو اتصال الزمان من غير انقطاع : « كان الله غفورًا رحيمًا » تأتي تامة : « قال الله : ليكن نور فكان نور » ، وبمعنى « كان الله ولا شيء معه » ، أو بمعنى وَقَعَ : « ما شاء الله كان » تأتي زائدة : « ما كان أحسن لو عَفَوْتُ » وبمعنى وُجِدَ : « كان في الوقت ذاته » « كان عنده خبيرة » : هو صاحب خبيرة « كان له فضل » : هو صاحب فضل ، يعود إليه الفضل « كان له ميثان عَرَضًا » : عرضه ميثان « كان ما كان » : عبارة يبدأ بها راوي الحكايات والقصص الشعبية « أضحى في خير كان » : اضمحلَّ وبأد •</p>	<p>• (كان يَكُونُ سَمْعًا) وكيانًا وكيثونة (الذي) : حدث، ووجد وصار . تأتي ناقصة فتدخل على المتبدل والخبر فتزعم المتبدل وتنصب الخبر . وتفيد وقوع</p> <p>الخبر من المتبدل وهو اسمها نحو « كان زيدًا قائمًا » ، وتأتي تامة نحو « فقال الله ليكن نورًا فكان نورًا » . وتأتي بمعنى ثبت نحو « كان الله ولا شيء معه » . وبمعنى حضر نحو « وإن كان ذو عسرة فنظرة إلى يسرة » . وبمعنى وقع نحو « ما شاء الله كان » . وبمعنى ينبغي نحو « ما كان لكم ان تبينوا شجرها » . وبمعنى الاستقبال نحو « يخافون يومًا كان شره عظيمًا » ، أو الحال : « كنتم خير أمة أخرجت للناس » ، أو اتصال الزمان من غير انقطاع : « كان الله غفورًا رحيمًا » تأتي تامة : « قال الله : ليكن نور فكان نور » ، وبمعنى « كان الله ولا شيء معه » ، أو بمعنى وَقَعَ : « ما شاء الله كان » تأتي زائدة : « ما كان أحسن لو عَفَوْتُ » وبمعنى وُجِدَ : « كان في الوقت ذاته » « كان عنده خبيرة » : هو صاحب خبيرة « كان له فضل » : هو صاحب فضل ، يعود إليه الفضل « كان له ميثان عَرَضًا » : عرضه ميثان « كان ما كان » : عبارة يبدأ بها راوي الحكايات والقصص الشعبية « أضحى في خير كان » : اضمحلَّ وبأد •</p>

Kāna	Points Communs	M	MM	MW
<i>kāna</i> est un verbe attributif : il met le <i>support d'attribution</i> au nominatif et l' <i>attribut</i> à l'accusatif	+	+	+	+
ex. <i>kāna zaydun qā'imān</i> « Zayd était debout »	+	+	+	+
Le verbe <i>kāna</i> a généralement le sens de passé achevé ²¹⁵ du procès		+	∅	+
ex. <i>kāna fī l-madīnati tisḥatu raḥṭin</i> (Cor. 27/48) « Or, dans la ville se trouvaient neuf personnages / trad. Blachère »		+	∅	∅
Ce verbe est parfois un verbe non attributif ²¹⁶	+	+	+	+
ex. <i>qāla allahu : li-yakun nūrun fakāna nūrun</i> « Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut » ²¹⁷		+	+	∅
<i>kāna</i> peut exprimer le sens de <i>ṣāra</i> « devenir »	+	+	+	+
il peut avoir le sens de <i>ṭabata</i> « exister », ex. <i>kāna allahu wa-lā ṣay'a maḥahu</i> « Allah est unique ».	+	+	+	+
Ou le sens de <i>waqa'a</i> « se produire/arriver » <i>mā ṣā'a allahu kāna</i> « ce qu'a voulu Dieu est arrivé ».	+	+	+	+
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Kāna</i> peut être utilisé dans des expressions figées comme : <i>kān mā kān</i>²¹⁸ « il était une fois » qui est utilisé au début d'un conte. • Dans l'expression « <i>daḥala al-'amr fi ḥabari kāna</i> » veut dire : c'est terminé et la chose est devenue du passé « <i>aṣbaha fi ḥabari kāna</i> », <i>kāna</i> a un sens tout différent des autres sens et qui est « n'existe plus ». • <i>Kāna</i> dans « <i>ṣara 'ilā kāna = il est mort</i> » signifie « mourir » et cette expression existe pour parler du duel « <i>ṣarā 'ilā kānā</i> » ou du pluriel « <i>ṣarū 'ilā kānū = ils sont morts</i> ». • Tandis qu'il veut dire « y être » dans l'expression ex. <i>kuntu al-kuwfata</i> « j'étais à Koufa » 	Expressions figées	∅	+	∅
		+	+	+
		+	∅	∅
		+	∅	∅
Le verbe <i>kāna</i> signifie parfois le futur. Ex. <i>yaḥafūna yawman kāna ṣarruhu mustaṭīrā</i> (Cor. 76/7) « Ils	+	+	+	+

²¹⁵ Ce temps peut être exprimé par le passé simple qui est très utilisé dans le récit historique.

²¹⁶ Selon la grammaire arabe médiévale, c'est un verbe « complet ». Le mot « complet » s'applique sur deux niveaux : syntaxique et sémantique. Sur le plan syntaxique, cela signifie que ce verbe va se satisfaire de son sujet (son support d'attribution) et il n'a pas besoin d'un attribut. Concernant le plan sémantique, le mot « complet » a plusieurs interprétations et les exemples mentionnés sont les meilleurs exemples pour expliquer les possibilités que nous avons ; le premier exemple *qāla allāhu : li-yakun nūrun fa-kāna nūrun* « Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut » il y a une idée de création et invention d'un état qui n'existait pas auparavant, tandis que dans le second exemple *kāna allāhu wa-lā ṣay'a maḥahu* « Allah est unique », il y a l'idée contraire ; c'est-à-dire qu'il y a une continuation de l'état ; il est comme il a été l'unique depuis toujours.

²¹⁷ Exemple tiré de la Bible, la Genèse, chapitre I, verset 3.

²¹⁸ Cette expression a subi une transformation syntaxique avec le temps et devient maintenant « *kān yā mā kān* ».

craignaient un jour dont le mal sera universel/ trad. Blachère »				
Le verbe <i>kāna</i> exprime l'état <i>kuntum ḥayra 'umatin 'uḥriḡat li-l-nāssi</i> (Cor. 3/110) « Vous êtes la meilleure communauté qu'on a fait surgir pour les Hommes / trad. Blachère »	+	+	+	+
la continuité de l'état dans le temps sans interruption. Ex. <i>kāna allāhu ḡafurān raḥīmān</i> (Cor. 4/96) « Allah est absolu et miséricordieux /trad. Blachère »	+	+	+	+
Avoir le sens de <i>ḥaḍara</i> « se présenter/être » <i>wa-'in kāna dū ġisratin fa-naḡiratun 'ilā yusra</i> (Cor. 2/280) « Si (votre débiteur) est dans la gêne, (qu') un sursis (intervienne) jusqu'à ce qu'il soit à l'aise / trad. Blachère »		+	∅	∅
Avoir le sens de <i>yanbaġī</i> « falloir » <i>mā kāna lakum 'an tunbitū ṣaġarahā</i> (Cor. 27/60) « vous ne sauriez faire pousser les arbres / trad. Blachère »		+	∅	∅
<i>kāna</i> peut être explétif		∅	+	+ ²¹⁹
ex. <i>mā kāna aḥsan law ġafawta</i> « tu aurais mieux fait de pardonner »		∅	+	∅
<i>Kāna</i> peut avoir le sens de <i>wuġida</i> (être présent)	+	+	+	+
Ex. <i>kāna fi l- waqti dātihi</i> ²²⁰		∅	+	∅
Le verbe <i>kāna</i> à la forme préfixée précédée par la négation <i>lā yakūn</i> peut être utilisé comme verbe d'exception ²²¹ . Ex. <i>ġā'a l-qawmu lā yakūnu Zaydān</i> « tout le monde est venu sauf Zayd »		∅	∅	+
<i>Kāna</i> suivi par la préposition <i>ġalā</i> dans <i>kāna ġalā fulān</i> , cette expression a le sens de <i>takaffala</i> « se charger de qn, se porter garant pour qn »		+	∅	+
Si <i>kāna</i> est suivi par les prépositions <i>la+hu</i> ou <i>ġinda+hu</i> , il aura le sens du verbe <i>avoir</i> .		∅	+	∅

Tableau (21)- *Kāna* dans les dictionnaires

D'après le tableau, le verbe *kāna* se distingue des autres verbes dans la mesure où presque tous les usages de ce verbe sont expliqués dans les trois dictionnaires. On retrouve certains points communs en le comparant avec le verbe *kāda*. L'équivalent du verbe varie selon le contexte, la volonté et le style du traducteur ; ce dernier choisit parfois de garder comme équivalent du verbe et la catégorie verbale. Dans d'autres cas, il utilise comme équivalent les expressions figées (peu s'en faut) pour le verbe *kāda*.

²¹⁹ Ce dictionnaire précise le cas où *kāna* est explétif ; ce verbe vient explétivement pour l'affirmation et la confirmation ; il vient dans le milieu de la phrase ou à la fin, mais jamais au début ; ce verbe n'a pas de fonction. *Kāna* explétif ne vient qu'au passé excepté quelques cas où il est au préfixé.

²²⁰ Dans le sens de « il était (présent) en même temps ».

²²¹ Ibn Hišām 'Al-'Anṣārī, (m. 761/1360) (1979: Tome II : 252) cite *laysa* et *lā yakūna* comme les deux verbes d'exception

2. Le verbe *laysa*

ليس في المعاجم احادية اللغة <i>Laysa</i> dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğid fi l-luğa al-ğarabiyya al-Mu Ćaşira</i> (2001 : 1311)	المنجد <i>Al-munğid</i> (1951 : 795)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu Ćğam al-Wasit</i> (1986 : 849)
<p>ليس • ليس : لَيْسَ : لَيْسًا : شَجَعًا ۥ عنه : غَفَلَ • أَلَيْسَ : م لَيْسَاء ج لَيْس : شجاع لا يُبالي هولًا ولا يردعه شيء • لَيْسَ : فَعْل ماضٍ ناقص من أخوات كان يرفع الاسم وينصب الخبر، نحو : «لَيْسَ الأمرُ سهلًا» ويجوز زيادة الباء في خبرها، نحو : «لَيْسَ ذلك بجديد» (أرامية) ۥ «لَيْسَ إلا» : فقط : «أقول هذا ليس إلا» .</p>	<p>• (لَيْسَ يَلَيْسَ لَيْسًا) الرجلُ شَجَعٌ - عنه : غفل [لَيْسًا] تأتي على اوجه : أ أن تكون كلمة دالة على نفي الحال وتنفى غيره بالقرينة . نحو « ليس خلق الله مثله » . وهي فعل لا يتصرف وزنه فعل ثم التزم تخفيفه بسكون عينه . وعملها رفع الاسم ونصب الخبر ككان نحو « ليس زيدٌ قائمًا » . ولا يجوز تقديم خبرها عابها كما يجوز في أخواتها . وقد يستثنى بها نحو « جاءني القومُ ليس زيدًا » فيضم اسمها فيها وينصب خبرها بها أ أن يقتصر الخبر بعدها بالآ نحو « ليس الطيب إلا المسك » أ أن تدخل على الجملة الفعلية أو على المبتدأ والخبر مرفوعين فيكون اسمها ضمير الشأن والجملة بعدها في محل نصب خبرًا لها . ومثال الجملة الفعلية « ليس يقوم زيدٌ » . ومثال المبتدأ والخبر « ليس زيدٌ قادمٌ » وتدخل الباء في خبر ليس لتأكيد النفي فتجر لفظه ويكون منصوب المحل بها نحو « ليس الله بظالم »</p>	<p>• (لَيْسَ) : كلمة دالة على نفي الحال ، وتنفى غيره بالقرينة نحو : ليس خلق الله مثله . وهو فعل لا يتصرف ، وزنه فعل ، ثم التزم تخفيفه بسكون عينه . وقيل أصلها : لا أَيْس . فطرحت الهمزة ؛ ودليله قول العرب : جئ به من حيث أَيْس وليس : أى من حيث هو وليس هو . وَعَمَلُهَا رَفْعُ الاسم ونصب الخبر ككان . نحو : ليس زيد قائمًا . ولا يجوز تقديم خبرها عليها كما يجوز في أخواتها . وقد يستثنى بها نحو : أتاني القوم ليس زيدًا ، فيضم اسمها فيها . وينصب خبرها بها . وتلزم ليس في الاستثناء الأفراد ، فيقال : جاءوا ليس المتخلفين . ولا يقال : ليسوا المتخلفين . وقد يقتصر الاسم الثاني بعدها بالآ ، نحو : ليس الطيب إلا المسك . والتسميون يرفعون المسك ، والحجازيون ينصبونه . وتدخل ليس على الجملة الفعلية أو على المبتدأ أو الخبر مرفوعين فيكون اسمها ضمير الشأن ، والجملة بعدها في محل نصب خبرًا لها . ومثال الجملة الفعلية : ليس يقوم زيد . ومثال المبتدأ والخبر : ليس زيد قادم . وتدخل الباء في خبر ليس لتأكيد النفي . فتجر لفظه ويكون منصوب المحل بها نحو : ليس الله بظالم .</p>

Deux points communs entre les trois dictionnaires monolingues ont été relevés concernant le verbe *laysa* ; 1) le verbe *laysa* agit sur l'attribut et lui attribue le cas accusatif et sur le support d'attribution en lui rendant son propre support d'attribution et son sujet grammatical. 2) L'attribut de *laysa* est précédé parfois par la préposition (bi) ; cette deuxième idée est partagée par les trois dictionnaires monolingues.

Laysa	Points Communs	M	MM	MW
C'est une négation de l'état actuel <i>laysa ḥalqu allāh miḥlahu</i> « Dieu n'a [rien] créé de semblable (= d'aussi bien/beau) »		+	∅	+
C'est un verbe semi-figé ; il n'y a pas d'autre forme que le suffixé.		+	∅	+
Son schème original est <i>faʿila</i> mais avec un ajout d'un sukūn sur la deuxième consonne du radical <i>ʿayn al-fiʿl</i>		+	∅	+
Ce verbe impose le cas de nominatif à son support d'attribution et l'accusatif à l'attribut comme <i>kāna</i> ex. <i>laysa zaydun qā'imān</i> « Zayd n'est pas debout »	+	+	+ ²²²	+
Son attribut ne peut pas le précéder comme dans le cas des autres analogues de <i>kāna</i> .		+	∅	+
Il peut être considéré comme marqueur d'exception et son support d'attribution est un pronom caché implicite dans ce verbe et son attribut doit être mis à l'accusatif. Ex. <i>ḡā'anī al-qawmu laysa zaydān</i> « tout le monde est venu chez moi sauf Zayd »		+	∅	+ ²²³
Son attribut peut être précédé par le marqueur d'exception « 'illā », ex. <i>laysa l-ḥību 'illā l-misk</i> « pas de parfum sauf le musc »		+	∅	+ ²²⁴
L'expression <i>laysa 'illā</i> utilisée à la fin de la phrase pour exprimer le sens de (seulement) ex. <i>'aqūlu ḥadā laysa 'illā</i> « c'est tout ce que j'ai à dire »		∅	+	∅
Dans une phrase verbale ou dans une phrase nominale, le support d'attribution du <i>laysa</i> est un pronom impersonnel conjoint dans <i>laysa</i> et son attribut est la phrase toute entière soit verbale ou nominale. Ex. <i>laysa yaquwmu zaydun, laysa zaydun qa'imān</i> « Zayd n'est pas debout »		+	∅	+
La préposition « bi » peut précéder l'attribut pour le mettre en relief ; la préposition va mettre l'attribut au génitif (en lieu du cas direct). Ex. <i>laysa</i>	+	+	+ ²²⁵	+

²²² Ce dictionnaire précise que *laysa* est un verbe attributif ; et un des analogues de *kāna*. *laysa al-'amr saḥlan* « ce n'est pas facile ».

²²³ Quand *laysa* est un marqueur d'exception ; il doit être toujours au singulier. Ex. *ḡā'ū laysa al-mutaḥalifin*.

²²⁴ Les gens de Tamīm mettent l'attribut après *'illā* au nominatif tandis que les gens de Ḥiḡāz le mettent à l'accusatif. *laysa l-ḥību 'illā al-miskūna*.

²²⁵ Ex. *Laysa dālika bi-ḡadīdin* « ce n'est pas nouveau ».

allahu bi-*zālim* « Allah n'est pas injuste».

Tableau (22)- Laysa dans les dictionnaires

3. Le verbe « *zalla* »

<p>ظل في المعاجم احادية اللغة <i>zalladans les dictionnaires monolingues</i></p>		
<p>المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğid fi l-luğa al-ğarabiyya al-Mu Ćāşira</i> (2001 : 934)</p>	<p>المنجد <i>Al-munğid</i> (1951 : 498)</p>	<p>المعجم الوسيط <i>Al-Mu Ćğam al-Wasit</i> (1986 : 576)</p>

Dans les trois dictionnaires monolingues, le verbe *zalla* est brièvement présenté. Toutefois, ces dictionnaires ne présentent aucun point commun. Le dictionnaire MM résume brièvement les caractéristiques de *zalla* (verbe attributif, cas accusatif pour l'attribut et les acceptions possibles de ce verbe), alors que les deux autres mentionnent uniquement un exemple contenant ce verbe.

Zalla	Points Communs	M	MM	MW
Verbe attributif ; parmi les analogues de <i>kāna</i> , il assigne le cas nominatif au <i>support d'attribution</i> et l'accusatif à l' <i>attribut</i> .		∅	+	∅
Il veut dire « durer, continuer, rester et »	+	+	+	+
<i>zalla (fulānu) yaf'alu/ yaktubu kađa /dāma</i> « X a continué de faire cela »		+	+	+

Tableau (24)- *Zalla* dans les dictionnaires

4. Le verbe « 'aṣbaḥa »

أصبح في المعاجم احادية اللغة 'aṣbaḥa dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğđ fi l-luğa al- Ārabīyya al-Mu Āsīra</i> (2001 : 813)	المنجد <i>Al-munğđ</i> (1951 : 425)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu Āğam al-Wasīt</i> (1986 : 505)
<p>• أَصْبَحَ : دخل في الصُّبْحِ : يُضِيحُ وَيُمْسِي ۥ أَوْقَدَ وَأَشْعَلَ : «أَصْبَحَ الْمِضْبَاحُ» ۥ ظَهَرَ وَبَانَ : «أُضِيحَ الْحَقُّ» ۥ صَارَ وَأُضْحِيَ . وهي من أخوات كان ترفع الاسم وتنصب الخبر . ومعناها التَّحْوِيلُ والانتقال : «أُضِيحَ صَدِيقِي غَيْثًا» ۥ «أُضِيحَ أَثْرًا بَعْدَ عَيْنٍ» : اندثر وأمحى ۥ «أُضِيحَ الصُّبْحُ» : طَلَعَ الصُّبْحُ ۥ «أُضِيحَ عَلَى خَيْرٍ» : كان صباحه سعيدًا ۥ «تُضِيحُ عَلَى خَيْرٍ» : أدعو لك بصباح سعيد ، لِيَجْعَلَ اللَّهُ صباحك خيرًا ۥ «أُضِيحَ يَا رَجُلُ» : أثبه من غفلتك ۥ «يَفْعَلُهُ إِذَا أُضِيحَ وَيَفْعَلُهُ إِذَا أُمْسِيَ» : يفعله في كلِّ وقت ، باستمرار ۥ «لَمْ يُضِيحْ لَهُ وُجُودٌ» : لم يُعُدْ لَهُ وُجُودٌ • - في : صار : «أُضِيحَ فِي وَضْعٍ لَا يُحْسَدُ عَلَيْهِ» ۥ «أُضِيحَ فِي خَيْرٍ كَانَ» : زال وفني •</p>	<p>[أَصْبَحَ] دخل في الصبـاح . استيقظ في جوف الليل . - الصبـاح : اسرجه . - الحق : ظاهر . أصبح زيد عالمًا : صار عالمًا (هو من النواسخ) . وقولهم «أصبح يا رجل» معناه اتتبه من غفلتك . وكانوا يقولون «صبحاً الله لا صباحك» إذا تطهروا من الإنسان وغيره</p>	<p>(أصبح) : دخل في الصُّبْحِ . وفي التنزيل العزيز : «فَسُبْحَانَ اللَّهِ حِينَ تُمْسُونَ وَحِينَ تُصْبِحُونَ» . و - الحق : ظَهَرَ . و - صار . يقال : أصبح فلان سالمًا . وفي التنزيل العزيز : «فَأُصْبِحْتُمْ بِنِعْمَتِهِ إِخْوَانًا» . و - المصباح : أوقده .</p>

Seules les trois acceptions possibles du verbe 'aṣbaḥa « faire, apparaître et devenir » sont mentionnées dans les trois dictionnaires consultés.

'Aṣbaḥa	Points Communs	M	MM	MW
Avoir le sens de <i>faire apparaître, devenir</i>	+	+	+	+
Parmi les verbes attributifs		+	+	∅
C'est l'un des analogues de <i>kāna</i> qui met le support d'attribution au nominatif et l'attribut à l'accusatif		∅	+	∅
Il a parfois un sens de <i>devenir, transformer</i> l'état : Ex. 'aṣbaḥa ṣadīqī ġaniyyan « mon ami est devenu		∅	+	∅

riche »				
'aṣbaḥa zaydun ḥālimān « Zayd est devenu un savant »		+	∅	∅

Tableau (24)- 'Aṣbaḥa dans les dictionnaires

5. Le verbe « mā zāla »

ما زال في المعاجم احادية اللغة Māzāla dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة Al-Munğid fi l-luğat al- Ḥarabiyya al-Mu Ḥāšira (2001 : 630-631)	المنجد Al-munğid (1951 : 320-322)	المعجم الوسيط Al-Mu Ḥğam al-Was it̄ (1986 : 407-410)
<p>زول • زال: زُ زَوَالًا: مال عن كَيْدِ السَّمَاءِ: «زَالَتِ الشَّمْسُ» اِرْتَفَعَ: «زَالَ النَّهَارُ» هَلَكَ: «زَالَ شَخْصٌ» ذَهَبَ: «زَالَ أَلَمٌ» ذَهَبَ وَأَنْقَضَى، فَفِي: «زَالَ مَجْدٌ»، «زَالَتْ حُرِّيَّةٌ»، «زَالَتْ سَعَادَةٌ» تَلَاشَى، اِنْقَرَضَ: «زَالَتْ إِمْبْرَاطُورِيَّةٌ» «زَالَ جَمَالٌ»: دَوَّى وَذَبَّلَ، غَابَ، اِخْتَفَى «زَالَ عَمٌ»: اِنكشَفَ، اِنْفَرَجَ «زَالَ لِحَامٌ»: اِنْفَكَ: «زَالَ اللَّحَامُ عَنِ سَيْلِكٍ» • - عن: تَحَوَّلَ وَانْتَقَلَ: «زَالَ عَنِ مَكَانِهِ» هَلَكَ: «زَالَ شَخْصٌ عَنِ الوجودِ» ذَهَبَ وَتَنَحَّى: «زَالَ عَنْهُ مُلْكُهُ» • - من: تَحَوَّلَ وَانْتَقَلَ: «زَالَ مِنْ مَكَانِهِ» </p> <p>«زَالَ مِنْهُ الْقَضْبُ»: سَكَنَ غَضْبُهُ «مَا زَالَ، لَا زَالَ»: مِنْ أَخْوَاتِ «كَانَ» يَعْمَلُ عَمَلَهَا فَيَدُلُّ عَلَى الاستمرارِ وَيَأْتِي مَسْبُوقًا بِمَا أَوْ بِلَا التَّأْتِيَتَيْنِ، نَحْوُ: «مَا زَالَ مُتَمَسِّكًا بِرَأْيِهِ»، «لَا يَزَالُ قَائِمًا»، «مَا زَلْتُ أَنْعَلُهُ» •</p>	<p>• (زال يزول زوالًا وزوالًا وزوالًا وزوالًا وزوالًا وزوالًا) ذهب وتحوَّلَ ومنه «زال عنه ملكه». «تنحَّى. هلك. [ـزوالًا] تحرك ومنه «ارى النجوم تزل ولا تعيب» اي تتحرك. و «فلان يزول في الناس» اي يهتفئ الحركة ولا يستقر [زالت ـ زوالًا وزوالًا وزوالًا وزوالًا وزوالًا] [وزوالًا] الشمس: ماتت عن كبد السماء. - الخيل يركبونها: نهضت. ومنه «زِيلَ بنعسه». يقال «زال زائل الظل» اي قامَ قائم الظهيرة. و «زال او زيل زويدهُ وزواله» اي زال جانبه ذعرًا وفزعًا [أزاله وزواله وازداله] نجاه. يقال «ازال الله زواله» دعا عليه بالهلاك. زوال الشيء: آجاءه</p> <p>• (زاله يزاله ويزيده زيلًا) عن مكانه: نجاه. يقال «ما زلت فعل» اي ما برحت. و «ما زلت يزيد» وما زلت وزيدي حتى فعل. «اي ما زلت احاوله حتى فعل». و «زلت فعل» بمعنى ما زلت بتقدير حرف النفي وهو قليل</p>	<p>* (زال) زُ زَوَالًا، وَزَوَالًا: تَحَوَّلَ وَانْتَقَلَ. وَيُقَالُ: «زَالَ مِنْ مَكَانِهِ، وَعَنْهُ. وَ- اِسْتَحَلَّ. وَ- الشَّمْسُ: مَاتَتْ عَنِ كَيْدِ السَّمَاءِ. وَ- النَّهَارُ: اِرْتَفَعَ. وَ- ذَهَبَ. وَ- اِنْتَهَى بِرُكْبَانِهَا: نَهَضَتْ وَرَحَلَتْ. وَ- الشَّرْبُ بِالشَّخْصِ: رَهَمَهُ وَأَهْلَمَهُ. وَيُقَالُ: «أَرَى النُّجُومَ تَزُولُ وَلَا تَعِيبُ: تَلْعَمُ وَتَتَحَرَّكُ. وَيُقَالُ: «زَالَ زَائِلُ الظِّلِّ: قَامَ قَائِمَ الظَّهِيرَةِ. وَزَالَ زَوَالُهُ: دُعِيَ عَلَيْهِ بِالْهَلَاكِ. وَزَالَ زَوَالُهُ أَوْ زَوِيلُهُ. زَالَ جَانِبُهُ فَرَعًا وَذَعْرًا وَخَوْفًا.</p> <p>(زَالَ، وَيَزَالُ): يَلْزِمُ هَذَيْنِ الْفَعْلَيْنِ تَقَدُّمُ أَدَاءِ النَّفْيِ، فَيَدُلُّ هُمَا عَلَى الاستمرارِ، وَهُمَا فَعْلَانِ نَاقِصَانِ، مِنْ أَخْوَاتِ كَانَ. يُقَالُ: مَا زَلْتُ أَفْعَلُ كَذَا، وَلَا أَزَالُ أَفْعَلُ كَذَا، وَمَا أَزَالُ أَفْعَلُ كَذَا. وَيُقَالُ: لَا تَزَالُ سَبَاقًا إِلَى الخَيْرِ: فِي الدُّعَاءِ. وَيُقَالُ: مَا زَلْتُ بِزَيْدٍ حَتَّى فَعَلْتُ: مَا زَلْتُ أَحْوَلُهُ عَلَى الفَعْلِ حَتَّى فَعَلْتُ.</p>

Le sens de « continuer à faire » du verbe « mā zāla » est la seule idée partagée dans les trois dictionnaires consultés.

Mā zāla	Points Communs	M	MM	MW
Le sens de <i>continuer à faire</i> ; ex. <i>mā ziltu 'afCal</i> « je n'ai pas cessé de faire »	+	- + ²²⁶	+	+
<i>ziltu 'afCal</i> « continuer à faire » a le même sens que <i>mā ziltu afCal</i> « je continue à faire/je n'ai pas cessé de faire » parce que nous avons ici une ellipse mais c'est rare.		+	∅	∅
<i>Mā zāla</i> ou <i>lā zāla</i> est un des analogues de <i>kāna</i> ; a le même effet sur le <i>support d'attribution</i> et l' <i>attribut</i> .		∅	+	+
Etre accompagné par l'une des deux marqueurs de négation <i>lā</i> ou <i>mā</i> .		∅	+	+
Ex. <i>mā ziltu bi/wa zaydin/an ḥatā faCal</i> « je n'ai pas cessé de convaincre Zayd jusqu'à ce qu'il fasse »		+	∅	+
<i>mā ziltu mutamassikān bi- rā'yii</i> « je n'ai pas changé d'avis », <i>lā yazāla qa'imān</i> « il est toujours debout »		∅	+	∅

Tableau (25)- Mā zāla dans les dictionnaires

²²⁶ Mal expliqué. Mā ziltu = mā bariḥtu. ?

6. le verbe « kāda »

كاد في المعاجم احادية اللغة Kāda dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة Al-Munğd fi l-luğa al- Āarabiyya al-Mu Āāsira (2001 : 1255)	المنجد Al-munğd (1951 : 747)	المعجم الوسيط Al-Mu Āğam al-Wasīt (1986 : 804)
<p>كود • كاد: كَادًا: أوشك أن، قَارَبَ أَنْ يَفْعَلَ شَيْئًا وَلَمْ يَفْعَلْهُ، وَهُوَ مِنْ أَفْعَالِ الْمَقَارِبَةِ الَّتِي تَرْفَعُ الْمُتَبَدُّأَ وَتَنْصِبُ الْخَبَرَ: «كَادَ يَنْجُو»</p>	<p>• (كاد) يفعل كذا - كَوَدًا : هم وقارب ولم يفعل، كما في التنزيل العزيز: ﴿يَكَادُ الْبَرَقُ يَخْفَتُ أَبْصَارَهُمْ﴾، و: ﴿يَكَادُ زَيْتُهَا يُضِيءُ وَلَوْ لَمْ تَمْسَسْهُ نَارٌ﴾.</p> <p>و(كاد): فعل ماض ناقص له اسم مرفوع وخبر مضارع مرفوع أو منصوب بأن، ومعناها: مقارنة الشيء، وهي كثيرها من الأفعال تَفْعِيهَا نَفَى للمقاربة، وإثباتها إثبات للمقاربة، وقد تكون كاد بمعنى أراد، ومنه - في رأى بعض المفسرين - في التنزيل العزيز: ﴿أَكَادُ أَخْفِيهَا﴾. وعرف فلان ما يُكَادُ منه: يُرَاد. وعن بعض العرب: كُدْتُ أفعال كذا، بضم الكاف. و- فلاناً عن الشيء - كَوَدًا، ومكادًا: منه. و- بنفسه: جاد.</p>	<p>• (كاد) يفعل كذا - كَوَدًا : هم وقارب ولم يفعل، كما في التنزيل العزيز: ﴿يَكَادُ الْبَرَقُ يَخْفَتُ أَبْصَارَهُمْ﴾، و: ﴿يَكَادُ زَيْتُهَا يُضِيءُ وَلَوْ لَمْ تَمْسَسْهُ نَارٌ﴾.</p> <p>و(كاد): فعل ماض ناقص له اسم مرفوع وخبر مضارع مرفوع أو منصوب بأن، ومعناها: مقارنة الشيء، وهي كثيرها من الأفعال تَفْعِيهَا نَفَى للمقاربة، وإثباتها إثبات للمقاربة، وقد تكون كاد بمعنى أراد، ومنه - في رأى بعض المفسرين - في التنزيل العزيز: ﴿أَكَادُ أَخْفِيهَا﴾. وعرف فلان ما يُكَادُ منه: يُرَاد. وعن بعض العرب: كُدْتُ أفعال كذا، بضم الكاف. و- فلاناً عن الشيء - كَوَدًا، ومكادًا: منه. و- بنفسه: جاد.</p>

Nous allons voir si les trois dictionnaires arabes utilisés pour *kāna*, mentionnent tous les caractères des verbes d'imminence et leurs différentes constructions et nous avons choisi le verbe *kāda* comme représentant du groupe.

Deux caractéristiques communes entre les trois dictionnaires : la première concerne l'acception « faillir/ presque/ à peine » et la deuxième se réfère à la catégorisation du verbe parmi les verbes d'imminence.

kāda	Points Communs	M	MM	MW
Avoir le sens de « faillir/presque/à peine » + « sans atteindre »	+	+	+	+
Verbe d' « imminence »/ un verbe attributif	+	+	+	+
Son attribut est rarement lié au marqueur « 'an »		+	∅	∅
Son support d'attribution est au nominatif		∅	+	+
Son attribut est à « l'accusatif »		∅	+	∅
Son attribut est un verbe au préfixé conjugué au mode		∅	∅	+

subjonctif ou au mode indicatif précédé par « 'an »				
si ce verbe est affirmatif, la proximité d'actualiser le procès est positive et exécutable et si ce verbe est négatif, l'actualisation du procès est irréalisable		∅	∅	+
avoir le sens de « vouloir » comme dans l'exemple 'akādu 'uḥfihā (Cor. 20/15) « je puis la cacher / trad. Blachère »		+	∅	+
avoir le sens de « interdire » qui prend un complément indirect avec la préposition <i>ʿan</i> . Ex. <i>kāda fulānun ʿan ṣay'in</i> « il a interdit qqch à qqn »		∅	∅	+
dans l'expression <i>kāda bi nafsihi</i> , il a le sens de « se dévouer »		+	∅	+
nous avons parfois la forme « kida » au lieu de « kāda »		+	∅	∅
Un sens explétif. Ex. <i>lam yakad yarā-ha (lam yarā-ha)</i> « il ne l'a pas vu »		+	∅	∅

Tableau (29)- *kāda* dans les dictionnaires

Seuls les équivalents possibles du verbe *kāda* « faillir, presque, sans atteindre » sont communs à tous les dictionnaires. Chacun a ses propres méthodes de présentation de ce verbe. Ces dictionnaires ne sont pas évidemment un lexique de grammaire, mais la différence ne se s'arrête pas à ne mentionner que certaines spécifications de ces verbes, mais aussi à omettre d'autres acceptions de verbes comme le fait le dictionnaire MM avec les expressions où le verbe a le sens de « **vouloir** » et de « **se dévouer** ». Ces significations sont indiqués dans les deux autres dictionnaires.

Nous allons chercher maintenant les verbes *taraka*, *zanna*, *ra'a*, *zaʿama*, *gaʿala* جعل, زعم, رأى, ظن, ترك « laisser, croire, voir, prétendre, devenir », toujours dans ces trois dictionnaires monolingues.

7. Le verbe *taraka*

ترك في المعاجم احادية اللغة <i>Taraka</i> dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğđ fi l-luğa al-ğarabiyya al-Mu Ćāşira</i> (2001 : 146-147)	المنجد <i>Al-munğđ</i> (1951 : 59)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu Ćğam al-Wasīt</i> (1986 : 84)
<p>ترك • تَرَكَ : ُ تَرَكَ : أَبْقَى ، خَلَّى : «تَرَكَ الْبَابَ مَفْتُوحًا» ۥ أَخْلَى ، تَخَلَّى : عَنْ : «تَرَكَ مَكَانَهُ» ۥ خَلَّفَ وَرَاءَهُ : «تَرَكَ بَطَاقَتَهُ» ۥ أَبْقَى فِي حَالَةٍ مَا : «تَرَكَ أَرْضَهُ بُؤْرًا» ۥ لَمْ يَخُلْ دُونَ شَيْءٍ : «تَرَكَ الدُّخَانَ يَتَصَاعَدُ» ۥ خَلَّفَ وَأَبْقَى : «تَرَكَ أَتْرًا» ۥ غَادَرَ ، فَارَقَ ، هَجَرَ : «تَرَكَ وَطَنَهُ» ، «تَرَكَ أَهْلَهُ وَأَصْدِقَاءَهُ» ۥ تَخَلَّى عَنْ شَيْءٍ ، إِعْتَزَلَهُ وَأَعْرَضَ عَنْهُ ، تَنَحَّى عَنْهُ : «تَرَكَ سَبْلَكَ الْقَضَاءَ» ۥ وَرَّكَ وَأَوْرَكَ ، أَبْقَى مِنْ بَعْدِهِ : «تَرَكَ لِأَوْلَادِهِ عَقَارًا» ۥ أَهْمَلَ ، تَهَاوَنَ فِي ذَمِّهِ : «تَرَكَ التَّنَاصِيلَ» ۥ أَهْمَلَ وَأَغْفَلَ ، كَفَّ عَنِ الْقِيَامِ بِشَيْءٍ وَامْتَنَعَ : «تَرَكَ وَاجِبَهُ» ۥ أَقْلَعَ عَنْ : «تَرَكَ عَادَةَ التَّدخينِ» ۥ أَعْرَضَ عَنْ ، أَهْمَلَ ، لَمْ يَعِدْ يَهْتَمُّ بِ ، جَافَى : «تَرَكَ صَدِيقَهُ» ۥ تَخَلَّى عَنْ أَمْرٍ : «تَرَكَ لَهُ الْخِيَارَ» ۥ «تَرَكَ لَهُ الْحَبْلَ عَلَى الْغَارِبِ» أَوْ «تَرَكَ حَبْلَهُ عَلَى غَارِبِهِ» : أَطْلَقَ لَهُ الْعِنَانَ ۥ «تَرَكَ لَهُ حُرِّيَّةَ الْعَمَلِ» : لَمْ يَقْبِدْ بِشَيْءٍ ۥ «تَرَكَهُ فِي ذِمَّتِهِ» : وَكَّلَ إِلَيْهِ أَمْرَ الْعِنَايَةِ بِهِ ۥ «لَمْ يَتْرُكْ زِيَادَةَ لِمُسْتَرِيدٍ» : لَمْ يَدَعْ مَجَالًا لِإِضَافَةِ شَيْءٍ ۥ «تَرَكَ سُلَالَةَ» : أَبْقَى بَعْدَهُ ۥ «تَرَكَهُ وَشَأْنَهُ» : لَمْ يُضَافِقْهُ ، خَلَّاهُ وَمَا يُرِيدُ ۥ «تَرَكَهُ بِفَعْلٍ كَذَا» : جَعَلَهُ يَفْعَلُهُ •</p>		
<p style="text-align: center;">• (تَرَكَهُ ُ تَرَكَهُ وَتَرَكَانَا وَتَرَكَانَا وَتَرَكَهُ) خَلَّاهُ . أَهْمَلَهُ . أَغْفَلَهُ . [تَرَكَهُ مُتَارِكَةً وَتَرَكَانَا خَلَّاهُ . - الرَّجُلُ : سَأَلَهُ .</p>		
<p style="text-align: right;">(تَرَكَ) الشَّيْءَ - تَرَكَهُ ، وَتَرَكَانَا : طَرَحًا . ۥ . وَيُقَالُ : تَرَكَ الْمَيْتَ مَالًا : خَلَّفَهُ . وَتَرَكَهُ لِكَذَا : جَعَلَهُ يَفْعَلُهُ . فَهُوَ تَارِكٌ ، وَيَتَرَكَ</p>		

Un seul caractère du verbe *taraka* est partagé et mentionné par les trois et c'est le sens de « laisser » que le verbe *taraka* peut signifier.

Taraka	Points Communs	M	MM	MW
avoir le sens de « jeter = laisser tomber »		∅	∅	+
avoir le sens de « laisser »	+	+	+	+
avoir le sens de « léguer »		∅	+	+
avoir le sens de « laisser agir qn » ex. <i>tarakahu yafʿalu kaḍā (ḡaʿalahu yafʿal)</i> « il l'a laissé faire »		∅	+	+
avoir le sens de « négliger »		+	+	∅
avoir le sens de « maintenir » dans un tel état	+	+	+	+
avoir le sens de « désertier ou délaissé »		∅	+	∅
+ <i>fi ḍimmati-hi</i> « confier à qn la garde ou le soin de qh »		∅	+	∅
L'expression <i>tarakahu wa ša'nahu</i> (trad. mot à mot : il-laisse-le et ses affaires) signifie « laisser tranquille/ ne pas déranger »		∅	+	∅

Tableau (31)- Taraka dans les dictionnaires

8. Le verbe *zanna*

ظن في المعاجم أحادية اللغة <i>zanna</i> dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğđ fi l-luġa al-ʿarabiyya al-Mu ʿāšira</i> (2001 : 936)	المنجد <i>Al-munğđ</i> (1951 : 500)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu ʿğam al-Was īt</i> (1986 : 578)
<p>ظنَّ • ظنَّ: ظنَّ: ظنَّ: ظنَّ: من أفعال القلوب ينصب مفعولين أصلهما مبتدأ وخبر وهو يفيد الشك أو الرَّجْحان أو الاعتقاد بدون يقين: «ظننتُ الدَّارَ قَريبَةً»، «لا أَظنُّكَ مُتخَلِّفًا عن أداء الواجب» اغْتَبِرَ: «ظنَّه كَريمًا» عَلِمَ واشْتَبَهَ: «ظنَّ أن لا مَلَجًا من الله إلا إليه» «ظنَّ نَفْسَهُ: توهم: «ظنَّ نَفْسَهُ قَويًا» «ظنَّه يَفْعَلُ: حَسِبَهُ يَفْعَلُ» «ظنَّ فيه القُدرةَ على: اغْتَبَرَهُ قَادِرًا على» «لا أَظنُّ أَحَدًا يُخَالِفُنِي: لا أَعْتَقِدُ» «ظنَّ أن: توهم، أخطأ في اغْتِقَادِهِ، تخيَّلَ: «ظنَّ أَنَّهُم يَهْرَآوَنَ به» • ب: انْتَهَمَ: «ظنَّه بِالْجَهْلِ» «ظنَّ به الظُّنُونُ: ظنَّ به شَرًّا</p>	<p>• (ظنَّ) ظنَّ: ظنَّ: ظنَّ: الذي علمه واستيقنته ومنه «ظنوا ان لا ملجأ من الله الا اليه» اي ايقنوا . وتأتي ايضا للدلالة على الاعتقاد الراجح مع احتمال النقيض نحو «ظننتُ زيبًا صابجك» . [حُتَّه وَأَظَنَّهُ وَأَظَنَّهُ واططنته] بكندا: اتهمه به. أظنه الذي: أوجهه إليه. أظنَّ فيه الناس: عرَّضه لتهمتهم.</p>	<p>• (ظنَّ) الذي: ظنَّ: علمه بغير يقين . وقد تأتي بمعنى اليقين . وفي التنزيل العزيز: ﴿قَالَ الَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مَلَاقُوا اللَّهَ﴾ . - فلاناً ، وبه : اتهمه . ويتعدى إلى مفعولين . يقال : ظننتُ زيبًا صادقًا . (أظنَّ) فلاناً الشيء : جعله يظنُّه . ويقال : أظنَّ به الناس : عرَّضه لتهمتهم (أظنَّ): اتهمه .</p>

Il existe deux points communs entre les trois dictionnaires qui sont les acceptions « croire, savoir, accuser » que le verbe *ẓanna* peut exprimer.

Ẓanna	Points Communs	M	MM	MW
avoir le sens de « croire » et de « savoir » avec/sans certitude	+	+	+	+
Avoir le sens de « soupçonner » qui prend un seul complément directement ou par la préposition <i>bi</i>	+	+	+	+
C'est un verbe doublement transitif (dont le second complément est attributif)		∅	+	+
' <i>aẓannahu l-šay</i> ' comprend l'idée de faire illusion à qn		+	+	∅
L'expression <i>ẓanna nafsahu</i> ou <i>ẓanna 'anna</i> a le sens de « se croire »		∅	+	∅
verbe de pensée dont l'origine de deux compléments est une phrase nominale		∅	+	∅

Tableau (32)- *Ẓanna* dans les dictionnaires

9. Le verbe *ra'a*

رأى في المعاجم احادية اللغة Ra'a dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğid fi l-luğa al-ğarabiyya al-Mu Ćāşira</i> (2001 : 523)	المنجد <i>Al-munğid</i> (1951 : 242)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu Ćğam al-Was it</i> (1986 : 320)
<p>رأى • رأى: رَأَى: رَأَى ورؤية: أدرك بحاسة البصر، نظر بعينه: «رأى بوضوح»، «رأى بأَمِّ عَيْنِهِ»، «رأَيْتُهُ مُقْبِلًا إِلَيَّ» أدرك بعين العقل، كَوْنُ رَأْيًا ما: «رأى في صديقًا»، «رأى أَنْ رَفِيقَهُ يُخْلِصُ لَهُ الوُدَّ» انتبه ل، لاحظ: «رأى اضطرابي» لاحظ بنفسه: «رأى عُيُوبَ الآخرين» اعتبر، كان من رأيه: «رأى من الصُّرُورِيِّ أَنْ يَحْتَجَّ» </p> <p>اعتقد شيئًا ونادى به: «رأى حَلًّا لِأَمْرٍ» «أَرَى أَنْ: من رأيتُ أن: «أَرَى أَنْ تُسَافِرَ غَدًا» «رَأَى بِأَمِّ عَيْنِهِ»: أنظر: عَيْنٌ «رَأَى الدُّنْيَا سَوَادًا»: أنظر: سَوَادٌ «رَأَى رَأْيَهُ»: كان من رأيه، شاطرته الرَّأْيُ «رَأَى مِنْهُ عَجَبًا»: رأى شيئًا لم يكن يتوقَّعه منه «رَأَى مِنَ الأَفْضَلِ»: أثار «رَأَى الثُّورَ»: أَبْصَرَ الثُّورَ، وُلِدَ «دَارِي تَرَى دَارَهُ»: تقع مُقَابِلَةٌ لَهَا «لَا يَرَى أَبْعَدَ مِنْ أَنْفِهِ»: أنظر: أَنْفٌ • - في: نظر: «رأى في الأمر» رُؤْيَا في منامه: حلم رَأْيًا: ظنٌّ: «رأه عالمًا»، وهو بهذا المعنى من أفعال القلوب وَجِدَ: «رأى الفتاة جميلة»، «أَرَى فِيهِ صِفَاتٍ مُمْتَازَةً» «رَأَى أَنْ»: ظنٌّ: «رأى أَنَّهُمْ يَهْرَآؤُنْ بِهِ» «أَرَاهُ»: أَظُنُّهُ: «أراه قادرًا على مُسَاعَدَتِكَ»، «لَا أَرَاهُ يَرُدُّكَ خَائِبًا» «تَرَى»، «يا تَرَى»، «يا هل تَرَى»: تُفِيدُ التَّعَجُّبَ وتقديرها: «يا رجلُ هل تَرَى وتظنُّ»: «تَرَى هل تتحقَّقُ أمانينا؟» «أين دَهَبَ يا تَرَى؟»، «أتراها جاءت؟»، «أتراني أعود؟» «رأى للشَّيْءِ فائدةً»: ظنَّه ذا مَنفَعَةٍ •</p>	<p>• (رَأَى يَرَى رَأْيًا ورؤية ورأى ورأيًا) نظر بالعين أو بالعقل . وأصلُ يَرَى يَرَى ولا تستعمل على أصلها إلا نادراً . رالامر منة ر . يقال «يا تَرَى ويا هل تَرَى» اي يا رجل هل تَرى وتظن . ولهم يسمو مضارع رأى بمعنى الظن الآ مجهولاً [رَأَى] الذي: لغة في رأى [رَأَى تَرَى] الرجل: اصاب رفته . - الرنة: او رفته . - الرنة: بقعة . - الراية: اركزها [رَأَيْتُهُ تَرِيَّةً] أريته خلاف ما انا عليه [رَأَيْتُهُ مُرَاءَةً ورأى] أريته خلاف ما انا عليه . ورأيتُهُ مُرَاءَةً: شاورته</p>	<p>• (رَأَى يَرَى) ، وَيَرَاهُ [على قَلْبِهِ] رَأْيًا ، ورؤية : أَبْصَرَهُ بِحَاسَةِ البصر . و - اعْتَقَدَهُ . و - دَبَّرَهُ . و - فلاناً ، رَأْيًا : أصاب رَيْتَهُ . والرأية : ركبتها . و - في منامِهِ ، رُؤْيَا : حلم . و - فلاناً عالماً ، عِلْمَهُ . و - ظنَّه .</p>

Il existe deux points communs entre les trois dictionnaires. Ce sont les significations de **vision** « voir et apercevoir » et **d'opinion** et de **raison** « croire, considérer, trouver ».

Ra'a	Points Communs	M	MM	MW
avoir le sens de « voir », « apercevoir » (vision)	+	+	+	+
avoir le sens de « croire, considérer, trouver » (raison/ opinion)	+	+	+	+
avoir le sens de « toucher au poumon »		∅	∅	+
L'expression <i>ra'a fī manāmihi/ ra'ā ru'yā</i> a le sens de « voir en rêve /voir une vision »		∅	+	+
avoir le sens de « savoir » <i>ra'a fulānan Cālimān</i> « il le connaît connaissant »		∅	∅	+
avoir le sens de « remarquer / faire attention » <i>ra'ā iḍṭirābī</i> « il a remarqué que j'étais perturbé »		∅	+	∅
un verbe de pensée/opinion		∅	+	∅
dans le sens de « croire », « ra'ā » est rarement utilisé au préfixé, si c'était le cas, il est toujours à la voix passive		+	∅	∅

Tableau (33)- Ra'ā dans les dictionnaires

10. Le verbe *za Cama*

زعم في المعاجم احادية اللغة <i>za Cama</i> dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munğid fi l-luğa al-Carabiyya al-Mu Cāşira</i> (2001 : 614)	المنجد <i>Al-munğid</i> (1951 : 306)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu Cğam al-Was it</i> (1986 : 394)
<p>زَعَمَ • زَعَمَ : زَعَمَ : زَعَمًا : ظَنًّا : «زَعَمَهُ صادقًا»، «زَعَمَ أَنِّي لا أَوْدُهُ»، «زَعَمَ أَنَّهُ كاذِبٌ» اعتقد: «زَعَمَ أَنِّي على خطأ» قال قَوْلًا حَقًّا أو باطلًا وأكثَرَ ما يُقال في ما يُشكُّ فيه أو يُعتقد كذبه: «زَعَمَ أَنَّهُ من أفارينا»، «زَعَمَ أَنَّهُ أولُّ مَنْ بلغ القِمةَ» • - على: - زَعَمَةٌ: تأمر: «زَعَمَ على قوم» «زَعَمَ لنفسه»: ادعى أو طالب لنفسه • زَعَمَ: زَعَمَةٌ: ساد القوم ورأسهم</p>	<p>• (زَعَمَ زَعَمًا وزَعَمًا وزَعَمًا ومَزَعَمًا) قال قولًا حَقًّا أو باطلًا . واكثر ما يُقال في ما يُشكُّ فيه أو يُعتقد كذبه . ومن عادته ان من قال كلامًا وكان عنده كاذبًا يقولون فيه « زَعَمَ فلان » . [- زَعامة] على القوم : تأمر [زَعَمَ زَعَمًا] بالمال : كفل به [والزَعَمَ والزَعامة] اسر منه . - اللان : أخذ يطيب [زَعَمَ زَعَمًا] فيه : طعم [أزَعَمَ] الامر : صار مميحًا . - اللان : أخذ يطيب . - البيو : انقاد وأطاع . - على القوم : صار لهم زعيمًا . - الارض : طلع اول نبتها . - : أطعمه . ازعمه المال :</p>	<p>• (زَعَمَ) - زَعَمًا : ظَنًّا ، يقال: زَعَمَهُ صادقًا ، وزعم أَنِّي لا أَوْدُهُ ، وزَعَمِي لا أَوْدُهُ : ظَنِّي . وأكثر ما يستعمل الزعمُ فيما كان باطلًا أو فيه ارتيابٌ . - واعتقد . - قال . - كذَّبَ - و - وَعَدَ . - على القوم ، زَعامةٌ : تأمر ، فهو زعيمٌ . - و - به - زَعَمًا ، وزَعامةٌ : كَفَّلَ به ، فهو زعيم به : أى كفيلٌ . وفي التنزيل العزيز: ﴿وَلَيَمَنَ جاء بهِ جِئِلٌ يبيرونَ أَنّا بهِ زعيمٌ﴾ .</p>

Une seule acception commune est mentionnée dans les trois dictionnaires. C'est la signification de « présider » que le verbe *zaCama* accompagné par la préposition *Calā* peut exprimer.

ZaCama	Points Communs	M	MM	MW
avoir le sens de « croire »		∅	+	+
avoir le sens de « dire qqch vrai ou faux » mais c'est le doute et le mensonge que ce verbe exprime le plus souvent.		+	∅	+
avoir le sens de « considérer »		∅	+	+
avoir le sens de « dire, mentir, promettre »		∅	∅	+
+ (yaourt) = « commencer à être cuit »		+	∅	∅
+ préposition <i>bi</i> = « prendre soin, se charger de qqch »		+	∅	+
+ préposition <i>Cala</i> = « présider »	+	+	+	+
+ préposition <i>li</i> + <i>nafsihi</i> = « prétendre avoir/ exiger »		∅	+	∅

Tableau (35)- ZaCama dans les dictionnaires

11. Le verbe *ġaCala*

جعل في المعاجم احادية اللغة <i>ġaCala</i> dans les dictionnaires monolingues		
المنجد في اللغة العربية المعاصرة <i>Al-Munġid fi l-luġa al- Carabiyya al-Mu Cāšira</i> (2001 : 204)	المنجد <i>Al-munġid</i> (1951 : 90)	المعجم الوسيط <i>Al-Mu Cġam al-Was īt</i> (1986 : 125)
<p>جعل • جَعَلَ: َ جَعَلًا: صَنَعَ وخلق: «جَعَلَ اللهُ الظُّلُمَاتِ والنُّورَ» صَيَّرَ: «جَعَلَ الحَسَنَ قَبِيحًا»، «جَعَلَ الطَّرِيقَ سَالِكًا» وَضَعَ: «جَعَلَ شَيْئًا فِي مُتَنَاولِ يَدِهِ» أَقَامَ وَعَيَّنَ: «جَعَلَهُ حَاكِمًا»، «جَعَلَهُ حَارِسًا عَلَى مَالِهِ» صَنَعَ وَفَعَلَ: «حَاوَلَ أَنْ يَجْعَلَ مِنْهُ رَجُلًا صَالِحًا» أَخَذَ وَشَرَعَ، وَهُوَ أَفْعَالُ الشُّرُوعِ: «جَعَلَ بَيْكِي» • خَصَّصَ وَعَيَّنَ: «جَعَلَ لَهُ مُرْتَبًا» • • - فَمِي: مَثَلٌ: «جَعَلَ شَيْئًا فِي صُورَةٍ أَوْ شَكْلِ كَذَا» • - مِنْ: أَضْفَى طَائِعًا عَلَى: «جَعَلَ مِنْ رَأْيِهِ قَاعِدَةً عَامَّةً» «جَعَلَ لَهُ كَذَا عَلَى كَذَا»: شَارَطَهُ عَلَيْهِ: «جَعَلَ لَهُ الدَّفْعَ سَلْفًا عَلَى تَسْلِيمِ البضَاعَةِ» «جَعَلَهُ بِمَنْزِلَةِ...»: جَعَلَهُ عَلَى قَدَمِ المساواة: «جَعَلَهُ بِمَنْزِلَةِ أَصْدِقَائِهِ المُقَرَّبِينَ» «جَعَلْتُ فِدَاكَ»: لَيْتِي أَفْدِيكَ •</p>	<p>• (جَعَلَ) اللهُ الشَّيْءَ - جَعَلًا: خَلَقَهُ وَأَنْشَأَهُ. وَفِي التَّنْزِيلِ العَرَبِيِّ: «وَجَعَلَ الظُّلُمَاتِ وَالنُّورَ». و- صَنَعَهُ وَفَعَلَهُ. و- عَلَى كَذَا، وَفِيهِ: وَضَعَهُ وَأَلْفَاهُ. وَيُقَالُ: «لَمْ أَجْعَلْهَا بِظَهْرِ»: لَمْ أَجْعَلْ حَاجَتَكَ وَرَاءَ ظَهْرِي، بَلْ جَعَلْتُهَا نُصَبَ عَيْنِي. و- الشَّيْءَ كَذَا: صَيَّرَهُ إِيَّاهُ. و- القَلْبَ: أَنْزَلَهَا بِالْجَمَالِ. و- لِلْعَاوِلِ كَذَا عَلَى الْعَمَلِ: شَارَطَهُ بِهِ عَلَيْهِ. و- لَهُ عَلَى كَذَا جُعْلًا، وَجَعَالَةً: قَدَّرَ لَهُ أَجْرًا عَلَيْهِ. وَيُقَالُ: جَعَلَ يَفْعَلُ كَذَا: شَرَعَ يَفْعَلُهُ.</p>	<p>• (جَعَلَ) اللهُ الشَّيْءَ - جَعَلًا: خَلَقَهُ وَأَنْشَأَهُ. وَفِي التَّنْزِيلِ العَرَبِيِّ: «وَجَعَلَ الظُّلُمَاتِ وَالنُّورَ». و- صَنَعَهُ وَفَعَلَهُ. و- عَلَى كَذَا، وَفِيهِ: وَضَعَهُ وَأَلْفَاهُ. وَيُقَالُ: «لَمْ أَجْعَلْهَا بِظَهْرِ»: لَمْ أَجْعَلْ حَاجَتَكَ وَرَاءَ ظَهْرِي، بَلْ جَعَلْتُهَا نُصَبَ عَيْنِي. و- الشَّيْءَ كَذَا: صَيَّرَهُ إِيَّاهُ. و- القَلْبَ: أَنْزَلَهَا بِالْجَمَالِ. و- لِلْعَاوِلِ كَذَا عَلَى الْعَمَلِ: شَارَطَهُ بِهِ عَلَيْهِ. و- لَهُ عَلَى كَذَا جُعْلًا، وَجَعَالَةً: قَدَّرَ لَهُ أَجْرًا عَلَيْهِ. وَيُقَالُ: جَعَلَ يَفْعَلُ كَذَا: شَرَعَ يَفْعَلُهُ.</p>

Le verbe *ğāʿala* est le verbe plus important après *kāna*, dans les trois dictionnaires choisis. Les trois dictionnaires partagent en effet le plus de points communs. Les acceptions partagées sont : « créer, mettre, devenir, commencer à, + prépositions = poser une condition sur qqn ».

Ğāʿala	Points Communs	M	MM	MW
avoir le sens de « fabriquer » ou de « créer »	+	+	+	+
avoir le sens de « mettre »	+	+	+	+
avoir le sens de « transformer/ devenir »	+	+	+	+
avoir le sens de « faire que/prétendre que » <i>ğāʿala l-ħaqa bāʿilan</i> « croire que le faux est un vrai/ prendre le faux pour le vrai »		+	∅	∅
avoir le sens de « désigner » ou de « nommer »		+	+	∅
avoir le sens de « faire »		∅	+	+
avoir le sens de « commencer à »	+	+	+	+
c'est un verbe d'imminence		∅	+	∅
+ préposition <i>li</i> = « attribuer/ consacrer/donner »		+	+	+
+ préposition <i>li</i> + préposition <i>ʿala</i> = « stipuler/ poser une condition sur qqn »	+	+	+	+
+ préposition <i>fi</i> = « transformer/ mettre »		∅	+	∅
+ préposition <i>min</i> = « faire de »		∅	+	∅
+ préposition <i>bi</i> = « considérer »		∅	+	∅
expression figée : <i>ğūʿiltu fidāka</i> « puissé-je servir à ta rançon ²²⁷ »		∅	+	∅

Tableau (36)- *Ğāʿala* dans les dictionnaires

B- les verbes étudiés selon trois dictionnaires bilingues

Chercher les équivalents dans un dictionnaire bilingue et les comparer avec ceux trouvés dans le corpus (texte coranique). Les équivalents (en **gras**) sont communs entre les trois dictionnaires bilingues consultés.

Larousse (1999) de Daniel Reig, *Dictionnaire Abdel-Nour al-Mufaṣṣal* (1993) de Jabbour Abdel-Nour, *Al-Marğiʿ* (2002) de Joseph Naʿcūm Ḥağār

Nous remarquons plusieurs informations communes entre le *Larousse* (1999) et *Al-Marğiʿ* (2002) ; les mêmes exemples se présentent.

Beaucoup de ressemblance entre les informations données par le dictionnaire « *Al-Marğiʿ* » et le *Larousse*.

²²⁷ Traduction relevée dans le dictionnaire « *Al-Marğiʿ* » de Joseph Naʿcūm Ḥağār (2002 : 686).

Kāna		
Al Marǧī^c (2002) – Page 1531	Larousse (1999) n° 4719, 32 sous-entrées	Abdel-Nour (1993) Page 1531
<ul style="list-style-type: none"> • <i>kāna- kawṇān wa kiyānan w kaynūnatan</i> « Etre, exister, arriver, avoir lieu ; être tel ou tel, être dans tel ou tel état » • <i>kāna raǧulun tāǧīrun</i> « il y avait un homme riche » • <i>kāna ḍakika</i> « cela arriva après » • <i>'ayyun man kāna</i> « n'importe qui » • <i>kamā law kāna hunā</i> « comme s'il était ici » • <i>kāna 'anna</i> « il advint, il arriva que » • <i>kāna mā kāna</i> « il y avait une fois » • <i>kāna ḍā mustaqbal</i> « avoir de l'avenir » • <i>kāna Ḥalayhi 'an</i> « avoir à », + <i>kāna lahu</i> « avoir pour », + <i>kāna lahu malun kaṭīr</i> « il avait de grandes richesses » • <i>kāna laka 'an tafḤal</i> « il t'appartenait de faire, tu devais faire » • <i>lam yakun ḥāfiyān Ḥalayhi</i> « N'être pas sans savoir » • <i>mā kāna minhu 'illā 'an</i> « N'avoir pas d'autre alternative que de... » • <i>ṣīḤrān kāna 'aw naṭrān</i> « qu'il s'agisse de poésie ou de prose » • <i>wa 'in/ law kāna</i> « et même si » • <i>'aṣbaḥa fī ḥabari kāna</i> « cesser d'exister, appartenir au passé » • <i>sāra 'ilā kāna</i> « il a existé, il est mort » • <i>kāna qad 'atā</i> « il était venu » 	<p><i>Kāna- kawna w kaynūnatan w kiyānan</i> « Advenir; arriver, avoir lieu, être, exister », utilisé comme exposant temporel renvoie le verbe dans le passé: imp avec un verbe à l'inaccompli et plus que parfait avec un v. à l'accompli</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>kāna raǧulun tāǧīrun</i> « il y avait un homme riche » 2. <i>kāna ḍalika baḤd</i> « cela arrive après » 3. --- <i>mā</i> ---, ---<i>wa</i> --- « il y avait une fois » 4. <i>ṣīḤrān ---'aw naṭrān</i> « qu'il s'agisse de poésie ou de prose » 5. --- <i>'an</i> « il advint/il arriva que » 6. --- <i>Ḥalayhi 'an</i> « devoir; avoir à » 7. <i>mā --- minhu 'illā 'an</i> « s'empresser de ; son premier mouvement fut de; ne pas pouvoir faire autrement que de; n'avoir pas d'autre choix que » 8. <i>mā ---, lā yakūn li (+fiḤ)</i> « il n'aurait pas pu/dû; il n'y avait pas de raison que » 9. --- <i>lahu 'an</i> « être capable de/ homme à/ en situation de: avoir la faculté/ la possibilité de » 10. <i>mā ---lahu 'an</i> « être incapable de/ dans l'impossibilité de; ne pas être homme à/ en situation de; ne pas pouvoir » 11. <i>'aṣbaḥa fī ḥabari</i> --- « disparaître; ne plus être qu'un souvenir; appartenir au passé » 12. <i>wa 'in/ wa law ---</i> « et même si » 13. ---<i>ya'tī, yaḤhab</i> « avec un v. à l'inaccompli; il venait, allait » 14. --- <i>qad 'atā</i> « avec un v. à l'accompli: il était venu, allé » 15. ---<i>yakūn ...law</i> « il aurait pu être...si » 16. <i>maḍā --- sayaqūl</i> « qu'aurait-il pu dire? » 17. <i>kunta ra'ayta</i> « On pouvait/ on aurait pu voir » 18. <i>kunta samiḤta</i> « on pouvait/ on aurait 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>ka'an lam yakun</i> Être, exister + « comme s'il n'avait jamais existé, nul et non avvenu » 2. --- arriver, avoir lieu <i>lammā kāna yawmu 'uḥudīn</i> « quand arriva la journée de 'uḥud » 3. --- <i>lahu mā lun kaṭīrun</i> « il avait de grandes richesses » + <i>law kāna lī qalbān</i> « si j'avais deux cœurs » 4. <i>kāna marra-tan</i> « il était une fois » 5. <i>'ayyun man kāna</i> « n'importe qui » 6. <i>kamā law kāna hunā</i> « comme s'il était ici » 7. <i>ṣāra 'ilā kāna</i> « mourrir; décéder, périr » 8. <i>kāna l-maḍmāta</i> « il était à Médine » 9. <i>kāna laka 'an tafḤal</i> « il t'appartenait de faire; tu devais faire » 10. <i>kāna Ḥalayhi</i> « se porter

<ul style="list-style-type: none"> • <i>maḍā kāna sa-yaqūl</i> « qu'aurait-il pu dire ? » • <i>kunta ra'ayta</i> « on pouvait, on aurait pu voir » • <i>baḥda yawmin yakūn qad darasahā</i> « demain il l'aura étudiée » • <i>'ašbah mā yakūn bi</i> « tout à fait semblable » • <i>'aqrab mā yakūn min aṣ-ṣawāb</i> « très près de la vérité » • <i>takūnūn qad dahabtum</i> « vous serez déjà partis » • <i>kamā law lam yakun šay'</i> « comme si de rien n'était » • <i>wa li-yukun an-nūr</i> « que la lumière soit » • <i>wa li-yakun mā yakūn</i> « adviene que pourra » • <i>lam yakun qad ʿarafahu</i> « il ne l'avait pas reconnu » • <i>lam yakun li-yafʿala</i> « il n'aurait pas dû agir » 	<p>pu entendre »</p> <ol style="list-style-type: none"> 19. <i>baḥd yawmin yakūn qad darasa</i> « demain il l'aura étudiée » 20. <i>ḥīna ---al-mawʿidu qad ḥān</i> « quand le moment sera venu » 21. <i>mā yakūn</i> « après un compar. tout à fait; totalement; très » 22. <i>'ašbah mā ---bi</i> « tout à fait semblable » 23. <i>'abḥada mā ---min</i> « très éloigné de » 24. <i>'aqraba mā ---min al-ṣawāb</i> « très près de la vérité » 25. <i>takūnūna qad dahabtum</i> « vous serez déjà partis » 26. <i>ʿalā 'amal 'an yakūna qad laṭṭafa min</i> « en espérant qu'il aurait apaisé » 27. <i>lā --- 'intalaqa</i> « il ne sera pas parti » 28. <i>lā yaḥruḡu min 'an ---</i> « ce n'est rien d'autre ; de deux choses l'une » 29. <i>kamā law lam yakūn šay'</i> « comme si de rien n'était » 30. <i>wa li--- un-nūr</i> « que la lumière soit » 31. <i>wa li--- mā yukūn</i> « adviene que pourra » 32. <i>lam--qad ʿarafahu</i> « il ne l'avait pas reconnu » 	<p>garant; répondre pour qqn »</p> <p>11. kāna ʿalayhi 'an « avoir à »</p> <p>12. <i>kāna ma^c</i> « accompagner »</p>
--	---	---

Laysa		
Al Marḡi^c (2002) page 1597	Larousse (1999) N° 4938	Abdel-Nour (1993) page 1623
<ul style="list-style-type: none"> • <i>N'être pas, n'être point</i> • <i>laysa Samīrun qā'imān</i> « Samir n'est pas debout » • <i>'alastu bi-rabbikum</i> « ne suis-je point votre Seigneur ? » • <i>laysa bi šay'</i> « ce n'est rien » • <i>laysa 'illā</i> « sans plus, ni plus ni moins » • <i>'alaysa kaḍalik</i> « n'est-ce pas ? » • <i>laysa min... lā bi qalīl wa-lā bi kaṭīr</i> « être totalement étranger à » • <i>laysa 'anna</i> « ce n'est pas 	<p><i>laysa, ---bi</i> « N'être pas; ne .. pas »</p> <p>8 <i>Sous entrées</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>laysa 'illā</i> « sans plus; ni plus ni moins » 2. <i>'--- kaḍalika?</i> « n'est-ce pas ? » 3. <i>'--- lahu 'an?</i> « n'avoir pas à » 4. <i>--- min, lā biqalīl wa-lā bi kaṭīr</i> « être totalement étranger à » 5. <i>---'an</i> « ce n'est pas que » 	<ol style="list-style-type: none"> 1. <i>ne pas être: n'être pas, n'être point. laysa Zayd qā'imān</i> « Zayd n'est pas debout » 2. <i>laysa 'illā</i> « seulement, uniquement » 3. <i>laysa fī makān</i> « nulle part » 4. <i>laysa bišay'</i> « ce n'est rien » 5. <i>'alaysa</i> « n'est-ce pas? » 6. <i>laysa 'iyāka</i> « hormis toi »

que » • <i>laysa min ṭabīʿatihi 'an</i> « il n'est pas naturel de sa part de » • <i>laysa.... faqaṭ bal</i> « non seulement... mais encore »	6. --- <i>min ṭabīʿatihi 'an</i> « il n'est pas naturel de sa part de » 7. --- <i>faqaṭ bal</i> « non seulement... mais encore » 8. <i>lastu aʿrif, adrī</i> « je ne sais pas »	7. <i>gā'anī l-qawmu laysa Zaydan</i> « les gens sont venus chez moi, sauf Zayd »
---	--	---

Zalla		
Al-Marǧīʿ (2002) page 1247	Larousse (1999) N°3412	Abdel-Nour (1993) page 1242
<ul style="list-style-type: none"> • <i>zalla, zalān wa zulūlān</i> « rester, demeurer, continuer à, persister » • <i>zalla yaskunu al-bayta</i> « continuer à habiter la maison » • <i>zalla šāmitān</i> « rester silencieux, coi, garder le silence » • <i>zalla maktūfā al-yadayni</i> « rester les bras croisés » • <i>zalla wāqifān fī makānihi</i> « rester debout sans bouger » • <i>zalla wafīyān li-'aṣdiqā'ihī</i> « rester fidèle à ses amis » • <i>zalla amīnān li-nafsihī/ zalla huwa nafsuhū</i> « rester fidèle à soi-même » • <i>zalla ʿalā mawqifihī</i> « persister dans son attitude, rester sur ses positions » • <i>zalla fawqa aš-šubuhāt</i> « demeurer pur (au-dessus) de tout soupçon » • <i>zalla ʿalā ḥālihī</i> « se maintenir, ne pas changer » • <i>'idā zallat al-'umūr hakaḍā</i> « du train où vont les choses » 	<p><i>zallan, zulūlān</i> rester, demeurer, continuer à, persister</p> <p>- --- <i>ʿalā šamtihi</i> « rester silencieux; garder le silence »</p> <ul style="list-style-type: none"> • --- <i>wāqifan fī makānihi</i> « rester debout sans bouger » • --- <i>ʿalā ḥālihī</i> « se maintenir; ne pas changer » • --- <i>ʿalā mawqifihī</i> « rester sur ses positions ; ne pas en démordre » • <i>'idā ---at al 'umūru hakaḍā</i> « si les choses restent ce qu'elles sont; du train où vont les choses » 	<p>1. continuer à ; persévérer dans ; poursuivre</p> <ul style="list-style-type: none"> • --- « durer; rester; demeurer » • <i>zallati as-suyūfu tanūbuhu</i> « les épées ne cessèrent de le frapper » • --- « avoir de l'ombre » --- <i>wafīyan li-'aṣdiqā'ihī</i> « rester fidèle à ses amis » • --- <i>ʿalā mawqifihī</i> « persister dans son attitude »

'Aṣbaḥa		
Al-Marǧīʿ (2002) page 176	Larousse (1999) sous N° (3042) forme IV	Abdel-Nour (1993) page 178
<ul style="list-style-type: none"> • <i>'aṣbaḥa 'iṣbahān</i> « faire jour, être le matin, être au matin, s'éveiller le matin, devenir, passer d'un état à un autre » • <i>tuṣbiḥ ʿalā ḥayr</i> « bonne nuit (m. 	<p><i>'aṣbaḥa 'iṣbahān</i> : « être... le matin; apparaître, se dévoiler; devenir, commencer à, se retrouver</p>	<p>1. « être au matin »</p> <p>2. --- « faire jour »</p> <p>3. --- « s'éveiller le matin »</p>

<p>à m. puisses-tu être au matin en bon état) »</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>ḥina 'aṣbaḥa l-ṣubḥ</i> « au matin » • <i>'aṣbaḥa nāfiḍan</i> « prendre effet » • <i>'aṣbaḥa al ḥaqqu</i> « paraître clairement (vérité) » • <i>'aṣbaḥa Ḍālimān</i> « devenir savant » • <i>lam yuṣbiḥ lahu wuḡūd</i> « il n'existe plus » • <i>'aṣbaḥa 'atarān baḌ Ḍayn</i> « il n'en reste plus que le souvenir » • <i>al-yawm 'aṣbaḥa al ṣay' kaḍā</i> « désormais les choses sont ainsi » • <i>'aṣbaḥa Ḍalā ṣakli...</i> « prendre l'aspect, la forme de... » 	<p>(dans un tel état); avant un v. désormais »</p> <ul style="list-style-type: none"> • --- <i>al ṣabaḥ</i> « c'est le matin » • <i>alyawm --- al-ṣay' kaḍā</i> « désormais les choses sont ainsi » • --- <i>yawman fa-'idā</i> « un beau jour il s'est retrouvé » • <i>mā --- lahu wuḡūd</i> « avoir complètement disparu » • --- <i>'atarān baḌ Ḍayn</i> « n'être plus qu'un souvenir » • --- <i>Ḍalā ṣakl</i> « prendre l'aspect/ la forme de » • <i>ḥina --- al ṣubḥ, al ṣabāḥ</i> « au matin » • <i>tuṣbiḥ Ḍalā ḥayr</i> « bonne nuit; bonsoir » 	<p>4. --- « faire attention; être vigilant »</p> <p>5. --- « devenir; passer d'un état à un autre »</p> <p>6. --- <i>nāfiḍan</i> « prendre effet »</p> <p>7. --- <i>al-ḥaqqu</i> « paraître clairement »</p> <p>8. --- <i>l-miṣbāḥu</i> « allumer la lampe »</p> <p>9. --- <i>'atarān baḌ Ḍayn</i> « il n'en reste plus que le souvenir »</p>
--	--	---

Mā zāla		
Al-Marḡi ^c (2002) page 979	Larousse (1999) N°2392	Abdel Nour (1993) page 974
<p><i>zawālan</i>, « cesser, disparaître, s'évanouir, finir, mourir, décliner, passer, s'écouler » (en dixième position sous entrée de <i>zāla</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mā zāla</i> « ne pas cesser²²⁸, persister » • <i>mā zāla qā'imān</i> « il est encore debout » • <i>mā ziltu 'afḌaluhu</i> « je n'ai pas cessé de le faire, je continue à le faire » • <i>lā yazālu huwa huwa</i> « rester le même, ne pas changer » • <i>lā yāzalu fī ḥāḡatin 'ilayhi</i> « il a encore besoin de lui » • <i>mā zāla ladayhi mutasāḌun min l-waqt</i> 	<p><i>zawālan Ḍan</i> « abandonner/ laisser/ quitter (un endroit) »</p> <ul style="list-style-type: none"> • --- <i>zawālan</i> « s'achever; cesser, décliner (soleil); discontinuer; disparaître; s'évanouir; finir; mourir (fig); périr (fig), passer » • ---- <i>qalaqahu, lawnahu</i> « se dissiper (angoisse); se décolorer » • --- <i>min l-wuḡud</i> « n'être plus; disparaître » • <i>lā yazūl</i> « impérissable; indéfectible: indélébile » • <i>mā yazālu, lā yazālu</i> « v. négatif: ne pas cesser; continuer à, encore; toujours » • <i>mā --- bi hi hatā</i> « faire tant et si bien que » • <i>mā ---- ṣāliḥan</i> « c'est encore bon; ça peut encore servir » • <i>mā --- yaḌiṣu fī l-ḍikrāyat</i> « continuer à vivre dans les souvenirs » • <i>mā --- mustayqīzan</i> « être encore éveillé » • <i>mā --- at 'amāmahu matāḌib</i> « n'être pas au 	<p><i>12-mā zāla</i> « ne pas cesser; continuer, persister, demeurer »</p>

²²⁸ Pour traduire « ne pas cesser », la langue arabe recourt à différents verbes précédés des marqueurs de négation « mā » ou « lam »

<p>« avoir du temps devant soi »</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mā zālat 'amāhahu matā'ib</i> « n'être pas au bout de ses peines » • <i>lā yazūl</i> <p>« impérissable; indéfectible: indélébile »</p>	<p>bout de ses peines »</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>mā zilta hunā</i> « tu es encore là? » • <i>mā ziltu af'alu</i> « Je continue à faire; je fais toujours, je ne cesse de faire » 	
---	---	--

Kāda		
Al-Marḡi ^c (2002) page 1528	Larousse (1999) N° 4703	Abdel Nour (1993) page 1527
<ul style="list-style-type: none"> • <i>kāda kawdan</i> « être près de, sur le point de, faillir, peu s'en faut que, presque, quasi » • <i>kāda yaḡraq</i> « être sur le point de se noyer, aller presque se noyer, faillir se noyer » • <i>takādu tabkī</i> « elle est sur le point de pleurer » • <i>kāda yamūtu ruḅān</i> « être plus mort que vif (vif) » • <i>si'ar kāda yakūn tābitan</i> « un cours presque/ quasi-fixe » • <i>mā kāda yuḡad ṣaḥiṣ</i> « il n'y avait presque personne » • <i>mā kāda yuḡad ṣaḥiṣ 'illā</i> « presque tout le monde, la presque totalité, la quasi-totalité » • <i>mā kāda ... ḥattā</i> « aussitôt que, dès que, à peine... que » • <i>mā kāda yasma'ū 'ismahu ḥattā</i> « à peine entend-il son nom que » • <i>yakādu yarāhā</i> « il la voir presque » 	<p><i>kada kawada kawdan makāda (t)</i> suivi d'un v. à l'inaccompli: être près/ sur le point de; faillir, manquer de ; peu s'en faut que; presque; quasi; aller (aller d'un inf.)</p> <p>--- <i>yasqut</i> « il manqué de. faillir tomber; il est presque tombé; il allait tomber »</p> <p><i>si'ar</i> --- <i>yakūn tābitan</i> « un cours presque/ quasi-fixe »</p> <p><i>mā</i> --- <i>yūḡadu ṣaḥṣ</i> « il n'y avait presque personne »</p> <p><i>mā</i> --- <i>yūḡadu ṣaḥṣ 'illā wa</i> « presque tout le monde; presque chaque individu; la presque totalité/ la quasi-totalité des individus »</p> <p><i>mā</i> --- <i>ḥattā</i> « aussitôt que; dès que; à peine... que (avec le présent ou le passé selon le contexte) »</p> <p><i>mā</i> --- <i>yasama'ū 'ismahu ḥattā</i> « à peine entend-il son nom que »</p> <p><i>mā</i> --- <i>at tanqaḍī l-fatra ḥattā</i> « la période était à peine terminée que »</p> <p>--- <i>'aw yakādu</i> « presque »</p> <p>--- <i>yarāhā</i> « il la voit presque »</p>	<p><i>kāda (k w d)</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. --- <i>hu</i> « empêcher qqn d'agir » 2. --- <i>bi nafsīhi</i> « exposer sa vie au danger » 3. --- <i>yaf'alu ...</i> « être près de faire » <i>kudtu 'af'alu kaḍā</i> « j'ai failli faire cela » <i>kāda yasqutu 'an ḡawādihi</i> « il faillit tomber de son cheval » 4. <i>takādu tabkī</i> « elle est sur le point de pleurer » 5. <i>lam takad taṭa'u 'aqdāmuna al-barra ḥattā sami'na ṣaḥīl l-ḥayli (T. Al-Ḥakīm)</i> « à peine avions-nous mis pied à terre que nous entendîmes des hennissements »

Taraka		
Al-Marġi ^c (2002) page 485- 486	Larousse (1999) N°710	Abdel Nour (1993) page 499
<ul style="list-style-type: none"> • <i>taraka, tarkān wa tirkānān</i> « abandonner, laisser, délaisser, quitter, céder, omettre, renoncer, négliger » • <i>taraka 'irtān</i> « léguer, laisser un héritage » • <i>taraka 'aṣḥabahu</i> « laisser tomber ses amis » • <i>taraka l-umūra taġrī fī 'aġinnatiha</i> « laisser aller les choses » • <i>taraka l-bāba maftūḥān</i> « laisser la porte ouverte » • <i>taraka l-ḥiyāra li-fulān</i> « laisser à qn le choix » • <i>taraka l-dāra tan^ca man banāha</i> « ne laisser que des ruines derrière soi, tout laisser à l'abandon » • <i>taraka l-šay'a ġānibān</i> « laisser qc à côté » • <i>taraka biṭāqatahu</i> « laisser, déposer sa carte » • <i>taraka tafṣilān</i> « négliger, omettre un détail » • <i>taraka silka l-qaḍā'</i> « quitter la carrière judiciaire » • <i>taraka šay'an fī ḍimmati fulān</i> « confier à qqn la garde ou le soin de qc » • <i>taraka ṣadīqahu</i> « abandonner son ami » • <i>taraka Cā'ilatahu</i> « délaisser sa famille » • <i>taraka Cādatan</i> « renoncer à une habitude » • <i>taraka fulānan ḥurān li</i> « laisser qn libre de » • <i>taraka fulānan yaf^calu</i> « laisser agir qn » • <i>taraka makānahu 'ilā 'aḥar</i> « céder, laisser sa place à un autre » • <i>taraka manzilahu</i> « désertter son logis » • <i>tarakahu Calā ḥalihi</i> « laisser qc inchangé, dans le même état » • <i>tarakahu wa ša'nahu</i> « laisser qn tranquille, l'abandonner à son sort » • <i>lam yatrūk ziyadatān'aw 'istizādatan li-mustazidin</i> « ne rien laisser à désirer » <p>V+ N+ Adj, V+ à qql+ V, V+ qqch + de côté, V+ N+ à qql</p>	<p><i>tarkān</i> abandonner, laisser, omettre, quitter --- <i>hu wa ša'nahu, Calā ḥalihi</i> « abandonner qqn à son sort: laisser tranquille » --- <i>li-- al ḥiyār, 'amra</i> « laisser le choix, le soin de » --- <i>biṭāqatahu</i> « déposer sa carte » --- <i>hu ḥurān li</i> « laisser qqn libre de » --- <i>al bāba maftūḥan</i> « laisser la porte ouverte » --- <i>makānahu li</i> « céder sa place à » --- <i>baytan, makānan</i> « désertter une maison, un endroit » --- <i>al dāra tan^ci man banāha</i> « prov. Ne laisser que des ruines derrière soi : tout laisser à l'abandon » --- <i>hu ġānibān</i> « laisser de côté » --- <i>l'umūra taġrī fī 'aġinnatiha</i> « laisser aller les choses » <i>turika wa ša'nahu</i> « être abandonné à son sort; être tranquille, ne pas être inquieté »</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. --- « laisser; quitter, lâcher » 2. --- <i>šay'an</i> « se désister de ; abandonner qqch » 3. --- <i>'irtān</i> « léguer; laisser un héritage » 4. --- <i>aṭ-ṭa^cām</i> « se lever de table » 5. ---- <i>šay'an</i> « omettre, négliger qqch » 6. ---- <i>albalada</i> « quitter le pays » 7. --- <i>šay'an</i> « rejeter, repousser, délaisser qqch » 8. --- <i>Cādatan</i> « renoncer à une habitude »

Zanna		
Al-Marġi ^c (2002) page 1249	Larousse (1999) N°3417	Abdel Nour (1993) page 1244
<ul style="list-style-type: none"> • <i>zanna, zannān</i> « croire, penser, se figurer, (s') imaginer, présumer, conjecturer, juger, estimer, considérer » • <i>zanna 'annahu waġada l-ħal</i> « croire avoir trouvé la solution » • <i>zanna nafsahu qawiyān, ġakiyyān</i> « se croire fort, intelligent » • <i>yazunnu 'annahu sa-yunhi Ċamalahu ġadān</i> « il pense qu'il aura fini son travail demain » • <i>ħilāfān limā kuntu 'azunnu</i> « contrairement à ce que je pensais » • <i>zanna 'annahu Ċālim</i> « se prendre pour un savant, s'imaginer être savant » • <i>zanna 'annahu sa-yanġaħ</i> « il imagine, il se figure qu'il va réussir » • <i>zanna 'annahu kāna bil 'imkān</i> « conjecturer, juger, estimer qu'il était possible... » • <i>zanna fulānan mayyītan</i> « considérer qqn comme, tenir, prendre qn pour mort » • <i>'azunu 'annahu sa-yaqbal</i> « je présume qu'il acceptera » • <i>zanna bihi al-zunūn</i> « penser du mal de qn..., avoir mauvaise opinion de qn » • <i>'azunnu 'anna</i> « je crois que, il me semble que... » • <i>fīmā 'azunnu</i> « ce me semble, me semble-t-il, à ce qu'il me semble » • <i>zanna fīfulān</i> « suspecter » prendre pour, tenir, sembler (il me semble), suspecter 	<p><i>zanna zunūnan</i> 'anna « croire; conjecturer, considérer, estimer, se figurer, avoir l'impression: imaginer: s'imaginer, juger, penser, prendre/ tenir pour, se prendre pour, présumer, sembler »</p> <p>---hu mayitan « considérer comme/ tenir pour mort »</p> <p>--- hu (yaf^{Calu}) « croire qqn capable de (faire) »</p> <p>---fi « suspecter qqn, qqch »</p> <p>'azunnu 'ann « je crois que : il me semble que »</p> <p>fīmā --- « à ce qu'il me semble »</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. --- « croire, penser » 2. --- « supposer; s'imaginer », 'in kāna al-laġi 'azunuhu « si ce que je suppose arrive » 3. --- « avoir des doutes » 4. --- « présumer; conjecturer; juger par induction » 5. ---hu 'aw bihi « soupçonner; avoir de la suspicion pour qqn » 6. 'azunnu 'ann... « il me semble que »

Ra'ā		
Al-Marġi ^c (2002) page 919	Larousse (1999) N°1969	Abdel Nour (1993) page 899
<ul style="list-style-type: none"> • <i>ra'ā, yarā, ra'yan wa ru'yatan</i> « voir, s'apercevoir de, constater, observer, remarquer, percevoir, juger, estimer, regarder comme, trouver » • <i>ra'ā fulān, šay'an</i> « voir qn, qc » • <i>ra'ā fulān yaf^{Cal} šay'a</i> « voir qn 	<p><i>ra'ā (yarā), ru'yatan,</i> <i>ra'yan</i> « s'apercevoir de, constater, observer, percevoir, remarquer »</p> <p>---- al umūra kamā hiya « voir les choses comme</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. --- « voir, apercevoir, regarder » 2. --- ġayīdan « avoir bon œil » 3. --- šūratahu

²²⁹ Le dictionnaire a omis de traduire ce mot : visionner un film en avant-première.

<p>faire qc »</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>ra'aytuhu bi-'ummi Caynī</i> « je l'ai vu de mes propres yeux » • <i>ra'ā ra'ī l-Cayn</i> « voir de ses propres yeux » • <i>ra'ā filmān qabla Carḍihi</i>²²⁹ « visionner un film » • <i>ra'ā fiyya ṣadīqān</i> « voir en moi un ami » • <i>ra'ā an-nūr</i> « voir le jour » • <i>ra'ā bi wuḍūḥ</i> « voir clairement » • <i>ra'ā l-'umūr Calā ḥaqīqatihā</i> « voir la réalité des choses, voir clair » • <i>ra'ā nafsahu fī ḥaṭar</i> « se voir en danger » • <i>ra'ā 'iḍṭirābī</i> « s'apercevoir de mon trouble, de mon émoi » • <i>ra'ā Cuyūb l-ḡayr</i> « apercevoir les défauts des autres » • <i>ra'āhu l-ṣādir wa-l-wārid</i> « être connu de tout le monde » • <i>ra'āh fī l-ḥilm</i> « rêver, voir en songe » • <i>ra'ā ru'yā</i> « avoir une vision » • <i>ra'ā min l-ḍarūrī 'an</i> « juger nécessaire de protester » • <i>ra'ā 'anna qarārahu fī ḡayri maḥalihi</i> « estimer que sa décision est bien imprudente » • <i>'in ra'ayta</i> « si tu le trouves bien, si tel est ton bon plaisir » • <i>yā tarā</i> « serait-il que... ? » • <i>ra'a minhu l-Caḡab</i> « être stupéfait devant sa conduite » • <i>ra'a ḍalika sawāban</i> « regarder cela comme raisonnable » • <i>ra'ā min wāḡibahi</i> « considérer de son devoir de, regarder comme son devoir » • <i>ra'ā ra'yahu</i> « partager l'opinion de qn, être du même avis » • <i>ra'ā l-fatāta ḡamīlatan</i> « trouver belle la jeune fille » • <i>'arā fīhi ṣifātin mumtāzatin</i> « je lui trouve d'excellentes qualités » • <i>ra'ā 'anna 'abāhu lā yahtamu bihi</i> « il a trouvé que son père ne s'occupait pas de lui » 	<p>elles sont/ la réalité en face »</p> <p>---- <i>al umūra Calā ḥaqīqatihā</i> « voir la réalité des choses »</p> <p>----<i>hu yafCal</i> « voir qqn faire qqch »</p> <p>---- <i>al nūra</i> « voir le jour (pr. Et fig.) la lumière »</p> <p>---- <i>nafsahu muḍṭarān</i> « se voir obligé de »</p> <p>----<i>ru'yatan ṣāmila, kāmila</i> « avoir une vision globale/ complète »</p> <p>- ---<i>ru'ya, ru'ā</i> « avoir des visions »</p> <p>---- <i>ra'ya al Cayn, bi ummi Caynihi</i> « voir de ses propres yeux; constater de visu »</p> <p>---- <i>bi wuḍūḥ</i> « y voir clair (pr. Et fig.) »</p> <p>----<i>fīhi ṣadīqan</i> « voir en qqn un ami »</p> <p>- ---<i>ra'yan 'anna</i> « être d'avis/ considérer/ croire. Estimer/ juger/ penser/ trouver/ avoir l'impression que »</p> <p>- ---<i>sawāban, min al-ṣawābi 'ann</i> « considérer comme raisonnable »</p> <p>----<i>hu ḡamīlān, 'ahlān bi</i> « trouver beau/ digne de »</p> <p>----<i>min wāḡibahi 'ann</i> « considérer de son devoir de »</p> <p>- <i>'atarā 'iḍan</i> « tu vois? »</p> <p>- <i>yurā bil Cayn al muḡarrada</i> « visible à l'oeil nu »</p> <p>- <i>rū bi 'anfusikum</i> « voyez vous-mêmes »</p> <p>-<i>'in ra'ayta</i> « si vous le jugez bon »</p> <p>-<i>'ara'ayta law</i> « que</p>	<p>« s'apercevoir, apercevoir son image »</p> <p>4. ---<i>ṣay'an</i> « croire, considérer, juger, penser qqc »</p> <p>5. ---<i>ru'yā</i> « avoir une vision »</p> <p>6. ---<i>fī al-ḥulmi</i> « rêver, voir en songe »</p> <p>7. --- <i>'anna ...</i> « juger, trouver bon que »</p> <p>8. --- <i>hu</i> « blesser qqn au poumon »</p> <p>9. --- <i>rayātan</i> « planter, arborer un étendard »</p> <p>10. ---- <i>zandan</i> « faire jaillir le feu d'un briquet »</p> <p>11. ---<i>az-zandu</i> « faire jaillir le feu »</p> <p>12. --- « remarquer: s'apercevoir : se rendre compte »</p>
--	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • <i>kayfa tarā nafsaka ?</i> « comment te trouves-tu ? » • <i>lā yurā bil-ḥayn l-muḡarrada</i> « invisible à l'œil nu » 	diriez-vous/ penseriez-vous de/ ne pensez-vous pas que? »	
---	---	--

Zaḥama		
Al-Marḡiḥ (2002) page 987	Larousse (1999) N°2311	Abdel Nour (1993) page 985
<ul style="list-style-type: none"> • <i>zaḥmān</i> « prétendre, alléguer, déclarer, énoncer une opinion » • <i>zaḥama</i> 'anna « prétendre que... » • <i>zaḥamū</i> 'anna « On dit que ... » • <i>ḥalā ḥadi mā yazḥamūn</i> « à ce qu'on prétend » 	<i>zaḥmān</i> 'anna « alléguer , déclarer, énoncer une opinion: prétendre » <i>zuḥima</i> 'anna « on prétend que » <i>ḥalā mā yazḥamūna</i> « à ce qu'on prétend »	<ol style="list-style-type: none"> 1. --- « prétendre; alléguer » 2. --- « croire que... penser, s'imaginer » 3. --- « mentir, forger des mensonges » 4. --- « promettre; s'engager à » 5. --- <i>bi mālin</i> « se porter garant d'une somme » 6. --- <i>ḥala...</i> « être le chef de » 7. --- <i>al-labanu</i> « s'abonner: devenir meilleur »

Ḡaḥala		
Al-Marḡiḥ (2002) page 686	Larousse (1999) N°1015	Abdel Nour (1993) page 675
<ul style="list-style-type: none"> • <i>ḡaḥala ṣay'an</i> « faire, produire, créer qq » • <i>ḡaḥala l-ḥusna qabiḥan</i> « rendre le beau laid » • <i>ḡaḥala l-ḥaqqā bāṭilān</i> « prendre le faux pour le vrai » • <i>ḡaḥala l-llāha l-dulumāt</i> « Dieu créa les ténèbres » • <i>ḡaḥala taḥtā naḍrahi</i> « mettre sous les yeux » • <i>ḡaḥala lahu kaḍa min ...</i> « donner, octroyer, assigner qqch à qqn » • <i>ḡaḥala min nafsih</i> « se poser en... » • <i>ḡaḥala minhu ṣadiqan</i> « faire de qn un ami » • <i>ḡaḥala yabkī</i> « se mettre à pleurer, commencer à pleurer » • <i>ḡuḥiltu fidāka</i> « puisse-je servir à ta rançon » • <i>ḡaḥahu baḥīlan</i> « en faire un avare » • <i>ḡaḥalahu ḥākimān</i> « nommer qqn gouverneur » 	<i>ḡaḥala ḡaḥlān</i> « mettre, placer, poser, mettre qqn en mesure de, permettre à qqn de faire; faire en sorte que, amener/ conduire qqn à » --- <i>taḥta naḍrihi</i> « mettre sous les yeux » --- <i>yafḥal</i> « se mettre à faire » --- <i>hu 'anīqan, ṣīrīran</i> « rendre élégant, méchant » --- <i>min/hu ṣadiqan</i> « faire de qqn son	---, --- <i>ṣay'an</i> « faire , produire, créer qqch » <ol style="list-style-type: none"> 2. --- <i>ṣay'an fi mutanāwal yadihi</i> « placer, mettre qqch à portée de la main » 3. --- <i>hu ḥākiman</i> « nommer, établir qqn en qualité de gouverneur » 4. --- <i>alḥaqa bāṭilan</i> « prendre le faux pour le vrai » 5. – <i>lahu kāda min...</i> « donner, octroyer, assigner à qqn » 6. – <i>yaktubu</i> « se mettre à ... commencer à écrire » <i>ḡaḥala abū l-muhāḡir yaḍḥaku</i> « Abū l-Muhājer se mit à rire » 7. --- <i>hu ra'sa mālihi</i> « il

<ul style="list-style-type: none"> • <i>ḡaḥalahu sārīyān</i> « mettre en vigueur » • <i>ḡaḥalahu saḥīdan</i> « rendre qn heureux » • <i>ḡaḥalahu ḥalā bayīnatin min</i> « fixer qn sur qc » • <i>ḡaḥalahu fī kanafihi</i> « prendre qn sous sa protection » • <i>ḡaḥalahu fī mutanāwali yadihi</i> « mettre qc à portée de main » • <i>ḡaḥalahu fī maḥzilin ḥan...</i> « mettre qn ... ou qc à l'écart de... » 	<p>ami »</p> <p>--- <i>hu sārīyan</i> « mettre en vigueur »</p> <p>--- <i>min nafsīhi ḥālīman</i> « poser au savant (fam) »</p>	<p>en fait son capital »</p> <p>8. ---<i>lahu kada ḥala kada</i> « imposer à qqn telle condition »</p> <p>9. ---- <i>hu saḥīdan</i> « rendre qqn heureux »</p>
--	--	---

2- Les verbes étudiés dans le texte coranique

Kāna²³⁰

Le verbe *kāna* et le verbe *ǧāʿala* sont les plus utilisés dans le texte coranique.

Le contexte immédiat (le mot qui suit directement le verbe) trace le chemin sémantique que le verbe va prendre. Il existe pour *kāna* trois sortes de contexte immédiat qui s'appuient sur la nature de la catégorie grammaticale à laquelle le mot appartient. Il peut être un verbe, un nom (y compris les pronoms) ou une préposition.

Il existe un cas de construction et une traduction spécifique à chaque changement de catégorie grammaticale.

Par exemple : les trois cas possibles du contexte avec le verbe *kāna* sont :

(*kāna* + verbe), (*kāna* + nom) et (*kāna* + préposition)

La première construction (*kāna* + verbe) se traduit généralement par le verbe qui suit *kāna* avec une indication aspectuo-temporelle (tableau ci-dessous) (pour plus d'exemples voir annexes I et II).

Traduction Blachère	Temps	Exemple	Source
Certes, quel détestable troc ils ont fait pour eux-même ! ah ! s'ils se trouvaient savoir !	imp	ولبئس ما شروا به أنفسهم لو كانوا يعلمون wa-la-bi'sa mā šaraw bihi 'anfusahum law kānū yaʿlamūn	Cor. 2 / 102
ils creusèrent , tranquilles, des demeures, dans les montagnes	ps	وكانوا ينحتون من الجبال بيوتا امنين wa-kānū yanḥitūna min al-ǧibāli buyūtan 'āminīn	Cor 15 / 82
ceux qui commettent le péché seront « récompensés » de ce qu'ils auront perpétré	fut. Ant	إن الذين يكسبون الإثم سيجزون بما كانوا يقترفون 'inna al-laḍīna yaksibūna al-'iṭma sa-yuǧzūna bi-mā kānū yaqtarifūn	Cor. 6 / 120
si (ces Prophètes) avaient été associateurs, vain pour eux aurait été ce qu'ils auraient fait	cond. pé	ولو اشركوا لحبط عنهم ما كانوا يعملون wa-law 'ašrakū laḥabiṭa ʿanhum mmā kānū yaʿmalūna	Cor. 6 / 88

²³⁰ Le verbe *kāna* sera présenté largement dans la partie suivante.

Le verbe être se présente comme la deuxième possibilité de traduire ce type de construction comme le montre l'exemple suivant :

Traduction Blachère	Temps	Exemple	Source
Et nous fîmes descendre sur ceux qui furent injustes, un courroux (rijz) du ciel, en prix qu'ils étaient pervers	imp	فأنزلنا على الذين ظلموا رجزا من السماء بما كانوا يفسقون fa-'anzalnā ḥalā al-ladīna ḡalamū riḡzan min as-samā'i bi-mā kānū yafsuqūn	Cor. 2 /59

La deuxième situation avec (*kāna* + nom) peut avoir trois interprétations possibles (ou de traduction) ; la deuxième traduction est la plus utilisée.

Pour traduire cette construction, la première possibilité consiste à utiliser le verbe (être) suivi par le nom/adjectif mentionné dans le contexte (exemple (2) du tableau ci-dessous), alors que dans la deuxième, il s'agit d'un verbe dérivé et extrait par le nom du contexte avec l'exemple (4), dans la troisième cas de traduction, *kāna* ajoute une valeur aspectuo-temporelle avec l'exemple (3). Le dernier type de traduction consiste à citer tout simplement le nom du contexte mené et accompagné ou pas par une proposition prépositionnelle (exemple (1)). (pour plus d'exemples, voir annexe II)

	équivalent	Traduction Blachère	temps	exemple	source
1.	---	un seul cri et ils se trouvèrent sans vie	---	ان كانت الا صيحه واحده فاذا هم خامدون 'in kānat 'illā ṣayḡatan wāḡidatan fa-idā hum ḡamidūn	Cor. 36/29
2.	Etre + adj.	plût au ciel que cette mort fût définitive !	imp subj	يا ليتها كانت القاضيه yā-laytahā kānat al-qāḡiya	Cor. 69/27
3.	Valeur aspectuo-temporelle au verbe suivi	Nous ne les avons point lésés : ce sont eux qui se sont lésés eux-mêmes	pc. Passif	وما ظلمناهم ولكن كانوا انفسهم يظلمون Wa-mā ḡalamnāhum wa-lākin kānū 'anfusahum yaḡlimūna	Cor. 16/118
4.	Verbe dérivé du nom	il sera secouru	fut. Passif	انه كان منصورا 'innahu kāna maṣṣūra	Cor. 17/33

La troisième construction possible (*kāna* + préposition) est la plus complexe parmi les trois situations où se trouve *kāna*.

Le nombre de la préposition accompagnant le verbe est variable (de 1 à 3) et chacune a des spécifications. Ces dernières marquent un ajout significatif au verbe *kāna* pour changer son sens à chaque changement de préposition (voir troisième partie / quatrième chapitre).

Dans certains cas, la préposition qui suit *kāna* est accompagnée par une autre préposition ; les deux prépositions ensemble ont donné une signification différente au verbe.

وما كان لي عليكم من سلطان (Cor. 14/22) *wa mā kāna lī ʿalaykum min sulṭānin* « je n'avais sur vous aucune puissance / trad. Blachère »

Plusieurs cas repérés dans le corpus consistent à voir plus loin que le seul mot et à analyser la phrase toute entière. La phrase en poupée russe contient plusieurs indices pouvant changer l'orientation du sens. Il existe des cas où le mot suivant le verbe n'est pas le plus important à vérifier, mais plutôt le mot qui précède le verbe *kāna* (cas avec *bimā*) ou plutôt le mot qui se trouve à la fin de la phrase.

جزاء بما كانوا بآياتنا يجحدون (Cor. 41/28) *ǧazā'an bi-mā kānū bi-'āyyātinā yaǧhadun* « récompense d'avoir nié Nos signes/ trad. Blachère »

Avant de traduire, il faut ici chercher des indices dans les limites de la phrase afin d'avoir un sens complet.

Deux grandes classes se présentent parmi les structures dégagées du corpus :

1. *kāna* + prép. + pronom (+ autre prép./ +verbe/ +nom/ +ph)
2. *kāna* + prép. + nom (y compris les relatifs) (+ ph.)

Nous remarquons aussi des sous-classes où nous pouvons citer certaines constructions :

- *kāna* + prép. + pronom + verbe = verbe situé dans le passé
- *kāna* + prép. *min* + nom déterminé = être du nombre de
- *kāna* + *li* + nom = avoir
- *kāna* + *li* + pronom + nom = être (+ nom ou + verbe dérivé par le nom)
- *mā* + *kāna* + prép. *li* + nom + ph = il n'appartient pas à (nom) de faire ph

Laysa 78 occurrences dans le texte coranique

Le verbe *laysa* exprime la négation dans la phrase. Rappelons que la négation de la négation est une affirmation et que la présence du marqueur d'exception avec ce verbe ajoute un sens positif à la phrase (voir la deuxième partie).

Six prépositions différentes accompagnées de ce verbe sont repérées.

Dans 61 cas sur 78, le verbe *laysa* est suivi par une préposition, alors que dans les 17 autres, un nom suit ce verbe.

Laysa- Blachère 21							
---	1	avoir ne pas	8	avoir seulement	1	être ne rien	1
avoir ne ni	2	avoir ne point	1	être ne nul	3	être ne point	17
avoir ne nul(le)	4	avoir ne que	2	être ne pas	11	nul	6
sans	1	verbe ne ni	1	verbe ne point	5	verbe ne rien	2
verbe ne nulle	3	verbe ne	2	il n'y a pas	1	verbe ne pas	4
verbe ne aucun	1						

ليس 1- 5 من 78	
négation + verbe (tenir, consister, être, avoir, faire, dépendre, appartenir, nier, savoir, obtenir, pouvoir, suffire)	49
négation + expression (il y a)	4
négation + inversion du sujet	15
sans (pouvoir)	1
nul + nom (grief, reproche, blâme) ou + verbe (traiter, pouvoir)	9

Kāda 21 occurrences dans le texte coranique

Dans ce corpus, deux genres de catégories de mot suivent ce verbe : un nom ou un verbe.

Avec une analyse syntaxique de la catégorie du nom suivi : le nom qui suit ce verbe est son sujet. Sur 21 occurrences : 6 sont un nom et 15, un verbe. Six cas ont un sujet qui se manifeste de manière visible ; dans les 15 autres cas, le sujet est implicite dans le verbe.

L'équivalent le plus utilisé du verbe *kāda* est l'équivalent paraphrastique (peu s'en « falloir » que). Le verbe « faillir » qu'on trouve dans le dictionnaire en premier degré se présente ici en second degré.

Kāda- Blachère							
certes ?	1	éclairer cond.	1	faillir	8	il s'en faut de peu	1
manquer de	2	ne pas pouvoir	1	peine	1	peu s'en faut	1
pouvoir	3	presque	1	sur le point	1		

كاد 21	
كاد 1- 8	كاد 2- 8

presque	3	peu s'en faut que	8
faire	1	---	5
peu s'en faut/est fallut que	9	presque	1
être sur le point de	1	faillir	3
à peine	3	à peine	2
faillir	3	bientôt	1
sembler	1	sur le point de	1

'Aṣbaḥa 21 occurrences dans le texte coranique

Ce verbe peut être suivi d'un verbe (1 occurrence), d'un nom (17 occurrences) ou d'une préposition (3 occurrences).

Les équivalents de ce verbe varient entre un verbe, adverbe, un nom, les présentatifs,...

La première version comporte neuf équivalents (*devenir 8, les voilà 3, (---= pas d'équivalent) 3, se mettre 2, verbe passif 1, lendemain matin 1, au matin 1, le lendemain 1, le matin 1*).

La deuxième version contient toujours neuf équivalents qui sont toutefois presque identiques à ceux de la première version (*devenir 3, se trouver ainsi 1, être 2, -- 3, les voilà 2, aussitôt 3, aussitôt (+ être, tomber, se trouver) 5, le lendemain matin 1, voilà+ devenir 1*).

Aṣbaḥa- Blachère							
au matin	2	devenir	3	se perdre	1	se trouver	4
au matin, être comme	1	être	2	se tenir	1	le lendemain	1
au matin, se trouver	5	se prendre à	1				

21 أصبح							
أصبح 9-1				أصبح 9-2			
devenir	8	lendemain matin	1	devenir	3	aussitôt	3
les voilà	3	au matin	1	se trouver ainsi	1	aussitôt + (être, tomber, se mettre à)	5
---	3	le lendemain	1	être	2	le lendemain matin	1
verbe passif	1	le matin	1	---	3	voilà + devenir	1
se mettre à	2			les voilà	2		

Taraka 40 occurrences dans le texte coranique

Ce nom suit ce verbe le plus souvent (18 occurrences), une proposition relative (une seule occurrence), une préposition (14 occurrences), un verbe (une seule occurrence) ou rien (6 occurrences) ; dans le dernier cas, la phrase se termine par ce verbe.

Il existe seulement six équivalents dans la première version (abandonner 4, laisser 29, délaisser 1, être délaissé 1, perpétuer 4, frustrer 1) sur les 40 occurrences de ce verbe.

Les dix équivalents de la deuxième version varient entre (plonger 1, laisser 20, délaisser 1, être laissé 1, perpétuer 4, abandonner 2, demeurer 1, amoindrir 1, faire 1, --- 8)

Taraka- Blachère							
abandonner	4	abolir	1	épargner	1	laisser	29
perpétuer	4	traverser	1				

ترك 1 (6 من 40)		ترك 2 (10 من 40)	
abandonner	4	plonger	1
laisser	29	laisser	20
délaisser	1	délaisser	1
être délaissé	1	être laissé	1
perpétuer ²³¹	4	perpétuer	4
frustrer	1	abandonner	2
		demeurer	1
		amoindrir	1
		faire	1
		---	8

Zanna 48 occurrences

Plusieurs genres de mots peuvent suivre ce verbe ; il peut s'agir d'un nom (13 occurrences), d'une préposition.

(5 occurrences) ou rien (2 occurrences) mais le plus souvent il s'agit d'une proposition relative (25 occurrences).

Sur 48 occurrences de ce verbe, 14 équivalents (avec une majorité de 31 occurrences du verbe *penser*) prennent la place de ce verbe dans la traduction du sens dans la première version, et 20 équivalents dans la deuxième version (majorité aussi du verbe *penser* 13 occurrences).

Zanna- Blachère							
---	1	Croire	5	penser + nom	30	Suspecter	1
conjecturer + conjecture (+ être + faire)	5 + 2	deviner	2	se juger	2		

²³¹ Nous avons perpétué son souvenir/son renom*2/ leur renom dans la postérité.

ظن من 48							
10 -1	Qté	4 -1	Qté	10 -2	Qté	10 -2	Qté
avoir la certitude	1	réaliser	1	avoir la certitude	1	être persuadé	1
avoir conjecturé en	1	-- conjectures	2	conjectures	3	croyant	2
avoir des pensées	1	se juger	1	(s') estimer	2	s'imaginer	1
avoir des mauvaises pensées	1	s'attendre	1	croire	10	comprendre	1
être convaincu	3			avoir des opinions	1	souçonner	1
être sûr de	1		penser	13	émettre des suppositions	1	
faire des suppositions	2		savoir	1	être sûr	1	
émettre des conjectures	1		sentir	1	être certain	1	
pensée que vous avez	1		apparaître	1	s'attendre	1	
penser	31		persuader	1	constater	1	
			----	3			

Mā zāla 8 occurrences dans le texte coranique

Les catégories possibles du mot qui suit ce verbe sont un nom (5 occurrences), un verbe (2 occurrences) ou une proposition conjonctive ('an + verbe) (1 occurrence)

Zāla + négation- Blachère			
ne cesser de	5	s'affaïsser	1
telle être	1		

Zāla			
زال 1		زال 2	
ne pas cesser	3	ne pas cesser	2
rester toujours	1	être toujours	1
demeurer	2	ne pas manquer	1
telles + être	1	ne cesser d'être	3
s'effondre	1	s'affaïsser	1

Zalla 7 occurrences dans le texte coranique

Un verbe (1 occurrence), un nom (3 occurrences) et une préposition (3 occurrences) se trouvent après ce verbe.

Quatre équivalents se présentent d'une part dans la première version « *rester, demeurer, ne pas cesser, autre verbe* ». La deuxième version présente par contre sept équivalents pour sept occurrences.

Zalla- Blachère							
continuer à	1	s'assombrir	2	être allé	1	se trouver	1
demeurer	1	tout le jour, faire	1				

ظل 7			
ظل 4 - 1		ظل 7 - 2	
autre verbe à un temps spécifique	3	à tout moment	1
Rester	2	aussitôt	1
Demeurer	1	sitôt	1
ne pas cesser	1	tous les jours	1
		continuer à	1
		---	1
		mettre à	1

ZaCama 13 occurrences dans le texte coranique

Un nom (1 occurrence), une préposition (3 occurrences) et une proposition relative (3 occurrences) peuvent apparaître après ce verbe, mais ce dernier (verbe) peut se trouver dans certains cas sans accompagnement (6 occurrences).

La majorité écrasante du mot (prétendre) apparaît dans les deux versions : une exclusivité totale pour la première version : chaque fois que le verbe *zaCama* est mentionné en arabe, l'équivalent automatique est le verbe « prétendre ».

Si le verbe « prétendre » est le seul équivalent du verbe *zaCama* dans la première version, il y a deux cas dans la deuxième version où le verbe *zaCama* est traduit par le nom « prétendus » accompagné par l'un des deux verbes « prêter ou associer ». Nous revenons donc toujours à l'idée de prétention ; soit par le verbe « prétendre » soit par le nom « prétendus ».

ZaCama- Blachère			
prétendre	11	prétentions	1

زعم 13			
1	Qté	2	Qté
prétendre	13	Prétendre	11
		nom + verbe prêter/ associer	2

Ra'a 70 occurrences dans le texte coranique

Dans le corpus, ce verbe se trouve avant un nom (38 occurrences), une préposition (2 occurrences), un verbe (7 occurrences) ou une proposition relative (18 occurrences). Parfois il se trouve à la fin de la phrase (5 occurrences).

Huit équivalents dans la première version dont le chef de liste est le verbe « voir ». Ce dernier garde la majorité de fréquence dans la deuxième version qui contient 19 équivalents.

Ra'a- Blachère							
---	1	estimer	1	penser + inversion	8	que vous en semble	10
apercevoir	1	voir	35	que t'en semble-t-il	1	que t'en semble ?	2
considérer	5	sa vue	1	quel est votre avis	2		

Ra'a 70					
1	Qté	2 site	Qté	2 site	Qté
1. voir	51	1. ---	5	1. mettre (pf) en face	1
Informé	1	2. voir	36	2. voilà	1
2. que vous en semble	6	3. qu'en serait-il de vous	2	3. apercevoir	2
3. observer	3	4. qu'en serait-il selon vous	4	4. dire	3
4. dire	5	5. vue + vision	2	5. montrer	1
5. montrer	2	6. constater	3	6. considérer	1
6. penser	1	7. reconnaître	1	7. observer	2
7. regarder	1	8. que vous en semble	1	8. réfléchir	2
		9. remarquer	1	9. trouver	1
		10. être face	1		

Ġaċala 338 occurrences dans le texte coranique

Deux types de constructions avec le verbe *ġaċala* ont été relevés dans le corpus :

La première construction comprend : (*ġaċala* + nom) (172 occurrences). La deuxième est représentée par (*ġaċala* + préposition) (166 occurrences).

Une multiplication d'équivalents et une variété de constructions se présentent dans le corpus : Avec 45 équivalents différents dans la première version (dont le chef de liste du verbe le plus fréquent parmi les équivalents, est le verbe « faire » avec 103 occurrences) et avec 97 équivalents différents dans la deuxième version (on trouve aussi le verbe « faire » en tête de la liste du verbe le plus fréquent).

Parmi les constructions dégagées, nous prenons à titre d'exemple :

Verbe + nom1+ nom2 = faire de (qqch/qqn) (qqch/qqn)

Verbe + prép. (li) + nom1 + nom2 = associer/ assigner

Verbe + nom1 + prép.(Cala)+ nom2 = mettre/ placer/ appeler (verbe dont le sens est lié avec le nom 1)

Les tableaux suivants représentent les équivalents recensés du verbe *ḡaCala* dans le corpus coranique. Le tableau 1 renvoie à la traduction faite par *Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran (1420 H), le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens; Al-Madinah al-Munawwarah*, le tableau 2 représente la traduction d'un site internet²³² alors que le troisième est celle de Blachère.

L'objectif de ces tableaux est d'indiquer que le nombre des équivalents de ce verbe dans le tableau 1 va jusqu'à 45 équivalents ; dans le deuxième tableau, le traducteur utilise par contre 97 équivalents. Blachère utilise seulement 39 équivalents pour ce verbe.

Pourquoi le nombre d'équivalents est-il différent entre les trois traductions ? Le nombre d'équivalents augmente-t-il pour faciliter l'interprétation du verset ? Notons que les deux premières traductions sont celles de deux arabophones ; Blachère est francophone. La différence du nombre d'équivalents entre les trois traductions (surtout entre Blachère et les deux autres) signifie-t-elle que Blachère a moins trouvé d'équivalents que les deux autres traducteurs ? Cette explication est un peu simpliste ; Blachère est francophone et maîtrise davantage sa langue maternelle que les traducteurs arabophones ; on ne peut toutefois pas douter de sa capacité langagière. Ce manque d'équivalents s'explique-t-il par son style et sa volonté de préserver le mystère pragmatique du texte coranique et sa structure particulière ? Cette dernière explication nous semble la plus probable.

Cette différence s'explique peut être par le fait que grâce à la science de l'exégèse coranique, ces deux arabophones peuvent soulever les nuances d'utilisation du verbe « *ḡaCala* » dans chaque contexte coranique.

Précisons que le pourcentage très élevé d'utilisation du verbe « faire » comme équivalent de *ḡaCala* est un point commun entre les trois traductions.

Le verbe *ḡaCala* (338 occurrences) est le plus fréquent [après le verbe *kāna*]. La spécificité de ce verbe exige une étude à part. Le nombre de ses équivalents et la polysémie remarquable qu'il constitue avec les mots qui l'entourent et les prépositions caractérisent en effet ce verbe. Ces prépositions jouent un rôle très important dans l'acheminement du

²³² Calcul : <http://quran.muslim-web.com/> traduction : <http://www.alketab.com/>

sens. Ce verbe prend une signification différente quand il y a une préposition après le verbe *ḡaʿala*.

Ce verbe est suivi d'un nom ou d'un pronom dans 228 occurrences sur 338 ; le reste (110 occurrences) consiste en une préposition suivant ce verbe.

Dans la première version, 45 verbes apparaissent comme équivalents et servent à exprimer le verbe *ḡaʿala*, alors qu'il y en a 97 dans la deuxième version (soit presque le double). Y-a-t-il davantage de précision pour le sens ou une volonté de varier les équivalents ?

Parmi les 45 équivalents dans le premier cas, le verbe « faire » a le nombre le plus élevé d'utilisations (103) comme équivalent du verbe *ḡaʿala* (30,47% sur 338 cas).

Dans le deuxième cas, ce même verbe est utilisé seulement 90 fois (26,63 % sur 338 cas).

Le premier équivalent cité dans le dictionnaire est donc le verbe « faire ».

Blachère – 39 sur 340							
---	2	disposer	5	jeter	1	remettre	2
abattre	1	donner	54	marquer	1	rendre	2
accorder	7	édifier	1	mettre	39	renverser	1
adjoindre	1	établir	8	placer	44	savoir tenir	1
appeler	2	Faire	127	pouvoir	1	séparer	1
assigner	2	fixer	4	prendre	2	tirer	3
bénir	1	frapper	2	prêter	1	tracer	1
constituer	2	garder	1	procurer	6	traiter	4
créer	2	imposer	2	proposer	1	trouver	1
destiner	1	instituer	2	raser	1		

ḡaʿala 1 جعل					
1. ----	2	12. étendre	1	31 réaliser	1
2. abaisser	1	13. faciliter	1	32 réduire	6
3. accorder	9	14. faire	103	33 remettre	1
4. appeler	1	15. fixer	5	34 remplir	1
5. assigner	43	16. imposer	3	35 rendre	11
6. assimiler	1	17. infliger	1	36 renverser	2
7. associer	1	18. instituer	3	37 réparti	1
8. attribuer	1	19. introduire	1	38 réserver	1
9. avoir pourvu	1	20. jeter	2	39 soumettre	1
10. chercher	1	21. mettre	21	40 tirer	3
11. considérer	2	22. moissonner	1	41 tracer	1
12. construire	3	23. niveler	1	42 traiter	4
13. décréter	1	24. penser	1	43 unir	1
14. déposer	1	25. placer	29	44 user	1
15. désigner	17	26. porter	1	45 vouer	1
16. donner	25	27. prendre	1		
17. endurcir	1	28. priver	1		

18. entourer	1	29. procurer	4
19. établir	9	30. pulvériser	1

ġaċala 2 جعل					
1. ---	22	34. doter	9	67. payer	1
2. abuser	1	35. dresser	2	68. penser	1
3. accorder	5	36. éclairer	1	69. permettre	3
4. aménager	1	37. écraser	1	70. perpétuer	1
5. aplanir	1	38. édifier	1	71. placer	9
6. apparaître	1	39. élever	1	72. pourvoir	1
7. appeler	2	40. enserrer	1	73. prendre	4
8. assigner	1	41. envoyer	3	74. prétendre	1
9. assimiler	1	42. épargner	3	75. prêter	3
10. associer	4	43. éprouver	2	76. prévoir	3
11. attribuer	3	44. établir	12	77. procurer	4
12. avilir	1	45. étendre	3	78. promettre	3
13. bâtir	1	46. être	7	79. protéger	1
14. bénéficié	1	47. faciliter	1	80. réaliser	1
15. boucher (se)	2	48. faire	90	81. réduire	8
16. bouleverser	1	49. fixer	2	82. remettre	1
17. causer	1	50. forger	1	83. rendre	8
18. choisir	3	51. former	1	84. répartir	1
19. conférer	3	52. imaginer (s')	1	85. réserver	3
20. confier	3	53. implanter	4	86. révéler	1
21. considérer	1	54. imposer	1	87. saper	1
22. constituer	1	55. infliger	1	88. séparer	2
23. couvrir	2	56. instaurer	2	89. servir	2
24. créer	5	57. instituer	3	90. sillonner	1
25. décider	1	58. insuffler	1	91. surgir	1
26. destiner	2	59. jeter	3	92. tenir	1
27. déterminer	1	60. laisser	1	93. tirer	2
28. devenir	1	61. léguer	1	94. traiter	3
29. diriger	1	62. loger	1	95. transformer	1
30. disposer	2	63. ménager	2	96. trouver	1
31. diviser	1	64. mettre	7	97. vouer	1
32. domestiquer	1	65. octroyer	1		
33. donner	16	66. parler	1		

ġaċala	faire	donner	placer	mettre	autres verbes
Blachère	37.35 %	15.88 %	12.94 %	11.47 %	2.35 % - 0.29 %

Equivalents des verbes à compléments attributifs

Dans notre corpus, nous allons trouver plusieurs cas de traductions, tels que Guidère (2005) explique dans son *Manuel de traduction* ;

« le cas de non-traduction où il existe des mots du texte original français qui ne sont pas traduits en arabe et pour lesquels il n'est pas possible d'extraire un équivalent.

le cas de double traduction où un mot français est parfois traduit par deux mots en arabe, suivant un principe de redondance, caractéristique de la phraséologie arabe.

le cas de réduction traductionnelle où plusieurs mots français sont traduits par un seul mot arabe censé englober les différents sens attestés dans l'original.

le cas d'expansion traductionnelle où un mot est rendu par une formulation plus étendue que l'original : c'est souvent le cas des mots composés en français.

le cas de figement traductionnel où un groupe de mots français est traduit par une expression figée en arabe et inversement et

le cas d'instabilité traductionnelle où un même mot a plusieurs traductions différentes dans un même texte, c'est notamment le cas des prépositions et des conjonctions. »

Nous pouvons ajouter le genre de la traduction littérale (simple).

Il existe par ailleurs des degrés d'équivalence : équivalent par un mot, par un paraphrase, par un adverbe

La non-traductibilité se réduit à l'impossibilité de faire coïncider la traduction à la fois à la langue et aux idées de l'original, l'adéquation à la langue risquant d'occulter les idées, l'adéquation aux idées amenant à renoncer au strict respect des formes initiales.

Face à ces différences, le traducteur aura comme dernières ressources d'inventer les périphrases qu'il utilisera comme des lexies, ou de coupler des lexèmes de sa langue dont les valeurs additionnées rendront la valeur du lexème qu'il traduit, ce qu'il dénote et ce qu'il connote.

Dans certains cas, le traducteur ne traduit pas le verbe « un de « *kāna* et ses analogues » » mais donne le sens général de la phrase. Cette absence de traduction de la structure est très fréquente en présence d'emplois rhétoriques ; dans ce cas, le traducteur est obligé de s'écarter d'une traduction fidèle afin de mieux rendre le sens général du texte.

A cause de redondances sémantiques dans la phrase ou en raison de l'évidence du mot supprimé, l'ellipse du verbe est réalisée, en modifiant un autre verbe dans la même phrase, en y transférant les traits sémantiques du premier verbe, en ajoutant ou en supprimant une préposition pour préciser le sens qui n'est pas (ou qui est) présent dans la

langue d'arrivée. Ces stratégies sont couramment opérées au niveau de la phrase. L'absence de fidélité dans la traduction n'a posé aucun problème au niveau du sens et sur le plan de l'impression globale retenue en lisant cette phrase. Cette stratégie a évité au contraire la lourdeur de la phrase sans perte sémantique.

Dans ce contexte, le traducteur a choisi de ne pas donner d'équivalence lexicale au verbe et à ses deux arguments ; il a peut-être considéré que le contexte était suffisant pour transmettre le sens général. Nous verrons qu'il est parfois nécessaire de dépasser les limites du contexte grammatical (la phrase) pour aller au-delà en distribuant l'ensemble du sens sur deux ou plusieurs phrases.

Nous comparons les équivalents lexicographiques des verbes analysés dans cette étude avec les équivalents du corpus.

Troisième partie

L'analyse détaillée du verbe *kāna* dans le texte coranique et sa traduction

Introduction

1. Les spécificités du verbe *kāna*
2. La traduction dans le corpus coranique
 - 2.1. Les notions à traduire
 - 2.2. Les typologies des états
 - 2.3. Les modalités dans la phrase
 - 2.4. Les différentes significations de *kāna* à la forme préfixée et suffixée
 - 2.5. Le test de la suppression
 - 2.6. La virtualité et l'actualisation
 - 2.7. Les informations dans les structures de *kāna*
 - 2.8. Les marqueurs dans les contextes immédiat et médiat de *kāna*
3. La négation
 - 3.1. L'analyse de *mā* avec *kāna*
 - 3.1.1. *Mā* négatif
 - 3.1.2. *Mā* relatif
 - 3.1.3. *Mā* maṣḍarī
 - 3.1.4. Deux possibilités d'analyse de *mā*
4. Le verbe à complément attributif suivi par une préposition
 - 4.1. L'analyse de la préposition qui suit *kāna*
 - 4.1.1. Préposition *ʿala*
 - 4.1.2. Préposition *ʿan*
 - 4.1.3. Préposition *ka*
 - 4.1.4. Préposition *ma ʿa*
 - 4.1.5. Préposition *bi*
 - 4.1.6. Préposition *fi*
 - 4.1.7. Préposition *li*
 - 4.1.7.1. Plusieurs prépositions après *kāna* et *li*
 - 4.1.8. Préposition *min*

Introduction

Kāna est souvent considéré à tort comme un verbe ordinaire qui ne mérite pas une étude spécifique. Il pose en fait un certain nombre de problèmes, ce qui justifie les nombreuses pages qui lui ont été consacrées. Une étude approfondie de ses spécificités s'avère nécessaire avant d'aborder le volet traduction et les différentes structures typologiques.

Cette partie se focalise sur *kāna* comme verbe attributif et sur sa traduction dans différentes structures. Nous faisons tout d'abord un tour d'horizon de la phrase nominale en arabe et de l'introduction de *kāna* dans ce genre de phrase (sur le plan temporel et structural). Nous traitons ensuite de l'aspect traductionnel (p. ex. dans la phrase), présentons les différentes significations de *kāna* à la forme suffixée et préfixée et passons en revue les modalités. Nous proposerons enfin une série d'exemples illustrant les structures relevées et leurs traductions pouvant aider l'étudiant à comprendre les stratégies de traduction employées.

L'importance du verbe attributif représenté par le verbe *kāna* est d'abord mise en valeur par le test linguistique de la suppression de *kāna*. Nous cherchons à traduire la virtualité ou l'actualisation du procès existant dans la phrase et à étudier certains marqueurs qui viennent avant ou après *kāna* et qui influencent l'interprétation et le choix de l'équivalent comme le mot *qad*, la négation avec *mā* dans la phrase.

Nous reprenons minutieusement les significations que *kāna* donne à la phrase nominale (voir deuxième partie). La traduction de ces significations varie selon le type de la phrase source (nominale simple ou nominale complexe). Si la phrase source est complexe, l'existence du verbe *kāna* est indiquée par le temps de conjugaison choisi dans la phrase cible.

Dans la phrase nominale simple (composée de deux noms), *kāna* à la forme suffixée donne à la phrase un aspect accompli ; l'état est actualisé dans la phrase. La forme préfixée de *kāna* induit elle le doute quant à l'actualisation du procès, ce qui donne une virtualité dans la phrase. Elle a une influence dans une phrase nominale composée car elle change le temps utilisé dans la conjugaison du deuxième verbe de la phrase mais sauf exception, le procès est toujours actualisé avec la forme suffixée et virtuel avec le préfixé.

1. Les spécificités du verbe *kāna*

Les différentes significations que ce verbe ajoute à la phrase sont résumées dans le tableau suivant :

الجملة الاسمية المركبة La phrase nominale complexe			الجملة الاسمية البسيطة La phrase nominale simple		
صيغة الأمر La forme de l'impératif	صيغة المضارع La forme préfixée	صيغة الماضي La forme suffixée	صيغة الأمر La forme de l'impératif	صيغة المضارع La forme préfixée	صيغة الماضي La forme suffixée
Non actualisation de l'état. Supposition du locuteur d'avoir un état différent dans le futur chez l'interlocuteur. Possibilité de l'actualisation.	L'état est non actualisé "il est virtualisé", et l'état est supposé	Le verbe <i>kāna</i> accompagné par <i>qad</i> exprime le caractère accompli et achevé de l'état dans le passé	Une non actualisation supposée de l'état actuel et une possibilité d'actualisation dans le futur	L'état est non actualisé "il est virtualisé", et l'état est supposé	Selon la tradition, elle exprime un état passé, et le procès est actualisé et achevé
كن أول من يصل إلى الحفلة <i>kun 'awala man yašilu 'ilā l-ḥafla</i> « Sois le premier qui arrive à la fête »	يكون القطار قد رحل <i>yakūnu l-qiṭāru qad raḥala</i> « Le train serait parti »	كان قد رحل ²³³ <i>kāna qad raḥala</i> « Il était parti »	كن سعيدا <i>kun sa'īdan</i> « Sois heureux »	أنى يكون لي غلام وقد بلغني الكبير (Cor.3/40) <i>'annā yakūnu lī ḡulāmu wa qad balaḡanī l-kibaru</i> « Comment aurais-je un garçon alors que la vieillesse m'atteint »	كان سعيدا غنيا <i>kāna saīd ḡaniyan</i> « Saïd était riche »

Tableau (36)- La phrase nominale

Kāna peut entre autres introduire non pas seulement une phrase nominale, mais aussi une phrase verbale. Il est capable de « gouverner » les autres verbes dans la phrase, l'inverse étant impossible. Le verbe *kāna* a aussi une fonctionnalité de repérage temporel.

Deux conditions doivent être remplies pour obtenir une phrase grammaticale :

1. Il doit y avoir une seule référence agentive entre *kāna* et le verbe qui le suit. Exemple :
إن تكونوا تألمون 'in takunū ta'lamūna (Cor. 4/ 104) « si vous vous trouvez souffrir/ trad. Blachère » où le pronom sujet de *takūnū* coïncide avec celui du verbe *ta'lamūna*.
2. Quand le verbe de la phrase est accompagné d'un exposant temporel, le sujet extérieur s'intercale entre le verbe et l'exposant temporel. Le sujet logique de deux verbes doit donc être présent entre les deux ; ce mot est réellement le sujet de *kāna*. Le sujet du verbe, caché comme pronom dans le verbe, a les mêmes indices référentiels que celui

²³³ Précédée par *qad*, l'aspect accompli de l'état est renforcé

de *kāna*. L'ordre des éléments se présente donc de la manière suivante : (*kāna* + sujet + verbe) ; dans des cas exceptionnels, *kāna* est suivi par un autre verbe suivi à son tour par un nom dont la fonction est sujet. Exemple :

- *وإن كان كبير عليكم مقامي* wa 'in *kāna* kabura *ʿalaykum maqāmī* (Cor. 10/ 71) « si vous pèsent mon séjour (parmi vous) et mon rappel des signes /trad. Blachère »
- *ودمرنا ما كان يصنع فرعون وقومه* (Cor. 7/ 137) wa *dammarnā mā kāna yaṣnaʿu firʿawnu wa qawmuhu* « et Nous détruisîmes ce que Pharaon et son peuple avaient fait /trad. Blachère »

Traduire s'avère une tâche délicate car *kāna* donne différents sens à la phrase et exige des conditions pour avoir une phrase grammaticale. Le traducteur doit donc faire preuve de prudence et prendre en considération certains éléments (cf. le chapitre suivant).

2. La traduction dans le corpus coranique

La traduction est souvent définie comme l'opération linguistique consistant à transmettre un message établi dans la langue de départ à une personne qui ne parle que la langue d'arrivée. En réalité, cette opération est plus complexe que cela. La traduction doit être le reflet de tous les éléments explicites et implicites contenus dans la phrase. Traduire le sens d'une phrase consiste à traduire les différentes significations existant dans cette phrase ; cette opération comprend plusieurs étapes. Il s'agit d'abord d'identifier les marqueurs linguistiques pertinents, de gérer les ambiguïtés liées à leur éventuelle polysémie, de déterminer les différentes annotations sémantiques à attribuer et de les traduire.

Nous relèverons les principaux axes essentiels à traduire, divisés en sept informations importantes : 1) les notions de temps, d'aspect et de mode, 2) les typologies des états, 3) les modalités dans la phrases, 4) les différentes significations de *kāna* à la forme préfixée et suffixée, 5) le test de la suppression de *kāna*, 6) virtualité et actualisation du procès dans la phrase, 7) d'autres informations relevées dans la phrase et 9) les marqueurs dans les contextes immédiat et médiat du *kāna*.

2.1. Les notions de temps, d'aspect et de mode et leur traduction

Traduire un verbe consiste à traduire les propriétés qu'il possède au sein de l'énoncé. Outre le contenu sémantique et les spécifications syntaxiques, nous étudions trois valeurs sémantiques que la traduction doit montrer : le temps, l'aspect et le mode du verbe. Ces trois notions, qui se caractérisent par l'étroite dépendance des valeurs aspectuelles, temporelles et modales des formes verbales, s'expriment à l'aide de divers moyens lexicaux et grammaticaux mis en œuvre dans l'ensemble de la phrase.

Les procès se déroulent traditionnellement au présent, au passé ou au futur. Ces trois repères temporels traditionnels qui manquent d'exactitude sont en arabe : le passé, le futur et l'état (remplaçant le présent et situé entre le passé et le futur).

L'aspect du procès verbal peut être un événement, un processus ou un état. Chaque verbe doit exprimer un de ces trois aspects, le contexte permettant de le déterminer. *L'événement* est l'expression d'une occurrence qui produit un changement, il est borné par un *avant* et un *après* (Desclés 1994). *Le processus* exprime un ou des changements d'état qui peuvent ou non aboutir à un état final (résultat du changement). Il englobe ces

changements dans leur évolution interne (initial jusqu'à résultatif). *L'état* exprime une stabilité de la situation où n'existe ni changement, ni mouvement. Nous nous intéressons à ce dernier aspect car le verbe *kāna* exprime le plus souvent l'état. Il apparaît indispensable de présenter une classification de cet aspect, afin de catégoriser ensuite les verbes *kāna-yakūnu* cités dans le texte coranique.

2.2. Les typologies des états

La construction verbale indique le plus souvent l'état comme le résultat d'un processus ou d'un événement antérieur, alors que la construction nominale ne signifie que l'état actuel. Ex. *taġibtu* « je suis fatigué », le verbe arabe est au suffixé alors que la traduction fait apparaître un présent.

Les classifications de cet aspect (état) sont assez nombreuses. Nous mentionnons ici deux sous-classes. Dans une application à la langue arabe, Dichy (2003) dégage deux sortes d'états : l'état caractéristique et l'état acquis ou résultatif.

Desclés et Guentcheva (2003) établit une typologie des états en distinguant *l'état permanent* de *l'état contingent*. Il définit le premier comme une relation attributive vraie à chaque instant du référentiel temporel (qui exprime une vérité générale, par exemple *la terre est une planète*). *L'état contingent* contient par contre plusieurs sortes d'états : descriptif, résultatif, d'activité, et le nouvel état de l'univers discursif.

- *L'état descriptif* décrit un état et attribue des propriétés à des entités et localise une entité dans un lieu. La relation attributive s'inscrit quand la durée est déterminée. Exemple : *Jean est fatigué, en ce moment*.

- *L'état résultatif* est le produit de la réalisation de l'événement et se divise en plusieurs catégories :

- 1- état résultant d'un processus/événement accompli ou acquis par un agent ex. *il a déjeuné, il peut donc partir se promener*
- 2- état passif affectant un patient ex. *la lettre a été écrite*
- 3- état conséquent ex. *Pierre est arrivé*
- 4- état final ex. *la tasse est cassée*
- 5- état d'expérience ex. *Jean a été marié. Il en connaît les avantages et les contraintes*

- L'état d'activité exprime un processus inaccompli et évolutif ex. *l'armée est en marche*.
- Le nouvel état exprime un état pris dans l'univers discursif à la suite d'un événement ex. *le conducteur n'a pas vu le feu passer au rouge et, cinq minutes plus tard, le train déraillait*.

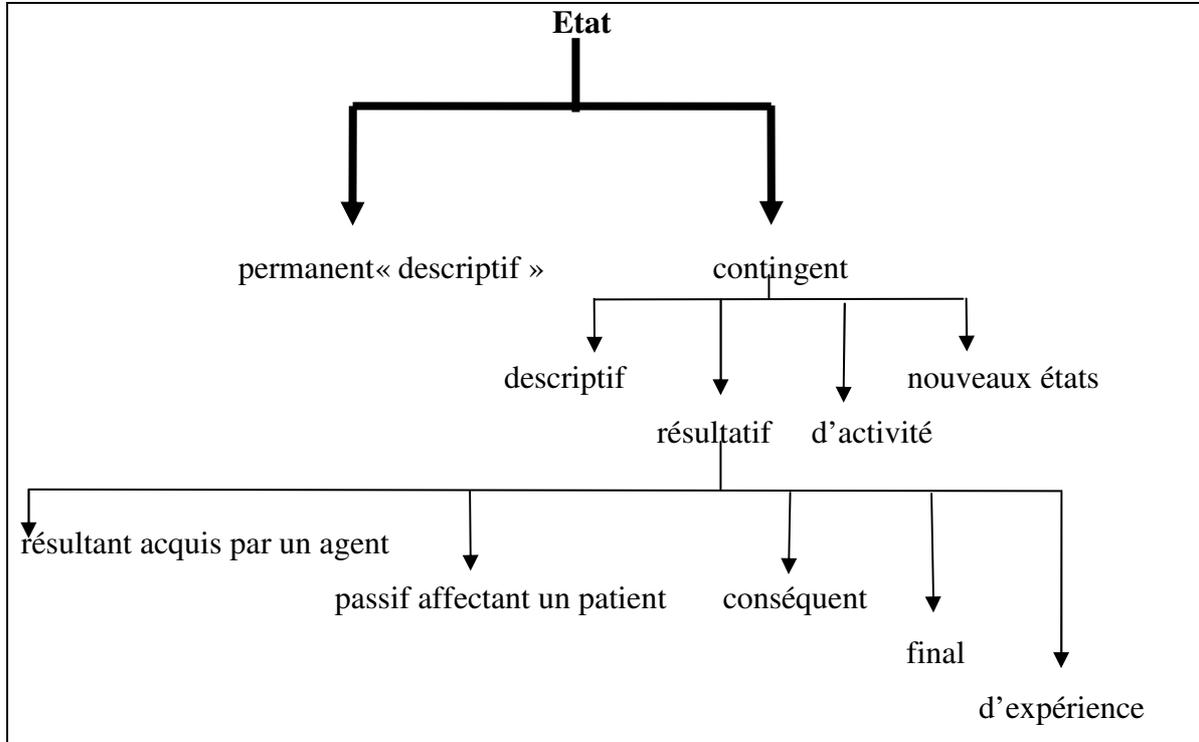


Tableau (37)- Classification de l'état selon Desclés 2003

Le classement de Desclés (2003) s'adresse plutôt au système langagier du français et ne s'applique pas à l'arabe. En arabe, le verbe attributif *kāna* exprime le plus souvent un état comme procès dans une phrase. En cherchant néanmoins les équivalents des sous-classes de Desclés, il n'y a pas de correspondance avec elles, sauf pour la description. Les descriptions données par *kāna* coïncident en effet avec le classement de Jean Pierre Desclés (1990 : 281) qui extrait deux types de situations statiques. Les situations statiques de localisation (spatiale et temporelle) expriment la position d'un objet par rapport à un lieu et les situations statiques par attribution d'une propriété à un objet/ une personne. L'attribution peut être d'une caractéristique, d'une identification, d'une inclusion, d'une appartenance ou d'une ingrédience. Les sous-classes de Desclés coïncident avec les significations que *kāna* peut exprimer dans ses deux formes, préfixée et suffixée (voir plus loin).

En arabe, *kāna* exprime généralement un état dans la phrase (nominale ou verbale). Quand il est suivi d'une phrase nominale primitive, composée d'un *support d'attribution*

modalisée et d'un attribut, *kāna* modalise la relation attributive existant entre ces deux éléments. Le verbe *kāna* sert à décrire l'état de l'attribut *كان الانسان عجولا* (Cor. 17/11) *kāna l-'insānu ʿağūla/* « l'Homme est très voué à la précipitation /trad. Blachère », *وكانت امرأتي عاقرا* (Cor. 19/8) « alors que ma femme est stérile /trad. Blachère », Quand il est suivi d'un verbe, *kāna* formule l'idée d'une activité statique qui a lieu dans le passé. Le verbe *kāna* indique le plus souvent un changement d'état : un état du passé exprimé par le verbe *kāna* et ses éléments (*support d'attribution modalisée* et *attribut*) et un autre état situé au moment de l'énonciation. Dans les autres cas, *kāna* présente une répétition du fait, surtout quand il s'agit des caractères divins d'Allah,

واغترهم في دينهم ما كانوا يفترون / *wa ǧarrahum fī dīnihim mā kānū yaftarūn* (Cor. 3/24)
« Ils ont été abusés, dans leur religion, par ce qu'ils **forgeaient** /trad. Blachère »

Abū Ḥayyān (m. 1344/745) (2001 : 30) explique que *kāna* indique une rupture, mais il ne précise pas s'il s'agit d'une rupture temporelle, d'actualisation du procès, syntaxique ou d'une rupture combinant tous ces niveaux. Pour cet auteur, *kāna* peut être toutefois utilisé quand la coupure n'est pas envisageable et la continuité est imposée. Il y a une différence entre le sens et l'usage. Dès que l'usage est différent, le sens est différent. Ses idées sont valables sur tous les niveaux, mais toujours avec une modification. Sur le plan temporel, *kāna* peut donc être utilisé à la forme préfixée, mais le sens est le même que l'accompli *ياقُولُ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ* *yaqūlu lahu kun fa-yakūn* / (Cor. 19/35) « il dit seulement : sois et elle est/ trad. Blachère » Dans cet exemple, la forme préfixée (*yakūn*) exprime la signification de la forme accomplie (*kāna*). Le verbe *kāna*, qui est normalement utilisé pour exprimer un procès terminé et actualisé *كان العجوز شابا قويا* *kāna l-ʿağūzu šābba qawwiyyan* « dans sa jeunesse, le vieil homme était robuste », peut signifier la continuité sur le plan de l'actualisation *كان الله عليما حكيمًا* (Cor. 4/17) *kāna l-lāhu ʿalīman ḥakīma/* « Allah est omniscient et sage²³⁴ ». Le caractère divin est en effet toujours présent et son existence n'est pas limitée à un temps précis (valeur euphorique) ; il est également impliqué sur tous les temps (passé, présent (état) et futur). Sur le plan syntaxique, la phrase peut se terminer avec *kāna* *لقد اختفى كأنه لم يكن، أحبك أينما كنت* *kāna* « il a disparu comme s'il n'avait jamais existé/ je t'aime où que tu sois ».

²³⁴ Blachère a parfaitement rendu l'expression de continuité par l'utilisation du présent.

2.3. Les modalités dans la phrase

Prendre en considération la modalité dans le cadre du texte apporterait une précision d'information non négligeable pour la traduction. La modalité désigne « l'attitude du locuteur dans l'activité d'énonciation ». Tout énoncé est systématiquement le support d'une opération modale avec des marqueurs. Cette définition n'est toutefois pas exhaustive parce qu'elle ne prend pas en compte l'assertion simple qui ne contient aucun marqueur de l'attitude du locuteur. L'assertion simple est constative ou informative et ne porte aucun marqueur explicite de modalisation.

Chaque énoncé implique différents composants qui se renouvellent quand l'énonciateur veut exprimer tel ou tel propos. Il correspond donc à une opération d'actualisation singulière caractérisée par une modalité apparente ou implicite. Les modes grammaticaux ne sont qu'un des moyens servant à l'exprimer. La *modalité* logique est distincte de la *modalisation* (où le locuteur assume ou n'assume pas son énoncé qui peut comporter une modalité logique). Les deux phrases « *le train doit arriver à cinq heures* » et « *le train devrait arriver à cinq heures* » ont donc chacune la modalité « probable ». La première est toutefois assumée par le sujet parlant alors que la seconde ne l'est que partiellement ou ne l'est pas. Le concept de modalisation sert à analyser les moyens utilisés pour traduire le procès d'énonciation.

Les classifications des modalités sont presque aussi nombreuses que les approches linguistiques. L'organisation des modalités à l'intérieur d'une classe et entre les différentes classes est différente d'un linguiste à un autre. La modalité de l'énonciation et de l'énoncé sont les deux types de modalité. Les modalités de *l'énonciation* sont : assertive, interrogative et injonctive. Les modalités de *l'énoncé* se divisent elles en deux catégories :

- Les modalités **logiques** aléthiques²³⁵ (valeurs modales qui font intervenir la subjectivité du sujet dans le jugement de vérité (*possible, impossible, nécessaire* et *contingent*); épistémiques (croyance et opinion, le degré de certitude avec lequel l'énonciateur présente son propos) ; déontiques (obligation ou permission); volitives²³⁶ (jugement de vérité en terme de volonté). Les marqueurs les plus utilisés pour exprimer ces modalités logiques sont les verbes modaux, les temps du verbe,....

²³⁵ Certains linguistes, comme Pottier, considèrent que ces modalités sont des modalités existentielles.

²³⁶ Des linguistes appellent ce genre de modalités « modalités subjectives ».

- Les modalités **appréciatives** dont Orecchioni distingue deux sortes : affectives (réaction émotionnelle) et axiologiques (implique un jugement de valeur, positif ou négatif).

Les modalités d'énonciation (interrogative, assertive, injonctive) sont plutôt explicites et facilement détectables dans la phrase. La modalité injonctive est relevée dans les phrases où l'impératif et l'injonction sont utilisés. Les modalités d'énoncé logique ou appréciative dans notre corpus : avec *mā*, deux sortes de modalités logiques : épistémique (croyance de nier d'actualiser le procès après *kāna*) et si l'on aborde la modalité déontique (obligation et permission), nous ne pouvons pas considérer la construction (*mā + kāna + li+ nom +'an*) comme exemple de cette modalité parce que le procès est déjà actualisé et cette construction désigne le blâme et l'interdiction d'actualiser encore une fois le procès.

Le français et l'arabe ont chacun leur propre système linguistique. L'application de l'étude de modalité à l'arabe n'est donc pas semblable à celle appliquée au français. Etudier le texte coranique ne facilite pas la tâche et rajoute des problèmes de classification car ce document a des spécificités linguistiques qui demandent une compétence linguistique dans plusieurs domaines.

Pierre Larcher (2003 : 148) explique :

« Et si yakūnu introduit la modalité du possible, il s'ensuit logiquement que kāna pourra introduire symétriquement celle du nécessaire. C'est exactement ce qui se passe dans le Coran où l'on a de très nombreux exemples de kāna, sans valeur temporelle du passé, mais avec valeur modale de nécessité. »

Larcher exprime une vérité incontestable, mais s'agit-il d'une vérité générale ? Elle n'englobe apparemment pas tous les cas de modalité possibles dans la phrase ; les marqueurs de modalité changent le type de modalité même avec *yakūnu*. Il n'y a ni règle, ni structure pour une modalité précise. Il convient de chercher dans le contexte les éléments de la construction sémantique, explicites ou implicites contribuant à déterminer la modalité dans la phrase. Cette analyse contextuelle va dans le sens de la conception médiane de Pottier (1980) pour qui tous les constituants de la phrase permettent d'interpréter l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de son propos et entrent ainsi dans le domaine de la modalité. Larcher précise que la forme préfixée de *kāna* introduit du possible mais ne précise pas le genre de cette possibilité. S'il entend une possibilité d'actualisation, les exemples ne manquent pas de le montrer. Cette possibilité

d'actualisation dont Larcher pourrait parler se manifeste dans une structure syntaxique précise de la phrase où rien ne va changer le sens. Si la possibilité que Larcher mentionne fait référence à la suppression, plusieurs exemples dans le corpus montrent qu'ils sont capables de supprimer ce verbe avec ou sans conséquence sur l'ensemble de la phrase (voir plus loin).

Pour le fait que la forme suffixée de *kāna* exprime, continue Larcher, le sens du nécessaire, il faut remarquer qu'une précision de la situation d'étude est manquante ici. Est-ce la nécessité dans le domaine d'énonciation, c'est-à-dire la nécessité d'actualisation du procès, ou la nécessité syntaxique exigeant la présence de ce verbe ? Les résultats du test de la suppression montrent que cette exigence syntaxique s'avère parfois défailante. Ce test linguistique indique que le verbe *kāna* à la forme suffixée peut être supprimé dans certains cas. La nécessité dont Larcher parle désignerait alors plutôt celle de l'actualisation du procès. Il suffit d'un seul cas pour que cette règle soit contredite, même si le verbe *kāna* à la forme suffixée exprime le plus souvent l'actualisation du procès. Citons les cas de la condition avec *law* ; ici, la virtualité du procès est imposée.

L'actualisation est toujours maintenue dans les cas où *kāna* est suivi de la préposition (*li*) dans les expressions toutes faites du type (*mā + kāna + li + pro/nom + 'an + inf*). Dans ces expressions, la totalité des éléments inspire le verbe *kāna* mais aussi le sens. Le sens donné par ce genre de construction désigne la « nécessité de ne pas faire (il ne fallait pas) ».

2.4. Les différentes significations que présente *kāna* à la forme préfixée et suffixée

Nous établissons un classement des cas présentant le verbe arabe *kāna* à la forme préfixée, les mêmes significations de *yakūn* ayant été relevées dans le corpus ; la traduction des versets coraniques est celle de Blachère.

- a. **Existence** *fa-'innamā yaqūlu lahu kun* (Cor. 19/ 35) « Il dit seulement : **sois** »
- b. **Attribution d'une qualité à quelqu'un** comme l'exemple suivant qui comprend l'attribution de qualité de présence. Ex. *'alm nakun ma'akum* (Cor. 4/141) « **n'étions-nous** pas avec vous »
- c. **Possession** (= *yakūn + li*) comme l'exemple suivant : *'in kāna lahu waladu* (Cor.4 / 11) « si celui-ci **a** un enfant »

- d. **Appartenance** (*yakūn* + *min*), avec les prépositions *li* et *min*, *kāna* exprime l'appartenance 'amā l-safīnatu **fa-kānat** li-masakīna yaʿmalūna fi l-baḥr (Cor.18/79) « le vaisseau **appartenait** à de pauvres gens qui trafiquaient sur mer » - wa **kāna** min al kafirīn (Cor.2/ 34) « et (il) **fut** parmi les infidèles »
- e. **Apparence comparable avec les autres** (= *yakūn* + *ka*) yawma **yakūnu** an-nāsu ka-lfarāsi l-mabṭūṭ (Cor.101/4) « (c'est) la journée où les Hommes **seront** comme papillons dispersés ».

Yakūn et *kāna* présentent les mêmes significations, sauf pour la dernière où une occurrence de *yakūn* avec cette signification (position) n'a pas été recensée dans le corpus. Quand il est à la forme accomplie (suffixée), *kāna* signifie très souvent la position par rapport à un lieu. *Kāna* a un sens différent selon la préposition avec laquelle il compose un syntagme فيه فأخرجهما مما كانا فيه (Cor. 2/36) fa-'aḥrağahumā mimmā kānā fīhi « il les fit sortir de l'état où ils étaient /trad. Blachère » (voir plus loin).

- f. **Position par rapport à un lieu avec la préposition fī**, il exprime la localisation spatiale law **kuntum fī** buyūtikum la baraza l-lazīna kutiba ʿalayhim l-qatlu ilā maḍāğī ʿihim (Cor.3 / 154) « si vous **étiez (restés) dans** vos demeures, ceux dont le meurtre a été écrit, seraient allés à leurs couches (où ils auraient trouvé la mort) ». Avec la préposition *min* + adverbe de lieu/ temps, il exprime la localisation spatiale ou temporelle. Exemple :

(Cor.4 / 94) كَذَلِكَ كُنْتُمْ مِنْ قَبْلِ فَمَنْ اللَّهُ عَلَيْكُمْ

ka-ḍālika **kuntum** min qablu fa-manna al-lāhu ʿalaykum
 « Ainsi vous vous comportiez **antérieurement**, (mais) Allah vous a comblés /trad. Blachère »

2.5. Le test de la suppression

Après avoir parcouru le corpus pour dégager la manière singulière avec laquelle le syntaxique s'articule à l'*attribut* dans la langue, nous soumettons les exemples à un test linguistique structural. Ce test consiste à supprimer le verbe *kāna* et donne plusieurs possibilités de résultat :

- a. Suppression possible avec les exemples du type :

* 'afalam **yakūnū** yarawnaha (Cor. 25 / 40) افلام يكونوا يرونها
 « Ne se **sont-ils pas trouvés** l'avoir vue ? / trad. Blachère »

La suppression est sans effet secondaire sur la phrase. *Kāna* renforce la valeur aspectuo-temporelle du passé dans la phrase et exprime un état comme un type de procès.

- b. Suppression impossible *kāna* constitue le noyau syntaxique et sémantique de la phrase. Quand la suppression est irréalisable, l'existence du verbe *kāna* est exigée par la nécessité syntaxique ; sans le verbe, la phrase est agrammaticale et incompréhensible.

<i>qālū 'alam nakun ma'akum</i> (Cor. 4 / 141)	قالوا الم نكن معكم
« N'étions-nous pas avec vous »	
<i>wa lam yakun mina l-mušrikīn</i> (Cor. 16 / 120)	ولم يك من المشركين
« Il n'a pas été parmi les associateurs »	

La suppression est possible dans deux cas :

- 1- changement du sens : évaluation du sens en cherchant l'équivalent dans la traduction. Le verbe *kāna* a donc un sens. La suppression de *kāna*, causant seulement un changement temporel, peut être effectuée sans endommager la structure phrastique et le sens de la phrase. Ce cas est illustré par l'exemple 1 *'aqrabīna 'in yakun ḡaniyān 'aw faqīrān* et par l'exemple 2 *'in takūnū ta'lamūna fa-'inahum ya'lamūna*

1. (كونوا قوامين بالقسط شهداء لله ولو على أنفسكم أو الوالدين) والاقربين ان يكن غنيا أو فقيرا (Cor. 4 / 135)	<i>kūnū qawāmina bi-l-qisṭi šuhadā'a lil-lāhi wa law 'alā 'anfusikum 'aw l-wālidaynī wl 'aqrabīna 'in yakun ḡaniyān 'aw faqīrān</i>
« Pratiquez constamment l'équité, (soyez) témoins envers Allah, fût-ce contre vous mêmes, (contre) vos père et mère et vos proches, qu'il s'agisse du riche ou du besogneux /trad. Blachère »	
2. ان تكونوا تالمون فانهم يالمون كما تالمون (Cor. 4 / 104)	<i>'in takūnū ta'lamūna fa-'inahum ya'lamūna kamā ta'lamūna</i>
« Si vous vous trouvez souffrir, eux aussi souffrent comme vous souffrez /trad. Blachère »	

- 2- non-changement du sens : une suppression de *kāna*, sans effet sémantique sur la phrase, est plutôt rare dans le texte coranique. Deux exemples (3 et 4) : *wa 'allamaka mā lam takun ta'lam* et *'afalam yakūnū yarawnahā* ont été repérés. Dans l'exemple *'afalam yakūnū yarawnahā*, deux verbes au préfixé suivent le marqueur de négation *lam* qui ajoute le temps passé ; le verbe *kāna* sert seulement à renforcer l'idée du passé. Son absence n'est donc pas destructive sur le sens de la phrase, puisque le marqueur *lam* suivi de *yarawnahā*, verbe conjugué au

préfixé, exprime le temps passé. L'omission du verbe *kāna* est possible à chaque fois qu'il y a dans les antécédents quelque chose qui peut remplacer son rôle.

<i>wa Callamaka mā lam takun taḳlam</i>	(Cor. 4 /113)	3. وعلمك ما لم تكن تعلم
« Il t'a enseigné en ce que tu ne savais point »		
<i>'afalam yak ūn ū yarawnahā</i>	(Cor. 25/40)	4. افلم يكونوا يرونها
« Ne se sont-ils pas trouvés l'avoir vue »		

L'impossibilité de supprimer le verbe et l'obligation de le garder montrent que le verbe joue le rôle d'exposant temporel ; son sens a une contrainte syntaxique exigeant l'existence et proclamant la nécessité de remplir un vide dans la phrase. La suppression conduit ici à une phrase agrammaticale. Les raisons pour lesquelles la suppression est impossible sont résumées en une seule idée : « être le noyau de la phrase ». Il s'agit en effet du principal facteur entraînant l'impossibilité de suppression. Le verbe *kāna* gère la phrase sémantiquement et syntaxiquement. La phrase est subordonnée dans une phrase principale, quand *kāna* avec ses éléments (le support d'attribution modalisée et son attribut) compose une phrase secondaire dans le sens purement syntaxique du terme. Dans ce cas, la suppression de la phrase secondaire est possible.

La suppression est impossible, quand *kāna* a le sens d'existence et d'attribution. La plupart des exemples présentent ce cas de figure. *Kāna* exprime le sens d'existence (ou le sens de la première apparence comme le nomme Desclés). Exemple :

فإنما يقول له كن فيكون (Cor. 19 / 35) / *fa-'inammā yaqūlu lahu kun fa-yakūn*
 « Il dit seulement : « sois ! » et elle est /trad. Blachère »

Le verbe *kāna* constitue ici un noyau essentiel sur le plan syntaxique et sémantique. La suppression de ce verbe est impossible. Le sens de l'attribution peut être observé dans l'exemple suivant *ألم تكن معكم* (Cor. 4/141) *'alam nakun maḳakum ?* « N'étions-nous pas avec vous ? /trad. Blachère », où le fait d'être présent est attribué à une personne. La phrase est composée de *kāna* comme noyau, la suppression est donc impossible. Sans le verbe *kāna*, la phrase sera incompréhensible et incorrecte. La suppression est donc impossible pour tous les exemples où *kāna* sert à attribuer quelque chose à quelqu'un,

2.6. La virtualité ou l'actualisation

La virtualité, ainsi que l'actualisation du procès, peuvent être exprimées de trois manières : 1) par le verbe lui-même, 2) à travers la construction de la phrase (des adverbes de temps, de lieu, ...), 3) à travers les cas de figure 1) et 2), même si dans certains cas, il y a un contraste. Ces marqueurs sont entre autres :

- a. Les modes verbaux (le conditionnel exprimant la virtualité ou le doute) ou (l'injonctif). En arabe, la forme préfixée de *kāna* prend aussi l'exemple de cette virtualité du procès dans la phrase (sauf indice du contraire).
- b. Les adverbes de modalité ou adverbes de phrase (qui modifient le sens de toute la phrase). En arabe, ce cas de figure se présente avec le marqueur *qad* avant la forme préfixée de *kāna*, exprimant le doute de l'actualisation du procès, avec le marqueur *rubbamā* ربما « peut-être », avec les mots exprimant le moment de l'énoncé 'al-'ān الآن « maintenant/ en ce moment » ou غداً *ḡadan* « demain ». Ce genre de marqueurs n'a pas été recensé dans le corpus.
- c. Les adjectifs, propositions qui nuancent le sens du verbe. Exemple : *iftarḡna-* « supposons-nous » comme phrase incise ou intercalée dans l'énoncé. Cet ajout associe une supposition à l'énoncé qui est vraie/ réelle ou non. Autre exemple avec des mots intervenant au début de l'énoncé : *yaḡeb 'an-* يجب أن « il faut que ». Ces mots ajoutent à l'énoncé un aspect d'obligation.

<p>(Cor. 25/18) ما كان ينبغي لنا أن نتخذ من دوتك من أولياء</p>
<p><i>mā kāna yanbaḡī lanā 'an nataḡiza min dunika min 'awliya'</i></p> <p>« Il ne convenait pas à nous qu'en dehors de Toi nous fussions pris comme patrons /trad. Blachère »</p>

- d. Les verbes (les verbes de pensée ou les verbes de sentiments) nuancent le procès. Avec ce genre de verbe, nous ajoutons la notion de doute, celle de volonté ou de désir à l'énoncé.

<p>وجرين بهم بريح طيبة وفرحوا بها جاءتها ريح عاصف وجاءهم الموج من كل مكان وظنوا انهم احيط بهم</p> <p>(Cor.10/22)</p>
<p><i>wa ḡarayna bihim bi-rīḡin tayyība wa fariḡū bihā ḡā'athā rīḡun Ḥāsīf wa ḡā'ahum l-mawḡū min kulli makān wa ḡannū 'annahum 'uḡīṭa bihim</i></p> <p>« (ces bateaux) les emportèrent, grâce à un bon vent. Ils s'en réjouirent jusqu'au</p>

moment où, assaillis par un vent impétueux, assillis de tous côté par les vagues, **se jugeant** enveloppés (par la mort) /trad. Blachère »

e. Les modalités d'énonciation (assertive, impérative, interrogative) qui changent l'orientation de la valeur sémantique de l'énoncé.

2.7. Les informations dans les structures de *kāna*

Nous avons essayé de classifier la série des exemples du corpus en fonction de la fréquence de leurs structures. Trois axes principaux ont été relevés, celui de la négation *lam/ lāl/ mā*, celui de la condition *law/ 'in/ man*, et enfin celui de l'impératif/ l'injonction. Les modalités secondaires sont : l'interro-négation et d'autres variétés avec la forme préfixée du verbe *kāna* qui signifient, suivant l'ordre des exemples, le souhait, l'exclamation, le futur et le but. Il convient de noter que cela est appliqué à toutes les valeurs sémantiques que le verbe peut avoir ; les marqueurs dans le contexte aident à clarifier. Les marqueurs de la modalité relevés dans le corpus et concernant le cas de *yakūnu* sont variés :

- L'injonction :

Le procès n'est pas réalisé. L'interdiction d'actualiser le procès s'exprime (sauf exception). L'impératif négatif (= injonctif) avec les exemples suivants (5) et (6) ; ici, l'attente désigne l'obligation de ne pas actualiser le procès.

Injonctif	(Cor. 6 / 35) 5. فلا تكونن من الجاهلين <i>fa-lā tak ūnanna mina l-ğāhilīn</i> « Ne sois donc pas parmi les Sans-Loi / trad. Blachère »	appartenance
	(Cor. 33 / 69) 6. لا تكونوا كالذين اذوا موسى <i>lā tak ūn ū ka-laḏīna 'āzū mūsā</i> « Ne soyez point comme ceux qui ont fait offense à Moïse / trad. Blachère »	apparence

- L'impératif :

On attend que l'autre personne soit obligée d'actualiser le procès. L'impératif concerne les exemples (7-8-9). Deux possibilités s'imposent : 1) une obligation d'actualiser le procès, 2) une supposition prévue d'actualiser le procès.

Impératif	(Cor. 19 / 35) ما كان الله أن يتخذ من ولد سبحانه إذا قضي أمرا فإنما يقول له كن فيكون <i>mā kāna li-lāhi 'an yataḥida min waladin subḥanahu 'idā qaḍā 'amran fa-'inama yaqūlu lahu kun fa-yakūn</i> « Il n'était pas séant à Allah de prendre quelque enfant. Gloire à Lui ! quand Il décide quelque chose, Il dit seulement : « sois ! » et elle est / trad. Blachère »	existence / attribution de la 1 ^{ère} occurrence
	(Cor. 3 / 79) kūnū 'ġibadan mīmin duni l-lāh الله كونيوا عبادا لي من دون الله « Soyez des serviteurs pour moi et non pour Allah / trad. Blachère »	attribution
	(Cor. 4 / 102) فإذا سجدوا فليكونوا من ورائكم <i>fa-'idā saġadū fal-yakūnū min wara'ikum</i> « Quand (les croyants) se prosternent, qu'ils soient derrière vous / trad. Blachère »	position

- Le conditionnel

Le conditionnel désigne le fait de peser les différentes hypothèses (la possibilité ou l'impossibilité d'actualiser le procès). Le conditionnel pose les deux possibilités comme équiprobables et valide le lien de cause à effet ou de fait à conséquence. Il y a une attente d'actualisation. Deux possibilités se présentent donc avec le conditionnel : 1) l'actualisation ou la validation du procès (si les conditions étaient remplies), 2) la virtualité du procès (l'aspect non réalisé) mais il reste possible et probable de l'actualiser si la validation des conditions imposées par le premier verbe est réalisée. Dans les exemples suivants (10-11-12-13), nous constatons que les conditions remplies permettent de conduire à une actualisation réalisée. Si les conditions ne sont pas remplies, l'actualisation n'est pas réalisée (menant à la virtualité). Le conditionnel négatif prétend avoir une possibilité ou une impossibilité d'actualisation.

Condition	10. (كونوا قوامين بالقسط شهداء لله ولو على أنفسكم أو الوالدين والأقربين ان يكن غنيا أو فقيرا (Cor. 4 / 135) <i>kūnū qawāmina bi-l-qasṭi šuhadā'an lil-lāhi wa law ʿalā 'anfusikum 'aw l-wālidaynī wl 'aqrabīna 'in yakun ḡaniyān 'aw faqīrān</i> Pratiquez constamment l'équité, (soyez) témoins envers Allah, fût-ce contre vous mêmes, (contre) vos père et mère et vos proches, qu'il s'agisse du riche ou du besogneux.	attribution
	11. (ربكم أعلم بما في نفوسكم) ان تكونوا صالحين (Cor. 17 / 25) <i>rabukum aʿlamu bimā fī nufūsikum 'in takūnū ṣāliḥīm</i> Votre seigneur est très informé de ce qui est dans vos âmes, si vous êtes purs	attribution
	12. ان تكونوا تالمون فانهم يالمون كما تالمون (Cor. 4 / 104) <i>'in takūnū ta'lamūna fa-'ināhum ya'lamūna kamā ta'lamūna</i> Si vous vous trouvez souffrir, eux aussi souffrent comme vous souffrez	+ passé
	13. وهو يرثها ان لم يكن لها ولد (Cor. 4 / 176) <i>wa huya yariṯuhā 'in lam yakun lahā waladun</i>	possession

Il sera son héritier si elle n'a point d'enfant

En arabe, la condition est exprimée par plusieurs marqueurs : (إذا *idā*, من *man* ،لو *law*, 'in (إن). Exemples :

man	14. ومن دخله كان امنا <i>wa man daḥalahu kāna 'aminan</i> – « quiconque entre est en sécurité / trad. Blachère »	ال عمران 97 (3/97)
'in	15. فان كانتا اثنتين فلهما الثلثان مما ترك <i>fa-'in kānatā 'iṭnatayin fa-la-huma al ṭulṭan miman taraka</i> « s'il y a deux sœurs, à elles les deux tiers de ce qu'il laisse/ trad. Blachère »	النساء 176 (4/176)
Law	16. ولو انهم فعلوا ما يوخطون به لكان خيرا لهم <i>wa law 'annahum faḥalū mā yūḥāṭūna bihi la-kāna ḥayran la-hum</i> « s'ils avaient fait ce à quoi ils sont exhorté, ç'eût été meilleur pour eux/ trad. Blachère »	النساء 66 (4/66)
'idā	17. وقالوا انذا كنا عظاما ورفاتا انا لمبعوثون خلقا جديدا <i>wa qālū 'a'idā kunnā ḥiṣāman wa rufātan 'a'innā la-mab'ūṭūna ḥalqān ḡadīdān</i> « ils ont dit : « quand nous serons ossement et poussière, serons-nous certes rappelés en une création nouvelle ?/ trad. Blachère »	الاسراء 49 (17/49)

Tableau (38)- Les marqueurs de la condition

Avec *law*, il y a une virtualité du procès et l'actualisation du procès est souhaitée. Avec *'in*, les deux cas de figure se présentent. Avec le marqueur *man*, il y a un renvoi à la fois à l'idée d'un référent personnel et à l'idée de la condition.

Dans le corpus, plusieurs cas de conditionnel montrent que le verbe *kāna* ou *yakūnu* est plutôt nécessaire syntaxiquement dans la phrase et qu'il ne peut pas être supprimé, ce qui ne signifie pas que ce verbe n'assume pas son rôle sémantique dans la phrase. Il y a toujours une dominance syntaxique entre le marqueur conditionnel et les deux verbes.

Le verbe *kāna* peut être dans la protase (exemple A) ou dans l'apodose (exemple B).

A- <i>fa'in lam yakun lahu waladun wa-wariṭahu 'abawāhu fa-li 'umihī al-ṭuluṭu</i> « S'il n'a point d'enfant (mâle) et qu'héritent de lui ses père et mère, à sa mère, le tiers/ trad. Blachère »	فان لم يكن له ولد وورثه أبواه فألمه الثلث النساء 11 (Cor.4 /11)
B- <i>li-'an 'anḡaytanā min hādhi la-nakūnana min l-šākirīn</i> « si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi les reconnaissants / trad. Blachère »	لئن انجيتنا من هذه لنكونن من الشاكرين يونس 22 (Cor.10 /22)

- Interro-négation :

L'expression de l'interrogation varie en arabe (les exemples suivants illustrent ce fait). Quand la négation est accompagnée par un marqueur d'interrogation, la phrase indique que ce qui est dit est assuré et assumé et que le procès est déjà actualisé. L'objectif de cette interrogation est d'affirmer le fait et non pas d'interroger ou de le mettre en cause. Poser une question sur le procès tout en connaissant la vérité peut cacher une volonté de moquerie.

interro-négation	(Cor. 25 / 40) 'afalam yak ūn ū yarawnaha افلم يكونوا يرونها .18 « Ne se sont-ils pas trouvés l'avoir vue / trad. Blachère »	(++ état)
	(Cor. 4 / 141) 'alam nakun ma ^c akum الم نكن معكم .19 « N'étions-nous pas avec vous ? / trad. Blachère »	attribution (être présent)

2.8. Les marqueurs dans les contextes immédiat²³⁷ et médiat de *kāna*

L'incidence apportée sur la signification de *kāna* et sur le choix de l'équivalent en traduction de l'arabe vers le français, peut se faire avec plusieurs éléments contextuels dans la phrase comportant le verbe *kāna*. La fréquence des marqueurs comme *li* et *sawfa* est faible parmi les agissants sur la signification et sur l'interprétation et le choix de l'équivalent. Les marqueurs *qad* et *mā*²³⁸ ont eux une grande importance, car leurs occurrences avec le verbe *kāna* comme élément précédant *kāna* suffixé sont très fréquentes.

2.8.1. Futur avec le marqueur *li*, exprimant le but, et le marqueur *sawfa*

li exprime le futur et sert de marqueur de but précédant la forme préfixée du verbe. Cette expression représente une probabilité de l'actualisation future.

Les marqueurs *lām* et *kāy* révèlent la connexion entre les deux termes de la finalité, l'expression du procès et le but de l'actualisation de ce procès. Ces marqueurs indiquent plutôt l'éventualité et la possibilité résultant d'un fait. Les marqueurs *kāy* et *lām* insistent davantage sur le but à atteindre et sur l'intention.

²³⁷ Les contextes immédiat et médiat du verbe sont les alentours du verbe dans le cadre de la phrase.

²³⁸ Nous consacrons le chapitre suivant pour l'étude de la négation et les possibilités d'analyse de *mā*

But	(Cor.33 /50) لكيلا يكون عليك حرج <i>li-kaylā yakūna ʿalayka ḥaraġun</i> « afin qu’il n’y ait pas sur toi de gêne / trad. Blachère »	الاحزاب 50
	(Cor. 33 /37) لكي لا يكون على المؤمنين حرج في ازواج ادعيائهم <i>li-kay lā yakūna ʿalā al-muʿminīna ḥaraġun fī ʿazwāġi ʿadʿiyāʾihim</i> « afin que nul grief ne fût fait aux croyants, à l’égard des épouses de leurs fils adoptifs / trad. Blachère »	الاحزاب 37

Le verbe *kāna* à la forme préfixée, précédé du marqueur *lī*, indiquant la cause, exprime le but du procès précédent et le motif de son actualisation. Exemple : فالتقطه آل فرعون ليكون لهم عدوا وحزنا (Cor. 28 /8), est traduit en français par « (il) ... fut recueilli par la famille de Pharaon afin qu’il fût pour elle un ennemi et une affliction / trad. Blachère ».

But	(Cor. 28 /8) فالتقطه آل فرعون ليكون لهم عدوا وحزنا <i>fa-ltaqatahu ʿālu firʿawna li-yakūna lahum ʿadūw-an wa-ḥazan-an/</i> Fut recueilli par la famille de Pharaon afin qu’il fût pour elle un ennemi et une affliction	attribution
	(Cor.6 / 75) وكذلك نرى ابراهيم ملكوت السماوات والارض وليكون من الموقنين <i>wa-kaḍālika nurī ʾibrāhīma malakūta s-samāwāti wa-l-ʾarḍi wa-li-yakūna mina l-mūqinīn</i> de même, Nous faisons voir à Abraham le royaume des cieus et de la terre afin qu’il fût parmi les convaincus	

Avec le marqueur du futur *sawfa*, nous exprimons l’actualisation du procès dans le futur. Selon les interprétations de ce verset, l’actualisation est quasiment certaine. Dans l’exemple suivant comportant *sawfa*, quelqu’un aura certainement la Demeure ; la probabilité de l’actualisation est écartée.

Futur	(Cor. 6 /135) فسوف تعلمون من تكون له عاقبه الدار <i>fa-sawfa taʿlamūna man takūnu lahu ʿāqibatu l-dār</i> Qui aura l’Inéluctable Demeure	possession
	(Cor.25 / 77) قل ما يعبا بكم ربي لولا دعاؤكم فقد كذبتم فسوف يكون لزاما <i>qul mā yaʿba ʾu bikum rabbī lawlā du ʿāʾukum fa-qad kaḍabtum fa-sawfa yakūnu lizāma</i> dis : « Mon Seigneur ne se souciera pas de vous sans votre prière. Vous avez crié au mensonge. Il sera donc pour vous malheur immanent »	attribution

2.8.2. Le marqueur ʿasā exprimant le souhait

Peu d’exemples contenant l’expression du souhait ont été recensés dans le corpus. Dans l’exemple suivant, nous avons une expression du souhait, où la virtualité du procès est présente. L’énoncé exprime le souhait du locuteur d’avoir actualisé le procès. Le mot

Casā indique le souhait de l'actualisation du procès. Ce marqueur indique le souhait de la réalisation avec la crainte qu'il arrive le contraire.

Souhait	(Cor.7 / 185) <i>وان عسى ان يكون قد اقترب اجلهم</i> <i>wa 'in Casā 'an yakūna qad 'iqtaraba 'ağaluhum/</i> (n'ont-ils point considéré) que leur terme, peut-être, est déjà proche ?	appartenance
----------------	---	---------------------

La modalité qu'apporte le marqueur *qad*

Le marqueur *qad* précède le verbe, suffixé ou préfixé, seulement s'il n'est pas à la forme négative et si la forme suffixée n'est pas précédée par les marqueurs du subjonctif ou de l'apocopé et par *سوف sawafa / sa* سوف. Le verbe doit suivre *qad* de façon directe²³⁹. Sauf exception, le procès se réalise, quand *qad* suit un verbe suffixé comme *قد جاء الأستاذ qad ġā'a al-'ustādu* « le professeur est arrivé ». Il y a une probabilité d'actualisation quand *qad* précède un verbe préfixé, mais avec un pourcentage de réalisation très faible. Exemple : *قد يصدق الكذوب qad yaşduqu al-kaḏūb* « le menteur pourrait dire la vérité ». Il y a rarement une actualisation du procès avec un verbe préfixé qui suit *qad* ; ce cas de figure se présente avec des indices extra-contextuels de l'actualisation. Exemple : *قد يعلم ما أنتم عليه qad ya'lamu mā 'antum 'alayhi* « il sait parfaitement l'état dans lequel vous êtes / trad. Blachère ». La supposition d'actualisation du procès et l'attente de cette actualisation comportant des indices contextuels ex. *قد يقدم الغائب qad yaqḏumu al-ġā'ib* « la personne absente pourrait venir / si nous prévenons de son arrivée prochaine » font partie des autres acceptions du marqueur *qad*. Quand il est suivi par un verbe suffixé, *qad* sert à signifier le rapprochement de l'instant d'actualisation et de l'instant de l'énonciation. Exemple : *قد قمت بالأمر الآن qad qumtu bi-l-'amri al-'ān* « je viens de finir cette affaire maintenant ». Ibn Ya'qib explique :

" قد حرف معناه التقريب وذلك أنك تقول قام زيد فتخبر بقيامه فيما مضى من الزمان إلا أن ذلك الزمان قد يكون بعيدا وقد يكون قريبا من الزمان الذي أنت فيه فإذا قربته بقدر قربته مما أنت فيه. "

Le mot « qad » a la signification de « rapprochement », quand vous dites (Zayd est debout), vous voulez informer de son état, qui peut être situé temporellement dans le passé ou dans le moment qui précède le moment de l'énonciation. Et si la phrase contient (qad), le moment de l'actualisation est très proche du moment d'énonciation. (Traduction littérale)

²³⁹ A part des cas exceptionnels qu'on trouve dans la langue ancienne, comme le cas du serment.

Ibn Yaʿiš (m. 643/1245) (Šarḥ al Mufaṣṣal, vol VIII, p. 147) explique à propos de ce que Sībawayhi écrit sur le marqueur *qad* que ce mot situé avant le suffixé sert à rapprocher le moment de l'actualisation du procès passé de l'aspect statif actuel et à avoir le sens de la supposition d'actualiser le procès :

« وهو قد يقرب الماضي من الحال.... ولا بد فيه من معنى التوقع »

« Il approche le passé de l'état... il a le sens de supposition d'actualisation »

Le sens de la certitude de l'actualisation du procès est renforcé par le marqueur *qad*. Parmi les 17 cas recensés de *qad + kāna*, 4 cas (voir exemple 1 dans le tableau ci-dessous) ont une traduction donnant le mot « certes » pour exprimer le sens ajouté par le marqueur ($wa + la + qad = wa\ isti'nāfiyya$, $la = lam$ de protase, $qad = ḥarf\ taḥqīq$) qui est la modalité de corroboration de l' « achevé ».

L'imparfait est considéré ici comme le présent du passé dont la valeur temporelle correspond au fait que le narrateur rapportant un événement survenu à une date ou à un moment précis du passé. Ce genre d'imparfait est souvent accompagné de notations lexicales (repères temporels placés souvent avant le verbe comme l'expression (avant ceci)). Dans cet exemple, les paroles dites par le peuple vivant à l'époque de Sālih expriment le sentiment du peuple par rapport à lui et à la manière avec laquelle Sālih a été regardé avant son changement (Exemple 2). Leur espoir en lui disparaît avec ses dires d'avoir la prophétie.

Le passé composé (Exemple 4) exprime l'idée de prendre le peuple d'Abraham ou une histoire passée comme un exemple à suivre. L'utilisation du présent exprime la même idée mais avec un modèle actuel (Exemple 3).

Les exemples où le marqueur *qad* est traduit par (alors que) servent à indiquer le contraste de l'état antérieur avec celui d'aujourd'hui. Le traducteur utilise la conjonction (alors que) pour exprimer la discordance temporelle entre les procès présents dans la phrase : le procès actualisé et réalisé exprimé par ($waw\ l-ḥāliyya + qad + kāna =$) et le procès antérieur qui désigne un état totalement différent de l'autre état. Le traducteur a utilisé le plus souvent l'imparfait pour décrire l'état actuel et pour indiquer qu'il s'agit d'un procès actualisé et passé (Exemple 5).

Cor. 12/7	<p>لقد كان في يوسف واخوته آيات للسائلين <i>laqad kāna fī yūsufa wa 'iḥwatihi 'ayātin lilsa'ilīm</i> 1. « certes, en Joseph et ses frères, ont été des signes pour ceux, qui interrogent »</p>	يوسف 7
Cor. 11/62	<p>قالوا يا صالح قد كنت فينا مرجوا قبل هذا <i>qālū yā ṣāliḥ qad kunta finā marǧūwan qabl hadā</i> 2. « on lui répondit : « Oh Salih ! avant ceci tu étais, parmi nous, une source d'espérance ... » »</p>	هود 62
Cor. 33/21	<p>لقد كان لكم في رسول الله أسوه حسنه لمن كان يرجو الله واليوم الآخر <i>laqad kāna lakum fī rasūli l-lāhi 'usawatun ḥasana li-man kāna yarǧū 'allaha wa l-yawm l-'āḥar</i> 3. « vous avez dans l'Apôtre d'Allah, un bel exemple pour quiconque espère (en) Allah et au Dernier Jour »</p>	الاحزاب 21
Cor. 60/6	<p>لقد كان لكم فيهم اسوه حسنه لمن كان يرجو الله واليوم الآخر <i>laqad kāna lakum fīhum 'usawatun ḥasana li-man kāna yarǧū 'allaha wa l-yawm l-'āḥar</i> 4. « vous avez eu en eux un beau modèle pour qui s'est trouvé attendre Allah et le Dernier Jour »</p>	المتحنة 6
Cor. 20/125	<p>قال رب لم حشرتني اعمى وقد كنت بصيرا <i>qāla rabi lima ḥašartanī 'a'cmā wa qad kuntu baṣīran</i> 5. « (ce réprouvé) dira : « Seigneur ! pourquoi m'as-Tu ressuscité privé de la vue, alors que j'en étais doué ? » »</p>	طه 125

3. La négation dans la phrase avec *kāna*

L'équivalent de la négation, exprimée par *mā*, varie dans notre corpus entre le non-traduisible et le traduisible. La négation traduisible a comme équivalent la négation en français (ne ... pas/point/jamais) ou un verbe ayant un sens négatif (récuser = ne pas croire). Quand le traducteur a choisi de ne pas traduire le marqueur, la phrase arabe ne contient pas seulement le marqueur de la négation, mais aussi le marqueur d'exception. La coexistence de deux sens négatifs conduit comme nous le savons à une réponse positive ; la négation n'est donc pas retenue dans la phrase cible. Elle peut être efficace ou inefficace dans la phrase. Sa fonction peut être supprimée par le marqueur d'exclusion. La présence de ces deux marqueurs renforce la corroboration du procès ; c'est ce qu'illustre l'exemple suivant. La négation y est présente deux fois et l'accumulation de ces négations donne place à la positivité :

<p>ما يكون من نجوى ثلاثة الا هو رابعهم <i>mā yakūnu min naġwā talāta 'illā huwa rābi'uhum</i> « il n'est conciliabule à trois, où Il ne soit pas le quatrième »</p>	<p>المجادلة 7 (Cor. 58/7)</p>
---	--

La présence de *mā* et d' *'illā* sert ici à renforcer la véracité du fait que Allah sera bel et bien présent dans tous les conciliabules, peu importe le nombre de personnes présentes. Ce même exemple illustre le cas de figure où le procès n'a pas eu lieu. Avec le marqueur d'exception, la négation insiste toutefois sur le fait que si, et seulement si, le premier procès est réalisé, le second procès le sera aussi.

Le marqueur *mā* sert à nier l'actualisation du procès qui est virtuel. La négation avec *lā* exprime l'interdiction de l'actualisation du procès. N'oublions pas que quand il précède un verbe préfixé *lam yakun*, le marqueur négatif *lam* change son sens vers celui du suffixé *mā kāna*. Dans *Šarḥ al-Mufaṣṣal* (vol VII, pp 40-41), Ibn Ya'is (m. 643/1245) explique :

"عوامل الجزم على ضربين حروف وأسماء... فالحروف خمسة وهي إن ولم ولما ولام الأمر ولا في النهي... وهذه الحروف قد أثرت في الأفعال تأثيرين وذلك أن ان نقلت الفعل إلى الاستقبال والشرط ولم نقلته إلى الماضي والنفي... تقول لم يخرج زيد فتدخلها على لفظ المضارع والمعنى معنى الماضي"

Il y a deux sortes de marqueurs de l'apocopé : les marqueurs (ḥurūf) et les marqueurs ('asmā')... Les marqueurs (ḥurūf) sont cinq : ('in, lam, lammā, li (de l'impératif), li (de l'injonction))... Ces marqueurs agissent sur les verbes en deux sens : ('in) transmet le verbe au futur et la condition tandis que (lam) le transmet au passé et la négation ... Si tu dis (lam yaḥruġ Zayd/ Zayd n'est pas sorti), la négation vient avant la forme préfixée du verbe (muḍāriʿ) mais le sens est celui de la forme suffixée (mādī) (ma propre traduction)

Ce marqueur apporte parfois la négation au pronom et non pas au verbe *فلم تقتلوهم ولكن الله قتلهم* (Cor.8/17) *fa-lam taqtūluhum wa-lakinna allaha qatalahum* « vous n’avez donc point tué (ces Infidèles), mais (c’est) Allah (qui) les a tués/ trad. Blachère » Ce type de construction (avec *lam*) présuppose alors une virtualité antérieure et obligée, le processus allant du virtuel à l’actuel. Les marqueurs de négation jouent un jeu et produisent un changement sémantique ; ce jeu ne concerne pas seulement « lam » mais aussi le marqueur négatif *mā*. *Mā* situé avant un verbe à la forme suffixée signifie la négation de l’état et non pas le fait accompli.

3.1 L’analyse de *mā* avec le verbe *kāna*

La présence du mot *mā* avant *kāna* ne signifie pas toujours la négation. Il existe trois possibilités d’analyse de *mā* précédant *kāna* : soit un *pronom relatif*, soit un *marqueur de négation*, soit un *marqueur évoquant un maṣdar* (avec un décalage d’occurrences entre ces marqueurs), *mā* en tant que pronom relatif est beaucoup plus important en pourcentage que les autres *mā*. *Mā l-maṣdarīya* est rarement utilisé dans le texte coranique. Les deux « *mā* » (négatif et relatif) sont situés avant le verbe ; deux conditions sont nécessaires pour distinguer *mā* en tant que pronom relatif du marqueur négatif. Le marqueur relatif doit avoir un référent qui le précède et une fonction analytique, *mā* peut être un *support d’attribution*, un sujet, un complément d’objet direct et un complément au génitif après une préposition. Le marqueur de la négation n’a lui pas de rôle sur le plan actantiel et vient principalement au début de la phrase ou après une conjonction de coordination qui, à son tour, relie deux phrases et non pas deux compléments.

3.1.1. *Mā* négatif

Les types relevés de *mā* comme marqueur de négation dans le corpus :

1- *mā* + *kāna* + verbe :

a. *mā* + *kāna* + verbe 2 + SP = négation du verbe *kāna* dans la phrase.

Cor 12/68	<p style="text-align: right;"><i>ما كان يغني عنهم من الله من شيء</i></p> <p><i>mā kāna yuḡnī ʿanhum mina allāhi min šayʿin</i></p> <p>« ne –être-il- servir-il- leur- de-allah-de-chose /mot à mot »</p> <p>« Cela ne leur servit à rien contre Allah / trad. Blachère »</p>	يوسف 68
--------------	--	------------

- b. *mā + kāna + verbe 2 + SP+ phrase ('an)*²⁴⁰ = négation du verbe 2, suivi par une subordonnée introduite par « que »

Cor 25/18	<p>ما كان ينبغي لنا ان نتخذ من دونك من اولياء <i>mā kāna yanbağī lanā 'an nattaḥida min dūnika min 'awliyā'</i> « ne falloir-il à nous de faire en dehors de Toi d'autres patrons / mot à mot » « Il ne convenait pas à nous qu'en dehors de Toi nous fussions pris comme patrons/ trad. Blachère »</p>	الفرقان 18
--------------	---	---------------

2- *mā + kāna + pro/nom :*

- a. *mā + kāna + pronom joint + nom* = négation du verbe *être*

Cor 2/16	<p>wa mā kān ū muhtadīn <i>ils ne sont pas dans la bonne voie / mot à mot</i> « Ils ne sont point dans la bonne direction/ trad. Blachère »</p>	البقرة 16
-------------	---	--------------

- b. *mā + kāna + nom + nom* = négation du verbe *être*

Cor 8/33	<p>wa mā kāna l-lāhu muḥaḍibahum wa-hum yastağfir-ūn « Allah ne les tourmente pas tant qu'ils demandent (Son) pardon / mot à mot » « Allah n'est point leur tourmenteur alors qu'ils demandent (Son) pardon/ trad. Blachère »</p>	الانفال 33
-------------	---	---------------

- c. *mā + kāna + nom + li+ verbe* = négation du verbe *être*

Cor 8/33	<p>wa mā kāna l-lāhu li-yuḥaḍibahum wa-'anta fīhim « Allah ne les tourmentait pas tant que tu étais parmi eux / mot à mot » « Allah n'est point tel qu'Il tourmentât (ces incroyables), alors que tu te trouvais parmi eux/ trad. Blachère »</p>	الانفال 33
-------------	--	---------------

- d. *mā + kānā + nom + verbe* = négation du verbe *être*

Cor 12/111	<p><i>mā kāna ḥadīṭan yuftarā</i> « il n'est pas un propos calomnieux / mot à mot » « ce n'est pas là un propos forgé / trad. Blachère »</p>	يوسف 111
---------------	---	-------------

²⁴⁰ Phrase introduite par la conjonction *'an*.

- e. *mā + kāna + adjectif démonstratif+ nom + phrase ('an)* = nom + ne saurait + infinitif

Cor 10/37	وما كان هذا القرآن ان يفترى من دون الله <i>wa mā kāna haḍa l-qur'an 'an yuftarā min dūni l-lāhi</i> « ce Coran ne serait pas forgé en dehors d'Allah / mot à mot » « cette prédication ne saurait être forgée en dehors d'Allah/ trad. Blachère »	يونس 37
--------------	---	------------

- f. *mā + kāna + nom + nom + 'illā + phrase ('an)* = affirmation du verbe être

Cor 27/56	فما كان جواب قومه الا ان قالوا <i>fa-mā kāna ḡawāba qawmihi 'illā 'an qālū</i> « la réplique de son peuple était de dire... / mot à mot » « la seule réponse de son peuple fut / trad. Blachère »	النمل 56
--------------	---	-------------

- g. *mā + kāna + nom + nom + 'illā + wa + phrase nominale* = affirmation d'actualisation de deux procès existant dans la phrase.

Cor 28/59	وما كنا مهلكي القرى الا واهلها ظالمون <i>wa mā kunnā muhlikī l-qurā 'illā wa- ahluhā zālimūn</i> « Nous n'avons pas fait périr ces villes sans que ses habitants fussent injustes / mot à mot » « Nous n'avons pas fait périr ces cités sans que les habitants en fussent injustes / trad. Blachère »	القصص 59
--------------	---	-------------

- h. *mā + kāna + nom + nom + 'illā + phrase prépositionnelle avec (ʿan)* = l'explication d'actualisation du premier procès exprimé par *kāna* se situe après *'illā*. L'attribution du procès est dans le syntagme prépositionnel.

Cor 9/114	وما كان استغفار ابراهيم لابيه الا عن موعدة وعدها اياه <i>wa mā kāna 'istiḡfāru Ibrahim li-'abī-hi 'illā ʿan mawʿidatin wa ʿada-hā 'iyya-h</i> « ne- être- pardon-Ibrahim pour père-son qu'en vertu promesse faite à son père / mot à mot » « le pardon qu'Ibrahim implora pour son père ne (le) fut qu'en vertu d'une promesse faite à son père / trad. Blachère »	التوبة 114
--------------	--	---------------

- i. *mā + kāna + nom + préposition + nom + 'illā + nom + wa + nom* = la présence du mot *'illā* annule le fait de la négation *mā* comme si elle n'existait pas. Le procès exprimé par *kāna* est qualifié par le deuxième procès situé après *'illā*.

Cor 8/35	وما كان صلاتهم عند البيت الا مكاء وتصديه <i>wa mākāna šalātuhum ċinda l-bayti 'illā mukā'an wa taṣḍiyatan</i> « et ne – être- prière- leur- auprès de la Mosquée Sacrée que sifflements et battements de mains/ mot à mot » « La prière (des Infidèles), auprès de la Mosquée Sacrée, ne consiste qu'en sifflements et battements de mains / trad. Blachère »	الانفال 35
-------------	---	---------------

- j. *mā + kāna + nom + nom + ḥatā + phrase verbale* = l'actualisation du procès exprimé par *kāna* est limitée par l'actualisation du procès situé après *ḥatā*.

Cor 28/59	وما كان ربك مهلك القرى حتى يبعث في امها رسولا <i>wa mākāna rabu-ka muhlika l-qurā ḥattā yab ʿaṭa fī 'umi-hā rasūlan</i> « et ne – être Seigneur –toi faire périr ces villes avant envoyer dans la métropole un prophète / mot à mot » « ton Seigneur ne s'est pas trouvé faire périr ces cités avant d'envoyer dans leur métropole un Apôtre / trad. Blachère »	القصص 59
--------------	---	----------

3- *mā + kāna + préposition : min + li*

- a. *mā + kāna + min + nom* = négation du procès (appartenance) exprimé par *kāna*.

Cor 3/67	<i>wa mākāna mina l-mušrikīn</i> « il ne fut parmi les associateurs / mot à mot » « Il ne fut point parmi les associateurs / trad. Blachère »	ما كان من المشركين ال عمران 67
-------------	--	--------------------------------------

b. *mā + kāna + li*

- i. *mā + kāna + li + phrase verbale* = négation du deuxième procès (exprimé par la phrase verbale) dans la phrase.

Cor 12/7 6	ما كان لياخذ اخاه في دين الملك إلا أن يشاء الله <i>mā kāna li-ya' ḥuḍa 'aḥāhu fī dayni l-malik 'illā 'an yašā'a al-llāh</i> « ne-être- à- prendre- son frère- en caution du roi sans que vouloir – Allah / mot à mot » « Il ne pouvait en effet prendre son frère en caution du roi sans que Allah le voulût/ trad. Blachère »	يوسف 76
------------------	--	------------

- ii. *mā + kāna + li + pronom + phrase ('an)* = négation du procès **après** *kāna*

Cor 27/60	فأنبتنا به حدائق ذات بهجة ما كان لكم أن تنبتوا شجرها <i>fa-'anbatnā bihi ḥadā'iqā dāta baḡḡatin mā kāna lakum 'an tunbitū šaḡarahā</i> « donc- nous- faire pousser- dedans- des jardins- avoir de beauté- ne être à vous de faire pousser les arbres / mot à mot » « Nous faisons pousser des jardins pleins de beauté dont vous ne sauriez faire pousser les arbres/ trad. Blachère »	النمل 60
--------------	--	-------------

mā + kāna + li + pronom + phrase ('an) = négation du procès **après** *kāna*

Cor 14/11	<p style="text-align: right;">وما كان لنا أن نأتيكم بسُلطان إلا بإذن الله</p> <p><i>wa mā kāna lanā 'an na'tīyakum bi-sultānin 'illā bi-'iḏn l-lāh</i> « ne- être à nous de vous apporter une probation- qu'avec l'autorisation d'Allah / mot à mot » « Il ne nous appartient de vous apporter une probation qu'avec l'autorisation d'Allah / trad. Blachère »</p>	ابراهيم 11
--------------	---	-------------------

iii. *mā + kāna + li + nom + phrase ('an)* = négation du procès **après** *kāna*

Cor 19/35	<p style="text-align: right;">ما كان لله أن يتخذ من ولد</p> <p><i>mā kāna li-llāhi 'an yataḡiḏa min walad</i> « ne- être à Allah de prendre un enfant / mot à mot » « Il n'était pas séant à Allah de prendre quelque enfant / trad. Blachère »</p>	مريم 35
--------------	--	------------

iv. *mā + kāna + li + pronom + SP + phrase verbale* = négation du procès exprimé par *kāna*, le sens d'avoir qqn ou qqch, que la phrase verbale après lui qualifie. La deuxième préposition est explétive et le mot qui la suit est le sujet de *kāna* (le support d'attribution modalisée). Ce support est postposé à son attribut sous-entendu dans le pronom après *li*.

Cor 28/81	<p style="text-align: right;">فخسفنا به وبداره الأرض فما كان له من فئة ينصرونه من دون الله</p> <p><i>fa-ḥasafnā bi-hi wa bi dāri-hi l-'arḍ fa-mā kāna lahu min fi'atin yanṣurūna-hu min dūni l-lāh</i> « faire-engloutir-nous (Coré) et sa maison par terre- ne pas être à lui clan-secourir-lui outre d'Allah / mot à mot » « Nous fîmes engloutir par la terre Coré et sa maison et il n'eut pas de clan pour le secourir, à l'encontre d'Allah / trad. Blachère »</p>	القصص 81
--------------	---	-----------------

v. *mā + kāna + li + SP + SP* = négation du procès exprimé par *kāna*, dans le sens d'avoir qqch sur qqn. comme le cas précédent ; la deuxième préposition est explétive, et le mot qui suit cette préposition est à la base le sujet de *kāna* (le support d'attribution modalisée).

<p>Cor 34/21</p>	<p>ولقد صدق عليهم إبليس ظنه فاتبعوه إلا فريقا من المؤمنين وما كان له عليهم من سلطان إلا لنعلم من يؤمن بالآخرة ممن هو منها في شك <i>wa la-qad ṣaddaqa ʿalayhim Iblis ḍanahu fa-ttabaʿuhū ʿillā farīqān min l-muʾminīna wa mā kāna lahu ʿalayhim min sultān ʿillā li-naʿlama man yuʾminu bi-l-ʾaḥirati miman huya minhā fī ṣākin</i> « et rendre sur eux Iblis sa conjecture, donc suivre-ils-lui sauf un groupe de croyants et ne-être à lui sur eux de puissance que pour que savoir-nous celui croire en au-delà de celui il dans le doute par rapport à elle / mot à mot » « Iblis a certes rendu véridique, à leur rencontre, sa conjecture, Ils l’ont suivi, sauf un groupe de Croyants parmi eux. Iblis n’avait sur eux aucune puissance. (cela n’a eu lieu) que pour que Nous discernions ceux qui croient en la (Vie) Dernière, de ceux qui, à son endroit, sont dans un doute / trad. Blachère »</p>	<p>سبأ 21</p>
----------------------	---	-------------------

Les deux types d’expressions toutes faites, du type (*mā + kāna + li + pro/nom + ’an*) dans la phrase

La négation avec *mā* dans les expressions (*mā + kāna + li + pro/nom + ’an*) a deux significations:

- elle est générique et absolue ما كان لنبي أن يغفل (Cor. 3/161) *mā kāna li-nabiyyin ’an yaḡil/* « il n’est point d’un prophète de frauder / trad. Blachère ». Le sens de ce genre de négation équivaut à une règle à adopter. Il est interdit à tout prophète de frauder.
- elle est spécifique حدائق ذات بهجة ما كان لكم أن تنبتوا شجرها (Cor. 27/60) *ḥadāʾiqa dāta bahḡatin mā kāna lakum ’an tunbitū ṣaḡarahā/* « des jardins pleins de beauté dont vous ne sauriez faire pousser les arbres / trad. Blachère ». Cette négation est spécifique à un fait précis. Dans notre exemple, la négation porte sur le fait qu’il est impossible de faire pousser des arbres comme ceux des jardins cités dans ce verset.

L’expression (*mā + kāna + li + pro/nom + ’an*) relevée en 24 occurrences dans le corpus coranique (19 occurrences avec la forme suffixée de *kāna* et cinq occurrences avec la forme préfixée) est traduite en français de trois manières. Notons que la première traduction est la plus fréquente.

1. **il n’appartient pas** à + nom + de + **infinitif**
2. **il n’est point** à + nom + de + **infinitif/**
3. Nom + ne **savoir (au cond. pr) + infinitif.**

Le sens du verbe *kāna*, entouré par les marqueurs *mā* et *lī*, est un peu différent de celui de *kāna* tout seul ; il exprime la signification du verbe français « ne pas falloir ». La négation dans les expressions composées de (*mā + kāna + li+ nom+ 'an*) précède le verbe *kāna*, mais le sens de la négation porte non pas sur le verbe *kāna* mais sur l'actualisation du procès exprimé par l'attribut de *kāna* manifesté le plus souvent par une proposition conjonctive introduite par *'an*. Dans son livre *Ad-Dir l-Maṣūn fī 'Ilm l-Kitāb l-Maktūb* (1987 : 842), As- Samīn al-Ḥalabī explique :

ما كان لزيد أن يفعل - نفي الكون والمراد نفي خبره

(Il n'appartenait pas à X de faire Y) - la négation qui précède le verbe d'existence ne porte pas sur l'existence elle-même du sujet du verbe *kāna* et l'objectif de cette négation est de nier le procès situé après la conjonction (*'an*) c'est-à-dire sur le fait que X a fait Y. (ma trad.)

Les expressions toutes faites : (*mā + yakūn/kāna + li + 'an + inf*)

La plupart des cas comportant *mā* négatif contient la forme accomplie de *kāna* (voir ci-dessous) (19 occurrences contre 5 avec la forme préfixée de *kāna*). Avec la forme accomplie, la négation avec *mā* porte dans ce genre d'expression sur le procès accompli regretté, alors qu'avec la forme préfixée, la négation porte sur le procès qui n'a jamais eu lieu ; il y a aussi le sens d'avertissement indiquant que le procès est interdit. Les différentes significations comprenant les deux formes de *kāna* à la négation sont illustrées par les deux exemples suivants :

<p>Cor 27/60</p>	<p>فَأَنْبَتْنَا بِهِ حَدَائِقَ ذَاتَ بَهْجَةٍ مَا كَانَ لَكُمْ أَنْ تُنْبِتُوا شَجَرَهَا <i>fa-'anbatnā bihi ḥadā'iqā dāta bahğatin mā kāna lakum 'an tunbitū šağarahā</i> « Nous faisons pousser des jardins pleins de beauté dont vous ne sauriez faire pousser les arbres / trad. Blachère »</p>	<p>النمل 60</p>
<p>Cor 7/13</p>	<p>فَاهْبَطْ مِنْهَا فَمَا يَكُونُ لَكَ أَنْ تَتَكَبَّرَ فِيهَا <i>fa-hbiṭ minhā fa-mā yakūnu laka 'an tatakabara fi-hā</i> « descends d'ici car tu ne saurais t'y montrer orgueilleux/ trad. Blachère »</p>	<p>الأعراف 13</p>

Expression toute faite avec une construction différente

L'exemple suivant est un contre-exemple commençant avec la même construction précédente mais le sens n'est pas complet et ses limites dépassent la construction comportant (*mā + kāna + li+ nom + 'an*) ; le sens est situé dans la suite de la phrase. Les expressions figées relevées avec *mā* peuvent donc prendre une autre forme, mais le sens est le même dans les deux constructions. L'exemple suivant montre qu'il y a toujours des exceptions. Dans cet exemple, la phrase introduite par le marqueur *'an* joue le rôle de l'adjectif du mot qui la précède. La suite de la phrase sert à compléter le bloc sémantique de la construction de *mā*. Le sens voulu est qu'il n'appartient pas à un mortel (qui a des attributs spécifiques) de dire aux hommes quelque chose (la fin de la phrase) :

Construction semblable		
Cor. 3/79	<p>ما كان لبشر أن يؤتيه الله الكتاب والحكم والنبوة ثم يقول للناس كونوا عبادا لي <i>mā kāna li-bašarin 'an yu'tīhi allāhu l-kitāb wa-l hukma wa-l nubuwwa</i> <i>ūmma yaqūlu lilmāsi kūnū 'ibādan lī</i> « il n'appartient pas à un mortel auquel Allah donne l'Écriture, l'Illumination et la Prophétie, de dire aux Hommes « soyez des serviteurs pour moi » / trad. Blachère »</p>	آل عمران 79

L'exemple suivant donne l'impression d'avoir le même type de construction constituée de (*mā + kāna + li + pro/nom+ 'an + infinitif*) alors qu'en réalité, le verbe *yanbāgī* sépare le verbe *kāna* de la préposition ; la traduction est donc différente et sert à distinguer les constructions.

Cor. 25/18	<p>ما كان ينبغي لنا أن نتخذ من دونك من أولياء <i>mā kāna yanbāgī lanā 'an nattaḥiḍa min dūnika min 'awliyā'</i> « il ne convenait pas à nous qu'en dehors de Toi nous fussions pris comme patrons / trad. Blachère »</p>	الفرقان 18
---------------	--	---------------

3.1.2 L'analyse variée de *mā* comme pronom relatif

1. Le marqueur joue le rôle d'un *support d'attribution* au nominatif et est traduit par un nom occupant la fonction du sujet du verbe *être*.

Cor. 6/136	<p>وجعلوا لله مما ذرأ من الحرث والأنعام نصيبا فقالوا هذا لله بزعمهم وهذا لشركائنا فما كان لشركائهم فلا يصل إلى الله وما كان لله فهو يصل إلى شركائهم <i>wa ḡa'ālū lil-lāhi mimmā dara'a mina l-ḥarṭi wal-'an'cāmi naṣībān fa-qālū</i> <i>hādā lilāhi bi-za'cmihim wa hādā li-šurakā'inā fa-mā kāna li-šurakā'ihim fa-</i> <i>lā yaṣil 'ilā llāh wa mā kāna lilāhi fa-huya yaṣilu 'ilā šurakā'ihim</i> « Les Associateurs donnent à Allah une part de ce qu'Il a fait croître de la terre et des troupeaux. « ceci » prétendent-ils, « est à Allah et ceci à ceux que nous Lui avons associés ». Or, ce qui est à leurs Associés ne parvient point à Allah, tandis que ce qui est à Allah parvient à leurs associés / trad. Blachère »</p>	الانعام 136
---------------	--	----------------

Ce pronom relatif remplit la place d'un complément du nom – nom annexé « ġar muḍāf 'ilayhi » (cas génitif du nom annexé).

Cor. 6/5	فسوف ياتيهم انباء ما كانوا به يستهزؤون <i>fa-sawfa ya'tihim 'anba' mākānū bihi yastahzi' ūn</i> « bientôt leur arriveront les annonces de ce dont ils se raillaient / trad. Blachère »	الانعام 5
-------------	---	--------------

2. Fī maḥall ġarr (en lieu du cas génitif) « complément prépositionnel avec *fī* », « support d'annexion »

Cor. 2/113	فالله يحكم بينهم يوم القيامة فيما كانوا فيه يختلفون <i>fa-lāhu yaḥkum baynahum yoma al qiyāmati fī-mākānū fīhi yaḥtalifūn</i> « Allah jugera entre eux, au Jour de la Résurrection, sur ce sur quoi ils s'opposent / trad. Blachère »	البقرة 113
---------------	--	---------------

3. Fī maḥall ġarr (en lieu du cas génitif) « complément prépositionnel avec *min* »

Cor. 2/36	فاخرجهما مما كانا فيه <i>fa-'aḥraġahuma mim mākānā fīhi</i> « il les fit sortir de l'état où ils étaient / trad. Blachère »	البقرة 36
--------------	--	--------------

4. Fī maḥall ġarr (en lieu du cas génitif) « complément prépositionnel avec *bi* » : la préposition *bi* est, dans l'exemple suivant, un moyen de transitivité entre le nom *riġzān* et la phrase de *kāna* :

Cor. 2/59	فبدل الذين ظلموا قولا غير الذي قيل لهم فأنزلنا على الذين ظلموا رجزا من السماء بما كانوا يفسقون <i>fa-baddala l-laḍīna ḡalamū qawlan ġayra l-laḍī qīla lahum fa-'anzalnā ḡalā l-laḍīna ḡalamū riġzān mina l-samā'i bi-mākānū yafsiqūn</i> « or ceux qui furent injustes substituèrent (à Notre Parole) un dire autre que ce qui leur avait été dit, et Nous fîmes descendre sur ceux qui furent injustes, un courroux du ciel, en prix qu'ils étaient pervers / trad. Blachère »	البقرة 59
--------------	--	--------------

5. Fī maḥal ġar (en lieu du cas génitif) « complément prépositionnel avec *Can* » : Dans l'exemple suivant, la préposition *Can* est un moyen de transitivité du verbe *tus'alūna* ; le marqueur *mā* a la fonction analytique du complément de la préposition *Can*.

Cor. 2/141	تلك أمة قد خلت لها ما كسبت ولكم ما كسبتم ولا تسألون عما كانوا يعملون <i>tilka 'ummatun qad ḥalat lahā mā kasabat wa lakum mā kasabtum wa lā tus'alūna Cammākānū yaCmalūn</i> « (Les membres de) cette communauté ont passé. A eux ce qu'ils se sont acquis et à vous ce que vous vous êtes acquis. Vous ne serez pas tenus pour responsables de ce qu'ils faisaient / trad. Blachère »	البقرة 141
---------------	---	---------------

6. Sujet du verbe : dans les exemples suivants, le marqueur *mā* joue le rôle du sujet du verbe précédent dans la phrase :

Cor. 3/24	<p>ذلك بأنهم قالوا لن تمسنا النار إلا أياما معدودات وجرهم في دينهم ما كانوا يفترون <i>dālika bi-'annahum qālū lan tamassanā an-nāru 'illā 'ayāman ma'cudādātin wa ġarrahum fī dīnihim mm ā k ā n ū yaftar ūn</i> « c'est en effet (ceux qui se détournent) ont dit : « Le Feu ne nous touchera qu'un temps déterminé. » Ils ont été abusés, dans leur religion, par ce qu'ils forgeaient / trad. Blachère »</p>	ال عمران 24
--------------	--	-------------------

Cor. 27/43	<p>وصدها ما كانت تعبد من دون الله إنيها كانت من قوم كافرين <i>Wa-ṣaddahā m ā k ā n a t ta'budu min dūni l-lāhi 'innahā kānat min qawmin kāfirīn</i> « elle fut détournée par ce qu'elle adorait en dehors d'Allah et elle fut parmi un peuple infidèle / trad. Blachère »</p>	النمل 43
---------------	--	-------------

7. Deuxième complément d'objet direct : quand le verbe est doublement transitif, le pronom joint *ka* est le premier complément direct et le marqueur *mā* est le deuxième complément direct.

Cor. 4/113	<p>وانزل الله عليك الكتاب والحكمة وعلمك ما لم تكن تعلم وكان فضل الله عليك كبيرا <i>wa 'anzala l-lāhu Calayki l-kitāb wa l-ḥikmata wa Callamaka m ā lam takun ta'lam wa kāna faḍlu l-lāhi Calyka kabīrā</i> « Allah a fait descendre sur toi l'Écriture et la Sagesse. Il t'a enseigné en ce que tu ne savais point, et la faveur d'Allah, envers toi, a été immense / trad. Blachère »</p>	النساء 113
---------------	---	---------------

8. Complément d'objet direct qui était à l'origine, le second complément d'objet direct du verbe *tūwiba* à la voix passive.

Cor. 83/36	<p>هل ثوب الكفار ما كانوا يفعلون <i>hal tūwiba l-kuffāru m ā k ā n ū yaf'al ūn</i> « Les impies se sont-ils repentis de ce qu'ils faisaient / trad. Blachère »</p>	المطففين 36
---------------	---	----------------

9. Complément d'objet direct et coordination avec *wa* : le marqueur *mā* situé avant *kāna* est le complément d'objet du verbe *damarnā* traduit par (ce que).

Cor. 7/137	<p>ودمرنا ما كان يصنع فرعون وقومه وما كانوا يعرشون <i>Wa-dammarnā m ā kāna yaṣna'cu fir'awnu wa qawmuhu wa mā kān ū ya'riš ūn</i> « et Nous détruisîmes ce que Pharaon et son peuple avaient fait et avaient édifié / trad. Blachère »</p>	الاعراف 137
---------------	---	----------------

Sujet passif *nā'ib fā'il* : cas du passif, où *mā* est le sujet passif du verbe *zuyyīna*

Cor. 6/122	<p>كذلك زين للكافرين ما كانوا يعملون <i>kaḍālika zuyīna lil-kāfirīna mā kānū yaʿmalūn</i> « Ainsi a été paré (de fausses apparences), aux Infidèles, ce qu'ils faisaient (sur terre) / trad. Blachère »</p>	الانعام 122
---------------	---	----------------

3.1.4 Exemple de *mā* comme marqueur *maṣdarī*

Le marqueur du *maṣdar* « Maṣdariyya » joue le rôle du complément circonstanciel du lieu *ḥarf makān fī maḥal naṣīb*.

Cor. 58/7	<p>ألم تر أن الله يعلم ما في السموات وما في الأرض ما يكون من نجوى ثلاثة إلا هو رابعهم ولا خمسة إلا هو سادسهم ولا أدنى من ذلك ولا أكثر إلا هو معهم أين ما كانوا ثم ينبئهم بما عملوا يوم القيامة <i>'alam tarā 'anna l-lāha yaʿlamu mā fī s-samāwāti wa mā fī l-'arḍi mā yakūnu min naḡwā talāta 'illā wa huwa rābiʿuhum walā ḥamsatin 'illā wa huwa sādisuhum walā 'adnā min ḍālika walā akṭar 'illā wa huwa maḥum 'ayna mā kānū tumma yunbi'uhum bi-mā ʿamilū yawma l-qiyāmati</i> « N'as-tu point vu qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Il n'est conciliabule à trois, où Il ne soit le quatrième, à cinq, où il ne soit le sixième, à moins ou à plus (de trois ou cinq), où Il ne soit avec (les participants), quelque part que soient (ces gens). (Allah) ensuite les avisera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils auront fait / trad. Blachère »</p>	المجادلة 7
--------------	---	---------------

3.1.4 Exemple où *mā* peut être analysé en deux possibilités

Le marqueur peut remplir le rôle grammatical de *maṣdar* (*ḥarf maṣdarī*) ou de *support d'attribution* postposé mais la traduction est presque toujours la même car la phrase (*mā + kāna + ...*) est le sujet « agissant » sur le mot *bā'il*.

Cor. 7/139	<p>إن هؤلاء متبر ما هم فيه وباطل ما كانوا يعملون <i>'inna ha'ūla'ika mutabarrun mā hum fīhi wa bā'ilun mā kānū</i> « Caduc est l'état où ces gens se trouvent. Faux est ce qu'ils font / trad. Blachère »</p>	الاعراف 139
---------------	---	----------------

4. L'analyse de la préposition après un verbe attributif (cas de *kāna*)

En français, la préposition est, selon la définition linguistique, un mot grammatical invariable servant à introduire un complément. Ce mot invariable sert à « relier un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase toute entière, en indiquant éventuellement un rapport spatio-temporel, un rapport de possession, de dépendance, etc.²⁴¹ ». En arabe, la préposition est le marqueur qui relie le verbe d'avant et le pro/nom d'après. Elle ajoute deux changements à son entourage : 1) le sens ajouté par le verbe d'avant et relié au pro/nom d'après a pu être transmis au moyen de cette préposition. Le transfert du verbe au nom à travers la préposition est dû au fait de l'incapacité du verbe d'avoir un complément d'objet d'une façon directe. 2) la préposition ajoute sa propre signification à la phrase.

Le tableau suivant récapitule les occurrences de la préposition avec les verbes attributifs dans le texte coranique:

حرف جر										مفعول phrase	مفعول 2	مفعول 1	مفعول 0	عدد فعل 242	عدد أصلي 243	فعل
تحت	بعد	بين	مع	من	على	في	ك	ل	ب							
		*244 245	6	58	17	28	3	77	42	-	-	-	-	781	781	كان
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44	4	18	²⁴⁶ *4	70	70	رأى
-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	6	-	-	²⁴⁷ **4	13	16	زعم
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29	4	8	*4+3	48	59	ظن
1	1	12	9	19	18	24	7	97	-	4	15	126	*5	338	309 248	جعل
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	21	27	كاد
-	-	-	-	3	15	5	2	15	21	1	-	3	*4	78	143	ليس
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	3	-	7	191	ظل
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	11	***3+*3	21	21	أصبح
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	2	**1	8	93	زال
-	-	-	-	-	4	2	-	-	-	3	7	8	1+15**	40	48	ترك
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59	صار
1	1	12	9	24	40	32	9	112	27	121	30	178	48	1425		

Tableau (39)- Prépositions avec les verbes à complément attributif

²⁴¹ Dictionnaire de linguistique, p. 377

²⁴² Le nombre exact et réel d'une occurrence du verbe à complément attributif.

²⁴³ Le nombre relevé par l'ordinateur concernant ce mot, y compris les cas de faute d'orthographe.

²⁴⁴ Il y a aussi la préposition *can* qui est utilisée après le verbe *kāna* sept fois.

²⁴⁵ Il y a neuf occurrences où nous avons deux prépositions suivies : la première avec les prépositions *fī* et *min* avec le numéro 8, la deuxième avec *lān*, *cala* en numéro 39- 42, le reste avec *bi*, *li* dans (41, 44, 45, 51, 54, 61).

²⁴⁶ Il y a un doute d'analyse.

²⁴⁷ Le complément est en antéposition.

²⁴⁸ Il y a des phrases qui contiennent plusieurs fois le même verbe.

Nous étudions la signification de chaque préposition présente seulement avec le verbe *kāna* dans le corpus. Trois possibilités d'ordre syntaxique se présentent : une préposition suivie par un pro/nom qui est, à son tour, suivi par un nom ou par un verbe. La préposition suivant *kāna* (KP = *kāna* + prép.) doit être analysée suivant le rattachement sémantique au mot qui la suit. Cette analyse concerne deux cas de figure :

A- le premier cas comprend les exemples où la préposition est simplement suivie d'un pronom. La phrase est terminée. Ceci signifie que la préposition constitue avec *kāna* un syntagme entier. Exemple :

Cor. 2/36	<i>fa-'aḥrağahumā mimmā kānā fīhi/</i> فاخرجهما مما كانا فيه « il les fit sortir de l'état où ils étaient / trad. Blachère »	البقرة 36
-----------	---	-----------

B- la deuxième possibilité est que la préposition située après *kāna* n'est qu'une postposition de la préposition reliée au mot qu'il la suit. Ce mot peut être :

soit un verbe : dans l'expression *kānū fīhi yaḥtalifūna* كانوا فيه يختلفون, l'ordre des mots dans la phrase est (*Kāna* Préposition Verbe), mais l'ordre d'origine était (*Kāna* Verbe Préposition) *kānū yaḥtalifūna fīhi* كانوا يختلفون فيه.

Cor. 39/46	<i>'anta taḥkumu bayna ʿibādika fī mā kānū fīhi yaḥtalifūna</i> انت تحكم بين عبادك في ما كانوا فيه يختلفون « Tu jugeras entre Tes serviteurs à l'égard de ce sur quoi ils s'opposent / trad. Blachère »	الزمر 46
------------	--	----------

soit un nom : l'ordre originel des mots *bihi mu'minīm* est *mu'minīm bihi*

Cor. 26/199	<i>mā kānū bihi mu'minīm</i> ما كانوا به مؤمنين « ils n'auraient pas (non plus) cru en lui / trad. Blachère »	الشعراء 199
-------------	--	-------------

soit un adjectif : l'ordre d'origine des mots est (adjectif + préposition + pronom) et non pas (préposition + pronom + adjectif)

Cor. 4/29	<i>'in allāha kāna bikum raḥīmān</i> ان الله كان بكم رحيمًا/ « Allah, envers vous, est miséricordieux / trad. Blachère »	النساء 29
-----------	---	-----------

Il convient de préciser que le verbe *kāna* est traduit normalement par le verbe *être*. Il peut avoir plusieurs significations quand il est combiné avec les prépositions : possession, attribution, identification, appartenance, apparence ou position par rapport à quelqu'un ou à quelque chose.

Même avec la même préposition, *kāna* peut parfois avoir plusieurs acceptions ; cela dépend des indices contextuels dans son univers discursif (comme le montrent les cas avec la préposition « min »). Dans la plupart des cas où *kāna* est suivi par la préposition *li* / ل, le sens est celui d'attribuer une chose à une personne, la « possession » [illustrée dans l'exemple suivant 'in lam yakun lahu waladun / إن لم يكن له ولد] et l'équivalent est toujours (le verbe *avoir*) [sauf dans les expressions dont le type est (*mā + kāna + lī + pro/nom + 'an*)].

Condition	(Cor. 4 /176) وهو يرثها إن لم يكن لها ولد <i>wa huwa yariṭuhā 'in lam yakun lahā waladun</i> « Il sera son héritier si elle n'a point d'enfant / trad. Blachère »	Possession
------------------	---	-------------------

Le sens de *kāna* dépend donc principalement de la préposition qui le suit. Cette préposition est suivie le plus souvent par un pronom (A) ou par un nom (B). L'exemple (C) est l'un des rares cas où un verbe suit la préposition :

A-	ذلك يو عظ به من كان منكم يؤمن بالله واليوم الآخر <i>dālika yū'caẓu bihi man kāna minkum yu'minu bi-lāhi wa-bil- yawmi al-ahīr</i> « c'est ce à quoi est exhorté celui qui, parmi vous, croit en Allah et au Dernier Jour / trad. Blachère »	البقرة 232 Cor. 2/232
----	--	-----------------------------

B-	<i>'inki kunti min l-ḥaṭī' īn</i> انك كنت من الخاطئين « tu es parmi les fautifs / trad. Blachère »	يوسف 29 Cor. 12/ 29
----	--	------------------------

C-	<i>wa mā kāna l-lāhu li-yuḍilla qawman</i> وما كان الله ليضل قوما « Il s'est point d'Allah d'égarer un peuple / trad. Blachère »	التوبة 115 Cor. 9/115
----	---	--------------------------

Nous consacrons la suite de ce chapitre à analyser le contexte prépositionnel du verbe *kāna* dans le corpus coranique. Huit prépositions ont été choisies en fonction de leur fréquence *Calā, Can, kān, maCa, bi, fī, li* et *min*.

4.1. Préposition *Calā*

Parmi les significations de cette préposition (voir le classement de Al-Ġalāyīnī), le sens d'avoir de la hauteur par rapport à quelque chose ou à quelqu'un est le plus fréquent ; cette hauteur peut être réelle ou fictive. Dans ses occurrences avec le verbe *kāna*, la préposition *Calā* désigne plutôt la hauteur fictive ou figurée que la hauteur réelle. (2

occurrences sur 21 ont une signification de hauteur réelle ou de position) [voir Exemples (18/21)].

Dans les exemples (1) et (2), la préposition exprime une supériorité fictive. La supposition donne l'impression d'être réelle dans le troisième exemple, mais la hauteur est réelle ou fictive selon les interprétations de ce verset. La hauteur s'avère plutôt fictive car les entraves peuvent désigner les péchés que l'être humain commet durant son existence.

Six occurrences de la forme préfixée de *kāna* avec la préposition *ʿalā* ont été relevées dans le corpus (contre 12 occurrences avec *kāna* suffixé). Dans les trois premiers exemples, la préposition est suivie directement par un pronom, indiquant une position par rapport à quelque chose. La traduction de Blachère reflète cette position en utilisant de (orienter + vers laquelle) ou par (peser + sur eux). Il y a deux états : le passé et le présent (avec le changement effectué). La présence de *kāna* indique un changement de situation ; dans les deux premiers exemples, la direction de la qibla change (direction de la prière). Le troisième exemple donne deux situations d'états : l'état du passé (avant l'arrivée du prophète) et l'état présent (après avoir suivi le prophète). Les équivalents varient entre : le verbe *être* + (dans, pour, à, envers, de, sur).

Cor. 2/142	(سيقول السفهاء من الناس ما ولاهم) عن قبلتهم التي كانوا عليها <i>sa-yaqūlu l-sufahā'u min nnāsi mā walāhum ʿan qiblatihim l-latī kānū ʿalayhā</i> 1. « (les insensés, parmi les Hommes, diront : « qu'est-ce qui a détourné ces gens) de la qibla vers laquelle ils s'orientaient / trad. Blachère »	البقرة 142
Cor. 2/143	وما جعلنا القبلة التي كنت عليها إلا لنعلم من يتبع الرسول <i>wa mā ǧaʿalnā l-qiblata l-latī kunta ʿalayhā 'illā l-naʿlam man yatabiʿu l-rasūla</i> 2. « nous n'avons établi la qibla vers laquelle tu t'orientais que pour connaître ceux qui suivent l'Apôtre / trad. Blachère »	البقرة 143
Cor. 7/157	ويضع عنهم اصرهم والاغلال التي كانت عليهم <i>wa yaḍaʿ ʿanhum 'iṣrahum wa-l-'aǧlāla l-latī kānat ʿalayhim</i> 3. « (ce prophète...)... leur ôte le lien et les entraves qui pesaient sur eux / trad. Blachère »	الاعراف 157

Un seul exemple a été relevé où le verbe *kāna* est suivi par un nom seulement ; la traduction indique le sens de « être dans la Direction » (une phrase descriptive de la situation). Il peut être précédé et suivi aussi par des phrases descriptives.

<p>Cor. 96/9-10- 11-12</p>	<p>أرايت الذي ينهى - عبدا إذا صلى- أرايت ان كان على الهدى - أو أمر بالتقوى 'ara'ayta l-ladī yanhā - ʿabdan 'idā ṣallā- 'ara'ayta 'in kāna ʿalā l-hudā 'aw 'amara bil-taqwā 4. « penses-tu que celui qui défend – à un serviteur (d'Allah) de prier, penses- tu qu'il soit dans la Direction- ou qu'il ordonne la piété ? / trad. Blachère »</p>	<p>العلق -9 -11 -10 12</p>
------------------------------------	--	--

Exemple où se présente l'expression d'un positionnement d'une personne par rapport à quelque chose :

<p>Cor. 47/14</p>	<p>وكأين من قرية هي أشد قوة من قريتك التي أخرجتك أهلكتناهم فلا ناصر لهم-أفمن كان على بيئته من ربه كمن زين له سوء عمله واتبعوا أهواءهم Wa kā'ayna min qaryatin hiya 'ašaddu quwwatan min qaryatika l-latī 'aḥraḡatka 'ahlaknāhum fa-lā nāṣira lahum 'afaman kāna ʿalā bayyūnatin min rabbihī ka-man zuyyīna lahu sū'u ʿamalihī wa 'ittaba^{cū} 'ahwā'ahum 5. « combien de cités plus redoutables par la force que ta cité qui t'a exclusé, (Prophète !) ont péri par Nous, sans qu'elles eussent un auxiliaire- eh quoi ! est-ce que celui qui se conforme à une Preuve (venue) de son Seigneur est comme celui pour qui la méchanceté de son acte a été parée (de fausses apparences) et (comme ceux) qui ont suivi leurs doctrines pernicieuses ? / trad. Blachère »</p>	<p>محمد 14</p>
-----------------------	---	--------------------

Il existe un cas où les mots (la préposition + le nom qui la suit) ajoutent une précision sémantique comme bloc prépositionnel. La syntaxe n'exige pas la présence de la préposition ; il s'agit au contraire de la sémantique. Dans l'exemple suivant, la préposition spécifie pour qui l'arrêt est décidé puisque le syntagme prépositionnel est ici en tant que serment.

<p>Cor. 19/71</p>	<p>وإن منكم إلا واردةا كان على ربك حتما مقضيا wa 'in minkum 'illā wāriduhā kāna ʿala rabika ḥatmān maqḍīya 6. « Il n'est, parmi vous, personne qui n'arrive point à elle (Géhenne) ! c'est, pour ton Seigneur, un arrêt décidé / trad. Blachère »</p>	<p>مريم 71</p>
-------------------	--	--------------------

L'ordre syntaxique entre un **nom** cité après et le bloc contenant la préposition (*kāna* + ʿala + nom A + nom B) se caractérise par un rattachement sémantique et une inversion obligatoire et délibérée. La traduction de Blachère donne comme équivalent de *kāna* + ʿala plusieurs formes : par le verbe *être* avec une des prépositions (*de* (n° 9), *envers* (n°8), *pour* (n°11)) ou par un verbe *dérivé* à partir du nom B auquel il a un rattachement sémantique (voir Exemple n°10). La traduction donnée est celle de Blachère.

Cor. 25/16	كان على ربك وعدا مسؤولا <i>kāna</i> ʕala rabika wa ʕdān mas'ūla 7. « c'est une promesse à quoi s'est engagé ton Seigneur »	الفرقان 16
Cor. 4/1	ان الله كان عليكم رقيبا 'inna l-lāha <i>kāna</i> ʕalaykum raqība 8. « Allah, envers vous, est observateur »	النساء 1
Cor. 4/33	ان الله كان على كل شيء شهيدا 'inna l-lāha <i>kāna</i> ʕala kuli šay'in šahīda 9. « Allah, de toute chose, est témoin »	النساء 33
Cor. 4/86	ان الله كان على كل شيء حسيبا 'inna l-lāha <i>kāna</i> ʕala kuli šay'in ḥasība 10. « Allah, de toute chose, tient bien compte »	النساء 86
Cor. 4/103	كانت على المؤمنين كتابا موقوتا <i>kānat</i> ʕala l-mu'minīna kitāban mawquta 11. « la prière est , pour les croyants, une prescription à temps déterminé »	النساء 103
Cor. 5/44	وكانوا عليه شهداء wa <i>kānū</i> ʕalayhi šuhadā' 12. « et dont ils portaient témoignage »	المائدة 44
Cor. 17/87	ان فضله كان عليك كبيرا 'inna faḍlahu <i>kāna</i> ʕalayka kabīra 13. « dont la faveur pour toi a été grande »	الاسراء 87
Cor. 33/38	ما كان على النبي من حرج <i>mā kāna</i> ʕala l-nabiyyi min ḥara 14. « nul grief à l'égard de ce qu'Allah lui a imposé »	الاحزاب 38
Cor. 33/50	لكيلا يكون عليك حرج li-kaylā <i>yakūna</i> ʕalayka ḥarağ 15. « afin qu'il n'y ait pas sur toi de gêne »	الاحزاب 50
Cor. 33/37	لكي لا يكون على المؤمنين حرج في ازواج ادعيائهم likay lā <i>yakūna</i> ʕalā l-mu'minīna ḥarağun fī 'azwağ 'adʕiyya'ihim 16. « afin que nul grief ne fût fait aux croyants, à l'égard des épouses de leurs fils adoptifs »	الاحزاب 37
Cor. 19/82	كلا سيكفرون بعبادتهم ويكونون عليهم ضدا <i>kallā sa-yakfurūna bi-ʕibādatihim wa yakūnun</i> ʕalyahim ḍiddā 17. « non point ! ces divinités renieront leur adoration pour elles et seront pour eux des adversaires »	مريم 82
Cor. 72/19	وانه لما قام عبد الله يدعوه كادوا يكونون عليه لبدا wa 'innahu lamā qāma ʕabdul l-lāhi yadʕūhu kādū <i>yakūnūna</i> ʕalayi libbada 18. « quand le Serviteur d'Allah s'est levé, priant, (les Infidèles) ont failli être contre lui des masses (?) »	الجن 19
Cor. 4/109	هانتم هؤلاء جادلتم عنهم في الحياة الدنيا فمن يجادل الله عنهم يوم القيامة ام من يكون عليهم وكيفا <i>hā 'antum ha'ūla' ḡādaltum</i> ʕanhum fī l-hayāti d-duniyā fa- man yağadil l-lāha ʕanhum yawm l-qiyāma 'am man <i>yakūnu</i> ʕalyahim wakīlā 19. « voici ce que vous êtes : vous discutez en faveur de (ces	النساء 109

	traîtres) en la Vie Immédiate. Qui donc discutera en leur faveur, au Jour de la Résurrection ? Qui donc (alors) sera leur protecteur ? »	
Cor. 4/159	وان من اهل الكتاب الا ليؤمنن به قبل موته ويوم القيامة يكون عليهم شهيدا w 'inna min 'ahli l-kitābi 'illā li-yu'minana bihi qabla mawtihi wa yawma l-qiyāmati yakūnu Calayhim šahīda 20. « Il n'est (personne), parmi les Détenteurs de l'Écriture, qui ne croie, certes en lui, avant sa mort (sic) et, au Jour de la Résurrection, (Jésus) sera témoin à leur (sic) rencontre »	النساء 159

Le rattachement entre le **verbe** et le syntagme prépositionnel de *calā* exprime le positionnement par rapport à un point donné : « recul = bouger en arrière ». Il montre la manière par laquelle s'est fait ce recul.

Cor. 23/66	kuntom Calā'a Cqābikum tanki šūn 21. « et, sur vos pas, vous reculiez »	كنتم على اعقابكم تنكصون	المؤمنون 66
------------	--	-------------------------	----------------

Nous pouvons résumer les traits essentiels des structures de *kāna* + *calā* en disant que la plupart des structures possibles recensées dans le corpus sont plutôt les cas de l'inversion d'ordre syntaxique et nous avons un rattachement sémantique avec le nom placé à la fin de la phrase.

4.2. Préposition Can

Cette préposition exprime entre autres la distance spatiale (près ou loin) par rapport à quelque part (personne/ chose). La préposition *Can* exprime aussi bien la distance que la transitivité indirecte en arabe. Nous ne relevons que les cas d'inversion d'ordre syntaxique dans les constructions comportant la préposition *Can* car ils mettent en relief les mots précédant la préposition. Seuls les cas de rattachement sémantique nominal ont été recensés. Blachère a utilisé deux stratégies de traduction de ce lien : soit par un verbe dérivé à partir du nom auquel réfère sémantiquement la préposition, soit par le verbe « être » suivi par un nom correspondant aux traits sémantiques du mot original. Les trois premiers exemples ont la même construction : (*mā* + verbe préfixé + *min* + nom + *'illā* + *kāna* + *Can* + nom) et diffèrent du quatrième exemple, ce dernier n'ayant pas la même construction. Les exemples se ressemblent en apparence, mais diffèrent entre eux car le verbe situé avant *kāna* est à la forme suffixée (quatrième exemple) ; les verbes des trois premiers sont préfixés. La structure des trois premiers exemples répète le fait cité dans le contexte : chaque fois qu'un signe de Dieu surgit, les gens le refusent.

Dans l'exemple 5, le traducteur a utilisé un futur antérieur car la phrase comporte deux procès, l'un situé avant l'autre. L'antériorité du procès est reflétée par le futur antérieur. La traduction de tous les exemples suivants est celle de Blachère.

Cor. 6/4	وما تأتيهم من آياته من آيات ربهم إلا كانوا عنها معرضين wa mā ta'tīhim min 'ayyatin min 'ayyāti rabihim 'illā kānū ʿanhā muʿriḍīn 1. « aucun signe parmi les signes de leur Seigneur ne parvient (aux infidèles) qu'ils ne s'en détournent »	الانعام 4
Cor. 26/5	وما يأتيهم من ذكر من الرحمن محدث إلا كانوا عنه معرضين wa mā ya'tīhim min ḍikrin min l-raḥman muḥḍaṭīn 'illā kānū ʿanhū muʿriḍīn 2. « aucune édification ne vient à eux, suscitée par le Bienfaiteur, qu'ils ne s'en détournent »	الشعراء 5
Cor. 36/46	وما تأتيهم من آياته من آيات ربهم إلا كانوا عنها معرضين wa mā ta'tīhim min 'ayyatin min 'ayyāti rabihim 'illā kānū ʿanhā muʿriḍīn 3. « nul signe parmi les signes de leur Seigneur ne vient à eux sans qu'ils ne s'en détournent »	يس 46
Cor. 15/81	واتيناهم آياتنا فكانوا عنها معرضين wa 'ātaynāhum 'ayyātīnā fa-kānū ʿanhā muʿriḍīn 4. « Nous leur avons apporté Nos signes et ils se sont détournés »	الحجر 81
Cor. 7/146	ذلك بانهم كذبوا بآياتنا وكانوا عنها غافلين ḍālika bi-'annahum kaḍabū bi-'ayyātīnā wa kānū ʿanhā ḡafilīn 5. « tout ceci viendra de ce qu'ils auront traité Nos signes de mensonges et auront été insoucieux de (ces signes) »	الاعراف 146
Cor. 7/136	فانتقمنا منهم فأغرقناهم في اليم بانهم كذبوا بآياتنا وكانوا عنها غافلين fa-'intaqamnā minhum fa-'aḡraqnāhum fī l-yami bi- 'annahum kaḍabū bi-'ayyātīnā wa kānū ʿanhā ḡafilīn 6. « Nous nous vengeâmes d'eux et les engloutîmes dans l'Abîme pour prix d'avoir traité Nos signes de mensonges et d'avoir été insoucieux à leur égard »	الاعراف 136
Cor. 17/36	إن السمع والبصر والفؤاد كل أولئك كان عنه مسؤولا 'inna l-samaʿa wa-l-baṣara wa-l-fū'āda kulu 'uwla'ika kāna ʿanhū mas'ūla 7. « L'ouïe, la vue, le cœur, de tout cela il sera demandé compte »	الاسراء 36

4.3. Préposition ka

Quand il est utilisé avec la préposition *ka* (une préposition utilisée en arabe comme un outil de comparaison), *kāna* a la fonction d'une copule attribuant les caractéristiques du premier nom au deuxième nom qui le suit ; cet aspect de la ressemblance est traduit en

français par (être comme) (voir exemples du tableau ci-dessous). Dans le corpus, la préposition *ka* ne manifeste que l'expression d'une comparaison entre deux parties. Trois exemples utilisant la préposition *ka* ont seulement été recensés dans le corpus. Dans quatre cas sur cinq, le traducteur utilise comme équivalent le verbe *être* avec la conjonction *comme*. Dans le quatrième cas, il emploie (le verbe *être* + nom + adj) avec l'exemple (4). La comparaison avec la préposition *ka* peut avoir lieu entre deux parties animées comme les trois exemples (1, 2 et 5) ou entre deux noms incompatibles entre eux, mais un trait commun peut les lier (exemples 3 et 4). Le verbe *kāna* avec *ka* est toujours traduit par le verbe *être* suivi ou non par l'adverbe *comme*.

Cor. 3/156	يا ايها الذين امنوا لا تكونوا كالذين كفروا yā 'ayuhā l-laḍīna 'āmanū lā takūnū ka-laḍīna kafarū 1. « vous qui croyez ! ne soyez point comme ceux qui sont infidèles »	ال عمران 156
Cor. 33/69	لا تكونوا كالذين اذوا موسى lā takūnū ka-laḍīna 'aḍū musā 2. « ne soyez point comme ceux qui ont fait offense à Moïse »	الاحزاب 69
Cor. 54/31	فكانوا كهشيم المحتظر fa-kānū ka-ḥašīm l-muḥtaẓar 3. « et ils furent (l'herbe) desséchée d'un enclos »	القمر 31
Cor. 101/4	يوم يكون الناس كالفراش المبثوث yawma yakūnu l-nāsu ka-l-faraš l-mabṭūṭ 4. « (c'est) la journée où les Hommes seront comme papillons dispersés »	القارعة 4
Cor. 57/16	الم بيان للذين امنوا ان تخشع قلوبهم لذكر الله وما نزل من الحق ولا يكونوا كالذين اوتوا الكتاب من قبل فطال عليهم الامد فقست قلوبهم وكثير منهم فاسقون 'alam ya'ani li-laḍīna 'āmanū 'an taḥṣa'ca qulūbuhum li-ḍikri l-lāhi wa mā nazala min l-ḥaḳi wa lā yakūnu ka-laḍīna 'ūtū l-kitāba min qablu fa-ṭāla 'calayhim l-'amadu fa-qasat qulūbuhum wa kaṭīrun minhim fāsiqūn 5. « l'heure n'est-elle point venue, pour ceux qui croient, que leurs cœurs s'humilient devant l'Edification d'Allah et (devant) la Vérité qui, (du ciel), est descendue ? qu'ils ne soient point comme ceux qui, ayant reçu l'Ecriture auparavant, trouvèrent le temps trop long : leurs cœurs s'endurcirent et beaucoup d'entre eux sont pervers »	الحديد 16

4.4. *Préposition *ma* Ca

Ce mot n'est pas une préposition entraînant le nom qui la suit au cas génitif, mais un complément circonstanciel de lieu. Nous avons relevés six exemples comportant la préposition *ma*^C. Cette dernière exige la présence de deux parties (pro/nom) et a le sens

d'être /accompagné/ faire quelque chose avec quelqu'un d'autre, la traduction est « être avec, se trouver avec ».

Cor. 4/73	يا ليتني كنت معهم فافوز فوزا عظيما <i>yā laytanīkuntu maḤam fa-’afuzu fawzān ʿaẓīmā</i> 1. « plût au ciel que j’eusse été avec (ces croyants) et que j’eusse obtenu un succès immense »	النساء 73
Cor. 4/141	قالوا الم نكن معكم <i>qālū ’alam nakun maḤakum</i> 2. « ils disent : « n’étions-nous pas avec vous ? »	النساء 141
Cor. 17/42	قل لو كان معه الهه كما يقولون <i>qul law kāna maḤahu ’alihatun kamā yaqūlūn</i> 3. « s’il était avec Lui des divinités, comme ils disent »	الاسراء 42
Cor. 11/42	ولا تكن مع الكافرين <i>wala takun maḤa l-kāfirīn</i> 4. « ne sois point avec les Infidèles »	هود 42
Cor. 23/91	وما كان معه من الهه <i>wa mā kāna maḤahu min ’ilāhin</i> 5. « il n’est, avec Lui, nulle divinité »	المؤمنون 91
Cor. 24/62	واذا كانوا معه على امر جامع لم يذهبوا حتى يستأذنوه <i>wa idā kānū maḤahu ʿalā ’amrin ḡāmiʿīn lam yaḏhabū ḥattā yasta’ḏinuhu</i> 6. « et qui, se trouvant avec celui-ci dans une affaire qui (les) réunit ne se retirent point sans lui en avoir la permission (d’entrer ou de se retirer) »	النور 62

4.5. Préposition *bi*

Avec 35 occurrences, la préposition *bi* est la troisième préposition la plus fréquente relevée dans la présente étude. Cette préposition se présente le plus souvent comme un moyen de transitivité indirecte du verbe à un complément ou du nom à son complément. Seuls les cas d’inversion d’ordre ont été recensés dans le corpus avec deux possibilités (un nom/ adj ou un verbe).

Les équivalents de la préposition *bi* varient entre *envers*, *de*, *par*, *le*, *sur*, *pour*, *en*, *à*, *chez*, mais le traducteur a utilisé un infinitif, être + adj / verbe dérivé de l’adjectif. Un seul cas de traduction comporte comme équivalent le verbe « exister ». Le fait que le verbe *kāna* soit non-attributif dans cet exemple justifie ce choix.

La préposition *bi* et le nom qui la suit composent un syntagme prépositionnel (SP). La préposition *bi* joue le rôle d’un moyen de transitivité pour le nom B. Ce SP occupe la fonction de complément d’objet indirect du nom B. Ce complément se déplace avant le nom pour la mise en relief.

Inversion d'ordre entre la préposition et le mot d'après		
Cor. 4/29	ان الله كان بكم رحيمًا 'inna l-lāha kāna bi-kum raḥīma 1. « Allah, envers vous, est miséricordieux »	النساء 29
Cor. 4/32	ان الله كان بكل شيء عليما 'inna l-lāha kāna bi-kuli šay'in ʿalīmā 2. « Allah, de toute chose, est omniscient »	النساء 32
Cor. 4/127	فان الله كان به عليما fa-'inna l-lāha kāna bi-hi ʿalīmā 3. « Allah le connaîtra bien »	النساء 127
Cor. 35/45	فان الله كان بعباده بصيرا fa-'inna l-lāha kāna bi-ʿibādihī baṣīrā 4. « car Allah est très clairvoyant sur Ses serviteurs »	فاطر 45
Cor. 17/30	انه كان بعباده خبيرا بصيرا 'innahu kāna bi-ʿibādihī ḥabīrān baṣīrā 5. « Il est très informé et clairvoyant sur Ses serviteurs »	الاسراء 30
Cor. 17/66	انه كان بكم رحيمًا 'innahu kāna bikum raḥīma 6. « Votre Seigneur est miséricordieux »	الاسراء 66
Cor. 17/96	انه كان بعباده خبيرا بصيرا 'innahu kāna bi-ʿibādihī ḥabīrān baṣīrā 7. « Il est , sur Ses serviteurs, très informé et clairvoyant »	الاسراء 96
Cor. 19/47	انه كان بي حفييا 'innahu kāna bī ḥafīyā 8. « (car) il a été pour moi bienveillant »	مريم 47
Cor. 26/199	ما كانوا به مؤمنين mā kānū bihi mū'minīn 9. « ils n'auraient pas (non plus) cru en lui »	الشعراء 199
Cor. 30/13	وكانوا بشركائهم كافرين wa kānū bi-šuruka'ihim kāfirīn 10. « et ils seront infidèles à ceux-ci »	الروم 13
Cor. 33/43	وكان بالمؤمنين رحيمًا wa kāna bil-mū'minīn raḥīmā 11. « (c'est Lui) qui est miséricordieux envers les croyants »	الاحزاب 43
Cor. 46/6	وكانوا بعبادتهم كافرين wa kānū bi-ʿibādatihim kāfirīn 12. « et qui ne leur seront pas reconnaissants de leur adoration »	الاحقاف 6
Cor. 84/15	بلى ان ربه كان به بصيرا balā 'inna rabahu kāna bihi baṣīrā 13. « son Seigneur était clairvoyant à son sujet »	الانشقاق 15
Cor. 59/9	ولو كان بهم خصاصة wa law kāna bihim ḥaṣāṣa 14. « même si pénurie existe chez eux »	الحشر 9

Dans le tableau suivant, la préposition *bi* joue le rôle d'un intermédiaire entre le verbe B et son complément. Quatre verbes se répètent tout au long du corpus (13 fois '*istahza'a*' = se moquer, 2 fois '*ayqana*' = convaincre, 3 fois '*ḡaḥada*' = 2 nier + récuser, 1 fois '*ašraka*' = associer). Ces verbes sont transitifs indirects et utilisent tous la préposition *bi* afin d'accéder à leur complément.

<i>Inversion d'ordre entre la préposition et le verbe d'après</i>		
Cor. 30/10	<p style="text-align: right;">وكانوا بها يستهزؤون</p> <p><i>wa kān ū bihā yastahzi' ūn</i> 15. « et qu'ils s'en seront raillés »</p>	الروم 10
Cor. 39/48	<p style="text-align: right;">وحاق بهم ما كانوا به يستهزئون</p> <p><i>wa ḥāqa bihim mā kān ū bihi yastahzi' ūn</i> 16. « et ils seront enveloppés par ce dont ils se raillaient »</p>	الزمر 48
Cor. 36/30	<p style="text-align: right;">يا حسره على العباد ما يأتيهم من رسول إلا كانوا به يستهزؤون</p> <p><i>yā ḥasratan ʿala l-Ḡibādi mā ya'tihim min rasūlin 'illā kān ū bihi yastahzi' ūn</i> 17. « aucun Apôtre ne vient à eux qu'ils ne se raillent de lui »</p>	يس 30
Cor. 43/7	<p style="text-align: right;">وما يأتيهم من نبي إلا كانوا به يستهزؤون</p> <p><i>Wa mā ya'tihim min nabīyyin 'illā kān ū bihi yastahzi' ūn</i> 18. « mais nul prophète ne vint à eux qu'ils ne se soient de lui raillés »</p>	الزخرف 7
Cor. 27/82	<p style="text-align: right;">ان الناس كانوا باياتنا لا يوقنون</p> <p><i>'innā an-nāsa kān ū bi-'ayyātinā lā yūqin ūn</i> 19. « (et dira) que les Hommes n'étaient point convaincus de Nos signes »</p>	النمل 82
Cor. 32/24	<p style="text-align: right;">وكانوا باياتنا يوقنون</p> <p><i>wa kān ū bi-'ayyātinā yūqin ūn</i> 20. « et ont été convaincus de Nos signes »</p>	السجدة 24
Cor. 30/35	<p style="text-align: right;">فهو يتكلم بما كانوا به يشركون</p> <p><i>fa-huwa yatakalam bi-mā kān ū bihi yušrik ūn</i> 21. « telle qu'elle parle de ce qu'ils Lui associaient »</p>	الروم 35
Cor. 41/15	<p style="text-align: right;">وكانوا باياتنا يجحدون</p> <p><i>wa kān ū bi-'ayyātinā yaḡḥad ūn</i> 22. « tandis qu'ils niaient Nos signes »</p>	فصلت 15
Cor. 41/28	<p style="text-align: right;">جزاء بما كانوا باياتنا يجحدون</p> <p><i>ḡazā'an bi-mā kān ū bi-'ayyātinā yaḡḥadun</i> 23. « récompense d'avoir nié Nos signes »</p>	فصلت 28
Cor. 40/63	<p style="text-align: right;">كذلك يؤفك الذين كانوا بايات الله يجحدون</p> <p><i>kaḍalika yu'fiku l-laḍīna kān ū bi-'ayyāti l-lāhi yaḡḥad ūn</i> 24. « ainsi sont détournés (de Lui) ceux qui ont récusé les signes d'Allah »</p>	غافر 63

4.6. Préposition *fī*

La signification d'expression d'une position spatiale ou temporelle, réelle ou fictive est l'une des acceptions que la préposition *fī* peut exprimer. Cette préposition a deux

constructions possibles : 1) un lien sémantique avec le mot qui suit le SP, 2) une absence de lien sémantique. Dans le dernier cas, aucun rattachement sémantique avec le mot suivi ne doit être transféré dans la traduction (voir exemples suivants). Quand (*kāna* + syntagme prépositionnel) composent un bloc sémantique entier, le sens que la traduction en langue cible doit rendre est l'existence dans un lieu « être dans/en/ parmi, rester dans/en, trouver à ». Dans les exemples (1-9), la préposition *fī* exprime une existence dans un lieu ou dans une époque (être dans/en) et une position spatiale ou temporelle (soit réelle ou fictive).

Les exemples (1-6) comprenant une préposition suivie par un nom (2-4-5) ou un pronom (1-3-6) désignent une position spatiale réelle par rapport à un lieu, alors que dans les exemples (7-10), la préposition *fī* exprime une position fictive par rapport à un concept.

<i>kāna</i> + syntagme prépositionnel composent un bloc sémantique entier		
Cor. 2/36	فاخرجهما مما كانا فيه <i>fa- 'aḥrağahumā mimā kānā fīhi</i> 1. « il les fit sortir de l'état où ils étaient »	البقرة 36
Cor. 3/154	قل لو كنتم في بيوتكم <i>qul law kuntum fī biyūtikum</i> 2. « si vous étiez (restés) dans vos demeures »	ال عمران 154
Cor. 4/102	واذا كنت فيهم <i>wa idā kunta fīhim</i> 3. « quand tu te trouves à la tête des (croyants) »	النساء 102
Cor. 10/22	حتى اذا كنتم في الفلك <i>ḥattā idā kuntum fī l-falak</i> 4. « quand vous êtes en bateau »	يونس 22
Cor. 11/42	ونادى نوح ابنه وكان في معزل <i>wa nādā nūḥun 'ibnahu wa kāna fī ma'zilin</i> 5. « et Noé appela son fils resté en un lieu écarté »	هود 42
Cor. 33/20	ولو كانوا فيكم ما قاتلوا الا قليلا <i>wa law kānū fikum mā qātalū 'illā qalīlā</i> 6. « s'ils avaient été parmi vous, ils n'auraient combattu que peu »	الاحزاب 20
Cor. 19/75	من كان في الضلالة فلنمدد له الرحمن مدا <i>man kāna fī ḍ-ḍalālati fal-yumdid lahu l-raḥman maddā</i> 7. « que le Bienfaiteur prolonge un temps ceux qui sont dans l'égarément »	مريم 75
Cor. 34/54	انهم كانوا في شك مريب <i>'inhahum kānū fī šak murrīb</i> 8. « qui, ... furent dans un doute profond »	سبا 54
Cor. 50/27	ولكن كان في ضلال بعيد <i>wa lakin kāna fī ḍ-ḍalālin ba'īd</i> 9. « mais il était (volontairement) dans un égarément profond »	ق 27

Cor. 43/40	<p>ومن كان في ضلال مبين <i>wa man kāna fī ḍ-ḍalālin mubīn</i> 10. « et ceux qui sont dans un égarement évident »</p>	الزخرف 40
------------	---	-----------

Deux cas se présentent quand il y a un lien de rattachement sémantique ; soit le rattachement de cette préposition est lié à un nom, soit il est lié à un verbe. Quand il y a une inversion d'ordre avec le verbe, la position du syntagme prépositionnel est modifiée et avancée par rapport à sa place originale.

Dans ces cas, la signification de cette préposition est plutôt rattachée au verbe qui la suit ; ce verbe a besoin de la préposition pour accomplir son acception, et la transitivité du verbe à un complément est faite.

<i>Inversion d'ordre avec un verbe</i>		
Cor. 2/113	<p>فإن الله يحكم بينهم يوم القيامة فيما كانوا فيه يختلفون <i>fal-lāhu yaḥkum baynahum yawm l-qiyāmati fīmā kānū fīhi yaḥtalifūn</i> 11. « Allah jugera entre eux, au Jour de la Résurrection, sur ce sur quoi ils s'opposent »</p>	البقرة 113
Cor. 32/25	<p>إن ربك هو يفصل بينهم يوم القيامة فيما كانوا فيه يختلفون <i>'inna rabbaka huwa yaḥsilu baynahum yawm l-qiyāmati fī-mā kānū fīhi yaḥtalifūn</i> 12. « ton Seigneur décidera entre eux, au Jour de la Résurrection, de ce sur quoi ils s'opposent »</p>	السجدة 25
Cor. 39/46	<p>أنت تحكم بين عبادك في ما كانوا فيه يختلفون <i>'anta taḥkumu bayna 'ibādika fī mā kānū fīhi yaḥtalifūn</i> 13. « Tu jugeras entre Tes serviteurs à l'égard de ce sur quoi ils s'opposent »</p>	الزمر 46
Cor. 15/63	<p>جئناك بما كانوا فيه يمترون <i>ǧī'nāka bi-mā kānū fīhi yamtarūn</i> 14. « nous t'apportons ce qu'ils révoquent en doute »</p>	الحجر 63

La structure composée par (*kāna* + *fī* + nom A+ nom B) est relevée par la conception de quête sémantique. Le message voulu dans cette construction consiste à attribuer une qualité (exprimée par le nom B) à la personne (représentée par le pronom caché dans *kāna*) se trouvant dans un lieu (exprimé par la préposition + nom A). D'ailleurs, nous avons décelé la construction (*kāna* + *fī* + nom A + nom B) qui est l'*attribut* du pronom caché/joint dans *kāna* ; c'est ce que montrent les exemples 15, 18 (avec un *attribut* SP), 23, 24 (*attribut* SP) et 25 (voir plus loin).

Les exemples (16, 17, 19, 20, 22) montrent par contre une mise en relief de l'*attribut* (SP) qui se déplace avant le sujet de *kāna* (*kāna* + *fī* + nom A + nom B). Le nom B est ici le *support d'attribution modalisée* par *kāna*.

Avec la préposition *fī*, *kāna* signifie avoir une position par rapport à :

- un lieu réel concret (16, 20, 21, 22, 24)
- un concept abstrait (15, 19, 23)
- une personne (17, 18, 25)

L'exemple (21) (voir ci-dessous) est un contre-exemple. Dans cet exemple, *kāna* est un verbe non attributif contenant son propre sujet comme pronom caché ; le mot mis à l'accusatif et situé après est analysé comme un complément d'état *ḥāl* car il s'agit essentiellement de dire qu'il était enfant. Le verbe *kāna* suivi par la préposition *fī* exprime le lieu où se trouve cet enfant.

Cor.19/29	كيف نكلم من كان في المهد صبيا <i>kayfa nukallimu man kāna fī l-mahdi ṣabiyyā</i> « parlerions-nous à un enfant qui est au berceau »	مریم 29
-----------	---	---------

Les tableaux contenant cette préposition montrent qu'il y a toujours l'idée du duo (contenu/ contenant), même si le contenant est fictif ou réel. L'équivalent choisi par Blachère varie la plupart du temps entre le verbe *être* avec les prépositions (à, au, en, sur, dans) et le verbe « se trouver » avec la préposition « dans ». Un seul cas (18) comporte un équivalent différent (tenir à le garder) car le contenant et le contenu sont des êtres humains. Blachère excelle dans le choix d'utiliser la dérivation du nom mentionné après la préposition dans la phrase d'origine *zāhidīn*.

Il convient de s'arrêter sur le dernier exemple car la préposition *fī* est utilisée dans le sens de *bayn* « parmi », selon l'interprétation du choix de l'équivalent en français. Blachère traduit le syntagme prépositionnel *fī 'ahlihi* dans l'exemple (25) par « parmi les siens » et ajoute un détail « sur terre » qui n'est pas mentionné dans le texte original. Considère-t-il que cet ajout est utile et nécessaire car il explique le changement de la situation d'état ? Sa réponse est positive, son intention étant d'expliquer plus clairement la situation aux non-arabophones.

Inversion d'ordre avec un nom, lieu/ histoire		
Cor. 17/72	ومن كان في هذه اعمى فهو في الاخره اعمى wa man kāna fī haḍīhi 'aḥmāfa-huwa fī 'āḥirati 'aḥmā 15. « quiconque aura été aveugle en cette (vie)-ci, sera aveugle en la (Vie) dernière »	الاسراء 72
Cor. 17/95	قل لو كان في الارض ملائكة يمشون مطمئنين qul law kāna fī l-'arḍi malā'ikatun yamšūna muṭma'inīn 16. « s'il était sur terre des Anges qui aillent là en paix »	الاسراء 95
Cor. 12/7	لقد كان في يوسف واخوته آيات للسائلين la-qad kāna fī yūsūfa wa 'iḥwatihi 'āyātun lil-sā'ilīn 17. « certes, en Joseph et ses frères, ont été des signes pour ceux qui interrogent »	يوسف 7
Cor. 12/20	وكانوا فيه من الزاهدين wa kānū fīhi min l-zāhidīn 18. « (car) ils ne tenaient pas à le garder »	يوسف 20
Cor.12/111	لقد كان في قصصهم عبره لأولي الاباب laqad kāna fī qiṣṣahim ḡibratun li-'ulī l-'albāb 19. « dans les dits sur ces Apôtres se trouve certes un Enseignement pour ceux doués d'esprit »	يوسف 111
Cor. 21/22	لو كان فيهما الهه الا الله law kāna fīhimā 'alihatun 'illā l-lāhu 20. « si, dans le ciel et la terre, étaient des divinités autres qu'Allah »	الانبياء 22
Cor. 19/29	كيف نكلم من كان في المهد صبيا kayfa nukalimu man kāna fī l-mahdi ṣabiyyā 21. « parlerions-nous à un enfant qui est au berceau »	مريم 29
Cor. 27/48	وكان في المدينة تسعة رهط يفسدون في الارض ولا يصلحون wa kāna fī l-madīnati tisḥatu raḥṭin yufsidūna fī l-'arḍi wa lā yuṣliḥūn 22. « or, dans la ville se trouvaient neuf personnages qui, sur la terre, sèment le scandale non la sainteté »	النمل 48
Cor. 44/27	ونعمه كانوا فيها فاكهين wa niḥmatin kānū fīhā fakihīn 23. « de mollesse où ils étaient se délectant »	الدخان 27
Cor. 51/35	فاخرجنا من كان فيها من المؤمنين fa-'aḥraḡnā man kāna fīhā min l-mū'minīn 24. « nous avons fait sortir ceux des croyants qui se trouvaient dans cette ville »	الذاريات 35
Cor. 84/13	انه كان في اهله مسرورا 'innahu kāna fī 'ahlihi masrūrā 25. « il aura été allègre, parmi les siens, sur terre »	الانشقاق 13

4.7. Préposition li

Al-Ġalāyīnī (1912\2003 : 533) distingue quinze acceptions de cette préposition ; il distingue deux acceptions qui se répètent tout au long du corpus : l'acception de possession et l'acception d'appartenance. La préposition *li* est la préposition la plus complexe parmi

toutes les prépositions accompagnant *kāna* car elle a un taux de fréquence élevé par rapport aux autres et aux nombreux cas qui se présentent.

Deux cas majeurs se présentent : soit la préposition est seule, soit elle est accompagnée d'une autre préposition.

Dans le premier cas, l'équivalent est l'un des mots suivants : *être*, *avoir*, *advenir* et les expressions dont l'équivalent est « *il n'appartient pas* ».

Le deuxième cas, qui contient deux prépositions, est traduit le plus souvent par le verbe « avoir » et deux traductions avec la forme impersonnelle.

kāna + li = « être pour, être envers, être à »

être + passif			
passif	Possession	<p>قل ان كانت لكم الدار الآخرة عند الله خالصة من دون الناس <i>qul 'in kānat lakum l-dāru l-'aḥrīratu ċinda l-lāhi ḥālīṣatan min dūni an-nāsi</i></p> <p>1. « si la Demeure Dernière vous est dévolue auprès d'Allah, à l'exclusion des (autres) Hommes »</p>	<p>البقرة 94 <i>Cor. 2/94</i></p>
	possession Attribution	<p>ان هذا كان لكم جزاء <i>'in haḍā kāna lakum ġazā'an</i></p> <p>2. « ceci vous a été accordé, en récompense »</p>	<p>الانسان 22 <i>Cor. 76/22</i></p>
être	Attribution	<p>اكان للناس عجا ان اوحينا إلى رجل منهم <i>'akāna lil-nāsi ċaġabā 'an 'awḥaynā 'ilā raġīlin minhum</i></p> <p>3. « est-ce pour les Hommes une merveille que Nous ayons révélé à un homme (issu) d'eux »</p>	<p>يونس 2 <i>Cor. 10/2</i></p>
	possession	<p>وما كان لله فهو يصل إلى شركائهم ساء ما يحكمون <i>wa mā kāna lil-lāhi fa-huwa yaṣīlu 'ilā šurakā'ihim sā'a mā yaḥkumūn</i></p> <p>4. « tandis que ce qui est à Allah parvient à leurs associés »</p>	<p>الانعام 136 <i>Cor. 6/136</i></p>
	Attribution	<p>ان كنتم للرؤيا تعبرون <i>'in kuntum lil-ru'yā taḥburūn</i></p> <p>5. « si vous êtes capable d'interpréter les rêves »</p>	<p>يوسف 43 <i>Cor. 12/43</i></p>
	attribution identification	<p>كانت لهم جزاء ومصيرا <i>kānat lahum ġazā'an wa maṣīrā</i></p> <p>6. « et qui sera pour eux récompense et devenir »</p>	<p>الفرقان 15 <i>Cor. 25/15</i></p>
	attribution	<p>ويختار ما كان لهم الخيره <i>wa yaḥtāru mā kāna lahum l-ḥīratu</i></p> <p>7. « et choisit ce qui, pour (les Hommes), est le meilleur »</p>	<p>القصص 68 <i>Cor. 28/68</i></p>
	explétif attribution	<p>وان كانت لكبيره الا على الذين هدى الله ان الله بالناس لرؤوف رحيم <i>wa 'in kānat la-kabīratan 'illā ċala laḍīna haḍā l-lāhu 'inna l-lāha bi l-nāsi la-ra'ūfun raḥīm</i></p> <p>8. « c'est là certes grand péché, excepté pour ceux qu'Allah dirige »</p>	<p>البقرة 143 <i>Cor. 2/143</i></p>
	identification	<p>فانه كان للاوابين غفورا</p>	<p>الاسراء 25</p>

	<i>fa-’innahu kāna lil-’awabīna ġabura</i> 9. « car envers ceux toujours en repentance, Il est absolu »	Cor. 17/25
identification	<i>وان الشيطان كان للانسان عدوا مبينا</i> <i>wa ’inna šayṭāna kāna lil-’insāni ʿadūwan mubīnā</i> 10. « or le Démon est, pour l’Homme, un ennemi déclaré »	الاسراء 53 Cor. 17/53
identification	<i>ان الكافرين كانوا لكم عدوا مبينا</i> <i>’inna l-kāfirīn kānū lakam ʿadūwan mubīnan</i> 11. « les infidèles sont pour vous un ennemi déclaré »	النساء 101 Cor. 4/101
identification attribution	<i>وكانوا لنا خاشعين</i> <i>wa kānū lanā ḥāšīʿīn</i> 12. « et ils étaient humbles devant Nous »	الانبياء 90 Cor. 21/90
identification	<i>وكانوا لنا عابدين</i> <i>wa kānū lanā ʿābidīn</i> 13. « et ils furent envers Nous en dévotion »	الانبياء 73 Cor. 21/73
identification possession	<i>فالتقطه ال فرعون ليكون لهم عدوا وحزنا</i> <i>faḷ-taḡaṭahu ’ālu firʿawna li-yakūna lahum ʿadūwan wa ḥaznān</i> 14. « fut recueilli par la famille de Pharaon afin qu’il fût pour elle un ennemi et une affliction »	القصص 8 Cor. 28/8
identification	<i>واذا حشر الناس كانوا لهم اعداء</i> <i>wa idā ḥušira l-nāsu kānū lahum ’aʿdā’an</i> 15. « lorsque les Hommes seront rassemblés, seront des ennemis pour eux »	الاحقاف 6 Cor. 46/6
identification attribution	<i>كلا انه كان لاياتنا عنيدا</i> <i>kallā ’innahu kāna li-’ayātinā ʿanīda</i> 16. « il a été hostile à Nos signes »	المدثر 16 Cor. 74/16
identification	<i>واما القاسطون فكانوا لجهنم حطبا</i> <i>wa ’ammā l-qāsiṭūna fa-kānū li-ġahanama ḥaṭaba</i> 17. « quant aux révoltés, ils sont matière ignée pour la Géhenne »	الجن 15 Cor. 72/15

Le premier exemple se répète sept fois dans le corpus et comprend la même structure de construction dans les deux langues (source et cible). Les significations relevées sont les suivantes : avoir une progéniture (n°18-19-20), avoir un compagnon (n°22), avoir un groupe de personnes (n°23), avoir une part (n°24-25-26-28-35), avoir un argument (n° 27), avoir une chose (n° 29- 30- 31- 33-34) ou avoir quelqu’un comme modèle (n° 32).

Possession/ avoir/ appartenir	<i>ان كان له ولد</i> <i>’in kāna lahu waladun</i> 18. « si celui-ci a un enfant »	النساء 11 Cor. 4/11
	<i>وهو يرثها ان لم يكن لها ولد</i> <i>wa huwa yariṭuhā ’in lam yakun lahā waladun</i> 19. « il sera son héritier si elle n’a point	النساء 176 Cor. 4/176

d'enfant »	
قال رب انى يكون لى غلام ²⁴⁹ <i>qāla rabbi 'annā yakūna lī ḡulāmūn</i> 20. « comment aurais-je un garçon »	مریم 8 Cor. 19/8
قل ان كان للرحمن ولد فانا اول العابدين <i>qul 'in kâna lil-rraḥmani walahun fa-'innā 'awalu l-Cābidīn</i> 21. « dis : « si le Bienfaiteur a des enfants, je suis le premier de (leurs) adorateurs ! » »	الزخرف 81 Cor. 43/81
قال قائل منهم انى كان لى قرين <i>qāla qā'ilun minhum 'innī kâna lī qarīn</i> 22. « l'un d'eux dira : « j'avais un compagnon » »	الصافات 51 Cor. 37/51
ولم تكن له فئه ينصرونه من دون الله <i>wa lam takun lahu fi'atun yanṣurūnahu min dūni l-lāhi</i> 23. « contre Allah, il n' a point eu de bande pour le secourir »	الكهف 43 Cor. 18/43
ومن يشفع شفاعه سيئه يكن له كفل منها <i>wa man yašfa^c šafā^catan sayī'atan yakun lahu kiflun minhā</i> 24. « quiconque (au contraire) fait jouer une mauvaise intercession aura contre lui le double de celle-ci »	النساء 85 Cor. 4/85
من يشفع شفاعه حسنه يكن له نصيب منها <i>wa man yašfa^c šafā^catan ḥasanatan yakun lahu naṣībun minhā</i> 25. « quiconque fait jouer une heureuse intercession bénéficiera d'une part de celle-ci »	النساء 85 Cor. 4/85
من تكون له عاقبه الدار <i>man takūnu lahu Cāqibatu l-ddār</i> 26. « qui aura l'Inéluctable Demeure »	الانعام 135 Cor. 6/135
لئلا يكون للناس على الله حجه <i>li'allā yakūna lil-nnāsi Calā l-lāhi huḡatun</i> 27. « pour que les Hommes n'aient nul argument (à faire valoir) contre Allah »	النساء 165 Cor. 4/165
ان الذين امنوا ... كانت لهم جنات الفردوس نزلا <i>'inna l-laḏīna 'āmanu... kânat lahum ḡannātu l-firdawsi nuzulā</i> 28. « ceux qui auront cru... auront ..., en partage, les Jardins du Paradis »	الكهف 107 Cor. 18/107
وكان له ثمر <i>wa kâna lahu tamarun</i> 29. « et celui-ci eut des fruits »	الكهف 34 Cor. 18/34
اما السفينة فكانت لمساكين يعملون في البحر <i>'ammā l-safīnātu fa-kânat li-masākīna ya'malūn fī l-baḥir</i>	الكهف 79 Cor. 18/79

²⁴⁹ Le marqueur ('annā) avec la forme préfixée de kâna ajoute un sens d'exclamation et d'étonnement.

	30. « le vaisseau appartenait à de pauvres gens qui trafiquaient sur mer »	
	ان في ذلك لذكرى لمن كان له قلب 'inna fī <i>dalika laḍḍikrā li-man kāna lahu qalibun</i>	ق 37 Cor. 50/37
	31. « en vérité, il y a certes là une Edification (ḍikra) pour qui a un cœur »	
	قد كانت لكم اسوه حسنه في ابراهيم <i>qad kānat lakum 'uswatun ḥasana fī 'ibrāhīm</i>	المرمتحة 4 Cor. 60/4
	32. « vous avez eu un beau modèle en Abraham »	
	فان كان لكم كيد فكيون <i>fa-'in kāna lakum kaydun fa-kīdūni</i>	المرسلات 39 Cor. 77/39
	33. « si vous avez un stratagème, usez-en contre Moi »	

échoir	فان كان لكم فتح من الله <i>fa-'in kāna lakum fatḥun min l-lāhi</i>	النساء 141 Cor. 4/141
	34. « quand vous échoit un succès (venu) d'Allah »	
	ان كان للكافرين نصيب 'ina <i>kāna lil-kāfirīn naṣībun</i>	النساء 141 Cor. 4/141
	35. « (mais) si une part (de succès) échoit aux Infidèles » trad. Blachère	

Les exemples (ci-dessous) où *kāna* est toujours suivi par la préposition *li* sont classés à part puisqu'il s'agit d'expressions toutes faites dont la traduction sera traitée dans le chapitre de la négation avec *mā* avant *kāna* :

II n'appartient pas / il n'est pas de/ pronom + ne+ savoir au cond.pr + infinitif	اولئك ما كان لهم ان يدخلوها الا خائفين 'ūla'ika <i>mā kāna lahum 'an yadḥulūhā 'illā ḥa'ifīn</i>	البقرة 114 Cor. 2/114
	36. « à ceux-là il n'appartenait d'entrer dans (ces mosquées) qu'emplis de crainte »	
	قال سبحانه ما يكون لي ان اقول ما ليس لي بحق <i>qāla subḥānak mā yakūnu lī 'an 'aqūlu mā laysa lī biḥaḥq</i>	المائدة 116 Cor. 5/116
	37. « il n'est point de moi de dire ce qui n'est pas pour moi une vérité »	
	فما يكون لك ان تتكبر فيها <i>famā yakūnu layakūnu laka 'an tatakabar fihā</i>	الاعراف 13 Cor. 7/13
	38. « car tu ne saurais t'y montrer orgueilleux »	

4.7.1. Plusieurs prépositions après (*kāna + li*)

Les cas de deux ou trois prépositions situées à la suite dans la même phrase : dans tous les exemples du premier tableau, la préposition *min* est explétive et le nom qui la suit est, à

l'origine, au nominatif tant qu'il est le *support d'attribution modalisée* par *kāna*. Ce support est postposé par rapport à son *attribut* (qui est un SP avec la préposition *li*). La préposition *ʿalā* est un moyen de transitivité à un complément pour le nom :

<p><i>kāna</i> + <i>li</i> + pronom A + (<i>ʿalā</i> + pronom B) + <i>min</i> + nom A =</p> <p>il n'est pas pour (pronom A) + nom A + (à + pronom B)</p>
<p><i>kāna</i> + <i>li</i> + pro/nom + <i>ʿalā</i> + qqn (pronom) + <i>min</i> + qqch =</p> <p>avoir + qqch + sur/par rapport à + qqn</p>
<p><i>kāna</i> + <i>li</i> + pro/nom + <i>fi</i> + pro/nom + nom/verbe =</p> <p>avoir + qqch + en/dans + qqch/qqn</p>
<p><i>kāna</i> + <i>li</i> + pronom + <i>min</i> + nom + (SV/ SP/ SN) =</p> <p>avoir qqn/qqch</p>

Le choix de l'équivalent de la préposition dépend du sens du nom auquel elle est attachée ; dans l'exemple suivant, la deuxième préposition (premier *min*) est traduite par (contre) en raison du nom avec lequel elle a une relation sémantique (*wāqin* = préservateur) 51 :

<p><i>wa mā kāna lahum min l-lāhi min wāqin</i> (Cor. 40/21) ²⁵⁰ وما كان لهم من الله من واق <i>et n'ont eu contre Allah nul préservateur</i></p>
--

Deux prépositions à la fois (impersonnel, avoir)		
Cor. 7/39	<p>وقالت اولاهم لاخرهم فما كان لكم علينا من فضل <i>wa qālat 'ulāhum li-'uḫrāhum fa-mā kāna lakum ʿalaynā min faḍl</i> 39. « et la première (communauté) expliquera à la dernière : « il n'est pour vous nulle faveur par rapport à nous » »</p>	الاعراف 39
Cor. 14/22	<p>وما كان لي عليكم من سلطان <i>wa mā kāna lī ʿalaykum min sulṭānin</i> 40. « je n'avais sur vous aucune puissance »</p>	ابراهيم 22
Cor. 34/21	<p>وما كان له عليهم من سلطان <i>wa mā kāna lahu ʿalayhum min sulṭānin</i> 41. « « Iblis » n'avait sur eux aucune puissance »</p>	سبأ 21
Cor. 28/81	<p>فما كان له من فئة ينصرونه <i>fa mā kāna lahu min fi'ātin yaṣurūnahū</i> 42. « et il n'eut pas de clan pour le secourir »</p>	القصص 81
Cor. 42/46	<p>وما كان لهم من اولياء ينصرونهم من دون الله <i>wa mā kāna lahum min 'awliyā'in yanṣurūnahum min dūni l-lāhi</i></p>	الشورى 46

²⁵⁰ La deuxième (*min*) est explétive tandis que la préposition est un moyen de transitivité pour le nom d'après.

	43. « ils n'auront pas, en dehors d'Allah, de patrons »	
Cor. 40/21	وما كان لهم من الله من واق <i>wa mā kāna lahum min l-lāhi min wāqin</i> 44. « et n'ont eu contre Allah nul préserveur »	غافر 21
Cor. 38/69	ما كان لي من علم بالملا الأعلى <i>mā kāna lī min ʿilmin bil-malā'ī l-'aʿlā</i> 45. « je n'ai nulle science de la Cohorte sublime »	ص 69

Dans les exemples du tableau suivant, deux prépositions ont été utilisées dans la phrase. La première préposition mérite plus d'attention que la seconde car elle joue un rôle clé dans la phrase ; le syntagme prépositionnel introduit par cette préposition occupe en effet la fonction de l'*attribut* du verbe *kāna*. Ces SP sont en position avancée par rapport au *support d'attribution modalisée* (en **gras**) qui est en postposition afin de laisser de l'importance à l'*attribut* (en **gras**). La deuxième préposition est un moyen de transitivité du nom (sujet de *kāna*) et il n'y a aucune relation d'influence avec *kāna*.

Cor. 34/15	لقد كان لسبأ في مسكنهم آية جنتان <i>laqad kāna li-saba' fī maskanihum 'ayyātan ḡanatāni</i> 46. « certes, les Sabā', dans leur habitat, avaient un signe »	سبأ 15
Cor. 60/6	لقد كان لكم فيهم أسوة حسنة <i>laqad kāna lakum fīhum 'uswatun ḡasana</i> 47. « vous avez eu en eux un beau modèle »	الممتحنة 6
Cor. 33/21	لقد كان لكم في رسول الله أسوة حسنة <i>laqad kāna lakum fī rasuli l-lāhi 'uswatun ḡasana</i> 48. « vous avez dans l'Apôtre d'Allah, un bel exemple »	الاحزاب 21
Cor. 3/13	قد كان لكم آية في فئتين <i>qad kāna lakum 'ayātan fī fī'atayni</i> 49. « vous avez eu un signe en deux troupes »	ال عمران 13
Cor. 30/13	ولم يكن لهم من شركائهم شفعاء <i>wa lam yakun lahum min šuraka'ihim šufa'ā'</i> 50. « ils n'auront point d'Intercesseurs en ceux qu'ils associaient à Allah »	الروم 13
Cor. 3/154	يقولون لو كان لنا من الأمر شيء ما قتلنا ههنا <i>yaqūlūna law kāna lanā min l-'amri šay'un mā qutlīnā hahunā</i> 51. « et disaient : « si nous avions eu une part à l'Ordre, nous n'aurions pas eu de tués. » » + « -disaient : « avons-nous quelque part à l'Ordre ? » »	ال عمران 154

4.8. Préposition *min*

La préposition *min* (située entre *kāna* et un nom), exprime le plus souvent l'idée de l'appartenance à une source que le traducteur traduit fréquemment avec le verbe (être ou faire partie) suivi par une préposition exprimant l'appartenance « être parmi, être au

nombre de, faire partie de » (voir les exemples 1-18). Avec la préposition *min*, *kāna* est utilisé, dans le corpus, à la forme préfixée (1), à la forme suffixée (4) et à l'injonction (2).

être / 0 (+ parmi)		
Cor. 2/232	<p>ذلك يو عظه به من كان منكم يؤمن بالله واليوم الآخر <i>dalika yūʿaẓu bihi man kāna minkum yu'minu bil-lāhi wa l-yawmi l-'āḥar</i></p> <p>1. « c'est ce à quoi est exhorté celui qui, parmi vous, croit en Allah et au Dernier Jour »</p>	البقرة 232
Cor. 6/35	<p>فلا تكونين من الجاهلين <i>fa-lā takūnanna min l-ġāhilīn</i></p> <p>2. « ne sois donc pas parmi les Sans-Loi »</p>	الانعام 35
Cor. 7/83	<p>امراته كانت من الغابرين <i>'imra'atahu kānat min l-ġābirīn</i></p> <p>3. « sa femme qui fut parmi ceux restés en arrière »</p>	الاعراف 83
Cor. 9/18	<p>فحسى اولئك ان يكونوا من المهتدين <i>fa-ḥasā 'ulā'ika 'an yakūnū min l-muhtadīn</i></p> <p>4. « peut-être ceux-là seront-ils parmi ceux se trouvant dans la bonne direction »</p>	التوبة 18
Cor. 10/22	<p>لئن انجبتنا من هذه لنكونن من الشاكرين <i>li-'an 'anġaytanā min haḍihi li-nakunanna min l-šakirīn</i></p> <p>5. « si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi les reconnaissants »</p>	يونس 22
Cor. 11/47	<p>اكن من الخاسرين <i>'akun min l-ḥasirīn</i></p> <p>6. « je serai parmi les perdants »</p>	هود 47
Cor. 11/46	<p>اني اعظك ان تكون من الجاهلين <i>'innī 'aʿiẓuka 'an takūna min l-ġāhilīn</i></p> <p>7. « je te défends d'être parmi les Sans Loi »</p>	هود 46
Cor. 18/9	<p>ان اصحاب الكهف والرقيم كانوا من اياتنا عجا <i>'inna 'aṣḥāb l-kaḥfi wa l-raqīmī kānū min 'ayātinā ʿaġāba</i></p> <p>8. « penses-tu que les Hommes de la Caverne et d'ar-Raqīm soient, parmi Nos signes, une merveille »</p>	الكهف 9
Cor. 18/50	<p>الا ابليس كان من الجن <i>'illā 'iblīs kāna min l-ġinn</i></p> <p>9. « sauf Iblis (qui) était parmi les Djinns »</p>	الكهف 50
Cor. 21/87	<p>اني كنت من الظالمين <i>'innī kuntu min l-ẓālimīn</i></p> <p>10. « j'ai été parmi les Injustes »</p>	الانبيا 87
Cor. 29/29	<p>ان كنت من الصادقين <i>'in kunta min l-ṣādiqīn</i></p> <p>11. « si tu es parmi les véridiques »</p>	العنكبوت 29
Cor.	<p>الا امراته كانت من الغابرين <i>الا امراته كانت من الغابرين</i></p>	العنكبوت 32

29/32	'illā 'imra'atahu kānat min l-gābirīn 12. « sauf sa femme qui sera parmi ceux restés en arrière »	
Cor. 38/75	استكبرت ام كنت من العالين 'istakbarta 'am kunta min l-ʿālīn 13. « fus-tu orgueilleux ou fus-tu parmi les superbes »	ص 75
Etre du nombre		
Cor. 90/17	ثم كان من الذين امنوا <i>tummā kāna min l-laḏīna 'āmanū</i> 14. « c'est être, en outre, du nombre de ceux qui ont la foi »	البيد 17
Cor. 37/143	فلولا انه كان من المسبحين <i>fa-lawla 'innahu kāna min l-musabiḥīn</i> 15. « s'il n'avait été du nombre de ceux qui exaltent »	الصفات 143
Cor. 38/74	الا ابليس استكبر وكان من الكافرين 'illā 'iblīsa 'istakbara wa kāna min l-kāfirīn 16. « sauf Iblis qui fut orgueilleux et fut du nombre des Infidèles »	ص 74
Faire partie		
Cor. 4/92	كان من قوم بينكم وبينهم ميثاق فديه مسلمه <i>kāna min qawmin baynakum wa baynahum miṭāqun fa-ddiyatun musallamatun</i> 17. « si (la victime) fait partie d'un groupe entre lequel et vous existe un pacte »	النساء 92
Cor. 28/76	ان قارون كان من قوم موسى 'inna qārūna kāna min qawmi mūsā 18. « Coré faisait partie du peuple de Moïse »	القصص 76

La deuxième occurrence la plus fréquente est la combinaison de *min* avec le verbe *kāna* accompagné des indices contextuels. Ces deniers peuvent être des CC de lieu ou de temps, ce qui affecte la signification de (*kāna* + *min*). Leur combinaison indique une position par rapport à un moment donné ou à un lieu donné. Ce facteur existant dans le contexte pourrait ainsi changer totalement la signification du sens I (appartenance à un groupe) vers le sens II (localisation) (voir exemple 26) *fa-l-yakūnū min warā'ikum*. Ce seul exemple avec un sens différent de la combinaison (*kāna* + *min*) doit sa spécificité au sens de localisation. Cette situation est due aux composants de la phrase et surtout au mot suivant la préposition *min* et remplissant la fonction de complément circonstanciel de lieu (derrière). Les autres exemples comportant les indices contextuels contiennent des indications temporelles se référant au passé et que Blachère traduit par les adverbes (antérieurement, avant, auparavant). Le verbe *kāna* est traduit le plus souvent par le verbe *être* ou par le second verbe existant dans la phrase (exemple 19).

Position par rapport à un moment donné (antérieurement, avant, auparavant), à un lieu (derrière vous)		
Cor. 2/89	وكانوا من قبل يستفتحون على الذين كفروا <i>wa kānū min qablu yastaftihūna ʿalā l-ladīna kafarū</i> 19. « antérieurement , ils imploraient le succès sur ceux qui étaient infidèles »	البقرة 89
Cor. 3/164	وان كانوا من قبل لفي ضلال مبين <i>wa 'in kānū min qablu la-fī ḍḍalālin mubīn</i> 20. « bien qu'en vérité ils fussent antérieurement dans un égarement évident »	ال عمران 164
Cor. 4/94	كذلك كنتم من قبل فمن الله عليكم <i>kaḍalika kuntum min qablu fa-manna l-lāhu ʿalaykum</i> 21. « ainsi vous vous comportiez antérieurement , (mais) Allah vous a comblés »	النساء 94
Cor. 11/116	فلولا كان من القرون من قبلكم اولوا بقيه يبهون عن الفساد في الارض <i>fa-lawla kāna min l-qurūni min qablikum 'ulū baqiyatin yanhūna ʿan fasādi fī l-'arḍi</i> 22. « parmi les dénégations qui furent avant vous, pourquoi les gens de piété qui interdisent le scandale sur la terre »	هود 116
Cor. 49/49	وان كانوا من قبل ان ينزل عليهم من قبله لمبلسين <i>wa 'in kānū min qabli 'an yunazzala ʿalayhim min qablihi lamublisīn</i> 23. « bien qu'avant la chute de cette ondée ils fussent certes muets de détresse »	الروم 49
Cor. 40/21	كانوا من قبلهم <i>kānū min qablihim</i> 24. « ceux qui furent avant eux »	غافر 21
Cor. 62/2	وان كانوا من قبل لفي ضلال مبين <i>wa 'in kānū min qablu la-fī ḍ-ḍalālin mubīn</i> 25. « (ces gentils) étaient certes auparavant dans un égarement évident »	الجمعة 2
Cor. 4/102	فاذا سجدوا قليكونوا من ورائكم <i>fa-iḍā saġadū fa-l-yakūnū min warā'ikum</i> 26. « quand (les croyants) se prosternent, qu'ils soient derrière vous »	النساء 102

L'exemple (21) manifeste l'existence d'un verbe étranger dans la traduction ; ce verbe n'est pas déjà existant dans la phrase de la langue source (arabe) ni dérivé par un nom existant dans le contexte. Le verbe que Blachère utilise comme équivalent du verbe *kāna* n'est qu'une reprise d'un verbe déjà mentionné dans le contexte médiat (lointain). Le contexte a donc besoin d'être élargi afin d'obtenir le sens complet.

يا ايها الذين امنوا اذا ضربتم في سبيل الله فتبينوا ولا تقولوا لمن القى اليكم السلام لست مؤمنا تبتغون عرض الحياه الدنيا فعند الله مغانم كثيره كذلك كنتم من قبل فمن الله عليكم فتبينوا ان الله كان بما تعملون خبيرا <i>yā 'ayyuhā ladīna 'amanū iḍā ḍarabtum fī sabīli l-lāhi fa-</i>	النساء 94 Cor. 4/94
--	------------------------

<p><i>tabayanū wa lā taqūlū li-man 'alqā 'ilaykum l-salama lasta mu'minan tabtagūna Ğarda l-ḥayati dunyā fa-Ğinda l-lāhi maġanumu kaṭīratin kaḍalika kuntum min qablu fa-mmanna al-lāhu Ğalaykum fa-tabayanū 'inna l-lāha kana bi-mā taġmalūna ḥabīrā</i></p> <p>« O vous qui croyez ! quand vous vous engagez dans le Chemin d'Allah, voyez plus clair et ne dites point à celui qui vous offre la paix : « Tu n'es pas croyant ! », recherchant (par là) ce qu'offre la Vie Immédiate. Auprès d'Allah sont des prises (de guerre) nombreuses. Ainsi vous vous comportiez antérieurement, (mais) Allah vous a comblés. Voyez bien clair ! Allah, de ce que vous faites, est bien informé »</p>	
---	--

Enfin, les exemples suivants (27, 28 et 29) donnent la combinaison de (*kāna* + *min* + *Ğindi*), ce qui indique que la phrase précise une source. Le traducteur les a traduits par les verbes français indiquant la source (venir de, émaner de).

<i>Source (venir de, émaner de)</i>		
Cor. 4/82	<p style="text-align: right;"><i>ولو كان من عند غير الله</i></p> <p><i>wa law kāna min Ğindi ġayri l-lāhi</i></p> <p>27. « si celle-ci venait d'un autre qu'Allah »</p>	النساء 82
Cor. 41/52	<p style="text-align: right;"><i>قل ارايتم ان كان من عند الله ثم كفرتم به</i></p> <p><i>qul 'ara'aytum 'in kāna min Ğindi l-lāhi tumā kafartum bihi</i></p> <p>28. « dis : « que pensez-vous ? si (ceci) émane d'Allah et (si), ensuite, vous êtes incroyables à son endroit »</p>	فصلت 52
Cor. 46/10	<p style="text-align: right;"><i>قل ارايتم ان كان من عند الله وكفرتم به</i></p> <p><i>qul 'ara'aytum 'in kāna min Ğindi l-lāhi wa kafartum bihi</i></p> <p>29. « dis-(leur) : « que vous en semble ? si (cette révélation) vient d'Allah, alors que vous n'y croyez point »</p>	الاحقاف 10

Dans le seul exemple (exemple 30) recensé de l'inversion d'ordre structurel entre le verbe *yaḍḥakūn* et son complément d'objet indirect *mina l-laḍīna 'āmanū*, l'équivalent de (*kāna* + *min* + nom + verbe B) est celui du verbe B mentionné dans la combinaison. Le verbe *kāna* dans la traduction est présent par la valeur aspecto-temporelle du passé ajoutée au verbe traduit.

<i>Inversion d'ordre (verbe équivalent au verbe arabe situé après le SP)</i>		
Cor. 83/29	<p style="text-align: right;"><i>ان الذين اجرموا كانوا من الذين امنوا يضحكون</i></p> <p><i>'in laḍīna 'aġramū kānū min l-laḍīna 'āmanū yaḍḥakun</i></p> <p>30. « ceux qui ont péché se moquaient de ceux qui ont cru »</p>	المطففين 29

Le dernier tableau ci-dessous contient trois cas différents d'équivalent choisi par Blachère :

- Dans le premier exemple (31), le traducteur a choisi de traduire aussi bien le sens des mots que leur analyse. La préposition *min* est explétive et la négation est absorbée par le marqueur d'exception. Le traducteur opte donc pour la forme impersonnelle.

- Dans le second exemple (32) du tableau ci-dessous, Blachère considère que donner directement cet adjectif « d'être absent » à son sujet est la meilleure façon de traduire l'attribution de la qualité d'absence exprimée par le nom *gā'ibm* « absents ». Le résultat sera donc (sujet + être + attribut). Le traducteur utilise ce style (être + adj) dans cet unique exemple.

Diversité de <i>min</i> respectivement (<i>explétif/impersonnel, être + adjectif, être + participe passé</i>)		
Cor. 58/7	<p style="text-align: right;">ما يكون من نجوى ثلاثة الا هو رابعهم</p> <p><i>mā yak ūnu min nağawā ṭalāṭa 'illā huwa rabi Ğuhum</i></p> <p>31. « il n'est conciliabule trois, où Il ne soit pas le quatrième »</p>	المجادلة 7
Cor. 27/20	<p style="text-align: right;">مالي لا أرى الهدهد أم كان من الغائبين</p> <p><i>mālī lā 'arā l-ḥudḥuda 'am kāna min l-ğa'ibm</i></p> <p>32. « pourquoi ne vois-je pas la Huppe ? Serait-elle absente ? »</p>	النمل 20
Cor. 28/81	<p style="text-align: right;">وما كان من المنتصرين</p> <p><i>wa mā kāna min l-muntasirīm</i></p> <p>33. « et il ne fut lui pas porté secours »</p>	القصص 81

- Le dernier exemple (33) du tableau ressemble au cas de l'avant-dernier tableau où Blachère choisit d'utiliser le mot suivant la préposition *min* avant de dériver un verbe sémantiquement adapté au sens d'origine.

Conclusion

Cette thèse a eu trois objectifs :

- 1) offrir une vue d'ensemble des verbes à complément attributif en français et en arabe grammaticalement et linguistiquement.
- 2) proposer une description des constructions relatives à ces verbes dans les dictionnaires monolingues et bilingues et dans le corpus. Extraire le plus grand nombre possible des structures typiques en arabe contenant un attribut servant à présenter un modèle apte à gérer la traduction facilement et rigoureusement (surtout concernant le verbe *kāna*).
- 3) mener une étude contrastive entre certaines constructions et leurs équivalents adéquats dans une interface syntaxique bilingue arabe-français et préciser des aspects devant être pris en considération dans les modules afin de faciliter la traduction.

La traduction contraint le linguiste à être toujours entre la syntaxe et la sémantique. Le dernier mot revient sans doute à la sémantique (au contexte), seule apte à fonder une base correcte dans le choix d'équivalents ; parler des sémantiques au pluriel (aux outils linguistiques et extralinguistiques) semble toutefois plus judicieux. La pertinence de considérations sémantiques et extra-linguistiques se reflète dans l'interprétation de ces constructions et la description de ces structures met en évidence le rôle de la sémantique grammaticale.

Cependant, le choix de l'équivalent ne signifie pas qu'il n'existe pas d'autres équivalents possibles ; les éléments dans « l'environnement » du verbe le détermineront, en fonction du traducteur. Le contexte extralinguistique influence le choix de l'équivalent. Il est parfois inexistant mais en sa présence, ce contexte extralinguistique est efficace et donne le sens global voulu.

Outre le contexte extralinguistique, le contexte linguistique est extrêmement important pour le traducteur. Chaque contexte se prête à des indices potentiels, comme le confirme Cohen (1989 : 183) :

« De manière générale, le contexte, au sens le plus général du terme, peut fournir par lui-même les indications d'ordre temporel et permettre éventuellement de référer le procès à un moment ou une situation donnés. Mais des éléments explicites peuvent

intervenir comme modificateurs verbaux, avec des valeurs parfois temporelles.».

Nous avons essayé de dégager les facteurs (syntaxiques) existant dans la phrase et pouvant permettre de construire un schéma sémantique englobant toutes les acceptions possibles des mots. Les cas où l'état direct ou indirect de la transitivité modifie par exemple le sens du verbe considéré font partie parmi les phénomènes marquant la phrase. Dans le cas indirect, les prépositions sont essentielles pour le sens. La nature de la catégorie grammaticale du mot suivant chacun de ces verbes joue aussi un rôle fondamental car elle détermine le sens du verbe et sa traduction. La relation entre l'attribut et l'antécédent, auquel il se rapporte morphologiquement et référentiellement, et la relation entre cet attribut avec le verbe dans sa fonction attributive, constituent les points communs entre l'arabe et le français.

Le contexte immédiat ou médiat du verbe doit être pris en compte. Le contexte constitue parfois le système des poupées russes qui veut qu'une poupée peut en cacher une autre ; ce système consiste à vérifier le nombre de valises sémantiques cachées.

Nous avons présenté des cas où un verbe est seul avec ses dépendants et d'autres où il est accompagné d'un autre mot (nominal, verbal ou prépositionnel). Nous avons remarqué que la présence d'une autre unité lexicale dans le contexte influence la signification de la phrase et que ce type de préposition (avec laquelle le verbe compose parfois un bloc sémantique lexicalisé) oriente par exemple ce verbe vers une acception précise. Une autre préposition peut toutefois lui donner une direction sémantique différente. Nous avons eu aussi un verbe avec deux prépositions (l'une suit l'autre) dont chacune a un sens différent ; le résultat sémantique est lui aussi différent.

La reconstruction de la phrase dans une autre langue entraîne parfois l'omission délibérée d'un ou de plusieurs mots (cas où le traducteur essaie d'éviter la confusion qui pourrait naître en gardant le mot en question ou en le traduisant par un équivalent qui nuirait davantage au sens général de la phrase et qui entraînerait parfois un contresens). Un autre effet engendré par l'ellipse consiste en un changement syntaxique d'une phrase nominale en une phrase verbale (ou vice versa) ; ce changement s'explique par le fait que la structure syntaxique des phrases dans une langue ne correspond pas toujours à celles dans autre langue.

Il existe une traduction visant davantage à la clarté qu'à l'exactitude, quitte à tomber quelquefois dans la paraphrase. Un autre aspect de la traduction est l'impossibilité d'obtenir un équivalent adéquat.

Encore une fois, le but de ce travail n'est pas fait de corriger telle ou telle expression dans la langue d'arrivée ou de proposer de meilleurs équivalents dans la langue cible. Notre objectif consistait à analyser les moyens de faciliter la compréhension de la phrase à travers la traduction.

La notion d'attribut en français avec ses critères, ses propriétés formelles et ses spécificités, n'a pas de correspondance exacte en arabe. Par contre, plusieurs équivalents se présentent pour l'« attribut » = second complément, complément d'état, complément absolu, adjectif qualificatif, un permutatif, proposition nominale, verbale, prépositionnelle, quasi-prépositionnelle ou conjonctive. En ce sens, la catégorie « attribut » ne fonctionne pas de la même manière en arabe et en français. La qualité de l'« attribution » est par contre identique dans les deux langues.

Nous avons essayé de classer la série d'exemples selon leurs structures et leur fréquence en relevant les points suivants :

- Après avoir dressé un panorama caractéristique des verbes selon les ouvrages traditionnels de grammaire et de linguistique, certaines règles adoptées par les prédécesseurs de la tradition grammaticale arabe ont un champ d'application limité à une licence poétique considérée comme témoin de véracité ; la langue arabe était, comme toutes les autres, une langue orale avant d'être une langue écrite. Même si le panorama n'est pas exhaustif, l'inventaire effectué couvre une large partie de la syntaxe arabe et française relative aux verbes à complément(s) attributif(s). La liste principale des verbes à compléments attributifs est limitée dans le cadre de la haute fréquence d'occurrence mais chaque verbe ayant des traits similaires peut s'ajouter à cette liste fermée de ces verbes.
- Après avoir comparé les dictionnaires consultés, nous avons essayé de cerner certains défauts des dictionnaires (le phénomène de la répétition sans besoin, de la définition superficielle, de l'équivalent plus compliqué que le mot recherché). Sur ce point, le dictionnaire souffre principalement du manque de révision approfondie et fait seulement l'objet d'une réimpression de l'ancienne édition. Le nouveau dictionnaire

arabe s'avère donc une compilation des éditions anciennes. Une comparaison des dictionnaires monolingues et bilingues permet de remarquer que les niveaux des informations partagées sont différents. Le dictionnaire sert à résoudre les problèmes mais il est nécessaire de recourir à la contextualité afin d'extraire les marqueurs dont la fonction marque la direction sémantique de la phrase et de travailler sur le contexte pour lever l'ambiguïté (beaucoup plus que les annotations). Malgré la vocalisation, la polysémie des mots doit faire l'objet d'une attention particulière. Le dictionnaire donne théoriquement les sens ayant la fréquence la plus élevée, mais le champ d'application du choix se fait dans le texte. Il s'agit de choisir la meilleure solution parmi les possibilités données en fonction du contexte (marqueur, modalité, temps). Le dictionnaire reste un outil indispensable pour l'étudiant en traduction : mais comme le disent Béjoint et Thoiron (1996 : 5) :

« Tout se passe- se passait - comme si ces ouvrages étaient vus comme des outils, indispensables certes, mais pas plus dignes d'une réflexion méthodologique qu'un tournevis ou qu'un tire-bouchon »

- Suite à une étude contrastive des équivalents lexicographiques et des équivalents recensés dans le corpus, nous avons constaté qu'il existe une correspondance minimum, étant donné la faible contextualité des dictionnaires et que les équivalents des verbes arabes dans le corpus ne convergent pas avec les premiers résultats repérés dans les dictionnaires. Les analyses statistiques de la fréquence d'occurrence des verbes montrent un effet significatif du rôle du verbe *être* en français et du verbe *kāna* en arabe. La traduction des verbes étudiés prend un (des) axe(s) différent(s) avec la présence des marqueurs de modalités, de négation, de condition, etc.... Ces marqueurs, ainsi que les autres indices contextuels, jouent un rôle très important dans la traduction. Ce rôle ne peut pas être décelé grâce aux dictionnaires.

Malgré les divergences, les écarts²⁵¹ parfois fondamentaux, qui séparent les deux langues. L'analyse comparée permet de mettre en lumière les différences et les similitudes (a-dépendance de deux mots - sujet+ attribut ou objet + attribut - autour d'un verbe = un triangle relationnel). Croire que la connaissance du sens des unités lexicales et la maîtrise des règles grammaticales permettent de comprendre et de transmettre le sens global et/ou complet d'un énoncé est toutefois illusoire. Toutes les combinaisons sont possibles et

²⁵¹ Les écarts sont d'une part lexicaux et morphosyntaxiques et contextuel d'un autre part.

chacune a ses avantages et ses inconvénients. Pour pouvoir comparer, il faut d'abord traduire. La traduction peut trouver un terrain d'entente grâce à une exigence pragmatique qui l'emporte sur la fidélité.

Pour aider à la formation des élèves de traduction, il convient de ne pas oublier certains points :

- Les connaissances linguistiques sont très importantes dans le processus de la traduction et dans l'économie du temps passé dans la traduction.
- Elargir l'horizon de recherche et ne pas se baser sur les équivalents donnés dans les dictionnaires qui ont besoin d'être rénovés et révisés chaque année.
- Relever les différents contextes afin de cerner le cadre sémantique du mot recherché (étant donné le rôle crucial joué par le contexte).
- La syntaxe et la sémantique s'entremêlent dans le processus de la traduction. Il est nécessaire d'analyser les verbes dans leur contexte afin de mieux rendre compte de tous les facteurs qui sont en jeu lors de la traduction de chacun de ces verbes. Le contexte étudié est plus sémantique que syntaxique²⁵². Le contexte permet de distinguer plusieurs acceptions d'un seul signe linguistique. Le contexte linguistique est largement grammatical et ne dépasse pas la phrase, le contexte sémantique est par contre plus large et plus complexe et dépasse parfois plusieurs pages.

Nous sommes consciente que plusieurs points abordés dans la thèse méritent d'être davantage étudiés, mais la présentation d'une grammaire complète et exhaustive de l'arabe est une tâche que nous ne pouvions pas réaliser dans le cadre d'une thèse.

Il nous sera sans doute reproché des lacunes, des erreurs, des simplifications arbitraires ou parfois une suite interrompue du raisonnement mais notre objectif consistait à extraire un essai de schéma syntaxique avant de commencer à analyser la traduction. Le travail ne fait que commencer.

²⁵² Il ne faut pas oublier que les deux contextes sémantique et syntaxique sont étroitement liés et ils construisent un schéma à suivre pour traduire ces verbes. Les marqueurs syntaxiques ont aussi une influence directe sur la sémantique du verbe et sur la traduction de ce dernier.

Bibliographie

Sources primaires

'Abū Ḥayyān (m. 745/1344) (2007), *Tafsīr Al-Baḥr al-Muḥīṭ*, éd. 'Ādil 'Aḥmad 'Abd al-Mawḡūd, 'Alī Muḥammad Mu'awwad, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, 2^{ème} édition.

'Anbārī (al.), Abd R-raḥmān (m. 577/1181) (1997), *Asrār l-'Arabiyya*, éd. Muḥammad Ḥasan Šams ad-dīn, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya.

'Ašmūnī (al.) (m. 900/1495) (1998), *Šarḥ Al-Ašmūnī li-'Alfiyyat Ibn Mālik*, éd. Ḥasan Ḥamad et 'Imīl Badī' Ya'qūb, Beyrouth : Dār al-Kutub Al-'Ilmiyya.

Ġurġānī (al.), 'Abd al-Qāhir (m. 471/1078) (1982), *Al-Muqtaṣad fi Šarḥ l-'Īdāḥ*, éd. Kāzīm Baḥr l-Marġān, Damas : Dār r-Rašīd lil-n-Našr.

Ġurġānī (al.), 'Alī Ibn Muḥammad Ibn Alī (m. 816/1413) (1405H.), *Al-Ta'rifāt*, éd. Ibrāhīm Al-'Abyārī, Beyrouth : Dār Al-Kitāb Al-'Arabī.

Ḥalīl (al.) (m. 170/786) (1988), *Kitāb l-'Ayn*, éd. Maḥdī l-Maḥzūmī et Ibrāhīm as-Samarrā'ī, Beyrouth : Mu'asasat l-'Aclā, 1^{ère} édition.

Ibn 'Aqīl (m.769/1367) (1980), *Šarḥ Ibn 'Aqīl 'alā 'Alfiyyat Ibn Mālik*, éd. Muḥammad Muḥyī ad-dīn 'Abd al-Ḥamīd, le Caire: Dār Mašr lil-ṭibā'a.

Ibn Ġinnī (m. 392/1002) (1985), *al-Lumma' fi al-'Arabiyya*, éd. Ḥāmid al-Mu'min, Beyrouth : 'Ālam l-Kutub, Maktabat n-nahḍa al-'Arabiyya, 2^{ème} édition.

Ibn Ġinnī (m. 392/1002) (2001), *'Al-Ḥašā'iš*, éd. 'Abd l-Ḥamīd Hindawī, tome III, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya.

Ibn an-Nāzīm (m. 686/1287) (SD), *Šarḥ 'Alfiyyat Ibn Mālik*, éd. As-Sayyīd 'Abd l-Ḥamid, Muḥammad 'Abd al-Ḥamīd, Beyrouth : Dār al-Ġīl.

Ibn as-Sarrāġ (m. 316/929) (1999), *'Al-'Uṣūl fī an-Naḥw*, éd. 'Abd l-Ḥusayin l-Fatī, Beyrouth : Mu'assasat Ar-Risāla, 4^{ème} édition.

Ibn Hišām 'al-'Anṣārī, (m. 761/1360) (1979), *'Awḍaḥ al-Masālik 'ilā 'alfiyyat Ibn Mālik*, éd. Muḥamad Muḥyi Ad-Dīn 'Abdul Ḥamīd, Beyrouth : Dār al-Ġīl, 5^{ème} édition.

Ibn Hišām 'al-'Anṣārī, (m. 761/1360) (1990), *Šarḥ Šudūr d-dahab*, éd. Muḥammad Yāsir Šaraf, Beyrouth : Librairie du Liban, Kunūz t-Turāt al-'Arabī.

Ibn Hišām 'al-'Anṣārī, (m. 761/1360) (1990), *Šarḥ Qaṭr n-Nadā wa-Ballu ṣ-Šadā*, éd. Muḥammad Muḥyi ad-Dīn 'Abdul Ḥamīd, Damas : Dār al-Ḥayr.

Ibn Hišām 'Al-'Anṣārī, (m. 761/1360) (1998), *Muġnī l-Labīb Ćan Kutub l-'A Ćarīb*, éd. Ḥasan Ḥamad, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, 1^{ère} édition.

Ibn Mālik (672/1274) (1402H), *Šarḥ al-Kāfiya al-Šāfiya*, éd. 'Abd al-Mun'cim 'Aḥmad Harīda, Mecque : Dār al-Ma'mūn lil-Turāt, 1^{ère} édition.

Ibn Manzūr (m. 711-1311) (1994), *Lisān l-'Arab l-Muḥīṭ*, Beyrouth : Dār Šādir, 3^{ème} édition.

Ibn Ya'īš (m. 643/1245) (SD), *Šarḥ Al-Mufaṣṣal*, Egypte : 'Idārat ṭ-ṭibā'ca al-Munīriyya, Egypte, réimpr. Beyrouth: Dār Šādir.

Mubarrid (al.) (m. 286/899) (1999), *Al-Muqtaḍab*, éd. Ḥasan Ḥamad et 'Imīl Ya'qūb, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya.

Murādī (al.) Badir Ad-dīn (m.749/1348) (2008), *Tawḍīḥ al-Maqāsid wa l-Masālik bi-Šarḥ 'Alfiyyat Ibn Mālik*, éd. 'Abd ar-Raḥman 'Alī Sulaymān, le Caire: Dār al-Fikr al-'Arabī, 1^{ère} édition.

Sībawayhi (m. 180/796) (S.D), *Al-Kitāb*, éd. 'Abd s-Salām Muḥammad Hārūn, Beyrouth : Dār al-Ġīl.

Suyūṭī (al.) (m. 911/1501) (1998), *Al-Muzhir*, éd. Fu'ād 'Alī Maṣṣūr, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya.

Zamaḥṣarī (al.), Abū l-Qāsim (m. 538/1144) (1323 H), *Al-Mufaṣṣal fī 'Ilm al-'Arabiyya*, Beyrouth : Dār al-Ġīl.

Zamaḥṣarī (al.), Abū l-Qāsim (m. 538/1144) (1993), *Al-Mufaṣṣal fī Ṣanʿati l-ʿIrāb*, éd. ʿAlī Bū Milḥim, Beyrouth : Maktabat al-Hilāl, 1^{ère} édition.

Zawzanī (al.), Ḥusayn Ibn ʿAḥmad (m.480/1093) (1958/2002), *Šarḥ al-Muʿallaqāt as-Sabʿ*, Beyrouth: Dār Ṣādir.

Sources secondaires

ʿAbd Al-Masīḥ, George Mitrī, Hanī George Tabrī (1990), *Al-Ḥalīl: Muʿğam Muṣṭalaḥāt an-naḥwi l-ʿArabī*, Beyrouth : Librairie du Liban.

ʿAm ʿAlī, Tāğ ad-Dīn (1998), *An-Nūr al-Muḍīʿ*, Damas: Dār al-Fikr, 3^{ème} édition.

ʿAḥmad (al.), ʿAlī, Al-Zuʿbī, Yūsuf (1984), *Al-Muʿğam al-wāfī fī an-naḥw l-ʿArabī*, Beyrouth : Dār al-Ġīl.

Arrivé, M., Gadet F., Galmiche M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion.

Bābtī, ʿAzīza Fawāl (1992), *Al-Muʿğam Al-Mufaṣṣal fī an-naḥw l-ʿArabī*, Beyrouth : Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya.

Baylon, C., Fabre P. (1978), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris : Nathan, 2^{ème} édition.

Blachère, R., Gaudefroy-Demombynes M. (2004), *Grammaire de l'arabe classique*, Paris : Maisonneuve & Larose, cinquième édition.

Blanche-Benveniste, C. (1988), « « Laissez-le tel que vous l'avez trouvé » : propositions pour l'analyse du fameux « attribut du complément d'objet », in *Travaux de linguistique* n° 17, Paris : Duculot.

Blanche-Benveniste, C. (1991), « Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut », in Rémi-Giraud S., De Gaulmyn M.M., Basset L, Blanche Benveniste C. Blanchon J., in *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, pp.84-97.

Blanche-Benveniste, C., et Chervel A. et Gross M. (1988), *Grammaire et histoire de la grammaire*, Aix-en-Provence : Université de Provence.

Blinkenberg, A. (1960), *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague : éd. Munksgaard.

Blinkenberg, A. (1969), *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague : éd. Munksgaard.

Boons, J.P., Guillet A. et Leclère C. (1976), *La structure des phrases simples en Français*, Paris : Université de Paris VII, tome II.

Boyer, F., *L'impossible dilemme de la traduction : il n'y a pas de langue sacrée*, 08/03/2004. <http://www.souss.com/19166-post1.html>

Brunot, F. (1953), *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris : Masson.

Buchard, A. (2006) « Pour une analyse unitaire de l'attribut du sujet et de l'attribut de l'objet », in *Travaux de linguistique* n° 53, Ed. De Boeck Université, tome 2.

Cohen, D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris : PUF.

Combettes, B. (1975), « Une même structure profonde pour tous les adjectifs attributifs de l'objet », in *Revue Roumaine de linguistique*, tome XX, n°3, Roumanie : Bucuresti : Editura Academiei Române, pp. 193-205.

Damourette, J. et Pichon E. (1970), *Des mots à la pensée : Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris : éd. D'Artrey, Tome V.

Delisle, J. (1980), *L'analyse du discours comme méthode de traduction : initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais : théorie et pratique*, Ottawa : éd. Université d'Ottawa.

Desclés, J.P. (1990), *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Paris : Hermès.

Desclés, J.P. (1994), « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs », in *Langages* n°113, Paris : A. Colin, pp.113-125.

Desclés, J.P. (1998), « Transitivity sémantique, transitivity syntaxique », in Rousseau, *La transitivity*, Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion, pp.161-180.

Desclés, J.P., Guentcheva Z. (2003), *Aspectualité, temporalité : une approche cognitive et formelle à partir des langues*, Paris : Université de Paris-Sorbonne.

Dichy, J. (2003), *Structure de la dérivation lexicale en arabe: sens et forme des verbes et des dérivés nominaux les plus immédiats*, Cours de préparation au CAPES d'arabe, session 2003, question de linguistique.

Dichy, J. (2007), « Les enchaînements par coordination et subordination des formes aspectuo-temporelles en arabe », in *Les Langues Modernes n°2, Temps, modes et aspects*, Paris : APLV, pp. 67-83.

Dichy, J. (2007), « Fa^cula, fa'ila, fa^cala: dispersion et régularités sémantiques dans les trois schèmes simples du verbe arabe », in *Approaches to Arabic Linguistics, Studies in Arabic Linguistic offered to Kees versteegh on his 60th birthday*, Leiden : E.J. Brill, pp. 312- 365.

Djafer, Siham (2001), *La Tente*, traduit de l'arabe, Paris : Editions Paris-Méditerranée.

Diqr (al.), ^cAbd l-Ġanī (1993), *Mu^cğam al-Qawā^cid al-^cArabiyya fī an-naḥw wa l-Taṣrīf wa ḍayl bil-'Imla'*, Damas : Dār l-Qalam.

Dubois, J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J. P., Mével J. P. (2001), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.

Fournier, N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris : éd. Belin.

François, J. (2003), *La prédication verbale et les cadres prédictifs*, Louvain : Ed. Peeters.

Frontier, A. (1997), *La grammaire du français*, Paris : éd. Belin.

Frounier, N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris : éd. Belin.

Furukawa, N (1987), « Sylvie a deux yeux bleus : construction à double thème », in *Linguisticae investigationes*, tome XI : 2, Amsterdam : John Benjamins, pp. 283-302.

Furukawa, N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

Ġalāyyinī (al.), Muṣṭafā (1912/2003), *Ġāmiʿ Al-Durūs al-ʿArabiyya*, Beyrouth : Al-Maktabat al-ʿAṣriyya.

Galisson, R. (1991), *De la langue à la culture par les mots*, Paris : Clé international.

Goguyer, A., Ibn Mālik (1886/1995), *La-Alfiyyah d'Ibnu Malik, suivie de la Lāmiyyah sur la dérivation verbale et d'un lexique arabe-français de termes techniques*, trad. Français par A. Goguyer, Beyrouth : réimpr. Librairie du Liban.

Grevisse, M. (1986), *Le bon usage : grammaire française*, Paris : éd. Duculot.

Grevisse, M. (1995), *Nouvelle grammaire française*, Bruxelles : De Boeck, 3^{ème} édition.

Grevisse, M. (1993/2001) *Le bon usage : grammaire française*, refondue par A. Goosse, Paris : Ed. Duculot, 13^{ème} édition.

Gross, M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe de verbe, langue et langage*, Paris : Larousse.

Gross, M. (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », in *Langages* n°63, Paris : Colin, pp. 7-53.

Guidère, M. (2005), *Manuel de traduction, français-arabe/arabe-français*, Paris : Ellipses.

Guimier, E. (1999), *Les constructions à prédicat de l'objet en français*, Paris : Université de Paris 7.

Hamon, A. (1983), *Grammaire pratique*, Paris : Hachette.

Ḥasan, ʿAbbas (1999), *An-Naḥw l-Wāfī*, le Caire : Dār l-Maʿārif, 13^{ème} édition.

Ḥatīb (Al-Ḥatīb), Ṭāhir Yūsuf (2000), *Al-Muġam al-Mufaṣṣal fi l-'Iʿrāb*, Beyrouth : Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya.

Hollerbach, W. (1994), *The syntax of contemporary French*, Lanham: University Press of America.

Hoybe, P. (1944), *L'accord en français contemporain, essai de grammaire descriptive*, Copenhague : A. F. Host.

Jespersen, O. (1924), *The philosophy of grammar*, London : G. Allen & Unwin.

Korzen, H. (2005), « Attributs directs et indirects en français, en danois et en anglais : différences typologiques et problèmes de traduction », in *Langue française*, n°145, Paris : Larousse, pp. 55-71.

Larcher, P. (2003), *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix en Provence : Publications de l'Université de Provence.

Le Bidois, R. (1966), « La place de l'attribut objet », in *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le 30^{ème} anniversaire du Bon usage*, Belgique : éd. Duculot, pp. 221-230.

Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette Supérieur.

Leeman, D. (2001), « J'ai trouvé Kerstin qui travaillait : questions et hypothèses sur la relative prédicat de l'objet », in *Langage et Référence : Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses 60 ans/ éd. par Hans Kronning, Coco Norén, Bengt Novén (et al.)*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 375-383.

Moignet, G. (1975), « Incidence et attribut du complément d'objet », in *Travaux de linguistique et de littérature, XIII*, Paris : Klincksieck, pp. 253- 270.

Moignet, G. (1976), *Grammaire de l'ancien français : morphologie, syntaxe*, Paris : Klincksieck.

Moignet, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.

Mouchaweh, L. (1983), "De la Quantification à Distance et des Dérivations Nominales en Français", in *Modèles Linguistiques 7.1.*, France.

Mouchaweh, L. (1986), *De la Syntaxe des "Small clauses"*, Thèse de doctorat, Université de Paris 8, Paris, France.

Muller, C. (2000), « Les constructions à adjectif attribut de l'objet entre prédication seconde et complémentation verbale », in *Langue française* n°127, Paris : Larousse, pp. 21- 35.

Muller, C. (2001), « Classes de verbes français transitifs à extension attributive : les opérations supplétifs », in *Langage et référence*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 419-429.

Nilsson-Ehle, H. (1941), « Les adverbes en « ment » complément d'un verbe en français moderne », in *Etudes romanes de Lund* d'Alf Lombard III, Lund : C.W.K. Gleerup.

Nilsson-Ehle, H. (1953), « L'attribut de l'objet en français », in *Studia Néophilologica*, vol XXV, n° 3, Stochkolm : éd. Bengt Hasselrot, John Holmberg and S.B. Lil Jegren., pp. 105-140.

Olsson, K. (1976), *La construction verbe + objet direct + complément prédicatif en français*, Stockholm : Institut d'études romanes de l'Université de Stockholm.

Pierrard, M. (2001), « Paramètres pour l'interprétation et le classement des constructions à attributs de l'objet », in *Langage et référence*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 497-507.

Pougeoise, M. (1998), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris : Armand Colin.

Qabaš, Aḥmad (1974), *Al-Kāmil fī an-Naḥw wa-aṣ-Ṣarf wa-l-'Iḡrāb*, Beyrouth : Dār al-Ġil.

Raġiḥī (al.), ḌAbdu (1988), *At-Taḥbīq an-Naḥwī*, Beyrouth : Dār l-Naḥda al-ḌArabiyya li-ṭ-ṭibāḌa wa-n-Našr.

Riegel, M. (1974), « L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et analyse sémantique », in *Travaux de linguistique et de littérature*, XII, Paris : Klincksieck, pp. 229- 248.

Riegel, M. (1981), « Verbes essentiellement ou occasionnellement attributifs », in *L'information grammaticale*, n° 10, Paris : éd. Heck S.A, pp.23-27.

Riegel, M. (1985), *L'adjectif attribut*, Paris : PUF.

Riegel, M. (1991), « Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut d'attribut de l'objet : critères et arguments », in Rémi-Giraud S., De Gaulmyn M.M., Basset L, Blanche Benveniste C. Blanchon J., *A la recherche de l'attribut*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 99- 118.

Riegel, M. (1994), « La catégorie grammaticale de l'attribut », in *Le gré des Langues* n°7, Paris : L'Harmattan, pp. 170-189.

Riegel, M. (1996), « Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? », in Muller C., *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen : Neimeyer, pp. 189-197.

Riegel, M. (2001), « Quelques remarques sur les constructions à attribut de l'objet issues d'une complétive attributive », in *Langage et référence*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 542-553.

Riegel, M., Pellat J.C. et Rioul R. (2007), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF (1^{ère} édition 1994, 4^{ème} édition 2007).

Roderge, Y. (2002), *Transitivité syntaxique*, Toronto : Université de Toronto, <http://homes.chass.utoronto.ca/~roberge/pdf/cla02.pdf>

Roman, A. (1990), *Grammaire de l'arabe*, Paris : Presses Universitaires de France.

Rooryck, J. et Van Den Bussche H. (1988), « Les attributs en français et leur intégration phrastique », in *Travaux de linguistique* n°16, Paris : éd. Duculot.

Ruwet, N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris : Seuil.

Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Paris : Seuil.

Samīn (al.) Al-Ḥalabī, Aḥmad (1987), *Ad-Durr al-Maṣūm fī 'Ilm al-Kitāb al-Maknūn*, Damas: Dār l-Qalām.

Šartūnī, Rašīd (1926/2000), *Mabādi' al-ʿarabiyya fī al-ṣarf wa-al-naḥw*, *Grammaire arabe à l'usage des Arabes*, traduction française et commentaires des Elements d'arabe de Jacques Grand'Henry, Belgique : Louvain-la-Neuve.

Silvestre de Sacy A. (1831/1986), *Grammaire arabe*, Paris : Institut du monde arabe.

Ṭaḥāwī (al), Mirāl (1999), *Al-Ḥibā'*, Beyrouth : Dār Al-'Adab.

Tūnġī ('At-Tūnġī), Muḥammad et Al-'Asmar, Rāġī (1993), *Al-Muġāma Al-Mufaṣṣal li-
'Ulūm Al-Luġa*, Beyrouth : Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, 1^{ère} édition.

Wagner, R.L. et Pinchon J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.

Willems, D. et Defrancq B. (2000), « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », in *Langue française* n°127, Paris : Larousse, pp. 6-20.

Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Paris : éd. Hachette Supérieur, Duculot.

Wright, W. (1996), *A Grammar of the Arabic language*, Beyrouth : Librairie du Liban, tome III, 3^{ème} édition.

Zarkalī (al.), Ḥayr ad-Dīn (1980), *Al-'Aḳām*, Beyrouth : Dār al-'Ilm lil-Malāyyin, 5^{ème} édition.

Corpus

- le texte coranique et la traduction de Régis Blachère (1980), *Le Coran (Al-Qorān)*, Paris : Maisonneuve & Larose, Nouv. éd.

- « Candide » de Voltaire (1759) + la traduction de Taïeb Ben Rejeb (1998), Tunis : Sud éditions.

- *le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens* (1420 H), al-Madinah al-Munawwarah : Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran.

- <http://quran.muslim-web.com/> traduction : <http://www.alketab.com/>

Dictionnaires monolingues et bilingues utilisés

- *Abdel-Nour al-Mufaṣṣal* (1993), Abdel-Nour J., Beyrouth : Dār al-'Ilm lil-Malāyyin, 3^{ème} édition.

- *Dictionnaire arabe-français : contenant toutes les racines de la langue arabe* (1860), A. De Biberstein Kazimirski, Paris : G-P. Maisonneuve.
- *Larousse : dictionnaire arabe français* (1999), Reig D., Paris : Larousse.
- *Al-Marǧīʿ* (2002), Ḥaǧār J. N., Beyrouth : Librairie du Liban Publishers.
- *Al-Muʿǧam Al-Wasīṭ (dictionnaire arabe intermédiaire)* (1986), « Maǧmaʿ al-Luǧa Al-ʿarabiyya d’Egypte », Istanbul : Kazimirski Académie arabe de l’arabe.
- *Al-Munǧīd* (1951), Louis Maʿlūf, Beyrouth : Al-Maṭbaʿa l-Kāṭūlīkiyya.
- *Al-Munǧīd fi l-Luǧa Al-ʿArabiyya Al-Muʿāšira* (2001), Beyrouth : Dār l-Mašriq.
- *Le Robert : dictionnaire pratique de la langue française* (2004), Rey A., Paris : éd. France Loisirs.

Glossaire

Pour la commodité de la consultation, le glossaire est organisé dans le sens arabe de lecture, de droite à gauche.

Le mot-outil ²⁵³	الأداة	.1
En antériorité	أسيقية، صلة المتقدم بالمتأخر	.2
L'exception	الاستثناء	.3
La continuité de l'état	استمرار الحال	.4
Participe présent	اسم الفاعل	.5
Participe passé	اسم المفعول	.6
Le support d'attribution du verbe <i>kāna</i>	اسم كان	.7
Diptote ²⁵⁴	اسم ممنوع من الصرف	.8
Le relatif	اسم موصول = ما / من / الذي	.9
L'annexion	الإضافة	.10
Les verbes de changement	أفعال التحويل	.11
Les verbes inchoatifs	أفعال الشروع	.12
Les verbes de doute ou de certitude	أفعال الشك واليقين	.13
Les verbes de pensée	أفعال القلوب	.14
Verbe de louange (jugement appréciatif) et de blâme (jugement dépréciatif)	أفعال المدح والذم	.15
Les verbes d'imminence	أفعال المقاربة	.16
Les verbes attributifs de base	الأفعال الناقصة	.17
Verbes à complément attributif	أفعال تتعدى إلى مفعولين أصلهما مبتدأ وخبر	.18
les factitifs	أفعال متعدية إلى مفعولين	.19
Verbes annexes	أفعال ملحقة	.20
L'abolition	الإلغاء	.21
L'impératif	الأمر	.22
la conjonction conditionnelle « 'in »	إن الشرطية	.23
L'affirmation	الإيجاب	.24
En postériorité	تأخر في الزمن	.25
La corroboration	التأكيد	.26
Négation du futur avec énergie	تأكيد نفي استقبال	.27
Confusion	التباس	.28
Conjugaison complète	تصرف كامل	.29
Conjugaison incomplète	تصرف ناقص	.30
L'exclamation - interjection	التعجب	.31
La suspension ²⁵⁵	التعليق	.32

²⁵³ Selon Al-šartūnī /Jacques Grand'Henry (2000 : 76), « Al-'adāt » est un mot dont le sens n'est complet que si elle est en connexion avec le nom ou le verbe.

²⁵⁴ Les noms diptotes (ce sont des noms qui, quand ils sont indéfinis, ne prennent pas de tanwīn et ont une fatḥa au cas indirect comme au cas direct).

²⁵⁵ La suspension est obligatoire pour les verbes de cœur s'ils sont accompagnés par لام الابتداء أو الاستفهام أو حرف نفي lām du commencement/interrogation/négation. La privation d'influence est facultative pour les verbes de cœur quand on a un retardement ou une interposition de verbe entre les deux compléments

Le changement de l'état	تغير الحال	.33
Complément spécifique	التمييز	.34
En concomitance	توافق / تلازم في الزمن	.35
Interposé, interposition	توسط	.36
La préposition et son complément /syntagme prépositionnel	الجار و المجرور	.37
Protase	جزاء الشرط	.38
Mettre à l'accusatif	جعل منصوبا	.39
Pluriel	جمع	.40
Pluriel brisé	جمع تكسير	.41
La phrase incise	جملة الاعتراضية (ال) - معترضة	.42
La phrase nominale	جملة الاسمية (ال)	.43
La phrase nominale simple	جملة الاسمية البسيطة (ال)	.44
La phrase nominale complexe	جملة الاسمية المركبة (ال)	.45
La phrase verbale	جملة الفعلية (ال)	.46
La phrase conditionnelle	جملة شرطية (ال)	.47
La phrase relative	جملة موصولة (جملة صلة الموصول)	.48
Apodose- Réponse de la condition	جواب الشرط	.49
Le complément d'état	الحال	.50
Le procès	الحدث	.51
Processus	حدث مستمر	.52
Événement	حدث منقطع	.53
Ellipse abrégative du complément objet	حذف المفعول به اختصارا	.54
Ellipse restreinte du complément objet	حذف المفعول به اقتصارا	.55
Ellipse (totale ou partielle) de <i>kāna</i>	حذف كان	.56
Marqueur de but <i>kay</i>	حرف التعليل = كي	.57
Préposition	حرف جر	.58
Désinence du cas	حركات الاعراب	.59
Les marqueurs d'exception « 'illā »	حروف الاستثناء (إلا)	.60
Les marqueurs du futur	حروف الاستقبال	.61
Les marqueurs conditionnels	حروف الشرط	.62
Les adverbes négatifs : <i>lammā, lam, lan, lā et mā</i>	حروف النفي = لماً، لم، لن، لا وما	.63
Attribut	الخبر	.64
Attribut de <i>kāna</i>	خبر كان	.65
Les mots placés en tête de la phrase (ceux qui exigent la première place dans le discours)	ذوات حق الصدارة	.66
Le souhait de la réalisation du procès	رجاء وتمني وقوع الحدث	
Le nominatif	الرفع	.67
Conjonctions de subordination	روابط التعليل	.68
Conjonctions de coordination	روابط النسق / حروف العطف	.69
Explétif	زائد	.70
l'usage	السماع	.71
« Quasi-proposition »	شبه جملة	.72
La condition	الشرط	.73
Le début de la réalisation du procès	شروع وقوع الحدث	

Deux éléments inséparables	شيئين متلازمين	.74
L'adjectif assimilé	الصفة المشبهة	.75
L'adjectif et le substantif	الصفة و الموصوف	.76
Voix subjective / active	صيغة المعلوم	.77
Pronom	ضمير	.78
Pronom impersonnel/ pronom neutre	ضمير الشأن والحديث والقصة	.79
Le pronom sous-entendu	ضمير الغائب	.80
Pronom virtuel (huwa)	ضمير تقديره (هو)	.81
Pronom personnel sujet	ضمير رفع	.82
Pronom conjoint /affixe	ضمير ظاهر متصل	.83
Pronom disjoint	ضمير ظاهر منفصل	.84
Pronom caché- implicite- sous entendu- invisible	ضمير مستتر	.85
Agissant- régissant	عامل	.86
L'antécédent	عائد	.87
Valence du verbe	عدد العوامل التي تتعلق بالفعل	.88
La coordination- la conjonction	العطف	.89
Référent de rappel	عوض	.90
Sujet	فاعل	.91
sujet pronominal caché	فاعل مضمَر مستتر	.92
Verbe de la subordonnée	فعل الجملة الثانوية / المتعلقة	.93
Verbe de la phrase principale (verbe principal)	فعل الجملة الرئيسية (فعل رئيسي)	.94
Verbe figé	فعل جامد	.95
Verbe à la voix passive	فعل مبني للمجهول	.96
Verbe simple ou nu	فعل مجرد	.97
Verbe retranché- verbe ellipsé- verbe supprimé	فعل محذوف	.98
Verbe dérivé- verbe augmenté	فعل مزيد	.99
Les verbes de protase, l'apodose	فعلا الشرط والجزاء	.100
« en lieu du cas direct de complément d'état »	في محل نصب حال	.101
Qad signifiant l'actualisation du procès	قد حرف تحقيق	.102
Qad signifiant le rapprochement de l'instant d'actualisation du procès	قد حرف تقريب	.103
L'imminence de la réalisation du procès	قرب وقوع الحدث	.104
L'analogie	القياس	.105
kāna non-attributif	كان التامة	.106
kāna explétif	كان الزائدة	.107
Kāna aš-ša'nīyya	كان الشأنية	.108
Kāna attributif	كان الناقصة	.109
Kāna et ses analogues	كان وأخواتها	.110
Le lā d'interdiction	لا الناهية	.111
lām du commencement (mis en tête de phrase nominale).	لام الابتداء	.112
Le li de l'impératif	لام الأمر	.113
Le « lām » de dénégation	لام الجحود	.114
Le lām de serment	لام القسم	.115

Le <i>la</i> qui introduit la protase de <i>law</i>	.116	لام جواب لو
La « mā »de l'exclamation	.117	ما التعجبية
Mā explétif	.118	ما الزائدة
Le suffixé	.119	الماضي
Support d'attribution	.120	المبتدأ
Duel	.121	مثنى
mis au génétif	.122	مجرور
Apocopé	.123	مجزوم
Nominatif	.124	مرفوع (للاسم)
Indicatif	.125	مرفوع (للفعل)
L'excepté- la chose exceptée	.126	مستثنى (الـ)
forme infinitive	.127	مصدر
Le préfixé	.128	المضارع
Modalisation passée et achevée de l'état	.129	مضى الحال
Le défini –déterminé	.130	معرفة – محدد
Régi	.131	معمول
Singulier	.132	مفرد
Complément	.133	مفعول
Complément attributif	.134	مفعول إسنادي
Complément d'objet	.135	مفعول به
Complément circonstanciel /de localisation	.136	مفعول فيه/مكان
Complément absolu	.137	مفعول مطلق
Avancé- avancement- préposé – antéposé	.138	مقدم – متقدم
Reculé- reculement- postposé	.139	مؤخر
Sujet grammatical d'un verbe à la voix passive	.140	نائب الفاعل
L'interjection	.141	النداء
L'accusatif (nom) et le subjonctif (verbe)	.142	النصب
Théorie de la rection	.143	نظرية العمل
L'adjectif qualificatif- adjectif appositif- épithète	.144	النعته
La négation de l'état	.145	نفي الحال
L'indéfini – nom indéterminé	.146	نكرة – غير محدد
L'impératif négatif	.147	النهي
Le pronom personnel de la troisième personne du féminin pluriel « nūn an-niswā »	.148	نون النسوة
Hamza de l'impératif	.149	همزة الأمر
Schème	.150	وزن / صيغة

Annexes

Annexes I et II : Les tableaux contenant les verbes étudiés dans le texte coranique et la traduction de Régis Blachère (1980), *Le Coran (Al-Qorān)*, Paris : Maisonneuve & Larose.

Annexe III : Le corpus parallèle : « Candide » de Voltaire (1759) + la traduction de Taïeb Ben Rejeb (1998), Tunis : Sud éditions (sur CD).